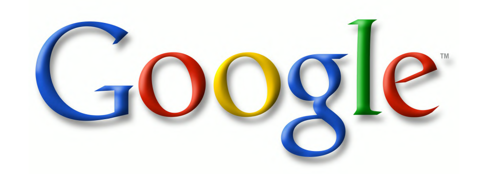
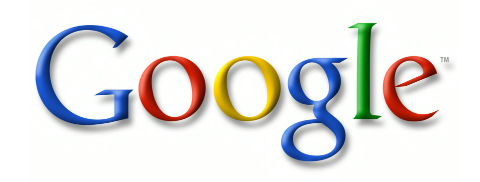
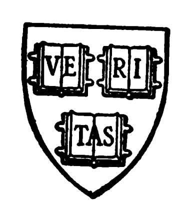







VE RI TAS

ESSAI

D'UN TRAITÉ GÉNÉRAL ET ANALYTIQUE

DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE,

OU

DICTIONNAIRE

DE TOUTES LES SOLUTIONS NÉCESSAIRES SUR LES DIFFICULTÉS DU LANGAGE PARLÉ ; DIVISÉ EN QUATRE PARTIES,

CONTENANT :

1.° Élémens des sons, des articulations ; mécanisme et tableau des différentes sortes de syllabes ;
2.° Variétés des voyelles, et tables complètes des diphthongues ;
3.° Consonnes et leurs irrégularités dans tous les cas, tables des *H* aspirées, des *L* doubles et mouillées ;
4.° Règles de la prosodie, et tables des longues, brèves et douteuses.

ON Y A JOINT

De nombreuses observations sur l'harmonie, les beautés de cette partie de la langue, et une esquisse des principes de l'histoire naturelle, servant de modèles d'analyse, au moyen de laquelle on parvient graduellement à exécuter soi-même la peinture de la parole, acquérir la rectitude raisonnée de l'orthographe et de la prononciation.

Par le Professeur CH. MORAND,

Auteur d'une réfutation de la RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE, *et de plusieurs ouvrages d'enseignement.*

A PARIS,
CHEZ CORMON ET BLANC, LIBRAIRES,
RUE MAZARINE, N.° 70.
A LYON, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1831.

LYON. — IMPRIMERIE DE J. M. BOURSY,
RUE DE LA POULAILLERIE, N.° 19.

A MONSIEUR

L'ABBÉ M. BESSON,

ANCIEN PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES.

MON CHER ONCLE,

Aurez-vous l'excessive bonté d'agréer l'hommage de cet *essai*, comme un faible gage de ma profonde gratitude?

Si j'eusse mieux profité de vos leçons, j'aurais pu vous le présenter depuis trente ans, et dans un état plus digne de vous.

Daignez l'accueillir avec toutes ses imperfections. J'ai osé l'espérer, fondé sur cette bienveillance inépuisable qui tant de fois dépassa mon attente!

Ajoutez-y encore cette preuve d'indulgence, mon cher oncle; elle sera pour moi un heureux présage de celle du public.

Votre respectueux et affectionné neveu,

Ch. Morand.

PRONONCIATION FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

L'ÉTUDE pratique des langues vivantes comporte nécessairement ces trois progressions : *parler*, *lire*, *écrire*. L'enseignement de ces mêmes langues est donc et doit être gradué sur ces trois sections. L'enfant apprend à *parler*; l'adolescent, à *lire*; le jeune homme, à *écrire*.

J'observe que la première est d'abord entièrement concentrée dans les mains des femmes, la plupart illettrées. Les deux autres sections, ainsi que les études scientifiques qui leur succèdent, traitent l'art de *parler* comme un accessoire obligé, toujours réduit au seul secours de l'imitation. On ne s'occupe que de la phrase. Dans la foule des nouvelles méthodes, plus ou moins ingénieuses, qu'on voit éclore, s'épanouir et se flétrir sur l'enseignement de la langue *écrite*, l'art de *parler* semble complètement indifférent; et l'on serait tenté de croire que celui d'*écrire* n'a d'autre but que de parvenir à l'esprit par l'intermédiaire de l'œil!.....

Cependant les avantages du don *de la parole* ne sont point problématiques, et il est inutile de les rappeler ici. Mais ne serait-il pas temps de leur donner une autre source que celle du hasard, d'en consacrer les principes, et de les tirer des entraves où les retient la malheureuse habitude qui renvoie tout à l'*usage*, sans daigner en expliquer les lois? Cet usage, si impérieux, et en même temps si propice à la vaniteuse paresse; cet *usage*, dis-je, est-il invariable?

indépendant de toute combinaison? n'est-il que le fruit du caprice ou de l'obstination? Il offre sans doute à choisir dans ses diversités infinies. Sans doute la sûreté du choix repose sur les considérations des causes qui produisent les effets. Pourquoi donc le système des études se renferme-t-il dans ceux-ci, et ne donne-t-il rien ou presque rien à celles-là? Pourquoi?..... sans que je le dise, on pourra le comprendre dans le cours de cet ouvrage.

Ce n'est point ainsi qu'en agissaient les Athéniens. Avec une direction comme la nôtre, il est probable que Théophraste n'eût pas été reconnu pour étranger par une vendeuse d'herbes d'Athènes, après soixante ans de résidence dans cette ville.

Ne sommes-nous pas dans la même situation sociale que ces disciples de Minerve? les carrières de l'orateur ne sont-elles pas aussi multipliées, aussi intéressantes parmi nous? Pendant que tout se perfectionne en France, montrerons-nous moins d'ambition que les étrangers mêmes pour acquérir la rectitude de notre langage?

Mais il est un autre effet de cette insouciance, bien plus sensible encore à l'amour-propre national. Lorsqu'on pense à l'avancement incroyable de l'art musical, si l'on observe que le goût du chanteur habile lui suggère déjà les moyens de pallier souvent les contradictions entre la note et la syllabe, on ne peut se défendre de croire que nos savans compositeurs feraient bientôt disparaître les défauts qu'on reproche à notre musique vocale, et faussement attribués à la construction des mots, s'ils avaient à leur portée les documens exacts pour la partie orale, comme l'écrivain les a pour la phrase.

Or, quand il sera prouvé que la langue ne manque point, mais surabonde en élémens harmoniques; que ses sons, mieux gradués, mieux nuancés que ceux d'aucune autre,

sont aussi plus nombreux, plus purs, plus nets, plus éclatans, moins âpres, moins inductiles, moins rebelles aux inflexions de la voix; que ses articulations ne sont ni dures, ni repoussantes, ni de pénible exécution; qu'elles coulent naturellement l'une sur l'autre, sans jamais forcer ni fausser les mouvemens organiques; qu'elles modulent admirablement les sons singulièrement variés et parfaitement balancés dans leurs valeurs; que ses syllabes muettes, loin d'être nuisibles à la mélodie, peuvent lui prêter un grand secours, pour peu qu'on veuille les traiter dans le chant avec les convenances qu'elles réclament; quand on aura reconnu que sa prosodie, considérée jusqu'ici comme n'existant pas, principalement par la musique, estcependant elle-même un corps musical merveilleusement composé de parties excessivement délicates et diversifiées, dont les accords reposent sur des lois puisées dans les rapports exacts du mécanisme des sons, des articulations et des organes, autant que dans les convenances entre les expressions, les idées et le caractère du peuple qui l'exécute; en un mot, quand il sera démontré par A-B qu'elle est la plus riche en moyens bien ordonnés d'élocution, peut-être sera-t-on plus retenu à décider sentencieusement que LA LANGUE FRANÇAISE N'EST PAS MUSICALE!!!....

Peut-être alors sera-t-il *raisonnable* de présager les hautes destinées qui l'attendent dans cette carrière, si l'on parvient à l'entière fusion des principes harmoniques qui constituent la langue et la musique; fusion sans laquelle on ne cessera de divaguer dans l'application du genre de rhythme qui lui convient (1).

---

(1) Quelques légères vapeurs d'amour-propre m'avaient fait croire à la possibilité de devancer cette époque, lorsque j'annonçai, par le *Journal du Commerce* en 1829, l'offre de démontrer gratuitement ces

Tels sont les nobles stimulans qui pouvaient, ce me semble, engager les vaillans athlètes du métier à diriger quelque partie de leur brillante ardeur sur un point d'enseignement abandonné, lorsque tout démontre qu'il devrait être le commencement, la base, le fidèle suivant et la fin principale des études élémentaires.

Faciliter, abréger et même assurer les moyens d'acquérir la pureté du langage; rendre populaire, en quelque sorte, la bonne prononciation, comme l'est déjà la lecture; seconder les mouvemens du siècle vers la propagation de l'art oratoire; activer et hâter la perfection de la mélodie et de l'harmonie vocale!

Voilà une perspective assez glorieuse pour inspirer le courage de tenter cette entreprise; c'est elle qui m'inspire la témérité d'offrir à mes compatriotes le travail de ma vie entière. Je dis *témérité*, car je ne me dissimule point les obstacles qui vont s'amonceler contre un succès que je n'ai plus le loisir d'attendre. Le premier, le plus certain comme le plus inévitable, gît dans la marche que m'a fait prendre le besoin de soutenir, de prouver l'exactitude de mes principes. Mais qu'on ne s'y trompe pas : une assez longue expérience me donne le droit d'affirmer que l'ambition démesurée d'acquérir promptement, est la plus abondante source des erreurs qui s'accumulent chaque jour davantage par l'enseignement même. Ainsi, pour me renfermer dans le point que je discute, il paraît généralement qu'on a

---

moyens de rectification. Ma proposition fut dédaignée, et de plus sérieuses réflexions sur la puissance de la vanité humaine m'ont fait sentir qu'elle devait l'être. Mais voici maintenant une petite garantie, et, comme je ne prétends rien faire qu'à mes dépens, sans en recueillir les fruits, peut-être se rencontrera-t-il quelque amateur curieux de savoir comment on peut appliquer avec facilité à la composition d'une ariette, les principes développés dans ce livre. Je suis toujours prêt à m'exécuter.

fini par croire que la briéveté des études dépend de celle des livres. On ne prend pas garde que l'abondance des preuves démonstratives est le plus grand économe du temps. On oublie, que dis-je? on va jusqu'à nier la diversité des intelligences qui exige diversité de raisonnemens, puisqu'on voit souvent telle forme convenir à tels esprits, et à laquelle d'autres se refusent, quoique très-capables de saisir la même idée offerte sous une forme différente. D'où résulte qu'une difficulté qui arrête l'étudiant, le fatigue pendant plusieurs séances, aurait pu être surmontée à la première, si telle explication ou tel exemple n'eussent été retranchés du livre. On peut donc le proclamer hautement: tous les abrégés qui confondent la concision du texte avec la suppression des règles utiles, n'ont d'autre résultat que l'inévitable prolongation des leçons!... à moins de supposer la honteuse fourberie du guide, qui marche au but sans donner les documens indispensables pour l'atteindre. Je suppose que les esprits de bonne foi ne peuvent contester cette vérité, et qu'elle doit pallier à leurs yeux la prolixité dont je m'accuse dans cet ouvrage. J'avoue même que l'espoir de leur indulgence, à cet égard, a été mon plus ferme soutien dans les nombreuses veilles qu'il m'a coûté.

Peut-être aussi les amis sincères de notre patrie me sauront-ils quelque gré d'avoir tenté d'établir, au moins sur *l'art de parler*, la possibilité de balancer les injustes critiques dont sa langue fut constamment l'objet dans les écrits de cette foule d'hommes célèbres à qui elle ouvrit et fraya les voies de l'immortalité!... Tel d'entre eux qui prit tant de plaisir à la dénigrer, serait bien surpris, s'il pouvait renaître, qu'on lui démontrât *mathématiquement* que ses chefs-d'œuvre, composés dans celle qu'il préconisait, n'auraient pu lui faire gravir quatre gradins du temple où le Français a consacré sa glorieuse mémoire.

DISPOSITION DE L'OUVRAGE.

Le canevas en est le même que celui de deux livres publiés à Milan en 1811 et 1815, destinés à faciliter aux Italiens l'intelligence de notre prononciation, et que j'emploie même ici dans plusieurs de mes leçons. Les auteurs de la *Réforme orthographique*, me croyant sans doute aux lieux d'où l'on ne revient plus, s'en étaient emparés, et l'avaient défiguré, pour le substituer au système de notre orthographe d'usage; c'est-à-dire, que ces messieurs prétendaient employer à *démolir*, les matériaux que j'avais fabriqués pour *construire*. Indigné du vol et de l'usage qu'on voulait en faire, je pris la plume, autant pour réclamer ma propriété, que pour combattre cette entreprise qui me rendait complice d'une œuvre de ténèbres. Dès le lendemain de la publication de cet écrit (1), jeté avec toute la hâte du moment pressant, il ne fut plus question ni de la *séance* promise, ni de la *Réforme*, ni de ses *auteurs*, ni de ses nombreux *adhérens*.

La même destinée m'attend peut-être; mais je ne m'approprie l'œuvre de personne; je ne prétends rien détruire, rien innover, et me borne à démontrer les causes des effets; à composer, autant qu'il m'est possible, une peinture naturelle des sons, des articulations, partout où le signe orthographique, subverti par d'autres causes, ne les indique pas précisément, parce que souvent il parle moins à l'œil qu'à l'esprit.

En conséquence, chaque exemple est toujours offert avec les formes d'usage, et accompagné de celles de convention, qui représentent sa véritable prononciation. J'appelle celle-ci *Orthographe de l'œil*, et la première, *Orthographe de l'esprit*.

---

(1) Voyez *Réfutation de la réforme orthographique*, Lyon 1829, avec cette épigraphe : *Le silence de la raison est le passe-port de la folie.* Je parviendrai peut-être à découvrir et publier les preuves matérielles du but inique où tendait spécialement cette attaque, aussi adroite qu'astucieuse. En attendant, et pour prévenir les malignes interprétations, il m'importe de faire remarquer que sa chûte fut si rapide, qu'on se souvient à peine de l'apparition du mal et du remède.

Le travail se divise en quatre parties, sous les titres :

1.° *Élémens des Sons;* 2.° *Voyelles;* 3.° *Consonnes;* 4.° *Prosodie.*

Le texte des principes est immédiatement suivi d'*Observations* utiles à la direction du Professeur, comme à la confirmation de ces mêmes principes; et la leçon est terminée par un modèle d'analyse, effectuée sur un abrégé des *Élemens d'histoire naturelle.* Chaque partie est close par un résumé des preuves de l'harmonie de la langue, développées dans le cours de la section. De cette disposition, résulte la facilité de se limiter aux règles posées.

DIRECTION DE L'EXÉRCICE.

Il est à remarquer que notre étude n'interrompt et ne dérange aucune partie de l'enseignement ordinaire, quel qu'il puisse être. L'élève copie, traduit ou compose un sujet quelconque. En même temps qu'il étudie les deux premières leçons, il note, sur son écrit, les sept signes accessoires à l'orthographe de l'esprit, par le N.° de la règle de chacun d'eux, expliquée dans la seconde. Suivant ensuite les leçons à mémoire, à mesure qu'il avance dans les exercices, il continue celui des sept N.os jusques et inclusivement à la leçon 4, où il procède à la division des syllabes par le *tiret ;* pendant lequel temps il étudie la 5me.

Lorsque la division est correcte, on procède à la reconnaissance de leurs différentes valeurs, après avoir supprimé les sept N.os de l'exercice précédent, auxquels on substitue ceux des quatre règles pour les quatre espèces de syllabes. Ce travail s'exécute à l'aide des tableaux annexés aux règles, et des tables des diphthongues dans la 2.me partie.

Ainsi se terminent les exercices applicables à cette première section, lesquels sont tous mécaniques et préparatoires à l'intelligence, à la représentation du langage parlé, démontrées dans les divisions suivantes, et dont l'exécution suit le même plan. La plus légère attention à la marche tracée, fait reconnaître qu'elle est combinée sur les besoins de l'étude. L'esprit facile peut embrasser à la fois l'analyse entière de chaque leçon, tandis que les intelligences circonscrites peuvent les exécuter règle par règle, article par article.

Il est encore un résultat précieux, inhérent à notre travail : c'est l'acquisition de l'orthographe usuelle, sans qu'on en fasse un objet spécial d'enseignement. Il est presque impossible, en effet, de procéder à la décomposition et recomposition des matériaux, sans atteindre le but de l'analyse chimique. Au moins puis-je assurer qu'aucun sujet un peu intelligent, *français* ou *étranger*, n'a jamais outrepassé trois ou quatre mois dans mes exercices, sans obtenir, pour premiers fruits, une exacte prononciation dans la lecture et une orthographe correcte sous la dictée (1).

On conçoit aussi combien il serait facile de réduire la somme du travail à une forme convenable aux écoles primaires, surtout pour l'enseignement de la lecture; et combien serait brève l'acquisition de ces avantages pour un enfant qui aurait appris à lire sur un abécédaire composé dans ce système. Le premier fruit serait nécessairement la rectification des erreurs enseignées dans les basses écoles, et perpétuées par l'indifférence que j'ai signalée sur ce point dans les études subséquentes. C'est ce qui sera bientôt effectué, si cet essai reçoit quelque accueil encourageant. Par-là, le nombre des bons lecteurs dépasserait bientôt toute proportion, tandis qu'ils sont encore si rares aujourd'hui.

Quant à la classe nombreuse de ceux qui jugent leurs études imparfaites sur la *prononciation*, mais qui n'ont ni le temps, ni même l'envie de s'y remettre, il suffit de leur dire que ce livre peut satisfaire à leurs besoins pour le *langage parlé*, comme ceux établis pour le *langage écrit*. La disposition et l'indice des matières, en tête de chaque page, leur donnent les moyens aussi faciles que rapides, d'y trouver les solutions de toute espèce de difficultés. D'où il suit que, si mes principes sont justes, quiconque se pique de prononcer exactement, peut trouver un guide assuré dans cet ouvrage, comme on en trouve un, dans les bons dictionnaires, pour l'orthographe usuelle.

---

(1) Je suis un peu honteux, il est vrai, de n'offrir à cet égard rien qui approche la rapidité maintenant à l'ordre du jour : mais cet objet n'est qu'accessoire au but de mon travail, et une fois obtenue de cette manière, l'orthographe peut être garantie comme inamovible dans la mémoire. L'expérienoe démontrera jusqu'à quel point les méthodes actuelles tiennent parole, et, si l'on doit en attendre la même solidité. Le moment viendra peut-être où l'on sentira que l'on prend l'effet pour la cause; que l'art d'*orthographier* ne doit pas précéder celui de parler; que ce serait prétendre faire un portrait avant d'en connaître l'original. Et puisque l'orthographe consiste à représenter correctement ce qu'on dit, on comprendra tôt ou tard qu'il faut commencer par apprendre *à bien dire*.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENS DES SONS ET ARTICULATIONS.

LEÇON PREMIÈRE.

LETTRES.

Le discours, dans toutes les langues, se compose de phrases; la phrase, de mots; les mots, de syllabes; les syllabes, de lettres. Les lettres en usage dans une langue constituent son alphabet. Ces lettres se divisent en deux classes, nommées voyelles et consonnes. Les voyelles représentent l'émission de la voix, sans aucun mouvement *apparent* de langue, de dents ou de lèvres. Les consonnes figurent ces mouvemens *marqués*, mais toujours réunis à un son quelconque, motif de leur dénomination, qui signifie *sonne avec;* j'y ajoute celle d'articulation, pour indiquer le simple mouvement, sans y comprendre l'idée du son. Quand on dit que les voyelles se prononcent par la seule émission de la voix, ce ne peut être que comparativement aux consonnes: on va voir que sans les mouvemens des autres parties orales, la voix seule ne pourrait effectuer les différentes inflexions que les voyelles représentent.

SONS ISOLÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Première série. — *Sons faibles.*

1.° E sourd, dit muet ou féminin, premier essai de la voix, tel que dans le mot *de*, veut un rétrécissement marqué des parois du gosier, comme pour retenir le son qui ne s'en échappe qu'avec peine, et en quelque sorte refoulé, pour traverser un passage resserré par l'élévation de la langue, à hauteur des dents inférieures, et par le rapprochement des lèvres, mais sans aucune force; ce qui constitue le son sourd, étouffé ou tronqué, *de.*

2.° U, dans le mot *bu*, laisse au gosier la même situation que pour l'E muet, pousse le son au lieu de le retenir, et le comprime

encore davantage par le coude exhaussé que forme la pression du bout de la langue contre les dents inférieures, laquelle lui présente en arrière de ce coude, une espèce de bassin d'où il s'échappe dans le conduit arrondi que forme un prolongement de lèvre très-marquant, *u*.

3.° EU, dit fermé, dans le mot *peu*, ne change les dispositions précédentes que par une faible augmentation d'ouverture et de contraction des lèvres, *eu*.

4.° ÊU, dit ouvert, dans le mot *peur*, retient encore les mêmes dispositions, à cela près d'une ouverture de lèvres beaucoup plus marquée, pour faciliter le passage au même son, brisé et comme écarté par le choc contre la pointe de la langue, qui s'élève pour articuler la consonne *êur*.

5.° UN, dite nasale, dans le mot *aucun*, se conforme à l'ouverture du précédent avec les deux dispositions particulières pour les *nasales*; 1.° la langue étendue, et son extrémité appuyée aux dents inférieures; 2.° contraction de l'orifice du conduit respiral, pour empêcher aucune parcelle du son de s'échapper par le nez, c'est-à-dire, à-peu-près l'inverse de ce qu'on enseigne communément. La nasale seule établit la différence entre *êu* et *un*.

Seconde série. — *Sons forts.*

1.° I, dans le mot *mimi*, nécessite la plus forte complication des mouvemens organiques : la langue se relève des deux côtés contre la racine des dents supérieures, forme entre elle et le palais le plus étroit canal; devient évasée à mesure qu'elle se reploie, et s'appuie par la pointe aux dents inférieures, pour faire glisser le son entre les deux râteliers et la plus petite ouverture des lèvres, *i*.

2.° É, dit fermé, dans le mot *été*, légère graduation d'ouverture: la langue se déploie dans toute sa largeur, s'élève au niveau du râtelier inférieur, de manière à aplatir le son contre le palais, proportionnant l'ouverture des lèvres à cette mesure, *é*.

3.° È, dit moyen, dans le mot *mèche*, conserve le même développement de langue, la fait abaisser un peu plus, et augmente l'ouverture des lèvres dans la même proportion, *è*.

4.° Ê, dit ouvert, dans le mot *bête*, rétablit la langue dans sa

place naturelle, laisse détendre les fibres plus ou moins roidis par les précédens; double l'ouverture de la bouche ainsi que le volume du son *é*.

5.° EN, dite nasale, dans le mot *bien*, maintient les dispositions du précédent en y ajoutant les deux conditions particulières pour les nasales : car ce son n'est autre qu'un Ê ouvert dit nasal, *ên*.

Troisième série. — *Sons éclatans*.

1.° A, dit naturel, ou fermé, dans le mot *abbé*, demande une ouverture de bouche médiocre, quelque resserrement dans les fibres des joues et des lèvres, une faible contraction des parois supérieurs du gosier; la langue étendue et appuyée aux dents inférieures, avec une petite courbure de ses deux bords, pour former le canal chargé de recevoir et compléter l'inflexion du son *a*.

2.° A, dit ouvert, dans le mot *blâme*, exige une ouverture de bouche presque moitié plus grande que pour le précédent; reculement et même dilatation, au lieu de contraction, des parois supérieurs du gosier; élargissement du canal dans le haut de la langue, rétrécissement de sa pointe, aucun appui contre les dents; relâchement général dans toutes les fibres des joues et des lèvres. Ainsi se forme le son *á*.

3.° AN, dite nasale, dans le mot *Pan*, occasionne les mêmes mouvemens que l'*á*, en y ajoutant les deux dispositions particulières pour les nasales, car ce son n'est autre qu'un *á* dit nasal, *án*.

Quatrième série. — *Sons mixtes*.

1.° O, dit naturel ou fermé, dans le mot *col*, fait resserrer la langue en forme de pointe, suspendue et sans appui, ni aux dents, ni au palais; légère contraction dans les lèvres, pour former une ouverture médiocre et ronde, presque semblable à celle de la lettre *o*.

2.° O, dit ouvert, dans le mot *apôtre*, retient la même disposition de langue, mais veut un prolongement sensible des lèvres, et une ouverture beaucoup moindre, *ó*.

3.° OU, dans le mot *coup*, conserve toutes les dispositions exigées pour *ó*, en resserrant au moins du double le passage du son entre les lèvres, *ou*.

4.° ON, dite nasale, dans le mot *pont*, comporte une situation de lèvres qui tient le milieu entre l'*o* naturel et l'*ó* dit ouvert; la langue également arrondie dans sa longueur, mais appuyée aux dents inférieures, et l'orifice nasal contracté, pour l'exigence de la nasale *on*.

OBSERVATIONS.

Tels sont, à-peu-près, les mouvemens organiques qui accompagnent la voix dans la confection des sons représentés par nos voyelles, si on les exécute naturellement, et sans intention de les effectuer par des efforts contraires qui pourraient conduire au même but ; d'où résultent plusieurs considérations essentielles :

1.° L'erreur qui confond la définition de ces mouvemens organiques avec les articulations voulues pour les consonnes. Le premier fruit de cette équivoque, est de placer nos nasales hors de la sphère des voyelles dont elles font partie intégrante, puisqu'elles ne comportent aucune articulation, et ne sont sujettes qu'à ces mouvemens modificateurs qui en forment quatre sons bien distincts : *un*, *én*, *ân*, *on*.

2.° La démonstration et la dénomination contradictoires de ces nasales qui, loin d'exiger l'influence du nez, en faisant passer une partie du son par ce canal, ainsi que l'enseignent les grammaires, ne produisent, au contraire, la différence du leur, que par la clôture de cette issue, au moyen de laquelle ceux-ci se trouvent répercutés dans leurs chocs contre les sommités du palais, et reçoivent cette impression grave qui les distingue. Observation confirmée par l'effet du rhume, qui embarrasse ce conduit, et donne à la voix cette inflexion faussement dénommée nasale. La contr'épreuve s'en trouve dans la facilité de soumettre l'organe à la même inflexion sur toute espèce de prononciation. De ma vie je n'entendis un si grand nombre de nasillards, que dans un pays dont la langue ne contient aucune *nasale*.

3.° L'opinion populaire qui prend le signe *in* pour type du son *én*, sans observer que notre langue cherche à accroître, plutôt qu'à diminuer la valeur des sons ; qu'elle transforme volontiers en *én*, les syllabes écrites *in*, et jamais en *in*, celles écrites *en* ; tandis que la mutation de l'I en E, dans toutes nos nasales, est évidemment nécessitée par l'impossibilité physique de soumettre le son de l'I à l'influence nasale, sans altérer l'un ou l'autre ; puisque les dispositions organiques voulues pour le premier, sont diamétralement opposées à celles qu'exige la seconde, qui cependant ne doit faire qu'un avec lui.

4.° Autre contradiction dans les dénominations des *o fermés* et *ó ouverts*, sur lesquels, indépendamment de la nature des deux sons, si ostensiblement confondus, il suffit d'examiner les mouvemens organiques exigés par l'un et l'autre, pour comprendre que l'*ó* dénommé *ouvert*, devrait s'appeler *fermé*, et réciproquement : ou mieux encore, *ó obscur* et *o clair*, ainsi que je le hasarde dans ces élémens.

5.° Oubli général de la distinction entre les deux sons *eu* et *éu*, qui cependant est bien sensible dans les mots *peureux* et *malheur*.

6.° Privation complète, jusqu'ici, de la connaissance de cette harmonieuse et riche gradation dans les élémens de nos sons.

Faibles : De, du, deu, dêu, du*n*.
Forts : Di, dé, dè, dê, dê*n*.
Éclatans : Da, dâ, dâ*n*.
Mixtes : Do, dô, dou, do*n*.

ARTICULATIONS ISOLÉES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Les consonnes, d'après leur définition *sonne avec*, sont susceptibles de s'accoupler, avant ou après, à toutes les voyelles; mais comme il ne s'agit ici que d'indiquer leurs articulations, c'est-à-dire les mouvemens qu'elles nécessitent sans égard aux sons, puisqu'elles n'en ont aucun par elles-mêmes, je les présenterai suivies de l'E muet, qu'on peut regarder comme inhérent à chacune d'elles.

ARTICULATIONS SIMPLES.

1. M, B, P s'exécutent par la même pression de lèvres, augmentée graduellement de force, sans aucun mouvement de la langue, qui reste appuyée aux dents inférieures. Ces trois articulations se réduisent à une seule, variée par les graduations du *mou* au *faible*, du *faible* au *fort* ou *sec*. — *me*, *be*, *pe*.

2. V, F exigent la langue dans la même situation, puis un contact entre la lèvre inférieure et le tranchant des dents supérieures qui double de force de l'une à l'autre. Même articulation, *douce* et *molle*. — *ve*, *fe*.

3. L, N, D, T font porter le bout de la langue à la racine des dents supérieures qu'elle frappe, et dont elle se sépare à l'instant. Les deux premières veulent une vibration graduée, produite par un contact plus appuyé pour la seconde. Les deux autres replient

un peu le bout de la langue contre les gencives et les dents, et demandent une force de souffle doublée de la troisième à la quatrième, afin d'augmenter progressivement l'élasticité. Même articulation, les deux premières *molles*, les deux dernières *fortes*. — *le*, *ne*, *de*, *te*.

4. S, Z. Ici, la pointe de la langue descend à la racine des dents inférieures, formant une courbure sur laquelle glisse le souffle qui s'échappe entre les jointures des deux râteliers, avec une force double pour la première. Même articulation, *molle* et *douce*. — *se*, *ze*.

5. J, CH veulent la fermeture complète des deux râteliers, dont le supérieur chevauche l'inférieur, tandis que la langue contractée reste suspendue et oscillante très-près des dents, sans les toucher, doublant de l'une à l'autre la force du souffle qui s'échappe par les jointures. Même articulation, l'une *douce*, l'autre *molle*. — *je*, *che*.

6. GUE, QUE, GUÉ, QUÉ. Ces articulations, très-délicates dans leurs graduations, veulent la même situation de langue, c'est-à-dire élevée près du palais, et recourbée aux dents inférieures. Pour les deux premières, elle frappe le palais par un pli formé à sa naissance; pour les deux dernières, le contact comprend presque tout le palais. Dans l'un et l'autre cas, elle s'en détache en même temps avec une vibration graduée du double, de la première à la seconde, et de la troisième à la quatrième. Une seule articulation et deux graduations de contact : les deux premières *fortes*, les deux autres *molles*. — *ghe*, *ke*, *ghé*, *qé*.

7. R nécessite un mouvement d'oscillation avec la pointe de la langue, contre la racine des dents supérieures, tandis qu'elle s'élargit vers les molaires, recueillant, comprimant le son, et le contraignant à se diviser, pour ainsi dire, en globules, et à s'échapper ensuite au travers des dents. Articulation *douce* après, et *forte* avant la voyelle. — *er*, *re*.

8. GN, ILLE, dites *molle* et *mouillée*. Articulations molles et graduées qu'on peut réduire à une seule, puisqu'elles exigent, à très-peu de chose près, la même opération. Chacune comprend les mouvemens de ses deux consonnes, comme fondus ensemble, et exécutés presque avec la même situation de langue, étendue contre tout le palais. Pour la première, la pointe se replie aux dents inférieures, et la totalité se détache d'un seul coup. — *gne*. Pour la

seconde, l'attouchement s'effectue plus près de l'extrémité. — *ille.*

ARTICULATIONS DOUBLES.

BLE, PLE, BRE, PRE; FLE, FRE, VRE; CLE, CRE, GLE, GRE; DRE, TRE, SKE, SCRE.

A l'exception de quelques mots étrangers dont elle respecte l'orthographe, la langue n'admet pas d'autres accouplemens de consonnes différentes au commencement d'une syllabe, pour éviter le choc qui romprait l'unité du temps. Ces articulations doubles s'exécutent avec les mêmes mouvemens expliqués ci-dessus, et n'exigent que la flexibilité nécessaire pour les prononcer ensemble, sans division apparente de temps.

X, Y sont des lettres doubles, qui suivent les lois de la séparation des syllabes, lesquelles seront expliquées ci-après.

Quant au second jambage de l'Y, que j'appelle *demi-consonne* et qui représente une articulation si douce, qu'on l'a traité jusqu'ici comme une voyelle, sans prendre garde qu'il se charge des sons précédens et suivans, mais n'en produit aucun par lui-même; je définis les mouvemens organiques exigés pour ce signe, comme ceux exigés pour l'I, à la réserve de leur dernier effet, qui est de substituer au son de l'I celui de la voyelle qui suit; en sorte qu'il est vrai de dire que cette situation de langue est la plus favorable pour introduire la voix à toute espèce de sons. Prononcez comme dans la dernière syllabe de *payé : ja, je, jé, jo.*

Paya, paye, payé, noyau, etc. ***Pèja, pèj.., pèjé, nouajô, etc.***

Les consonnes B, D ne s'écrivent doubles que dans quelques mots; V, seulement dans les noms étrangers. H, K, J, Q, X, Z ne s'écrivent et ne se prononcent jamais doubles. BB, FF, PP, SS, TT, W se prononcent toujours simples.

(*Voyez* les leçons de C, G, L, M, N, R. *Voyez* surtout les observations qui suivent la 15.e leçon, 2.e Partie.)

OBSERVATIONS.

Prenez garde à ne point confondre les expressions, *consonne double* et *articulation double*, employées dans nos leçons. La première signifie deux consonnes de même nature, placées de suite dans l'écriture, comme *ll*, *pp*. La seconde indique deux consonnes de nature

différente, accouplées sans pouvoir se détacher dans la prononciation, comme *ble*, *cre*.

Outre l'utilité générale que les hommes de l'art ne contesteront pas, j'engage ceux qui jugeraient ces démonstrations superflues, à penser aux vices nombreux qui suivent l'enseignement par imitation, tels que : l'articulation grasse de *R*, la déchirure de *S* entre les dents, le *zi*, *ze*, *ja*, *jo*, *ju*, du *G*, le *mouyé* de *L* mouillée, *bouji* pour bouilli, *batajon* pour bataillon, etc.

Au surplus, on ne tardera pas à se convaincre de la facilité qu'elles donnent, pour appliquer les lois des sons variables et celles de la prosodie, à quiconque est familiarisé aux graduations des articulations, telles que je les expose ici, précédées de *I*, pour les rendre plus sensibles.

	SIMPLES.	DOUBLES.
Douces :	Ije, ive, ize, ire, ije.	Ivre.
Faibles :	Ime, ine, ibe, ile.	Ible, ibre.
Molles :	Ife, ille, ise, iche, igué, iqué.	Igze, ifle, ifre, igre.
Fortes :	Ipe, ide, ite, igue, ike.	Ikse, icle, ikre, iple, ipre, idre, itre, iskr.

LEÇON II.

ACCENTS ET AUTRES SIGNES ACCESSOIRES AUX LETTRES.

Ils sont au nombre de sept, et destinés à indiquer les variétés des sons, de certaines articulations, et quelques autres circonstances.

RÈGLE 1. *Accent aigu* sur l'E indique le son serré ou fermé de cette voyelle, expliqué au n.° 2, leçon 1, série 2, É; il n'est employé sur aucune autre.

RÈGLE 2. *Accent grave* sur l'E marque le son à moitié ouvert, comme au n.° 3, leçon 1, série 2, È. Sur les voyelles A, U, il rappelle des règles grammaticales, sans aucune influence pour les sons, et n'est jamais employé sur I, O. (Voyez l'observation qui suit la section 4 de l'E ouvert, partie 2, leçon 1.)

RÈGLE 3. *Circonflexe* sur les cinq voyelles fait prendre aux sons A, E, toute la capacité dont ils sont susceptibles, suivant l'expli-

cation des n.° 2, série 3, â, et n.° 4, série 2, ê ; leç. 1. Il indique pour O, un son faussement dénommé *ouvert*, comme il est démontré au n.° 2, série 4, leçon 1, ô. Sur I, U, il rappelle des règles grammaticales, ou quelques étymologies.

Règle 4. *Cédille*, ç. Ce signe fait prendre au C l'articulation de S forte, devant A, O, U. On ne l'emploie jamais devant E, I.

Règle 5. *Apostrophe : l', d', qu', n'*, indique ellision ou retranchement d'une voyelle quelconque, pour éviter l'hiatus, le choc de deux sons, la rencontre de deux voyelles. On l'emploie dans les articles, pour toutes les voyelles ; dans quelques pronoms et conjonctions, mais seulement pour la suppression de E muet, et rarement de I.

Règle 6. *Diérèse* ou *tréma*, *ë*, *ï*, *ü*, est un avertissement de détacher ces voyelles de la suivante, ou précédente, lorsqu'elles pourraient former syllabe composée. Il n'est jamais employé sur l'A, ni sur l'O.

Règle 7. *Trait d'union*, -, ou signe de réunion qui présente deux ou plusieurs mots comme n'en formant qu'un seul, ou faisant corps ensemble dans la construction grammaticale. Il sert encore, à la fin de la ligne, à indiquer la division d'un mot qui n'a pu y entrer tout entier.

OBSERVATIONS.

On appelle communément les signes dont je viens de parler, *caractères de prosodie* : autre dénomination abusive qu'il est utile de rectifier ; car ils n'ont presque plus que des rapports indirects avec les brèves et longues. Il est même essentiel d'écarter toute idée relative à la prosodie dans ce que je dis sur les sons. Quand je traiterai cette partie, je m'efforcerai de démontrer combien il importe de la considérer isolément, et après avoir étudié la nature précise des sons et des articulations ; pour sortir du labyrinthe établi par la méthode commune, qui confond le plus souvent les causes de prolongement ou d'abréviation, avec celles d'ouverture ou de resserrement, et produit conséquemment tant d'aberrations sur leurs effets.

Observons aussi qu'il n'est pas exact de placer la diérèse sur E muet, comme on le pratique assez fréquemment dans les mots *ciguë*, *aiguë*. Une voyelle muette ne doit recevoir aucun signe qui pourrait induire

à lui donner un son ; et celui-ci remplit également son objet en le plaçant sur U : *cigüe* , *aigüe.*

MODÈLE D'ANALYSE

Pour les accents et autres signes accessoires , marqués au-dessus de la ligne par les sept numéros de leurs règles respectives.

5.
Esquisse de quelques principes d'Histoire naturelle.

7.
Avant-propos.

5.
Cette science , ennoblie par les travaux de tant d'illustres savans de
5.
toutes les nations , et surtout par ceux de l'immortel Buffon , dont
5. 1. 4.
l'éloquence effaça celle de tous ses devanciers en ce genre de style ,
2. 5. 1. 6.
et mit un terme à l'indifférence de nos aïeux sur une partie si essentielle
5. 1. 2. 7.
de l'instruction ; cette étude qui , à mon avis , devrait tracer les pre-
2. 1. 7.
miers pas de la jeunesse dans la carrière littéraire , attendu sa com-
2. 1.
plexion descriptive , à portée de la plus faible intelligence , attendu la
7.
nature des objets dont elle traite , et avec lesquels nous sommes jour-
7. 3. 1.
nellement en contact ; cette science , dis-je , ne me paraît pas disposée
2. 2. 1.
dans les livres , de manière à satisfaire aux besoins des étudians.

LEÇON III.

SIGNES REPRÉSENTATIFS DE LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE.

A, dit naturel ou fermé,	a.
A, dit ouvert,	â.
AN, dit nasal,	â*n*.
B, invariable,	b.
C, changé en S forte dev. *e*, *i*,	s.
C dur devant *a*, *o*, ou final,	k.
C mou devant *u*,	q.
Ç doux devant *a*, *o*, *u*,	s.
D naturel,	d.
D changé en *t*,	t.
E muet, sans accent,	e.
Ë trema, variable,	é, è, ê.
É fermé,	é.
È moyen,	è.
Ê ouvert,	ê.
ËN tréma, dit nasal,	ê*n*.
En, dit nasal, conservant le son,	ê*n*.
EN, dit nasal, changé en	a*n*.
EU fermé,	eu.
ËU ouvert,	êu.
F naturelle,	f.
F, changé en *v*,	v.
G doux, devant *e*, *i*,	j.
G dur, devant *a*, *o*, *ue muet* et fin des syllabes,	g, gh.
G mou dev. *ai*, *u*, *ue*, *ueu*, *ui*,	gh.
GN mou,	gn.
GN dur,	ghn.
CH naturel,	ch.
CH mou,	q.
CH dur,	k.
I, variable,	i, j.
Ï tréma, variable,	i, j.

IN, dit nasal,	ê*n*.
ÏN, tréma nasal,	ê*n*.
K dur devant *a*, *o*, *ou* et final,	k.
K mou devant *ai*, *e*, *i*, *u*, *eu*,	q.
L simple ou double,	l, ll.
L mouillée, avec *i* sans point,	ıll.
M, L naturelles,	m, n.
M, N nasales, caract. différent,	*n*.
O, dit naturel, appelé clair,	o.
O, dit ouvert que j'ap. obscur,	ô.
ON, dit nasal,	o*n*.
OU invariable,	ou.
P naturel,	p.
PH, toujours	f.
Q, mou devant *u*, *ui*, *ue*, *ueu*,	q.
Q, dur dev. *ua*, *uo*, *ou*, *ue muet*,	k.
R simple ou double, natur.	r, rr.
S dure, simple ou double,	s.
S faible ou douce,	z.
T naturel,	t.
T, changé en *s* dure,	s.
U français, invariable,	u.
Ü tréma, invariable,	u.
U latin,	o.
UN, dit nasal français,	u*n*.
UN, dit nasal latin,	o*n*.
V invariable,	v.
W, caractère étranger,	v.
X, lettr double, var.	xs, gz, s, z.
Y, lettre double, variable,	i, j.
Z, invariable,	z.
&, *è* moyen, suivi du *t*,	èt.

Tous ces signes se réduisent à 76. Calcul fait des répétitions, les 25 lettres de l'alphabet se réduisent à 21.

Dans les exemples, les consonnes finales muettes seront marquées par un point (.).

L'E muet sera supprimé partout où le son sourd disparaît entièrement, et sera remplacé par deux points (..). Mais après l'I, à la fin des mots, il en portera trois (i...).

L'A et l'E, dans les nasales, porteront toujours le circonflexe, *án*, *én*, pour rappeler que ces deux sons forment le plus haut degré de l'extension de la voix dans leur échelle harmonique.

PRONONCIATION DES 25 LETTRES DE L'ALPHABET FRANÇAIS.

ANCIENNE MÉTHODE.

Pron.	*á.*	*bé.*	*sé.*	*dé.*	*é.*	*èf.*	*jé.*	*ach.*	*i.*	*èj* ou *ij.*	*ká.*	*èl.*	*èm.*
Écrit.	A.	B.	C.	D.	E.	F.	G.	H.	I.	J.	K.	L.	M.
Pron.	*èn.*	*ó.*	*pé.*	*qu.*	*èr.*	*ès.*	*té.*	*u.*	*vé.*	*iks.*	*igrèk.*	*zèd.*	
Écrit.	N.	O.	P.	Q.	R.	S.	T.	U.	V.	X.	Y.	Z.	

MÉTHODE MODERNE.

Pron.	*á.*	*be.*	*se.*	*de.*	*e.*	*fe.*	*je.*	*ach.*	*i.*	*je.*	*ke.*	*le.*	*me.*
Écrit.	A.	B.	C.	D.	E.	F.	J.	H.	I.	J.	K.	L.	M.
Pron.	*ne.*	*ó.*	*pe.*	*ke.*	*re.*	*se.*	*te.*	*u.*	*ve.*	*kse.*	*igrèk.*	*zèd.*	
Écrit.	N.	O.	P.	Q.	R.	S.	T.	U.	V.	X.	Y.	Z.	

LEÇON IV.

SYLLABES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

FORMATION DES SYLLABES.

On nomme *syllabe* une ou plusieurs lettres qui concourent à la formation d'un son simple ou double, prononcé par un ou deux mouvemens de la voix, et en un seul temps, comme serait une note de musique : *ut*, *re*, *mi*, sont trois syllabes détachées. La voix ne peut exécuter plus de deux mouvemens en un seul temps; c'est-à-dire qu'elle ne peut émettre plus de deux sons à la fois. Ainsi, *pied* contient deux sons, I, E, qui se prononcent en un seul temps, et conséquemment ne forment qu'une syllabe. *Riez* se prononce en

deux temps et forme deux syllabes. On doit donc compter les syllabes par les temps, et non par les mouvemens; car tout mouvement de la voix est un son, et elle peut en faire entendre deux comme indivisibles.

Relativement aux syllabes, on compte quatre sortes de mots, dénommés : *monosyllabe*, composé d'une seule; *dissyllabe*, de deux; *trissyllabe*, de trois; *polissyllabe*, de quatre et au-dessus.

Exemple :

1. Mais le roi le veut.	*Mê. l.. rouâ l.. veu.*
2. Maison, papier.	*Mê-zon, pa-pié.*
3. Vé-ri-té, qua-li-té.	*Vé-ri-té, ka-li-té.*
4. Im-pé-tueu-se.	*Ên-pé-tueuz..*

On nomme généralement syllabes *féminines* celles qui sont formées par E muet, et *masculines* toutes les autres. Dans ces élémens, je dénomme syllabes *muettes* ou sons sourds tous les E dits muets ou féminins; syllabes *ouvertes*, les A, E revêtus du circonflexe, et les Ô clairs; syllabes *fermées*, les E avec l'accent aigu, ainsi que I, U; et syllabes *moyennes*, toutes les autres : ce qui constitue, pour la généralité de la langue, quatre espèces de sons : *sourds*, *fermés*, *moyens* et *ouverts*.

DIVISION DES SYLLABES.

Quiconque ne sait pas diviser, ne peut se flatter de savoir prononcer. La division s'effectue par voyelles et par consonnes. Ces dernières, quel que soit leur nombre, ne peuvent jamais former syllabe, sans l'accouplement des voyelles.

DIVISION PAR LES CONSONNES.

1.° Une consonne seule entre deux voyelles appartient toujours à la suivante.

Fa-ti-gué, de-main, *fa-ti-ghé, d..-mên.*

2.° Un redoublement de consonnes se divise : la première finit, la seconde commence la syllabe, excepté SS après l'E muet.

Af-fam-mé, ap-pel-le, les-se, *a-fa-mé, a-pè-l.., lè-s..*

3.° Deux consonnes réunies et de différente nature, mais formant une articulation dite double, ne se divisent jamais, et com-

mencent la syllabe qui les suit; mais elles se divisent quand elles sortent de la classe des articulations doubles.

En-trer, o-bli-ger. *ân-tré., o-bli-jé.*
Ac-tuel, frag-ment. *ak-tuèl, frag-mân.*

4.° Trois consonnes réunies, et de différente nature, forment deux articulations, dont la première termine, la seconde commence la syllabe.

Por-trait, es-cri-me. *por-trè., ès-kri-m..*

5.° CH, PH, ILL mouillées, commencent ensemble la syllabe qui les suit. SS, précédées de l'E muet, suivent la même règle.

É-chap-per, phy-lo-so-phe. *é-cha-pé., fi-lo-zo-f...*
Tra-va-illa, de-ssus. *tra-va-illa, d..-su.*

OBSERVATIONS.

La nouveauté que je présente dans la division pour *ss* et *illa* est fondée, 1.° sur la contradiction manifeste entre l'usage commun et la règle de l'E muet, qui veut que cette voyelle termine constamment la syllabe. D'ailleurs, SS ne présentent qu'une seule articulation indivisible pour les organes, qu'on ne peut considérer que comme une S forte. Il est donc inconséquent de les diviser dans l'écriture, si ce n'est quand la première doit donner le son à un E sans accent qui la précède; et alors, ce n'est qu'une exception. 2.° Sur le besoin de rétablir les principes offensés par la division ordinaire de L mouillée. En effet, la présence de I devant les L ne peut avoir d'autre but que celui de mettre la langue dans une situation qui la conduit naturellement au mouvement voulu pour amollir les *ll*, comme dans *tra-va-illa*, où l'I ne se prononce pas. D'où il suit que cet I est inhérent à l'articulation mouillée, et n'a aucun rapport avec la voyelle précédente : *tra-va-illa*. De plus, en épelant suivant l'usage, nous aurons *tra-vè-illa* ou *tra-vaill-la*, au lieu de *tra-va-illa*.

Quand cet I n'est précédé d'aucune voyelle, comme *fille*, quand il est suivi de *ll* naturelles, comme *ville*, je divise *fi-lle*, *vil-le*, et je les représente *fill..*, *vil..* (*Voyez* L mouillée, part. 3, leç. 8.)

DIVISION PAR LES VOYELLES.

Par les raisons de distinctions entre les quatre espèces de syllabes, cette seconde opération semble d'abord très-compliquée. Je crois

en avoir aplani toutes les difficultés au moyen du travail suivant.

Notre langue présente 107 circonstances dans lesquelles plusieurs voyelles peuvent se rencontrer ensemble, sans l'interposition d'aucune consonne. Les voici disposées par ordre alphabétique.

A. aa, ae, ai, aia, aiau, aie, aieu, aio, ao, aou, au, ay, aya, aye, ayie, ayio, ayo, ayoi, ayoie 19

E. ea, eai, eau, ee, ei, eïe, eo, eoi, eoie, eu, eui, ey, eya, eye, eyie, eyio, eyo, eyoi, eyoie 19

I. ia, iai, iau, ie, iie, iei, ieu, io, iio, ioi, ioie, iioie, iou, iu. 14

O. oa, oai, oe, oei, oeu, oi, oïe, oo, ou, oua, ouai, oue, oueu, oui, ouo, ouoi, ouoie, ouy, oy, oya, oyau, oye, oyie, oyio, oyoi, oyoie 26

U. ua, uai, uau, uaya, ue, uei, ueu, ueue, ui, uie, uio, uo, uoi, uoie, u'u, uy, uya, uye, uyeu, uyie, uyio, uyo, uyoi, uyoie. 24

Y. ya, ye, yeu, yo, yu. 5

107

Maintenant il s'agit de connaître les cas où ces mêmes réunions peuvent former une ou deux syllabes.

RÈGLE 1re. — *Réunions de voyelles commencées par A.*

Art. 1. AI, AIE, sans le tréma, forment syllabe seule, et se divisent avec ce signe.

Rai-son, ha-ïr. *ré-son, a-ir.*

Haie, ha-ï-e. *è.., a-i-...*

Le même AÏE peut se diviser autrement :

Pa-ïen. *pa-jèn.*

Le même AI, sans le tréma, mais devant L mouillée, reste syllabe seule à la fin du mot, et se divise quand L est suivie d'une voyelle.

Ail, bâ-iller. *aill, bâ-illé.*

Art. 2. AO, AOU, AU, forment syllabe seule,

Paon, au-tre, août. *pân, ô-tr.., ou.*

et se divisent par exceptions très-rares dans

A-or-te, a-hu-ri, a-oûter, *a-or-t.., a-u-ri, a-ou-té.*

Art. 3. Aa, ae, aia, aiau, aieu, aio, aya, ayie, ayio, ayo, ayoi, ayoie, avec ï ou *i*, forment toujours deux syllabes.

Ca-a-ro-ba, a-é-ros-tat, na-ïa-de.	*Ka-a-ro-bâ, a-é-ros-ta., na-ja-d..*
Ta-ïaut, a-ïeul, ba-ïo-que.	*Ta-jô., a-jêul, ba-jo-k..*
Aı-ȷant, que vous paı-ȷiez.	*È-jan´, k.. vou pè-jié.*
Nous paı-ȷions, es-saı-ȷons.	*Nou. pè-jion., è-sè-jon.*
Paı-ȷait, es-saı-ȷaient.	*Pè-jè., è-sè-jè.*

Le même aya doit se diviser autrement, par exception.

Ba-yard.	*Ba-jâr.*

Art. 4. Ay, aye forment communément deux syllabes.

Paı-ȷ-san, paı-ȷs.	*Pè-i-zân, pè-i.*
Paı-ȷe-ment, paı-ȷer.	*Pè-j..mân, pè-jé.*

Cependant une certaine élégance, peu répandue, voudrait faire diviser et prononcer :

Pay-san, paye-ment.	*Pê-zân, pê-man.*

Le même aye doit se diviser autrement, par exception.

La vil-le de Ma-yen-ce.	*La vi-l.. de Ma-jân-s..*

Règle 2. — *Réunions de voyelles commencées par E.*

Art. 1. Eai, eoi, eoie, eu, sans accent sur l'E, forment toujours syllabe seule.

Geai, bour-geois.	*Gè, bour-jouâ.*
Heu-reux, char-geaient.	*Eu-reu., char-jè.*

Le même eu, avec l'accent, se divise :

Ré-u-ssi-te.	*Ré-u-ssi-t..*

Art. 2. Ea, eau, ei, eo, sans accent sur l'E et sans L mouillée, forment toujours syllabe seule.

Ven-gea, pei-gne.	*Vân-ja, pè-gn..*
Blai-reau, plon-geon.	*Blè-rô, plon-jon.*

Les mêmes réunions se divisent avec E accentué.

Né-ant, dé-i-té, flé-au, *Né-ân.*, *dé-i-té*, *flé-ô*,
Lé-on. *Lé-on.*

Art. 3. Eai, ei, eui, sans accent sur l'E et suivies de L mouillée, forment syllabe seule lorsque L termine le mot, et se divisent quand elle est accompagnée d'autres voyelles.

Man-gea-ille. *Man-jâ-ıll..*
Pa-reil, pa-reille. *Pa-rèıll*, *pa-rè-ıll..*
Cer-feuil, feu-illet. *Sèr-fêuıll*, *feu-ıllè.*

Art. 4. Ey forme une et deux syllabes dans les noms étrangers.

Le dey d'Al-ger, Le-y-de. *Le dé dal-jé.*, *lé-i-d..*

Art. 5. Ee, eie, eya, eye, eyo, eyie, eyio, eyoi, eyoie, forment toujours deux syllabes.

É-pé-e, thé-iè-re, a-sseı-ȷant. *É-pé-..*, *té-ȷè-r..*, *a-sè-ȷân.*
A-sseı-ȷez, a-sseı-ȷiez, *A-sè-ȷé.*, *a-sè-ȷié.*,
a-sseı-ȷons. *a-sè-ȷon.*
A-sseı-ȷions, a-sseı-ȷait, *A-sè-ȷion.*, *a-sè-ȷè.*,
a-sseı-ȷoient. *a-sè-ȷè.*

Règle 3. — *Réunions de voyelles commencées par I, Y, O, U.*

Elles sont toutes contenues dans les tables des dyphthongues de ces voyelles, partie 2. Consultez la 3.e série de ces tables, hors de laquelle toutes ces réunions forment syllabe seule. Voyez aussi les tableaux des syllabes dans la leçon suivante.

OBSERVATIONS.

Motifs de deux nouveautés établies dans mes principes de division.

1.o Il y a erreur dans les Grammaires qui veulent que *ï* se prononce toujours isolément. Quand il est suivi d'une autre voyelle, comme dans *naïade*, *baïoque*, etc., il s'accouple à la suivante, perd le son I, et ne fait sentir que la demi-consonne de l'Y : *na-ȷa-d..*, *ba-ȷo-k..* Il ne peut donc former syllabe détachée comme dans *Mo-ï-se.*

2.o Lorsque l'Y donne deux lettres (*ı-ȷ*), comme dans *payer*, la division ne peut plus être homogène ; on le voit dans *pays*, *paysan :* c'est ce qui nécessite la marche que je suggère. Sans la décomposition de l'Y, il n'est pas possible de diviser exactement.

MODELE D'ANALYSE.

Continuation. (*Le 7 ne se met plus que sur les tirets de l'orthographe.*)

1. 2. 5. 5.
Dans le nom-bre des ex-traits des-ti-nés à l'i-ni-tia-tion de l'a-do-les-
1. 1. 5.
cen-ce aux pre-miers é-lé-mens de l'his-toire na-tu-rel-le, et qui trai-tent
5. 7, 2.7. 2.
de la plus fa-ci-le de ses di-vi-sions, c'est - à - di-re, du rè-gne a-ni-
mal, on ne trou-ve rien, que je sa-che, de re-la-tif aux prin-ci-pes
1. 2. 5.
qui la di-ri-gent. Ces prin-ci-pes, des-ti-nés à fa-ci-li-ter l'in-tel-li-gen-ce
7. 1.
par les cla-ssi-fi-ca-tions, sem-blent au - de-ssus des fa-cul-tés de
1. 1. 2.
la jeu-nes-se : ils sont ré-ser-vés pour des ou-vra-ges dis-pen-dieux, à
5. 1. 2.
l'u-sa-ge des sa-vans; et con-sé-quem-ment, in-con-nus à la cla-sse
5. 1. 5.
nom-breu-se qui n'a pas le mo-yen de dé-pa-sser les bor-nes de l'en-sei-
1. 1.
gne-ment é-lé-men-tai-re. En sor-te que la plu-part ne com-pren-nent
1.
ja-mais la si-gni-fi-ca-tion des dé-no-mi-na-tions in-dis-pen-sa-bles pour
1. 5. 1.
re-pré-sen-ter u-ne fou-le d'i-dé-es re-la-ti-ves. Ain-si, les mots ***so-li-***
2. 2.
***pè-de*, *bi-pè-de*, *fru-gi-vo-re*, *gra-ni-vo-re*, *om-ni-vo-re*, *vi-vi-pa-re*,**
5. 1. 1.
***o-vi-pa-re*, etc. sont de l'hé-breu pour une in-fi-ni-té de gens qui ont**
2.
ap-pris à li-re dans le *Buf-fon des en-fans*.

LEÇON V.

VALEUR DES SYLLABES.

Elle se détermine par le nombre et l'espèce des voyelles qui les composent, ainsi que par le nombre des sons qu'elles produisent en un seul temps. Notre langue en compte quatre espèces, dénommées :

simples, *composées*, *nasales*, *dyphthongues*, constituées par le concours d'une ou plusieurs voyelles, sans s'arrêter au nombre des consonnes qui les précèdent ou les suivent; car dans cette évaluation l'on n'a égard qu'aux mouvemens de la voix pour exécuter les sons.

RÈGLE 1re. — *Syllabes, ou voyelles simples.*

1.° Celles qui sont formées d'une voyelle seule, sans nasale.

2.° Tous les E privés d'accent, sans autre voyelle après eux, et immédiatement précédés d'une consonne, ou de voyelles qui conservent leur son primitif. *Exemple :*

Par-ler, ber-lu-e, pe-lé. *Par-lé, ber-lu-.., p..-lé.*

RÈGLE 2. — *Syllabes, ou voyelles composées.*

On appelle ainsi la réunion de plusieurs voyelles, dont les sons se combinent ensemble pour en former un seul, comme :

Cou-teau, heu-reux. *Kou-tô, eu-reu.*

où l'on n'entend que les sons simples OU, ô, EU. Ces syllabes, accouplées à la nasale, appartiennent à la troisième règle.

L'orthographe française donne 46 combinaisons de voyelles, ou syllabes *composées*, dont voici le tableau.

Pron. a ; à ; a, â, é, è, ê, e muet ; a, è, ê ; è ; è, ê ;
Écr. EA ; UA, IA ; . . . . AI . . . . ; AY ; UAY ; AIE, AYE ;

pr a, â ; è, é ; â, è, ê, é ; é ; è, ê, é ; è ; è, ê ;
écr. YA ; YE ; EAI, UAI ; OE ; EI, IE ; EY ; OI ;

pr. . . . . . . è ; . . . . . ê, è, é, e muet ; è, é ; i ; ô, a ;
écr. OIE, EOI, EOIE, UOI, UOIE ; UE ; UIR : UI ; AO ;

pr. . . . . . ô ; . . . . ô, o ; . . . . . ou ; . . . eu, êu, u ;
écr. EO, IO, AU, EAU, IAU ; UAU, UO ; AOU, OU, OUE, OUI ; EU

pr. . . . . eu, êu ; . . . . u.
écr. EUI, OEI ; IEU, OEU ; UEI, UEU, UEUE ; U'U.

OBSERVATIONS.

Elle est remarquable l'attention délicate qui, dans ces compositions, a su presque partout appliquer au mélange un résultat analogue à la valeur des deux substances amalgamées; en tirer trois sons particuliers, *eu*, *éu*, *ou*, qu'aucune voyelle isolée ne pouvait représenter; et former un effet plus harmonieux que celui qu'elles auraient produit séparément.

On ne saurait nier que la fusion des deux sons A, I, l'un très-éclatant, l'autre très-resserré, ne soit en rapport de valeur et de nature avec le son de second ordre E; que ceux de A, U, changés en O, ne présentent le même calcul; qu'il semble qu'on ait saisi la voix au passage d'un son à l'autre, pour l'arrêter sur les intermédiaires E, O, qui sont, en réalité, le milieu dans les mouvemens organiques, le dièse dans l'un et l'autre : *a*, *e*, *i*; *a*, *o*, *u*; et qu'enfin ces deux sons ne soient plus agréables à l'oreille, par cette mutation, que s'ils étaient entendus de suite et séparément dans les mots *maître* et *aurore*.

Quiconque doute de la précision de cette conséquence, peut consulter (leçon 1.re) les dispositions organiques voulues pour effectuer les sons A, I; A, U : on verra que celles du premier tiennent une extrémité de la ligne, dont celles des deux seconds occupent l'autre; et que le milieu de cette même ligne se trouve précisément rempli par les dispositions exigées pour E, O. Prononcez de suite, mais détachés, A, I; A, U; puis avec leurs intermédiaires, A, E, I; A, O, U; la conséquence paraît évidente.

De-là, si l'on passe à la comparaison de ces calculs avec ceux des autres langues, qui exigent la prononciation séparée de ces voyelles, on est frappé des effets anti-harmoniques qu'elles produisent. Alors la critique amère de ces accouplemens, se change en admiration devant la profonde combinaison qui, tout en conservant l'intégrité des substances, a su rendre mélodieux l'effet des amalgames de sons les moins homogènes entre eux.

Quant à la présence des voyelles qui ne concourent point à ces combinaisons, et semblent inutiles ou contradictoires au son de la syllabe, les leçons sur chacune de ces lettres démontreront que toutes remplissent des fonctions aussi importantes qu'indispensables. Cependant, remarquons encore que la totalité des syllabes composées présente treize sons : *a*, *â*, *é*, *è*, *ê*, *e*, *i*, *o*, *ô*, *ou*, *eu*, *éu*, *u*, qui, avec les quatre nasales, composent les 17 sons simples de la langue.

RÈGLE 3. — *Syllabes ou Voyelles nasales.*

Lorsque les voyelles *simples* ou *composées* sont immédiatement suivies de M ou N non articulées dans la même syllabe, elles prennent la dénomination de *nasales*, et se prononcent d'après les principes de l'article 5, 1.re leçon, comme pour le mot *an-ti-cham-bre* *ân-ti-chân-br*.. Les nasales, produisant un son simple, peuvent se rencontrer en 30 circonstances. En voici le tableau.

pr.	â*n*;	â*n*, o*n*;	. . . . . â*n*;	â*n*, ê*n*;	â*n*, ê*n*;
écr.	AN;	AON;	EAN, UAN, AM, AEN, UEN;	YEN, EN, ÉN;	EM;

pr.	. . . . ê*n*;	. . . . . o*n*; . . . .
écr.	IN, ÏN, IM, AIM, AIN, EIN, ÏEN, UIM, YM, UIN;	ON, EON, ION, OM, UON;

pr.	. . . . u*n*. . . . .
écr.	UM, UN, EUN, U'UN.

OBSERVATIONS.

Les syllabes nasales se réduisent à ces quatre sons : â*n*, ê*n*, o*n*, u*n*. On les distingue généralement par la présence d'une autre consonne après elles, comme aussi quand elles terminent les mots. Pour les exceptions, voyez la leçon de N, part. 3.

Maintenant, examinons les effets du génie qui a présidé à la formation de cette sorte de syllabes particulières à notre langue. On voit d'abord qu'elles évitent une foule d'articulations très-dures et même de difficile exécution, dans le choc de N contre les autres consonnes qui peuvent la suivre, comme il appert très-sensiblement dans la prononciation exacte de plusieurs langues étrangères.

2.° On remarque, en contradiction de celles-ci, la précision du tact qui a transformé en EN tous les IN nasals, attendu que le son de cette dernière, en I, ne peut s'effectuer sans un étranglement anti-organique, et offense les conditions voulues pour la confection de la nasale.

3.° Observons enfin la précision de calcul qui a su trouver dans cette mutation un moyen de balancer le nombre des deux sons â*n*, ê*n*, dont le premier eût trop dominé, si les nasales i*n* ne suppléaient les nasales e*n*, transformées en AN, pour multiplier les sons éclatans.

Comparez ces combinaisons à celles de certaines langues dont les N,

qui remplacent nos nasales, étranglent tous les sons ; dans lesquelles la voyelle I domine à l'excès ; et vous serez à portée d'évaluer l'opinion qui gratifie la nôtre de l'épithète de *sourde*.

Règle 4. — *Syllabes diphthongues.*

Les diphthongues, ou *sons doubles*, sont formées de deux des trois précédentes, réunies en une syllabe, qui font entendre deux sons prononcés en un seul temps et par un seul mouvement de voix :

Mieux, niais, pion. *Mieu., niè., pion*

Ces trois syllabes sont formées, les deux premières, d'une *simple* et d'une *composée ;* la troisième, d'une *simple* et d'une *nasale*. Chacune fait entendre les deux sons qu'elle représente, I et EU, I et E, I et ON, par une double voix exécutée en un seul temps. Voilà ce qui constitue la diphthongue française, dont la condition essentielle est de glisser avec une délicatesse rapide sur le premier son, pour frapper le second au même instant, et le faire entendre dans toute sa valeur. La moindre intermittence de l'un à l'autre convertit la *diphthongue* en deux syllabes ; car ce mot grec signifie deux sons prononcés à la fois. Nous trouvons dans la disposition de notre orthographe 52 diphthongues dont voici le tableau.

pr. ia, iâ ; ia ; iâ, ié, iê ; . . . ié, iè ; . . io, iô ; io iè ;
écr IA ; YA, IAI ; IE, YE ; IEI, UIE ; IO ; YO ; IOI, IOIE ;

pr. iô ; io ; ieu, iêu ; ieu ; iou ; iu ; iâ*n* ; iâ*n*, iê*n* ;
écr. IAU ; UIO ; IEU ; YEU ; IOU ; IU, YU ; IAM, IAN ; IEN ;

pr. . . . io*n* ; . . . . . . ouâ ; oua ; . . . . ouê*n* ; ouâ*n* ;
écr. ION, UION, YON ; OE, OI, OY, OYE, EOI, OIE ; OIN, OUIN ; OUAN ;

pr. ouâ ; oua, ouâ ; ouâ, ouè, oué ; ouâ, uè ; uè ; ouè, oué ;
écr. OA, OAI ; OUA ; . OUAI ; . UOI ; UOIE ; OUE ;

pr. oui ; oua, ua ; uâ, uê ; ué, uè ; ui ; ueu ; uô ;
écr. OUI ; OUY ; UA ; UAI ; UE ; UI, UY ; UEU ; UO ;

pr. uâ*n* ; uê*n* ; uo*n*.
écr. UAN ; UIN ; UON.

OBSERVATIONS.

1.° Les grammaires qui parlent de cette partie, limitent le nombre de nos diphthongues à 19 : j'en présente ici 52. On peut vérifier mon exactitude sur les tables de la seconde partie ; observant que je ne les compte point par leurs sons, mais par les différentes couleurs dont elles sont revêtues, et qu'on ne peut se dispenser de connaître.

2.° Ces grammaires ne disent pas, et cependant il est indispensable d'enseigner qu'aucune diphthongue ne commence par la voyelle A ; qu'une seule commence per E, dont elle ne fait pas entendre le son ; et que, dans toutes celles qui prennent O pour initiale, cette voyelle se prononce OU. C'est ce qu'on peut vérifier sur les tables.

3.° On n'a pas dit, et il est utile de savoir que les combinaisons des sons, dans nos diphthongues, s'élèvent au nombre 33, au lieu de 19, qui sont : *ia*, *iâ*, *iân* ; *ie* ; *iè*, *ié*, *ién* ; *io* ; *iô* ; *ion* ; *iou*, *iu* ; *ieu*, *iéu* ; *oua*, *ouâ*, *ouân* ; *oué*, *ouè*, *oué*, *ouén* ; *oui* ; *ua*, *uâ*, *uân* ; *ué*, *uè*, *ué*, *uén* : *ueu* ; *ui*, *uô*, *uon*.

4°. Il est aussi nécessaire d'apprendre que, dans les 52 diphthongues, 16 peuvent se confondre avec autant de syllabes composées. Ce sont : *ie*, *ieu*, *uie*, *io*, *oe*, *oi*, *eoi*, *oie*, *oui*, *uoi*, *ua*, *uai*, *ue*, *ui*, *ueu*, *ya* ; et que 5 autres ont similitude avec les nasales à sons simples, savoir : *ien*, *ion*, *uân*, *uin*, *uon*. Ces difficultés sont éclaircies dans les leçons sur chaque voyelle, part. 2.

5.° On n'a pas encore enseigné, que je sache, les trois divisions auxquelles l'usage a assujetti la généralité de nos diphthongues, savoir : *première série*, celles qui forment partout une syllabe seule ; *seconde série*, celles que le poëte a le privilége d'employer en une ou deux syllabes, et qui n'en forment jamais qu'une dans le discours usuel ; *troisième série*, celles qui marchent toujours en deux syllabes, par des causes dont l'intelligence tient à celle des mouvemens organiques affectés à l'exécution des sons et articulations, expliqués dans la première leçon.

6.° Quelques grammaires parlent de *triphthongues*, et même de *quadriphthongues* : trois et quatre voyelles peuvent s'accoupler dans une syllabe ; mais la voix humaine ne saurait effectuer trois sons à la fois.

7°. Enfin, on n'a pas encore dit que les diphthongues bien ordonnées sont, ainsi que les syllabes composées, la preuve de la culture du langage. Il serait facile d'en citer plusieurs que nos grands poëtes se permettaient de diviser, et que le bon goût actuel réprouve, telles que

passi-on, *attenti-on*, *mi-eux*, etc. Après quoi, il faut admirer la belle composition des nôtres, dont on trouverait difficilement l'équivalent dans aucune langue vivante.

MODELE D'ANALYSE.

On supprime les 7 numéros de la précédente ; et l'on y substitue 1, 2, 3, 4, *pour les quatre espèces de syllabes, avec zéro pour les muettes.*

4. 0. 0. 1. 3. 1. 1.
Sui-te de l'a-vant-pro-pos.

0. 0. 1. 1. 0. 3. 2. 0. 3. 1. 1. 1. 1. 1. 4. 1. 1. 0. 3.
Je ne dis pas que l'en-sei-gne-ment des cla-ssi-fi-ca-tions e-xi-ge un
2. 1. 3. 1. 3. 0. 3. 0. 0. 0. 2. 0. 4. 0. 3. 1.
trai-té com-plet en ce gen-re : ce se-rait, je crois, re-tom-ber
3. 3. 3. 1. 4. 0. 0. 2. 2. 1. 1. 4. 2. 0. 3. 0.
dans l'in-con-vé-nient que je vou-drais rec-ti-fier. Mais je pen-se
2. 1. 1. 1. 0. 0. 1. 1. 4. 0. 1. 3. 1. 1. 1. 1. 3. 0.
qu'il est po-ssi-ble de les ré-dui-re à un ex-po-sé si sim-ple,
1. 3. 1. 2. 1. 1. 0. 2. 0. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 0. 0.
si con-cis, qu'il é-car-te tou-tes les dif-fi-cul-tés. C'est ce que
2. 3. 1. 0. 2. 0. 3. 1. 0. 1. 2. 0. 3. 2. 0. 1.
j'ai ten-té de fai-re dans cet-te es-qui-sse, sans au-tre pré-
3. 4. 0. 2. 1. 1. 4. 1. 2. 2. 2. 3. 3. 1.
ten-tion que d'ou-vrir la voie à ceux qui sau-ront s'en ac-
2. 1. 4. 0. 4. 1. 0. 1. 2. 1. 2. 1. 0. 1. 4. 0.
quit-ter mieux que moi. Il me fal-lait d'a-illeurs u-ne ma-tiè-re
2. 3. 0. 2. 1. 1. 1. 1. 1. 0. 0. 1. 1. 1. 1. 0.
quel-con-que pour of-frir les mo-dè-les de mes e-xer-ci-ces :
1. 1. 1. 2. 0. 3. 0. 4. 0. 1. 3. 1. 2. 0. 1. 0.
et il é-tait de mon de-voir de pré-sen-ter quel-que cho-se
1. 1. 0. 3. 1. 1. 1. 0. 3. 0. 3. 1. 1. 1. 4. 1. 1. 0.
d'u-ti-le en dé-dom-ma-ge-ment de l'am-pli-fi-ca-tion du li-vre.
3. 1. 1. 1. 0. 1. 0. 3. 1. 2. 1. 1. 1. 3. 4. 4.
Ain-si, a-vec le but de son tra-vail sur la pro-non-cia-tion,
1. 1. 4. 1. 2. 1. 3. 3. 1. 1. 0. 4. 1. 0. 1. 2.
l'é-tu-diant ac-quer-ra, sans s'en a-per-ce-voir, u-ne con-nai-
3. 0. 3. 3. 0. 2. 2. 3. 1. 1. 1. 1. 1. 1.
ssan-ce dont on ne sau-rait con-tes-ter l'u-ti-li-té.

PREUVES D'HARMONIE

PUISÉES DANS LE MÉCANISME DES ÉLÉMENS.

Mon intention est de démontrer par des faits, qu'après les lois sacrées de la clarté, de la précision du discours, tout, dans la prononciation française, est combiné pour mettre les élémens de la parole en harmonie parfaite avec les organes, les idées, et même les tempéramens ou caractères; comme aussi de prouver que la langue est plus riche qu'aucune autre vivante, en matériaux harmoniques.

Il ne me faut, pour cela, que tracer à la fin des quatre parties de ce traité, le résumé des conséquences à déduire des principes développés dans chaque leçon; et ici, je proteste d'avance contre toute objection fondée sur les abus de l'usage, qui souvent, en dépit de l'évidence des lois positives, décide impérieusement par la maxime vulgaire : *on dit comme cela*. Je m'efforce de développer les moyens que notre langue nous offre pour *bien dire*. La langue ni moi ne sommes pas responsables de l'obstination qui, méconnaissant les causes, dénature nécessairement les effets.

LEÇON PREMIÈRE.

Sons. 1.° Richesse de sons; 17 simples et 33 doubles.

2.° Balance des sons; un *sourd* et quatre *faibles*, contre cinq *forts* et trois *éclatans* mitigés par quatre *mixtes*.

3.° Quatre séries de sons affectées à quatre dispositions des organes.

4.° Gradations de ces sons, dans la mesure du semi-ton.

5.° Aucune disposition anti-organique pour leur prononciation.

Articulations. 1.° Richesse. 38 variétés.

2.° Simplicité; huit dispositions des organes, pour les prononcer.

3.° Valeurs; quatre séries, *douces*, *faibles*, *molles*, *fortes*.

4.° Facilité naturelle des organes pour les simples; aucun choc rebutant ou pénible dans les doubles.

5.° Propriété de donner aux sons des modulations si variées, si délicates, que souvent on manque d'expressions pour les dénommer.

LEÇON II.

Accents, *etc.* 1.° Abondance des signes, 7.

2.° Gradations et applications bien ordonnées.

Pour apprécier l'avantage de cette richesse, il faut avoir été à portée d'observer les inconvéniens qui résultent du défaut contraire, même avec une variété de sons moindre de plus de moitié. Il faut surtout avoir remarqué l'usage vicieux qu'on en fait, ne fût-ce que pour l'apostrophe, en comparaison de la sage combinaison qui règle les nôtres. Alors on conçoit l'urgence de ces accessoires, qui fixent à l'œil tant et de si différentes gradations; alors on se félicite d'avoir une Orthographe dont la complication même est le garant de la précision qui manque ailleurs; alors enfin, on reconnaît dans l'abondance de ces signes, de nouveaux élémens d'harmonie incomparables.

LEÇON IV.

Division par consonnes. Respect scrupuleux pour les dispositions organiques; point d'accouplemens contradictoires, point de chocs discordans, rien enfin de difficile exécution, même pour l'étranger.

Division par voyelles. Évaluation précise des sons et des moyens organiques qu'ils exigent. Point d'efforts, point de contorsions pour passer d'un mouvement de voix à un autre. La division bien ordonnée des syllabes est, à mon avis, le premier garant de l'harmonie d'une langue.

LEÇON V.

Valeur des syllabes. C'est ici le complément, ou pour mieux dire, le tableau complet de la perfection de nos matériaux harmoniques. En effet, quatre sortes de syllabes, tandis que telle autre langue n'en a que deux. On a vu notre supériorité dans les simples, évaluons les avantages que nous procurent ces deux subdivisions qui manquent ailleurs.

Composées. 1.° L'acquisition de trois sons en plus.

2.° L'absence des hiatus entre *ae*, *ai*, *au*, *aou*, *eu*, *uau*, prononcés séparément.

3.° Le son mixte, plus homogène que ceux dont il tient la place.

4.° La facilité d'adoucir, amollir, fortifier certaines articulations.

Nasales. 1.° L'acquisition de quatre sons en plus.

2.° La loi qui les transforme en autant de voyelles, et par là, fait disparaître une foule de contradictions entre l'articulation de cette consonne N, et celles de toutes les autres.

3.° Cette même loi qui met les organes en situation obligée de donner au son tout l'éclat dont il est susceptible, tandis que la cause contraire le comprime au point de fatiguer le gosier.

4.° Cet autre effet de la même loi qui, par la mutation forcée de IN en EN évite des étranglemens intolérables, nous débarrasse d'une foule d'I, le moins ductile de tous les sons; puis, par une conséquence nécessaire, a doublé le nombre des éclatans, au moyen du transport en AN de la plupart des nasales en EN, afin de rétablir l'équilibre entre ces deux derniers.

Toutes considérations puisées dans les plus parfaits rapports des convenances musicales, offensées inévitablement partout où cette syllabe reçoit une prononciation quelque peu différente de la nôtre.

Quant à l'opinion qui attribue à ces soit-disant *nasales* une inflexion peu chantante, elle n'est que le produit de leur dénomination contradictoire, et de la fausse conséquence qu'on en tire. Prononcées convenablement, suivant les principes indiqués (Leçon 1, série 4, n.° 5), on ne trouve rien de rebutant, tout est réellement harmonieux dans ces mots pris au hasard : « Entendez-vous les hennissemens des coursiers,
» le bruit des tambours, des tymballes, des clairons, des trompettes;
» les cris des combattans, les échos retentissant du fracas des bombes,
» des canons, des feux roulans? tout annonce que ces remparts seront
» bientôt renversés. »

Veux-ton du mélodieux? la nasale y figure également bien :

« Non, ce n'est point une chimère;
» Je sens mon front sexagénaire
» Encore brûlant de son baiser. »

C'en est assez, je pense, pour prouver que cette syllabe, loin de nuire à l'élégance de la prononciation, en est au contraire l'une des plus intéressantes parties, puisqu'elle donne le plus grand développement à la voix, comme on peut le remarquer dans les quatre séries où elle termine avec précision les gradations croissantes et régulières des sons.

Diphthongues. 1.° Délicatesse exquise qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, dans le calcul spontané, qui exclut les trois sons A, E, O, du commencement de la syllabe, parce qu'ils exigent des dispositions d'organes peu susceptibles de la flexibilité avec laquelle la voix doit glisser sur le premier son, pour passer au suivant; tandis que celles voulues pour I, OU, U, donnent toute facilité à cet égard. La précision de ce mécanisme apparaît clairement dans la comparaison de ces six réunions : *ao*, *éa*, *oa* ; *ia*, *oué*, *ui*, où il est évident que la voix exécute les trois dernières avec beaucoup plus d'aisance que les trois premières.

2.° Raffinement de cette même délicatesse dans l'attention qui a proscrit l'accouplement rebutant des deux sons OUO, si fréquent ailleurs,

et a fixé les trois séries de sons doubles : la première et la dernière, invariables dans leurs unions et leurs divisions ; la seconde, participant de l'une et de l'autre, et servant ainsi de contrepoids à chacune d'elles.

3.° Conséquences de ce calcul dans la gradation progressive de ces trois séries, produites par les difficultés croissantes ostensiblement de l'I à OU, et de OU à U, et qui donnent la cause de la multiplication proportionnée d'une série à l'autre, des diphthongues favorables aux licences poétiques. Combinaisons éminemment harmoniques, puisqu'elles sont fondées sur les rapports indispensables entre la nature des sons, des articulations, et les dispositions organiques nécessaires à leur prononciation.

4.° Mais ce qui commande irrésistiblement l'admiration, c'est cette imposante armée de 33 sons doubles qui, réunis aux 17 simples, forment la somme gigantesque de 50; je dis *gigantesque*, parce qu'elle dépasse de beaucoup la mesure de toute autre langue moderne, j'oserais même ajouter du grec et du latin, si nous possédions des archives de leurs sons, comme je les établis pour les nôtres.

5.° Ces quatre divisions d'égale valeur, balançant celles des sons forts et éclatans, par le nombre des sons faibles, et complétant l'équilibre de ces trois forces par celle des sons mixtes.

Quelle source féconde d'harmonie, de variété, de mélodie, de douceur, de force, d'énergie! Comme les modulations s'appellent, se suivent, s'enchaînent d'elles-mêmes et sans effort! Quoi de plus expressif que *moua*, de plus doux que *lézieu*, de plus majestueux que *le roua*, de plus fort que *le lion*, de plus éclatant que *le diaman*!!!

Ce sont presque autant d'onomatopées, sorte de mots dont le son indique la représentation plus ou moins exacte des objets, et conséquemment, une des plus précieuses beautés du langage.

On comprendra toute la valeur de cette richesse en traduisant ces mots dans une langue quelconque, et en les prononçant exactement pour l'une et l'autre.

Ce n'est ni le temps ni le lieu d'étendre des considérations qui m'entraîneraient loin de mon sujet. On vient de voir les moyens mécaniques de notre langue pour l'harmonie; on verra par un résumé semblable, à la fin des trois autres parties, si cette langue est infidèle à elle-même, si elle néglige l'usage de ses trésors, si elle les augmente ou les diminue par l'emploi bien ou mal calculé qu'elle sait en faire.

DEUXIÈME PARTIE.

VOYELLES.

LEÇON PREMIÈRE.

DIFFÉRENTES ESPÈCES D'*E*.

On a vu dans la première partie, que nous avons quatre espèces d'E : *muet*, *fermé*, *moyen*, *ouvert;* le premier est toujours sans accent, le second porte l'accent aigu, et souvent n'en a pas; le troisième est généralement privé d'accent, fréquemment avec le grave, et quelquefois sous le circonflexe; le quatrième porte ordinairement le circonflexe, souvent le grave, et parfois n'a pas d'accent. Une telle complication m'oblige à traiter d'abord cette voyelle comme la plus difficile, et à y consacrer deux leçons, l'une, pour ses différentes espèces sous le titre de *sections;* l'autre, pour ses variations dans les quatre sortes de syllabes.

SECTION PREMIÈRE. — *E* MUET.

Cet E dépourvu d'accent, se reconnaît à la place qu'il occupe dans l'orthographe : toujours il forme et termine la syllabe. Si quelque consonne le suit, ce ne peut être qu'à la fin des mots, pour établir le pluriel ou la distinction des personnes dans les noms et les verbes. *Exemples :*

Demain, la dame, les dames.	***D..mê*n, *la dam..*, *lê. dam..***
Venez, il chante, ils chantent.	***V..né.*, *il châ*nt..*, *il. châ*nt..**

Il se rencontre cependant devant SS dans les mots suivans, où cette double consonne n'est considérée que comme une S forte. En voici tous les exemples :

Dessous, dessus, ressasser, ressaut.	***D..sou.*, *d..su.*, *r..sasé.*, *r..sô..*,**

Ressemelé, ressent, resserré, ressort,	*R..sem..lé, r..sân., r..sèré, r..sor..,*
Ressouder, ressource, ressouvenir,	*R..soudé., r..sours.., r..souv..nir,*
Ressuer, ressemblance,	*R..sué., r..sânblâns..,*

avec leurs dérivés et composés. Voyez les autres sections pour cet E sans accent, prononcé sous les trois autres sons devant SS; voyez aussi partie 1, leç. 1 et 5, pour sa prononciation et sa valeur dans les syllabes.

Cet E muet donne la faculté de faire entendre le son sourd ou de le supprimer entièrement, suivant les circonstances où il se rencontre. Je vais les expliquer dans le plus minitieux détail.

SONS SOURDS SUPPRIMÉS.

ARTICLE 1. L'E muet ne compte pas pour syllabe, partout où il se trouve précédé d'autres voyelles qui perdent leur son primitif, car alors il se combine et forme la syllabe avec elles.

Boue, foie, craie.	*Bou.., fouâ.., krè..*

ART. 2. Il disparaît complètement et n'est point évalué dans la syllabe, lorsqu'il est représenté par l'apostrophe, de même que lorsqu'il est final et s'élide devant la voyelle qui commence le mot suivant.

L'ardeur qu'il m'inspira.	*Lardêur qil mênspira,*
Père et mère attendris.	*Pèrè. mèratândri.*

ART. 3. Il est aussi totalement perdu quand il adoucit le G dans une multitude de syllabes composées, nasales et diphthongues :

Forgea, forgeant, grégeois.	*Forja, forjân, gréjouâ.*

ART. 4. Il ne fait point sentir le son sourd dans le cours des mots, après I, U :

Ralliement,	*Rali..mân.,*
Dénuement ou dénûment.	*Dénu..mân.*

ART. 5. On ne l'entend pas davantage à la fin des mots de plusieurs syllabes :

L'homme, la femme parlent.	*Lom.., la fam.. parl..*

ART. 6. Ce son est aussi supprimé complètement dans le cours du mot, quand il se trouve entre deux consonnes qui ne peuvent former ensemble une articulation double :

Gazetier, acheté, saleté. *Gaz..tié., ach..té, sal..té*

ART. 7. Le son de l'E muet se perd de même entre deux consonnes susceptibles de former articulation double, mais alors il exige que la première donne un peu plus d'appui à la voix, pour marquer la séparation des deux syllabes :

Il tombera, comptera. *Il tonb..ra, kont..ra*

ART. 8. La même restriction est encore plus nécessaire dans le cas de l'articulation double avant l'E muet qui s'y perd également.

Proprement, maigrelet. *Propr..mân., mègr..lè.*

Sans cette attention délicate, et qui ne peut se représenter à la plume, on ferait entendre : *ton bras, contrat*, pour le premier cas; dans le second, la séparation des syllabes serait confondue, et pourrait se prendre de P à R et de G à R, comme on l'entend fréquemment en d'autres langues.

ART. 9. Lorsque deux syllabes muettes se suivent dans le même mot, l'une d'elles perd inévitablement le son sourd qui se fait entendre sur celle dont la consonne offre plus d'appui à la voix :

Entretenir, recevoir. *Antret..nir, res..vouâr*

Mais lorsque ces deux syllabes muettes qui se suivent, appartiennent à des mots différens, le son sourd se perd dans l'une et dans l'autre, à moins qu'il ne s'y rencontre l'une des considérations citées dans le chapitre suivant, des *sons sourds prononcés.*

Verre de vin. *Vèr.. d.. vén*

ART. 10. Trois syllabes muettes de suite, font ordinairement sentir le son sourd sur celle du milieu, et le perdent pour les deux autres :

Redevenir. *R..dev..nir*

ART. 11. Le monosyllabe formé par l'E muet, ne fait pas entendre le son sourd au commencement de la phrase, pour peu que la consonne suivante ne soit pas d'articulation trop dure, ou incompatible avec celle dudit monosyllabe, et surtout, lorsque cette parole sui-

vante ne commence pas elle-même par une syllabe muette, car alors on se trouverait dans le cas de l'article 9 :

Je l'attends, ce n'est pas lui. *J.. latân., s.. nè.pâ. lui*

Art. 12. Le monosyllabe muet, précédé d'un mot qui finit sans articulation, se réunit à ce précédent, et figure alors une syllabe finale où le son sourd disparaît, comme dans le cas de l'article 5 :

Est-ce lui ? tu le verras. *Ès.. lui, tul.. vèrâ.*

Art. 13. La rencontre de plusieurs monosyllabes muets nous met dans le cas de l'art. 9, donnant ordinairement le son sourd à celui du milieu, et le perdant pour les deux autres :

C'est ce que je veux. *Sès.. kej.. veu.*

Art. 14. Ces mêmes monosyllabes peuvent être précédés et suivis d'un autre mot terminé ou commencé par la syllabe muette ; tous ces E obéissent aux principes précédens, et perdent le son sourd partout où la consonne offre moins d'appui à la voix, observant de ne jamais en taire deux de suite, à moins que l'un de ces deux n'ait une voyelle antécédente, ou que le sens de l'un soit détaché de celui de l'autre :

Dites que je le recevrai. *Dit.. kej.. ler..sevré,*
Douée de la vie. *Doué.. d.. la vi...,*
Pour elle, je l'attends. *Pourèl.., j.. latân.*

Ce dernier article est quelquefois exécuté arbitrairement, d'après le plus ou moins d'aptitude des organes à telle ou telle autre articulation, motif pour lequel il requiert une attention, un exercice soutenus ; car les principes sont formels et fondés en calcul, comme on le verra dans la prosodie.

Telles sont les quatorze circonstances dans lesquelles l'E muet est absolument perdu pour l'ouïe, et l'on peut remarquer que ce sont celles qui se répètent le plus fréquemment. Je vais maintenant tracer les cas où le son sourd de cette voyelle est rigoureusement exigé par des causes très-évidentes.

SONS SOURDS PRONONCÉS.

Article 1. Par exception à toutes les règles précédentes, le son

sourd de l'E muet se fait entendre très distinctement devant H dite aspirée ; car c'est l'unique moyen d'indiquer la présence de ce signe, dépourvu de toute articulation (voy. part. 3, lec. de H) :

Le hameau, ce hasard. *Le âmô, ce âzàr.*

Art. 2. Le son sourd se fait entendre lorsque l'E muet se trouve placé entre deux articulations de même nature, pour éviter les similitudes avec les consonnes doubles :

Le livre de Duval. *Le livr.. de Duval*

Art. 3. Par exception à l'article 12, le pronom conjonctif LE, précédé d'un mot sans articulation finale, fait entendre le son sourd lorsqu'il forme corps avec ce mot, et termine l'idée qu'il exprime :

Donnez-le, payez-le. *Doné.le, pèjé.le*

Cependant le pronom *je* se soustrait à cette loi, et rentre dans la règle générale :

Disais-je, verrai-je ? *Disèj.., vèréj..*

Art. 4. Suivant l'article 14, la syllabe muette précédée ou suivie d'une autre, réclame la prononciation lorsque sa consonne est de plus forte articulation :

Il dit que je le recevrai. *Il di. kej.. ler..sevré*

Art. 5. L'E muet se fait entendre avec plus ou moins de force, suivant l'impulsion du sentiment de l'orateur; mais alors il rentre dans les proportions générales, en un discours où les sons, les articulations doublent, triplent de valeur à volonté.

OBSERVATIONS.

Après l'exposition que nous venons de voir, et qui réduit les choses à un calcul fort simple, il est permis de dire que les détracteurs de notre langue ont fermé volontairement l'oreille, pour ouvrir d'autant les yeux sur la multitude d'E muets qui apparaissent dans l'orthographe, sans daigner observer que tous ces E sont réduits, par la prononciation, à la trentième partie de leur usage pour le son. L'esprit une fois imbu de ce préjugé, s'est trouvé clos aussi bien que l'ouïe sur la perception des avantages que cette voyelle procure au français ; c'est ce que je vais m'efforcer d'établir.

1.° Une laconicité bien autrement effective que celle de la phrase, puisqu'elle réduit presque tous les mots d'autant de syllabes. Ainsi, dans la prononciation, une foule de monosyllabes disparaissent et sont remplacés par les dissyllabes, ceux-ci par les trissyllabes, et progressivement ; en sorte qu'aucun langage ne peut être comparé au nôtre pour sa rapidité, et s'il est vrai que l'énergie des pensées augmente en raison de la brièveté des expressions, je doute qu'on puisse lui en assimiler un autre sous ce rapport.

2.° Moyen précieux de rappeler à l'œil une foule d'éthymologies, sans embarrasser la parole. Avantage inappréciable pour quiconque sait calculer le prix de la conservation intacte des valeurs expressives, et conséquemment celui de la précision d'une langue. Voyez ce que j'en ai dit dans la *Réfutation de la réforme orthographique*.

3.° Facilité de distinguer grand nombre d'homonymes, d'adoucir des consonnes dont la dûreté paraîtrait barbare, et l'est en effet en d'autres dialectes.

4.° Admirable représentation, et conséquemment utile multiplication d'un son qui semble comme le premier soupir, le précurseur, le prélude de la voix, et ramène fréquemment les organes à la situation primitive, d'où ils se ploieront graduellement et sans efforts à toutes celles voulues pour les autres sons. (Voyez part. 1, lec. 1, les quatre séries graduées.)

5.° Excellent lénitif pour faire couler la voix d'une manière imperceptible : on verra qu'il doit être, et qu'il est la base de la prosodie, puisqu'il possède la faculté de faire vibrer ou amollir les consonnes, d'abréger ou allonger les sons, de fortifier ou affaiblir les syllabes.

6.° Enfin, s'il est permis de parler ainsi, l'E muet est le pondérateur général de la prononciation. Chargé de diriger les variétés des sons, de mesurer les mouvemens et les valeurs, il amollit ce qu'elle aurait de trop dur, mitige ce qu'elle aurait de trop éclatant, affaiblit ce qu'elle aurait de trop fort. Il est tout-à-la-fois le diapason, la basse et le violoncelle de l'orchestre. Supprimez-le de l'orthographe, la langue n'est plus qu'un squelette sans nerfs, un corps sans âme. Pour réunir tous ses mérites en un seul, c'est par lui que nous paraissent âpres, discords, aigres, criards, les dialectes qui en sont privés et qui font de vains efforts pour le suppléer d'une manière factice ; c'est lui qui dans la bouche d'un bon orateur, rend notre langage séduisant pour tous les étrangers qui l'entendent. (*Voyez*, à la fin de cette partie, Preuves d'harmonie.)

SECTION II. — *E* FERMÉ.

Revêtu de l'accent aigu, il est de tous le moins irrégulier (*voyez sa pron. part.* 1, *leç.* 1). Mais s'il varie rarement quand il est revêtu de son signe, il ne laisse pas de se rencontrer fréquemment dépourvu de toute marque apparente, dans les situations suivantes.

Article 1.er Dans toutes les terminaisons en EZ, et tous les infinitifs en ER, soit que la consonne finale reste muette, soit qu'elle se lie à la voyelle du mot suivant :

Donner, portez chez lui.	*Doné., porté. ché. lui,*
Donner assez, assez écouté.	*Donérasé., asézékouté*

Art. 2. Il produit le même son dans les noms terminés en ER, IER, qui forment leur féminin en RE, et font R muette au masculin :

Léger, sorcier, portier.	*Léjé., sorsié., portié.*

La raison de ces deux variétés est prise dans le besoin d'éviter les similitudes pour les temps des verbes et les genres des noms.

Art. 3. Il est encore fermé dans les trois mots irréguliers :

Bled, clef, pied.	*Blé., clé., pié.*

On écrit blé maintenant.

Art. 4. On le trouve aussi devant FF suivies de toute autre voyelle que E muet ou moyen :

Effacé, effigie, effusion.	*Efasé, éfiji.., éfuzion*

Art. 5. Il est fréquent devant SS; en voici les cas principaux :

Dessécher, dessiner, dessiller.	*Déséché., désiné., désillé.*
Dessoler, dessouder, essouffler.	*Désolé., désoudé., ésouflé.,*
Essieu, essuyer, messéant.	*Ésieu, ésuijé., mésédn.,*
Messieurs, pression, pressentir,	*Mésieu., présion, présantir,*

leurs dérivés et composés. La raison de cette irrégularité se trouve dans l'attraction des sons, expliquée au circonflexe (*voyez* les trois autres sections de E).

Art. 6. Il se trouve, mais rarement, dans quelques noms propres, devant M M:

Emmerick, Emmanuel. *Ém..rik. Émanuèl*

Art. 7. Le son fermé s'effectue très-bien sous le circonflexe, partout où la syllabe suivante fait entendre un son fermé :

Mêlé, prêtrise, vêtu. *Mèlé, prétriz.., vétu*

SECTION III. — *E* MOYEN.

Le plus souvent sans accent, il est néanmoins fréquemment revêtu du grave dans l'orthographe d'usage; motif pour lequel je lui ai assigné ce distinctif dans la peinture des sons (*voyez* part. 1, lec. 1, sur sa prononciation).

Article 1.er La situation de cet E sans accent dans la syllabe, est constamment avant une consonne qui lui donne le son. Cette règle a pour exceptions : 1.° la présence de SS, devant lesquelles il peut effectuer les quatre sons, dont tous les exemples sont rapportés dans les trois autres sections, et hors desquels il rentre dans la règle de l'E moyen.

2.° Les cas de Z et R finales, de FF et quelques irréguliers cités dans la section de l'E fermé; 3.° les monosyllabes en ES expliqués ci-après à la section de l'E ouvert; 4.° enfin, trois mutations exposées dans la première règle de la leçon suivante; après quoi nous établissons ce principe invariable :

RÈGLE FIXE POUR *E* MOYEN SANS ACCENT.

Art. 2. Exceptés les cas de l'article 1.er ci-dessus, tout E sans accent, accompagné d'une consonne quelconque, muette ou articulée dans la même syllabe, se prononce avec un son que j'appelle *moyen*, parce qu'il tient le milieu entre ceux de l'E fermé et de l'E entièrement ouvert :

Ressusciter, effet, ciel. *Résusité., èfè., sièl*

E moyen sous l'accent grave.

Art. 3. Nous avons une série nombreuse d'E moyens qui portent l'accent grave dans l'orthographe; tels sont : 1.° tous ceux des pé-

nultièmes suivies de la syllabe muette, et séparées de celle-ci par une articulation dure ou forte :

Diète, thèpe, bègue. *Dièt.., tèp.., bègh..*

2.° Bon nombre de ceux séparés de la syllabe muette par une articulation molle :

Brèche, espiègle, pièce. *Brèch.., espiègl.., piès..*

3.° Un nombre moindre devant l'articulation faible :

Parallèle, Philomèle. *Paralèl.., filomèl..*

4.° Un très-petit nombre devant l'articulation douce :

Liége, Estève, chèvre. *Lièj.., èstèv.., chèvr..*

5.° Toutes les pénultièmes en *ième*, *ère*, *ière*, avec leurs composés :

Sixième, père, entière. *Sizièm.., pèr.., ântièr..*

Les exceptions aux trois derniers numéros se trouvent à la section suivante de l'E ouvert.

E moyen sous le circonflexe.

ART. 4. Nous trouvons aussi une autre série d'E moyens revêtus de cet accent; ce sont : 1.° tous ceux qui dans les pénultièmes sont suivis d'une syllabe de son moyen, c'est-à-dire, ni sourd, ni fermé, ni ouvert. (*Voyez* E circonflexe.)

Arrêtait, fêlait, mêlait. *Arètè., fèlè., mèlè.*

2.° Dans quelques mots qui, prononcés suivant leur accent, formeraient amphibologie avec d'autres. Par opposition à *près*, *après*, on écrit : *prêt*, *apprêt;* prononcez *prè*, *aprè*.

OBSERVATIONS.

Quand j'ai dit, sur l'E moyen sans accent, qu'il prend le son de la consonne qui l'accompagne, il ne s'agit pas d'une valeur stricte, mais proportionnée à sa cause; aussi l'étudiant ne doit-il point s'en inquiéter ni se fatiguer pour en atteindre la précision, pourvu qu'il s'écarte des deux extrêmes; l'articulation suivante établira d'elle-même la gradation qui lui convient.

Dans les contradictions que présentent les sons avec les accents, il est

facile de reconnaître les effets progressifs du perfectionnement. Il est vraisemblable que l'application primitive de ces signes fut établie par des considérations tout autres que celles des proportions harmoniques, et que les sons avaient une direction différente. On sait qu'à une époque assez reculée, l'orthographe avait déjà éprouvé une mutation telle, que les œuvres écrites antérieurement ne sont désormais plus intelligibles pour le public (1). Or, il n'est pas à croire qu'elle se soit arrêtée depuis lors : sa marche, quoique lente, est constante vers le mieux; et l'on observe que depuis plus d'un siècle, les orateurs inclinent spontanément à mettre la prononciation en équilibre dans ses élémens et ses effets : mais comme la parole est plus libre que la plume, on voit toujours que les rectifications de la première prennent pied dans l'usage, long-temps avant d'être consacrées par la seconde.

Rien ne le prouve mieux que le dernier exemple ci-dessus, où l'on voit le circonflexe produire moins d'effet que le grave. Dans *apprêt*, l'accent est conservé par analogie avec le verbe *j'apprête*, *apprêtais*, *apprêté*. L'oreille a senti le besoin de rectifier cette anti-harmonie, mais l'œil n'a point encore éprouvé celui de mettre ces accents en rapport. Depuis long-temps on prononce *prété*, et l'on continue à écrire *prêté*; en sorte que, pour représenter exactement les sons dans ces mots écrits : *près de moi*, *après lui ; prêt à dire*, *fais tes apprêts*, il faut renverser les accens, et dire : *pré. d... mouá*, *apré. lui ; prètà dir..*, *fè. tésaprè. ;* son entièrement ouvert pour les deux premiers, et moyen pour les deux derniers.

On ne saurait nier que telle ne soit la véritable cause de la confusion qui règne dans la langue à cet égard. Partout où les signes accessoires se trouvent en opposition avec le mécanisme de la parole, celle-ci a opéré ses rectifications sans s'inquiéter de l'orthographe, qui est restée la même sur ces disparates. De là, une infinité d'accents contradictoires à la prononciation; de là, tel grave est dégénéré en moyen, ou s'est élevé au son le plus ouvert et le plus allongé; tel circonflexe a perdu sa valeur ouverte et longue pour descendre à la brève moyenne ou fermée, sans que l'enseignement ait rien changé aux anciens préceptes. C'est ce qu'on reconnaîtra définitivement dans la section suivante.

Quant à celle-ci, consacrée au son moyen, je me borne à observer

(1) C'est ce qui explique le peu d'estime accordée maintenant à nos anciens écrivains, qui, tant que leur langue fut entendue, jouirent, en Europe, d'autant de réputation que certains auteurs étrangers, dont la gloire s'est conservée avec leur idiome.

qu'une infinité d'E graves y sont descendus par l'effet de ce tact délicat qui cherche, ainsi que je l'ai dit et le répèterai souvent, à mettre en rapport la valeur du son avec la nature de l'articulation et les dispositions organiques propres à le prononcer. Tout effet de ce genre qui ne dérive pas de cette cause, peut être considéré comme une de ces vieilles habitudes qui résistent encore à l'influence générale, ou doit s'attribuer au besoin d'éviter l'amphibologie, ainsi que dans le dernier exemple. (Sur le tout, *voyez* Prosodie.)

SECTION QUATRIÈME. — *E* OUVERT.

Généralement parlant, l'accent circonflexe était destiné à donner à l'E le son le plus ouvert et le plus allongé dont il soit susceptible; mais les nombreuses modifications qu'il a subies m'obligent à faire abstraction de ses propriétés prosodiaques, renvoyées à la dernière partie; de m'attacher à la seule qualité du son pour le suivre avec succès dans toutes ses métamorphoses, et au risque de quelques redites, signaler les usurpateurs de son emploi, ainsi que les causes de toutes ces variétés. (*Voyez* part. 1, lec. 1, pour sa prononciation.)

ARTICLE 1.er — *Sons ouverts de l'E circonflexe.*

1.° Ils sont invariables dans toutes les pénultièmes suivies de la syllabe muette, quelle que soit la consonne qui les sépare :

Évêque, tête, chêne. — ***Évêk.., têt.., chên..,***
Il se fêle, tu rêves. — ***Il s.. fêl.., tu rêv..***

2.° Il remplit aussi sa fonction dans les premières syllabes accompagnées de l'E muet, et quelle que soit la dernière, surtout dans les composés des précédens :

Bêlement, vêtement. — ***Bêl..mân., vêt..mân.***

3.° Enfin sur quelques rares finales :

Arrêt, protêt. — ***Arê., protê.***

ART. 2. — *Sons ouverts de l'E grave.*

1.° Dans les finales avec S muette ou articulée :

Accès, Cérès, dès que. — ***Aksê., sérês, dê. k..***

2.° Dans les pénultièmes séparées de l'E muet par une consonne

douce, faible ou molle, ainsi que dans les composés et dérivés des mêmes mots :

Élève, scène, règne, thèse, enlèvement.	***Élêv.., sên.., rêgn.., têz.., ânlêv..mân.***

3.° Dans quelques pénultièmes, malgré l'articulation forte, mais les cas sont rares :

Interprète, prophète.	***Èntèrprêt.., profêt..***

Ces dernières s'écrivent également bien avec le circonflexe.

Art. 3. — *Sons ouverts de l'E sans accent.*

1.° Devant SS accompagnées de la syllabe muette, et voici tous les cas qui lui appartiennent :

Presse, sans cesse, compresse, confesse.	***Prês.., sân. sês.., konprês.., konfês..***

2.° Dans tous les monosyllabes terminés en ES : (*Voyez* Observations.)

Mes, tes, ses, les, des.	***Mê., tê., sê., lê., dê.***

On excepte de ce dernier article les cas où le monosyllabe fait corps avec un autre mot, comme :

Donnez-les, mesdames.	***Donélé., médam..***

3.° Il est aussi ouvert, mais rarement, devant ST et M double suivie de l'E muet final :

Dilemme, céleste.	***Dilêm.., sélêst..***

Art. 4. — *Mobilité des sons de l'E circonflexe.*

A moins d'une exception motivée sur la clarté du discours, cet accent obéit constamment à la loi d'attraction entre les sons ; quand il est suivi d'une autre syllabe dans le même mot, c'est toujours celle-ci qui détermine la variété de l'Ê. Voilà ce qui explique la plupart de celles qu'on vient de voir ; ainsi donc, règle très-générale : tout E circonflexe conseve le son *ouvert* devant la syllabe muette, devient *moyen* devant une syllabe moyenne, et *fermé* devant un son fermé :

Il bêle, bêlait, bêlé.	***Il bêl.., bèlè., bélé,***

Il prête, prêtait, prêté.	***Il prêt.., prètè., prété,***
Bête, bêtise.	***Bêt.., bétiz..***

Art. 5. L'E revêtu de la diérèse obéit au même principe :

Poëte, noël, poétique.	***Poët.., noèl, poétik..***

OBSERVATIONS.

L'art. 2 de l'E ouvert sans accent dans les monosyllabes, est désormais tellement contradictoire avec le langage usuel, qu'on manifeste l'étonnement à ceux qui le font entendre. Voici les raisons qui m'ont engagé à le consacrer comme principe, malgré mon respect pour les droits de l'usage.

1.° Il est en parfaite harmonie avec les autres sons du discours oratoire, où sa valeur, serrée au travers d'une prononciation pleine et soutenue, est encore plus ridicule que son ouverture parmi les sons négligés de la conversation familière.

2.° Si l'on veut le classer dans ces derniers, il est presque impossible de déterminer la catégorie à laquelle il devrait appartenir; car il n'y a rien de précis sur les gradations qu'on lui attribue, depuis le son entièrement ouvert, jusqu'au son entièrement fermé; on l'entend sous toutes les nuances, sous tous les tons, sous toutes les mesures.

3.° Enfin, je pourrais citer à milliers les amphibologies qui l'accompagnent dès qu'il s'écarte de sa valeur radicale :

Les nez, les lecteurs,	l'aîné, l'électeur;
des cendres, ces dés,	descendre, cédez;
les preux, mes comptes,	lépreux, mécompte;
ses livres, ses vérités,	sept livres, sévérité, etc.

C'est ainsi que se composent *les équivoques*, *les rébus*, *les calembourgs*, et autres inepties qui déshonorent notre littérature, font calomnier la langue sur sa pauvreté supposée, et même notre caractère sur sa prétendue frivolité.

Empêché, par ces causes dirimantes, de contribuer à la propagation d'une erreur aussi palpable que l'usage en est obstiné, je ne vois à suivre que la ressource des bons parleurs qui, sur les points de ce genre, se soutiennent contre la coalition générale, au moyen de deux langages qu'ils appliquent à propos aux différentes classes d'interlocuteurs. Par-là, on évite le reproche de pédantisme, dont la crainte n'est pas un des moindres obstacles au perfectionnement de l'art de parler. (*Voyez* Réfutation de la réforme orthographique.)

Revenant à cette quatrième section dans son résumé général, j'observe qu'elle démontre la marche progressive de notre prononciation, relativement aux accents. Ce ne sont plus ces signes qui déterminent seuls la valeur du son ; ils n'ont presque plus d'effet que sur les points déjà fixés par le concours des rapports organiques. Dans la section précédente, c'est la nature de l'articulation ; dans celle-ci, c'est la disposition orale qui décident. En effet, si l'on observe les résultats de cette influence sur les sons variables, on voit, 1.° que la bouche, excitée à s'ouvrir par la présence des signes È, Ê, et la voix devant s'éteindre sur la syllabe muette qui suit, elle cherche à rejeter sur la précédente la force qu'elle perd sur la suivante, et le fait d'autant plus facilement que rien dans son passage ne dérange ses dispositions primitives.

Sur cette dernière condition seule la précision de l'orthographe se fait encore remarquer ; car si l'articulation intermédiaire est molle, faible, douce ou nulle, l'effet peut se produire le plus souvent sous le simple accent *grave*. Mais si l'articulation est dure, il ne faut rien moins que le *circonflexe* pour avertir la voix de donner au son toute sa capacité.

Ce calcul sera confirmé par les variétés des autres voyelles A, O. Cependant, je prie de noter le motif principal de mon choix pour la représentation de l'È *moyen*. A défaut d'autre signe, je lui ai appliqué le *grave*, comme jouant un personnage plus faible que le *circonflexe* dans la prononciation.

2.° Lorsque l'E est suivi d'une syllabe de son moyen, il se plie au même son pour éviter les contradictions des organes ; car si l'on mettait ceux-ci dans la situation voulue pour le premier, ils ne pourraient qu'avec peine prendre de suite celle qu'exige le second : ce qui produirait un effet totalement anti-harmonique.

3.° Le même raisonnement et les mêmes résultats s'appliquent à l'E circonflexe suivi du son fermé, et qui devient fermé par la même cause. C'est ce que j'appelle *attraction des sons*.

Si l'on veut sentir la raison de ce principe, il faut examiner, avec une oreille exercée, les effets de l'enseignement contraire. Les accents *aigu*, *grave*, *circonflexe*, nous dit-on, font prendre à la voyelle les sons *fermé*, *ouvert* et *ouvert allongé*. Prononçons donc les mots suivans, d'après cette maxime, avec l'exactitude des sons indiqués par les accents : *il était étroit*, *je m'étonnais*, *éternel* ; *brèche*, *comète*, *chèvre*, *espèce*, *père*, *mère*, *mèche*, *nègre*, *siècle* ; *il bêlait*, *il a bêlé*, *bêtise*, *tu mêlais*, *j'ai mêlé*, *il grêlait*, *il a grêlé*, *prêtresse*, *vêtir*, *vêtu* ; et nous sentirons la fatigue de nos organes en même temps que le dégoût des auditeurs.

Au lieu de cela, oublions les lois grammaticales pour celles de l'usage; nous verrons qu'il a soumis presque tous les sons variables à *l'attraction* du son suivant, afin de mettre en harmonie les effets et les causes.

Il me semble que c'est ici le cas de le dire : voilà des contradictions palpables qui depuis long-temps demandent une rectification dont les esprits réformateurs auraient dû s'occuper avant tout, eu égard à la facilité du remède. Mais pour cela il faudrait traiter de l'art de *prononcer* avant de procéder à celui d'écrire.

MODÈLE D'ANALYSE

SUR LES 4 ESPÈCES D'*E* DANS LES SYLLABES SIMPLES.

(On supprime les numéros de l'exercice précédent. L'E muet, qui fait entendre le son sourd, reste tel qu'il est dans l'orthographe; lorsqu'il est totalement muet, on le marque sur la ligne par la lettre qui le précède, avec deux points. Lorsque les trois autres ne sont pas écrits tels qu'ils se prononcent, on les place au-dessus de la voyelle, avec le signe du véritable son.)

p.. r.. èl..
Principes d'histoire naturelle.

r.. èl.. è m.. d.. t.. è. s..
L'histoire naturelle renferme la connaissance de toutes les choses
é.. è è t.. è b.. ést.. è d..
créées, dont on excepte les globes célestes. L'explication de ceux-ci
i... r.. èl.. é è
appartient à l'astronomie. L'histoire naturelle doit donc présenter la des-
é è i.. b..
cription des différens objets qui font partie du globe que nous habitons,
è m.. èr.. d.. èl.. d.. rè
et qu'on nomme la terre. Hors de là, elle sortirait de sa sphère, et en-
èl.. d.. è ka r.. c.. n.. l.. év..
trerait dans celle de quelque autre science. Nous ne parlerons à nos élèves
d.. s.. s.. è èl..
que de choses qu'ils connaissent déjà, au moins superficiellement, qui
s.. d.. u.. è é d.. s..
sont soumises à l'action de la vue et du toucher; de choses enfin dont
è. n.. t.. i... è è
la plupart les environnent pendant toute leur vie, et qu'il est conséquem-
g.. d.. r..
ment honteux, souvent dangereux de nc pas connaître.

LEÇON II.

COMBINAISONS DE L'E.

RÈGLE 1re. — *Syllabes simples.*

Outre les cas des quatre sections précédentes, lesquels appartiennent presque tous aux syllabes simples, l'E, dans cette catégorie, présente encore quelques variétés dont il ne convenait pas de les encombrer..

ART. 1. E se change en A devant MM, dans tous les adverbes en *emment* :

Précédemment,	***Présédamân.,***
apparemment.	***aparamân.***

ART. 2. Il produit le même effet dans quelques mots irréguliers, comme :

Solemnel *ou* solennel,	***Solanèl,***
indemnité.	***êndèmnité* ou *êndamnité,***
Femme, femmelette.	***Fam.., fèm..lèt..***

ART. 3. Il varie du son fermé au son moyen dans les exclamations :

Eh! eh bien!	***É! è biên!***

RÈGLE 2. — *Voyelles ou Syllabes composées.*

E, combiné avec d'autres voyelles pour former un seul son, offre 14 syllabes qui se rapprochent du son fondamental : UE, OE, UIE, EI, EY, IE, EU, IEU, AEI, EUI, OEU, UEI, UEU, UEUE, dont les variétés vont être développées. Les autres réunions qui reçoivent cette voyelle se trouvent à la lettre du son qui les domine, ou à celle qui produit quelque irrégularité marquante.

ART. 1. UE, sans accent, perd le son de l'U qui fortifie G et accompagne Q :

Guenon, quelque.	***Gh..non, qèlk..***

Art. 2. OE n'est qu'une orthographe étymologique pour les mots tirés des langues anciennes, et se prononce É fermé.

Fœtus, œsophage. *Fêtus, ésofaj..*

Art. 3. UIE. L'U accompagne Q ou fortifie le G; l'I ne se sent que par l'amollissement de la consonne, et l'E suit les règles établies dans toutes les finales en *uier :*

Figuier, j'acquiers, aiguière. *Fighé., jaqèr., èghèr..*

Art. 4. EI, EY, ont le son moyen devant GN et L mouillée. Celles-ci deviennent molles par la présence de l'I :

Seigneur, sommeil, asseyez. *Sègnêur, somèıll, asèjé.*

Art. 5. La même syllabe EI obéit à l'attraction des sons, quand la suivante n'en est pas séparée par une articulation gênante :

Peine, peinait, peiné. *Pên.., pènè., péné,*
Seize, reine, reinette. *Sêz.., rên.., rènèt..*

Art. 6. IE, syllabe composée hétéroclite, qui ne se rencontre que dans les imparfaits des verbes en *ier*, et où le second I perd le son, pour faire entendre la demi-consonne ou second jambage de l'Y:

Vous priiez, vous liiez. *Vou. prijé., vou. lijé.*

Règle *particulière pour la syllabe composée EU.*

Art. 1. EU se prononce U au commencement des noms propres et dans tout le verbe avoir :

Eugénie, qu'il eût eu. *Ujéni.., qilutu*

Il y a pourtant discidence sur cette prononciation : quelques bons parleurs, guidés sans doute par la nature de l'articulation suivante, font entendre le son EU dans

Europe, Eugène. *Europ.., eugên..*

Art. 2. EU, précédé du G, conserve aussi le son U dans les mots d'un seul genre, où l'E ne sert qu'à rendre la consonne douce:

Gageure, envergeure. *Gajur.., ânvèrjur..*

Mais dans les adjectifs, quoique l'E remplisse la même fonction, le

son EU se fait enteudre avec les inflexions qui vont être expliquées ci-après, comme :

Mangeur, mangeuse,	*Manjêur, manjeuz..,*
gageur, gageuse.	*gajêur, gajeuz..*

Art. 3. EU, IEU. Le son ouvert ou fermé de ces syllabes est généralement déterminé par la place de l'articulation qui le suit. Il est ouvert quand elle termine la syllabe, fermé quand elle commence la suivante.

Majeur, majeure.	*Majêur, majeur..,*
Aïeul, aïeule.	*Ajêul, ajeul..*

Et l'on sent la nécessité de la précision sur cette différence délicate qui, avec la *quantité*, distingue le masculin du féminin. (*Voyez* Prosodie.) Mais si l'articulation exige des dispositions organiques contradictoires à celles du son, peu importe la place qu'elle occupe, la consonne heurtée repousse et fait ouvrir ce même son, comme :

Peuple, peuplé.	*Pêupl.., pêuplé,*
Veuf, veuve.	*Vêuf, vêuv..*

Art. 4. Ces principes sont pleinement confirmés par la loi qui établit invariablement le son fermé de cette syllabe EU, quand elle termine le mot sans articulation :

Feu, mieux, peu.	*Feu, mieu., peu*

Art. 5. OEI, EUI, OEU, suivent les règles ci-dessus, sans égard à l'O, qui n'est ici qu'un signe étymologique, non plus qu'à l'I, qui se rapporte à L mouillée.

OEil, seuil, bœuf, bœufs.	*Êuill, sêuill, bêuf, beu.,*
Cœur, chœur, vœux, nœud.	*Qêur, qêur, veu., neu.*

Art. 6. UEI, UEU, UEUE. Le premier présente l'I de L mouillée, la transposition de l'U pour fortifier la consonne; et l'E final du dernier marque le féminin. Tout cela observé, il ne reste que le son fondamental EU, qui suit les règles établies.

Écueil, gueux, queue.	*Éqêuill, gheu., qeu..*

On peut réduire tous ces détails à trois principes généraux. EU

se prononce U au commencement du mot; EU fermé à la fin de la syllabe, et EU ouvert appuyé d'une articulation. Les autres cas sont des irrégularités exceptionnelles.

OBSERVATIONS.

Je me suis un peu étendu sur les variétés de la syllabe EU, pour démontrer qu'elles existent, et que le silence des grammaires cause beaucoup d'aberrations sur l'exactitude d'un son qui, pris à gauche, produit des équivoques marquantes. Par exemple, prononcé ouvert dans *bonne heure*, *pleure*, on exprime *bonheur*, *pleurs;* si on l'ouvre ou le ferme mal-à-propos dans les adjectifs, les genres se trouvent confondus, etc. C'est un des vices marquans de la prononciation gasconne.

Remarquons que les syllabes composées *ie*, *ïeu*, *eoi*, *oie*, *eoie*, *ue*, *uie*, *ueu*, formant similitude avec autant de diphthongues, sont faciles à discerner. Les I de *ie*, *ïeu*, sont des demi-consonnes; *eoi*, *oie*, *eoie*, *uoie*, sont expliquées à la leçon de l'O; celle de l'U explique *ue*, *uie;* et le premier U de *ueu* fortifie le G ou accompagne Q, qui ne marche jamais sans cette voyelle.

Maintenant, débarrassés des contradictions du mauvais usage, et des accessoires orthographiques bien motivés, faisons observer avec quel art la langue sait tirer parti de ses riches moyens; ne cessons pas d'admirer la création de ces deux sons *eu*, *eú*, privilégiés pour elle; comment elle les trouve dans ses propres élémens, et dans le mécanisme de ces mêmes élémens. Le premier *eu* est une fusion parfaite des deux sons *e*, *u;* il compose le dièse exact entre eux; il saisit le milieu des dispositions organiques exigées pour le premier et le dernier; enfin il donne à la voix un écoulement mielleux dans une tierce parfaitement harmonique : *e*, *eu*, *u*. Le premier *e* avec le son sourd. Le *éu* ouvert offre une nuance délicate, produite par la rencontre d'un corps qui le plie avec facilité à sa loi. C'est un liquide légèrement contrarié dans sa marche, et qui s'amoncelle autour de l'obstacle pour couler ensuite plus librement. De toutes ces combinaisons entre la voix, les organes et le son, rien de choquant ne peut résulter pour l'ouïe, qui se dilate paisiblement sur cette quarte : *e*, *eu*, *éu*, *u*.

Revenant aux syllabes simples, qui ne voit que les mêmes principes d'harmonie ont dicté les mutations en *a*, de tous les *e* que l'orthographe conserve comme souvenirs étymologiques? N'est-il pas évident que les E de *prudemment*, *solennel*, *femme*, sont doucement amenés à cette

métamorphose par la nature de l'articulation qui les suit ? et ne sont-ils pas plus sonores, plus éclatans, plus harmonieux, prononcés *prudamán*, *solanèl*, *fam..* ? Ce dernier même renferme une nouvelle preuve du goût exquis que j'analyse. Il est écrit *femme*, conformément à son étymologie ; il se prononce *fam..*, par considération pour ce sexe ; et conserve, par mépris, sa prononciation écrite dans *femmelette*, prononcée *fèm..lèt..*

RÈGLE 3. — *Voyelles ou Syllabes nasales.*

Les nasales dans lesquelles la voyelle E domine, sont EIN, EN, UEN, ÈN, ÏEN, YEN. Celles où elle entre comme accessoire se trouvent à leur lettre principale.

ART. 1. EM, EN, UEN, changent l'E en A dans tous les mots appartenant au fond de la langue; l'U est étymologique, accompagne Q, ou fortifie le G :

Entendre, emblême,	*Antán*d*r..*, *á*n*blêm..*,
fréquent, onguent.	*frékán.*, *ongán*.

Cette règle présente fort peu d'exceptions, telles sont :

Hennir, chrétienté.	*Anir*, *krétièn..té*,

dont le premier se change en A, quoique sans nasale, et le second reste moyen, parce que N compte comme articulée et appartenant à la syllabe qui la suit.

ART. 2. EM, EN, ÈN nasales conservent le son de l'E très-ouvert dans tous les noms tirés des langues anciennes ou étrangères :

Mentor, Lentulus.	*Mê*n*tor*, *lê*n*tulus*,
Groënland, appendice.	*Groê*n*lá*n., *apê*n*dis..*,
Mental, Iduméens.	*Mê*n*tal*, *iduméê*n.,
Wirtemberg, Pentapole.	*Virtê*n*bèrgh*, *pê*n*tapol..*

Quelques mots sortent de cette règle, et se rallient à la première:

Penthée, penthésilée.	*Panté..*, *pantézilé..*

IEN, YEN contredisent la première et se rangent à celle-ci, d'après les principes développés pour les diphthongues.

Plébéïen, citoyen.	*Plébéjê*n, *sitouajê*n

OBSERVATIONS.

On n'a jamais publié, que je sache, et il est pourtant utile de savoir que, dans la mutation de nos nasales EN en AN, notre prononciation ne prend point l'initiative sur les mots étrangers, et les conserve en EN, tels qu'elle suppose qu'ils s'exécutent dans leurs langues respectives.

La contradiction entre l'orthographe et la prononciation de *hennir* et *chrétienté*, pourrait s'expliquer, le premier, par l'onomatopée, pour représenter le cri du cheval. Le second, *chrétienté*, formé du pays chrétien, est un adoucissement dans les composés : *chrétien*, *chrétienne*, *chrétiennement*, et par suite *chrétienneté*, pour la prononciation plus homogène que l'orthographe à la nature et au genre du mot, car la première forme son composé du féminin *chrétienne*, et la seconde, du masculin *chrétien*. On sent d'ailleurs combien est rebutante la prononciation de ceux qui disent *chrétiénté* avec la nasale.

RÈGLE 4. — *Syllabes diphthongues.*

La voyelle E, non plus que l'A, ne commence jamais le son double, si ce n'est en un seul cas, tel que *bourgeois*, où elle se perd en adoucissant le G. Toutes les réunions de ce genre sont donc renvoyées à leurs lettres initiales, à l'exception de IEN, dont il est utile de ne pas différer l'explication, attendu son affinité avec EN.

ART. 1. IEN. Dans les diphthongues, l'E nasal conserve le son naturel, 1.° pour tous les verbes dont l'infinitif se termine en *enir*:

Je viens, il tient. *J.. viê*n., *il tiê*n.

2.° Pour tous les monosyllabes, leurs composés et dérivés :

Mien, tien, bien, rien. *Miê*n, *tiê*n, *biê*n, *riê*n

3.° Pour tous les noms dont le féminin se forme par le redoublement de N, suivie de l'E muet, et qui cesse d'être nasale:

Ancien, ancienne, patricien, patricienne. *A*n*siê*n, *â*n*sièn..*, *patrisiê*n, *patrisièn..*

4.° Pour tous les noms propres, comme :

Enghien, Damiens, Fabien, Lucien, Plautien, Titien. *Anghiê*n, *damiê*n., *fabiê*n, *Lusiê*n, *plôsiê*n, *tisiê*n

ART. 2. IEN change l'E en A dans tous les noms d'un seul genre, ceux dont le féminin conserve la nasale, et dans tous les composés de ces mêmes mots:

Science, expédient, patient,	*Siâns.*, *èkspédiâ*n., *pasiâ*n..,
patiente, sapience,	*patiâ*n*t*.., *sapiâns*..,
quotient, fiente, fienter,	*kosiâ*n., *fiânt*.., *fiâ*n*té*.,
efficient, obédience,	*éfisiâ*n., *obédiâ*n*s*..,
récipient.	*résipiâ*n.

D'où l'on peut établir cette différence générale pour les mutations de l'E entre la simple nasale et la diphthongue : dans la première, la prononciation générale de *en* est *â*n, l'exception est *é*n. Dans la seconde, le son général de *ien* est *iê*n; l'exception est *iâ*n.

OBSERVATIONS.

On a vu, dans les nasales simples, la mutation générale de l'E en A, pour les mots considérés comme propriétés de la langue, sans étendre cette liberté à ceux des langues étrangères. Ici, les principes changent; et la métamorphose s'appuye sur d'autres considérations. Il est très-remarquable que la diphthongue IEN est susceptible, beaucoup plus que la simple nazale EN, d'être suivie de compositions effectuées par le redoublement de N. Il était donc utile de lui conserver le son de l'E, pour maintenir l'analogie avec son composé qui ne peut en être privé; comme dans *il vient*, *ils viennent*. Mais quand elle n'en est pas empêchée, la prononciation ne manque jamais de suivre son inclination vers l'augmentation des valeurs; donnant en cela et partout ailleurs, des preuves parlantes de son aptitude à saisir le mieux pour la satisfaction de l'ouïe, pourvu qu'elle ne diminue pas celle de l'esprit.

En s'appropriant le travail que j'ai consacré aux Italiens, si la prétendue *Réforme orthographique* avait su discerner, sous les formes de la langue étrangère, cette clef naturelle des mutations de l'E nasal, il est probable qu'elle n'eût pas commis l'inconcevable bévue de prendre IN pour le type de ce son, et de le substituer partout, dans sa peinture, aux syllabes *en*, *ien*, *yen*; formant ainsi à l'œil une grotesque bigarrure de ces incalculables *in iin*, *iiin!*

Résumé général des variations de l'E sans accent.

Dans les syllabes simples, la 1.re section E muet démontre que cette voyelle, dépourvue d'accent, figure en 17 circonstances : cinq pour le son sourd, et douze pour la suppression de ce même son, ci. . .	17
La 2.me présente sept catégories sous le son fermé, ci.	7
La 3.me l'établit, sous le son moyen, en dix-huit situations, ci..	18
La 4.me nous l'offre également sans accent et sous le son ouvert, dans trois séries nombreuses, ci	3
Le tableau des syllabes composées, part. 1., le fait voir combiné avec d'autres voyelles, dans vingt-six réunions, ci.	26
Le tableau des nasales le produit dans 11 syllabes, ci.	11
Le tableau des dipht. le contient dans 16 réunions, ci..	16
TOTAL. . . .	98

J'ai eu soin de soustraire les doubles emplois, d'une citation à l'autre; de compter en moins, plutôt qu'en plus. Cependant je trouve 98 particularités, dont chacune comprend une quantité considérable d'exemples que l'orateur est obligé de connaître, pour appliquer avec la rapidité de la pensée le son propre à une seule voyelle, dépourvue de tout signe distinctif. Je crois que c'est ainsi qu'il convient de réfuter le système d'enseignement par imitation sur cette partie de la langue. En confirmation de cette preuve irrécusable, je joins ici une brève démonstration de la facilité avec laquelle on applique ces élémens à l'orthographe; à celle de l'E accentué, regardée comme la plus compliquée.

Mode infaillible d'accentuer l'E.

D'après ce qu'on vient de voir, l'élève connaît déjà tous les cas où cette voyelle ne reçoit pas d'accent; et il sait que partout ailleurs il lui en faut un quelconque. Il n'a donc qu'à choisir entre trois. Prenant d'abord l'accent *aigu*, il se dit : Le son que je prononce est fermé; il n'appartient à aucun des cas ci-dessus, et demande conséquemment le signe *é*.

Il ne nous reste plus qu'à fixer l'emploi du grave et du circonflexe, *è*, *ê*, destinés à marquer les sons *moyens* et *ouverts*. Commençant par le premier, il dit : 1.° qu'un son moyen n'a besoin d'accent que quand l'E n'est pas appuyé d'une consonne dans la même syllabe. Puis il va voir la section 3, art. 3, leçon 1, et y trouve tous les cas où le son moyen peut se représenter sous cet accent. Il confirme son opinion par l'inspection de l'article 4, section suivante, et il est certain que ce son moyen requiert un accent grave, *è*.

Passant maintenant au son ouvert, il connaît les cas où il peut être tel sans accent, ou avec le grave; la section 4 lui indique les situations où il est invariable. Il ne reste donc à voir, dans la même section, que quelques irrégularités insignifiantes et la loi sur l'attraction, pour être assuré que ce son ouvert demande un circonflexe, *é*.

Les accents qui n'ont pas de rapport aux sons, demeurent fixés par les règles grammaticales, comme : *Là*, dans ce lieu; *qu'il aimât*, subjonctif; *qu'il finît*, idem; *qu'il reçût*, idem; *cela m'est dû, etc.*

Voilà ce que je voulais développer, pour démontrer que celui qui sait prononcer exactement d'après ces principes, n'est pas embarrassé pour la rectitude de l'orthographe, sur la partie même la plus difficile. Mais il y a mieux que tout cela, c'est que l'étudiant qui exécute ces exercices, ne les termine jamais sans avoir obtenu la plus exacte précision à cet égard. L'art de bien accentuer est toujours sa première, sa plus certaine acquisition. Je ne doute pas que les méthodes actuelles soient plus expéditives, et me garde bien de prétendre à la rivalité; mais je puis me défier de leurs résultats, tant qu'on les tiendra au fond du sanctuaire qui les garantit de toute critique. Jusqu'à ce que l'expérience ait parlé; et j'entends *l'expérience* sans équivoque, je persisterai à soutenir que, *avant d'apprendre l'art d'écrire correctement la représentation du discours, il faut savoir le* PRONONCER *exactement.*

MODÈLE D'ANALYSE.

(Conservant les annotations précédentes, on y ajoute celles de tous les changemens enseignés pour l'*E*, dans cette leçon.)

d.. r.. èl..
Divisions de l'histoire naturelle.

*é è t.. té d.. s.. s.. l.. á*n *á*n
Les objets dont traite cette étude, se divisent généralement en trois

i... èl.. é é n.. é
parties, qu'on appelle les trois règnes, distingués par les dénominations

d.. é n.. é n.. è.. é gna é k..
de règne minéral, règne végétal, et règne animal. Ces noms indiquent

r.. é è è é k.. k.. è k..
la nature des objets auxquets on les applique, ainsi que nous l'explique-

*è v,. á*n *è c.. á*n *la d.. é*n
rons successivement. Il est cependant utile, avant tout, de bien con-

r.. ê *gn*á*n r., èl.. é*n *d..*
naître la signification du mot *règne*, en histoire naturelle. Il vient de

é é è gnon n.. r.. én k..
régner, *dominer*. On règne, on domine par le nombre, aussi bien que
c.. l.. r.. cha c.. n.. t.. è
par la force. Le nombre touche à l'abondance. Quand une sorte d'objets
s.. ván sán r.. éu è r..
se trouve en abondance, en nombre supérieur avec d'autres, on dit figu-
án èl.. n.. èl.. è é égn..
rément qu'elle domine sur celles-ci. Donc, description des règnes mi-
i.. è l.. án è é..
néral, végétal, animal, signifie : description spécialement affectée aux

minéraux, végétaux, animaux.

LEÇON III.

SONS ET COMBINAISONS DE L'*A*.

Règle 1.re — *Voyelles ou Syllabes simples.*

A, dans les syllabes simples, peut varier du son ouvert au son fermé, suivant sa position dans les mots, et souvent sans égard à la présence ou à l'absence du circonflexe. (*Voyez* sa pron. part. 1.)

Art. 1. Il est ouvert invariablement quand il porte l'accent, et précède une syllabe muette :

Ane, blâme, âcre. *ân.., blâm.., âkr..*

Mais l'accent perd le plus souvent son influence, si la syllabe suivante est fermée ou moyenne, et séparée par une articulation contradictoire aux dispositions organiques de l'A ; car tel est l'effet de l'attraction des sons :

Il est blâmé, blâmable. *Ilè. blamé, blamabl..*

On néglige cette puissante loi d'attraction quand elle pourrait donner lieu à l'équivoque :

Bâtis, battis. (Verbes *bâtir* et *battre.*) *Bâti., bati.*

Art. 2. A, sans accent, se prononce ouvert, 1.° à la fin de tous les noms propres ; 2.° dans la plupart des finales en ar, as ; 3.° dans

toutes les pénultièmes suivies de la syllabe muette, séparée par une articulation douce ou faible :

Attila, Canada.	***Atilâ, Kanadâ***
N'y vas pas, un char.	***Ni vâ. pâ., un châr***
Barbare, gaze, finale.	***Barbâr.., gâz.., finâl..***

Partout ailleurs l'A, sans accent, est généralement fermé. Mais n'oublions pas que les principes ci-dessus sont sujets à des modifications dépendantes des besoins de la précision, et même des impressions de l'esprit. Ainsi, l'on dit *paille*, *bataille*, avec l'A fermé, et *mitraille*, *ferraille*, avec l'A ouvert. Toutes ces irrégularités seront éclaircies dans la prosodie.

Règle 2. — *Voyelles ou Syllabes composées.*

A, réuni aux différentes voyelles, peut former un seul son dans les onze syllabes suivantes : *ai*, *aie*, *ea*, *eai*, *ua*, *uai*, *ao*, *au*, *eau*, *u'au*, *aou*, dont la combinaison se rapproche du son fondamental. Les autres réunions où il se rencontre sont expliquées aux leçons de leur voyelle dominante.

La syllabe AI produit, à elle seule, six variétés, dont les applications sont encore accrues par sa substitution à celles qu'on écrivait naguère en OI. Elle demande donc la plus scrupuleuse attention.

Art. 1. — *Sons ouverts de l'AI.*

Cette syllabe, composée avec ou sans accent, et quelle que soit l'articulation qui la suive, se change en E ouvert, 1.° devant la syllabe muette :

Chaise, maigre, plaine.	***Chêz.., mêgr.., plên..***

2.° Devant la syllabe *son*, avec S douce et nasale :

Maison, raison.	***Mêzon, rêzon***

prononcée moyenne ou fermée, elle n'est plus en harmonie avec le son suivant.

3.° Dans presque toutes les finales en *ai*, *air*, *ais*, *aix* :

Délai, frais, clair, paix.	***Délê, frê., klêr, pê.***

ART. 2. — *Sons moyens de l'AI.*

La même syllabe se transforme en È moyen, 1.° devant une syllabe moyenne :

J'aimais, maîtresse.	*Jèmè., mètrès..*

2.° Par exception, malgré la syllabe muette, dans

Châtaigne, qu'il craigne.	*Chatègn.., qil crègn..*
Parfait, parfaite.	*Parfè., parfèt..;*

et quelques autres de ce genre, avec leurs dérivés et composés, ainsi que les *aign* tirés des verbes en *aindre*. Mais elle reprend sa marche naturelle dans

Baigne, faites, il traite.	*Bègn.., fèt.., il trèt..*

3.° Elle produit le même effet dans tous les imparfaits et conditionnels des verbes qu'on écrivait autrefois par OI :

Il portait *ou* portoit.	*Il portè.*
Porteraient *ou* porteroient.	*Port..rè.*

Et notez que l'E final ne sert qu'à indiquer le pluriel.

4.° Dans les finales des verbes en *aire*, *aître*, et quelques autres :

Je fais, tu fais, il fait.	*J.. fè., tu fè., il fè.*
Tu sais, il sait, je nais.	*Tu sè., il sè., j.. nè.*
Tu plais, il se tait.	*Tu plè., il s.. tè.*

5.° Enfin, ce son moyen, sous l'AI, se trouve encore dans plusieurs mots irréguliers contre les lois harmoniques, par le besoin de distinction et même de rapidité :

Grammaire, grammairien.	*Grammèr.., gramèrièn*
Balai, maï, lai, bai.	*Balè, mè, lè, bè*
Cambrai, claire, éclairci.	*Kanbrè, klèr.., éklèrsi*
Graine, retraite, épaissi.	*Grèn.., retrèt.., épèsi*
Laide, laideur, enlaidi.	*Lèd.., lèdéur, anlèdi*
Naître, taira, tairions.	*Nètra, tèra, tèrion.*
Certainement, clairement.	*Sèrtèn..mân., klèr.mân*

On peut citer quelques exemples des amphibologies évitées par

ces irrégularités : *mais*, le mois de *mai*; *traite* verbe, *traite* substantif; *l'aide* substantif, *laide* adjectif; *faites* présent, *faite* participe, etc.

ART. 3. — *Sons fermés de l'*AI.

Il se transforme en É fermé, 1.° devant une syllabe de son fermé:

Traité, maîtrise, plaisir. *Trété*, *métriz..*, *plézir*

2.° Lorsqu'il termine les parfaits et futurs des verbes :

Je chantai, porterai. *J.. chanté*, *port..ré*

3.° Dans quelques irréguliers, par cause de distinction :

Saigneur, je vais, je sais. *Ségnéur*, *j.. vé..*, *j.. sé.*
J'ai, baigneur, baignoire. *Jé*, *bégnéur*, *bégnouâr..*

Résumé de ces trois sons pour AI.

En élagant les irrégularités et cas d'exceptions, on voit que cette syllabe, dans son emploi général, obéit volontiers à la loi d'attraction entre les sons. Elle s'ouvre devant une muette, se ferme à moitié devant une moyenne, et se clôt entièrement devant le son fermé:

J'aime, j'aimais, aimé. *Jêm..*, *jèmè.*, *émé*
Traîne, traînais, traîné. *Trên..*, *trènè.*, *tréné*
Maître, maîtresse, maîtrise. *Mêtr..*, *mètrès..*, *métriz..*

*Irrégularités de l'*AI.

ART. 1. AI conserve le son A et perd celui de I devant L mouillée, avec laquelle cet A est ouvert ou fermé, suivant la nature du son qui l'accompagne :

Haillon, travailla. *âllon*, *travalla*

ART. 2. AI prend le son de E muet dans le verbe *faire* et ses composés, quand il est suivi de S douce :

Faisais, faisons, faisant. *F..sè.*, *f..son.*, *f..sân.*

Cette prononciation semble fléchir actuellement vers le son moyen : cependant il y a amphibologie complète entre *faisant* verbe et *faisan* oiseau.

ART. 3. AIE, à la fin des substantifs, est ouvert, et perd le son de l'E final qui lui est inhérent pour établir le féminin. Mais il est moyen dans les adjectifs et leurs composés, lorsque l'E est ajouté au radical pour marquer le genre :

Plaie, la haie. *Plê.., la ê..*
Gai, gaie, gaieté. *Ghè, ghè.., ghè..té*

Cette même syllabe AIE embarrasse souvent dans le verbe *avoir*. Il suffit d'observer qu'elle fait sentir la demi-consonne de l'Y quand elle finit le sens, ou heurte une autre voyelle; et partout ailleurs on n'entend que son È moyen :

Que tu l'aies, que j'aie appris. *K.. tu lèj.., k.. jèjapri.*
Que tu aies rendu. *K.. tu è.. rându*

Voyez les *observations* pour ces différens articles de l'AI ; mais remarquez que ses six variétés fondamentales se composent de È ouvert, È moyen, É fermé, A ouvert, A fermé, E muet.

Autres compositions de l'A.

ART. 1. EA, EAI. L'E adoucit le G, et le son suit les principes établis :

Orgeat, obligea, geai. *Orja., oblija, jè*

ART. 2. UA, UAI. L'U accompagne Q ou fortifie le G, et le son obéit aux règles fixées. (*Voyez* G, Q.)

Qualité, voguai. *Kalité, voghé*

Ces deux composées, qui se trouvent aussi parmi les diphthongues, seront éclaircies par la table de l'U.

ART. 3. AO, orthographe étymologique, perd ou conserve l'A dans

Saône, paonne, paonneau. *Sôn.., pan.., panô*

ART. 4. AU, EAU se changent en O clair et O obscur. Le dernier ne varie pas pour le son *obscur*, et l'E est étymologique ou adoucit le G. Le premier, dans le verbe *avoir*, est constamment *clair*, si ce n'est dans les monosyllabes; hors de là, il suit assez régulièrement les lois de l'harmonie : *clair* devant un son ouvert,

moyen ou fermé; *obscur* devant un son muet ou à la fin du mot:

Marteau, troupeau, aux maux.	*Martô, troupô ô, mô.*
J'aurai, mauvais, aussi.	*Joré, movè., osi*
L'eau, fléau, autre.	*Lô, fléô, ôtr..*

Art. 5. U'AU. Le *que*, réuni à cette syllabe par l'apostrophe, ne fait entendre que l'O, clair ou obscur, suivant les erremens établis:

Qu'aurais-tu? il n'est qu'au ciel.	*Korè. tu? il nè. kô sièl*

Art. 6. AOU, syllabe qui n'a que deux exemples dans toute la langue, et souvent maltraitée malgré l'avis des grammaires, qui disent formellement que cette orthographe étymologique se prononce OU dans le nom, A-OU dans le verbe, et jamais avec l'addition de S:

Le mois d'août, branche aoûtée.	*Le moué dou. brânchaouté..*

Règle 3. — *Voyelles ou Syllabes nasales.*

Am, *an*, *ean*, *uan*, *aon*, *aen*. Telles sont les six nasales composées avec l'A, et où la présence de toute autre voyelle s'explique par les lois étymologiques ou de mécanisme harmonique.

Art. 1. AM, AN, EAN, UAN font entendre AN nasal. (*Voyez* sa prononciation partie 1.)

Adam, tant, vengeance, quand.	*àdân, tân., vânjâns.., kân.*

Voyez la table de l'U pour le dernier, qui ressemble à une diphthongue.

Art. 2. AON, AEN font entendre AN, ON dans les mots

Paon, faon, Laon, Caen, taon.	*Pân, fân, Lân, Kân, ton.*

Les autres nasales composées avec l'A se trouvent aux lettres qui en forment le son.

Règle 4. — *Syllabes diphthongues.*

La voyelle A ne figure jamais la première dans les réunions de

sons doubles, et ne présente rien de nouveau sur ce qu'on a vu dans les simples, composées et nasales. En conséquence, elles sont renvoyées aux leçons de leur lettre initiale.

OBSERVATIONS.

C'est particulièrement sur la lettre A qu'on peut se convaincre du respect de la prononciation pour la clarté, la précision du langage. Ce son, le plus éclatant, le plus robuste de tous, ne lui offrait pas la facilité de le ployer à son gré sous les lois de l'harmonie entre les sons, les articulations, les organes et la conservation de l'orthographe. De-là, tant d'irrégularités, surtout pour les syllabes composées. Cependant elle n'a pas laissé d'en tirer un parti admirable dans plusieurs circonstances qui ne sauraient échapper à l'ouïe de l'observateur. 1.° Cet accroissement du son ouvert, quoique dépourvu d'accent, dont on comprend tous les résultats en écoutant celles qui en sont privées. La sagacité avec laquelle il est distribué pour donner de l'énergie : *barbare;* de la majesté : *César*, *Gustave*, *Léonidas;* de l'horreur : *infâme*, *exécrable;* de l'épouvante et du mépris : *épouvantable*, *lâche*, etc., expressions qui produisent ici trois fois plus d'effet que dans toute autre langue, où l'on ne saurait même trouver l'équivalent de nos exclamations *ah! hélas!* 2.° La précieuse ressource distinctive du féminin dans tous les noms en AL, comme *égal*, *égale*, *rival*, *rivale*, qui, sans l'ouverture de l'A, serait perdue pour l'oreille : ressource dont l'oubli est un des vices marquans du langage vulgaire de la capitale. 3.° Cette belle composition de AU, qui substitue les sons mélodieux *o*, *ó*, à l'insoutenable cacophonie de *a*, *u*, de *a*, *ou*, prononcés de suite et séparément : anti-harmonie dont notre prononciation a su se garantir, comme elle a su rendre harmonieuse la rencontre des deux sons A, O, aussi majestueux en deux syllabes qu'ils seraient ridicules en une seule; observation frappante quand on prononce exactement, dans telle autre langue, la traduction littérale de ces mots : *aurore*, *automne*, *Maurice*, *etc.* 4.° Enfin, cette incomparable loi d'attraction entre les sons modulés par les articulations, laquelle, sans rien changer dans les signes, présente ce chef-d'œuvre d'harmonie qui dirige le système de nos voyelles :

plaire, plaisant, plaisir,	*plér.., plèzán., plézir*,
enchaîne, enchaînais, enchaîné,	*ánchén.., ánchènè., ánchéné*,
fraîche, fraîcheur, rafraîchi,	*fréch.., frèchéur, rafréchi*, etc.

MODÈLE D'ANALYSE.

(On continue les précédentes, auxquelles on ajoute celles des variations de l'*A*.)

égn..
Règne minéral.

l.. égn.. s.. s.. é ánt.. d.. èr.. èl..
Le règne minéral se compose des différentes qualités de terres, telles
k.. èr.. ál.. l.. c.. l.. l.. é è s.. t..
que la terre végétale, l'argile, la silice, le sable, etc.; des diverses sortes
d.. èr.. m.. l.. l.. r.. èr.. n.. l..
de pierres, comme le granit, le marbre, la pierre commune, le caillou,
é èr.. s.. l.. án é ó è k.. án
les pierres précieuses, le diamant, etc.; des métaux, tels que l'or l'argent,
l.. è é l.. én d.. égn..
le fer, l'acier, le plomb, l'étain, etc. La dénomination de règne minéral
én d.. á é n.. án è ér.. é è d.. èr.. c..
vient de l'art des mines, employé pour extraire ces objets de la terre. Ce-
án án èlo ó é r.. d.. mè c..
pendant, on appelle aussi minéraux, les matières de même espèce, qui
s.. v.. c.. d.. è..r.. è a án euv.. án
se trouvent à la surface de la terre; et conséquemment peuvent, s'en
è ér.. àn l.. s.. é n..
extraire sans le secours des mines.

LEÇON IV.

SONS ET COMBINAISONS DE *I*, *Y*.

Règle 1re. — *Voyelles ou Syllabes simples.*

La voyelle I est invariable quant à la modulation des accents. (*Voyez* sa prononciation partie 1, leçon 1.) Elle a cependant quelques propriétés aussi délicates qu'importantes à connaître.

Art. 1. I, entre deux voyelles, fait la fonction de cette demi-consonne, figurée par le second jambage de l'Y (ȷ). Alors il est le plus souvent revêtu du tréma (ï), commence la syllabe suivante, et n'en dérange point le son. Il produit le même effet par le second

jambage de l'Y dans les verbes, mais en lui accouplant le son de l'I:

Cahier, naïade, voyions. *Kajé., najad.., vouajion.*

C'est ce qui explique les similitudes entre les diphthongues et les composées, dans les syllabes *ia*, *iau*, *ie*, *ieu*, *io*.

Art. 2. I, suivi de l'E muet, se prononce presque comme redoublé ou très-allongé, mais sans faire entendre le son sourd de l'E; motif pour lequel, quand il se trouve à la fin d'un mot, je l'accompagne de trois points:

Défie, défierai, amie. *Défi..., défi..ré, ami...*

Art. 3. I a seul la propriété d'amollir L. Placé devant cette consonne, il s'identifie avec elle, n'a rien de commun avec les autres voyelles qui peuvent le précéder; et alors il ne se fait point entendre par le son I, mais seulement par l'amollissement de L. En sorte que *il*, *ill* ne forment qu'une seule consonne, simple ou double, qui ne donne que l'articulation, sans aucun son. Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à lui enlever le point, signe du son; à ne lui laisser que le jambage, signe de l'articulation, et à le placer toujours au commencement de la syllabe dans la division.

Mais quand il n'est précédé d'aucune voyelle, il remplit alors double fonction, forme syllabe avec la consonne précédente, en même temps qu'il amollit les L suivantes. Dans ce cas, il ne peut se séparer de cette consonne; et je représente les deux emplois chacun par son propre signe. (*Voyez* L, et la division des syllabes.)

Mou-illé, bâ-illon, bi-lle, co-qui-lle. *Mou-ıllé, bâ-ıllon, bi-ıll.., ko-qi-ıll..*

Y, dans les syllabes simples, est étymologique. Seul entre deux consonnes, il représente un I simple, et en donne le son:

Synonyme. *Sinonim..*

L'orthographe actuelle s'est beaucoup relâchée sur ces signes originaires, et y substitue l'I dans un grand nombre de mots.

Règle 2. — *Voyelles ou Syllabes composées avec l'*I.

Dans ces sortes de réunions, l'I ne peut jamais commencer la

syllabe, et ne se fait entendre qu'après U; ce qui explique la similitude entre la diphthongue et la composée UI, comme dans

Guide, quitter. *Ghid.., qité.*

Quand cette veyelle se trouve en tête de la syllabe, comme dans *ia*, *iau*, *ie*, *ieu*, *io*, ces composées hétéroclites sont nécessitées, pour la division, par le besoin de lui assigner une place dans le cas où elle fait la fonction d'une demi-consonne. (*Voy.* syll. simp., art. 1.)

*Syllabes composées avec l'*Y.

Art. 1. Ce signe n'y figure jamais qu'après l'A ou l'E, et représente ordinairement deux lettres, savoir : un I qui se réunit à la voyelle précédente, dont il modifie le son en È moyen; puis une demi-consonne qui fait glisser ce son sur le suivant :

Crayon, paya. *Krèjon, pèja*

Art. 2. Il renverse sa marche naturelle et fait les fonctions de deux I quand il se trouve entre voyelle et consonne. Le premier se modifie avec la précédente, et le second forme la syllabe suivante :

Pays, dépayser. *Pèi., dépèizé.*

Art. 3. Quand il est suivi de l'E muet, il rentre dans sa loi fondamentale entre deux voyelles, comme:

Payerai, payement. *Pèj..ré, pèj..mân.*

Cependant quelques parleurs délicats voudraient écarter cette mollesse d'articulation devant la syllabe muette, en rejeter la valeur sur le son précédent, et dire avec l'E entièrement ouvert : *pêré*, *pêmân*.

Le mot *abbaye* est rebelle à toutes les règles, et se prononce *abèi...*, malgré l'exemple contraire de *baye*, prononcé *bèj..*

Art. 4. Dans quelques noms étrangers il est irrégulier : remplissant la fonction de I devant la consonne, où celle de la demi-consonne devant la voyelle, sans modifier le son de la précédente; et quelquefois même il se perd entièrement à la fin du mot :

Leyde, Mayenne, Biscaye, *Léid.., majèn.., biskaj..,*
[illegible]d, bey. *bajâr., bé.*

(*Voyez* [illegible]n des syllabes, partie 1.)

RÈGLE 3. — *Voyelles ou Syllabes nasales.*

Im, *in*, *ïn*, *aim*, *ain*, *ein*, *uim*, *uin*, sont les huit nasales qui admettent I comme voyelle principale. Celles où elle n'est qu'accessoire se trouvent à la lettre de leur son radical. Ces huit syllabes lui donnent le son de l'E ouvert nasal, conservant les voyelles étrangères au son, comme signes étymologiques ou mécaniques :

Impie, incertain, coïncider,	*Ênpi*..., *ênsèrtên*, *koênsidé*.
daim, main, teindre,	*dên*, *mên*, *têndr*..
guimpe, coquin.	*ghênp*.., *koqên*

Y, seul dans les nasales, produit l'effet d'un I changé en Ê :

Cymbale, syndic.	*Sênbâl*.., *sêndik*

RÈGLE 4. — *Syllabes dyphthongues pour I et Y.*

Ces signes, dans les diphthongues, ne font entendre rien de différent pour les sons expliqués. Je me borne donc à les présenter dans la table suivante, destinée à en régler le mécanisme.

TABLE DES DIPHTHONGUES COMMENCÉES PAR *I*, *Y*.

SÉRIE PREMIÈRE.

***Sons doubles prononcés en une syllabe dans la poésie, le style élevé et le langage usuel* (1).**

IA. — chia-oux, Bata-via, dia-ble,	*chia-ou.*, *bata-viâ*, *diâ-bl..*,
fia-cre, dia-mant, Ma-rian-ne,	*fiâ-kr..*, *dia-mân.*, *ma-ria-n..*,
galima-thias, mi-nia-ture, pia-no,	*galima-tiâ.*, *mi-nia-tur..*, *pia-nô*,
rata-fia, opi-niâ-tre.	*rata-fia*, *opi-niâtr..*
IAi. — biais, niais, négo-ciai,	*bié.*, *nié.*, *négo-sié*,
bré-viai-re, pia-iller.	*bré-vié-r..*, *piâ-llé.*

Tous les IAI devant L mouillée, précédés de l'articulation simple ; dans les parfaits des verbes ; avec les composés et dérivés de *biais*, *niais*.

(1) Dans la distribution des trois séries de nos sons doubles, je ne prétends point attaquer les droits de licences dont notre poésie est si économe, mais offrir un simple aperçu de ce que le bon goût général, à cet égard, a consacré jusqu'ici sans contestation. Je ne m'arroge pas le droit de décider que la division de telle diphthongue est vicieuse : je me borne à observer qu'elle serait mieux en une syllabe.

IAN. — con-fian-ce, fian-cé,	*con-fián-s.., fián-sé,*
men-diant (*subst.*), vian-de,	*mán-dián., viánd..,*
Montmé-lian, négo-ciant (*sub.*),	*monmé-lián., négo-sián.,*
dian-tre.	*dián-tr..*
IAU. — miau-ler, piau-ler.	*mió-lé., piólé.*
IE. — ami-tié, ancienne.	*ami-tié, án-siè-n..*

Toutes les finales en *tié* et les composés de *ien* avec articulation simple.

di-siez, cou-vriez, cru-ssiez.	*di-zié., kou-vrié., kru-sié.*

Presque tous les imparfaits et conditionnels avec articulation simple ou double.

A-rié-ge, A-ssiet-te, Thié-ri, fier.	*a-rié-j.., a-ssiè-t.., tié-ri, fièr,*
en-tier, par-tiel, cin-quiè-me.	*án-tié., par-sièl, sén-quiè-m..*

Presque toutes les finales en *iette*, les syllabes en *ier*, *iel*, *ieṁ*, avec artic. simple.

Diep-pe, cier-ge, commu-nié,	*diè-p.., sièr-j.., komu-nié,*
E-tien-ne, fief, fiè-vre, lié-ge,	*É-tiè-n.., fièf, fiè-vr.., lié-j..,*
es-pié-gle, lier-re, niè-ce, pied,	*ès-piè-gl.., liè-r.., niè-s.., pié.,*
niel-le, pa-tiem-ment, remer-cié,	*niè-l.., pa-sia-mán., r..mèr-sié,*
privilé-gié, siè-cle, tiè-de,	*privilé-gié, siè-kl.., tiè-d..,*
Vien-ne, vier-ge.	*viè-n.., vièr-j..*

Tous les mots commencés en *sie*, *tie*, *vien*; les syllabes en *pié*, *ièvr*; les adverbes en *iemment*, et les composés, dérivés de chacun d'eux.

YE. — hyè-ne.	*iè-n..*
IEI. — vie-ille, vie-illard.	*vié-ıll.., viè-ıllár.*
IEN. — A-miens, an-cien, bien,	*a-miéns, án-sién, bién,*
chien, chirur-gien, chrétien,	*chién, chi-rur-gién, chré-tién,*
pa-tient, tiens, rien, viens,	*pa-sián., tién., rién, vién.,*
comé-dien, En-ghien, Da-miens,	*komé-dién, án-ghién; da-mién.,*
à son es-cient, Egyp-tien, tien,	*a sonè-sián., éjip-sién, tién,*
Italien, galé-rien, Sympho-rien,	*ita-lién, galé-rién, sénfo-rién,*
fien-te, Pari-sien, Pru-ssien.	*fián-t.., pari-zién, pru-sién*

Les féminins, quoique sans nasale, suivent la règle de leurs masculins; de plus, tous les dérivés et composés de *bien*, *fiente*.

IEU. — exté-rieur, mieux, sieur,	*èksté-riéur, mieu., siéur..*

Presque toutes les syllabes en *ieur*, avec articulation simple.

ignomi-nieux, lieu, pieu,	*ignomi-nieu., lieu, pieu,*

et toutes les finales en *ieu* dont le singulier se termine sans consonne.

prodi-gieux, vieux, sé-rieux,	*prodi-jieu., vieu., sé-rieu.,*
sca-bieux.	*sca-bieu.*
YEU. — les yeux.	*lézieu.*

IO. — ac-tion-naire, *ak-sion-nér..*

Presque toutes les syllabes en *ionn* avec articulation simple.

ba-bio-le, fio-le, cha-riot, car-rio-l.. *ba-bio-l.., fio-l.., cha-rio., ka-rio-l..*
infé-rio-rité, in-vio-lable, viol, *énfé-rio-rité, én-vio-labl.., viol,*
na-tio-nal, phy-sio-nomie, *na-sio-nal, fi-zio-nomi...,*
pio-che, supé-rio-rité, *pio-ch.., supé-rio-rité,*

et presque tous les mots commencés en *pio*, *vio*.

IOI, IOIE. — pa-rioit, pa-rioient. *pa-riè,*

et tous les imparfaits de ce genre, avec articulation simple.

ION. — abjura-tion, *abjura-tion,*

et toutes les finales en *tion*, noms ou verbes.

di-sions, di-rions, cou-vrions, *di-zion., di-rion., cou-vrion.,*

et tous les imparfaits ou subjonctifs avec articulation simple ou double.

commu-nion, vi-sion, flu-xion, *komu-nion, vi-zion, fluk-sion,*
pion, ga-bion, lé-gion, ré-gion, *pion, ga-bion, lé-jion, ré-jion,*
opi-nion, mil-lion, *opi-nion, mi-lion,*

et toutes les finales en *sion*, *pion*, *xion*.

SÉRIE II.

Sons doubles prononcés en une ou deux syllabes dans la poésie et le style élevé, mais toujours en une seule dans le langage usuel.

IA. — aca-cia, *aka-siá,*

et toutes les finales en *ia*, non comprises dans les autres séries.

aca-riâ-tre, adver-bial, al-lia-ge, *aka-riâ-tr.., advèr-bial, a-lia-j..,*

et les syllabes en *ria*, *ial*, *lia*, avec articulation simple, non comprises dans les autres séries.

ammo-niac, a-sia-tique, dia-dême, *amo-niak, a-zia-tik.., dia-dém..,*
Am-phia-raüs, chris-tia-nisme, *án-fia-raus, kris-tia-nizm..,*

et toutes les syllabes en *dia*, *tia*, *sia*, avec S douce, T dur ou doux, pourvu qu'elles ne soient pas comprises dans les autres séries.

calom-nia-teur, équino-xial, *kalom-nia-teur, éqinok-sial,*
o-piat, élé-gia-que, jéré-mia-de, *o-piat, élé-jia-k.., jéré-mia-d..,*
sia-moise, négo-cia-teur, *sia-mouáz.., négo-sia-téur,*
via-ger, scia-tique, *via-jé., sia-tik..,*

les syll. en *cia*, *sia*, *scia*, *via*, avec S dure et non comprises dans les autres séries.

olym-pia-de, simo-nia-que, *olén-pia-d.., simo-nia-k..,*
soci-nia-nisme, ver-bia-ge, *sosi-nia-nizm.., vèr-bia-j..,*

YA. — yacht. *iak.*

IAI. — auxi-liai-re. *oksi-lié-r..*

IAN. — coriambe. *ko-rián-b..*
IAN. — al-lian-ce, *a-lián-s..*,

les syllabes en *ya*, *lian*, *rian*; les finales en *iaire*, avec articulation simple, et non comprises dans les autres séries.

a-mian-te, ba-nians, mé-fian-ce, *a-mián-t..*, *ba-nián.*, *mé-fián-s..*,
men-diant, négo-ciant, *mán-dián.*, *négo-sián.*, verbes,
réci-pian-gle. *rési-pián-gl..*

IAU. — adver-biaux, *advèr-bió.*,

les finales en *iaux*, avec articulation simple.

IE. — accroî-triez, *akrouá-trié.*,

les conditionnels des verbes en *re*, avec articulation double.

affi-lié, *affi-lié*,

les temps des verbes en *ier*, précédés d'une ou plusieurs syllabes.

a-lié-ner, a-riet-te, ar-rié-ré, *a-lié-né.*, *a-riè-t..*, *a-rié-ré*,
em-pié-té, fo-lié, giro-flier, *án-pié-té*, *fo-lié*, *jiro-flié.*,
har-dies-se, Hen-riet-te, dié-sis, *ar-diè-s..*, *an-riè-t..*, *dié-zis*,
Cas-pien-ne, Da-niel, *kas-piè-n..*, *da-nièl*,
gar-dien-ne, hié-rarchie, *gar-diè-n..*, *ié-rarchi...*,

les syllabes en *iel*, non précédées de C ou T; les mots commencés en *die*, *hie*, et les féminins de *ien*, expliqué ci-après dans les nasales.

hy-giè-ne, la-bié, miet-tes, *i-jiè-n..*, *la-bié*, *miè-t..*,
jo-liet-te, ky-riel-le, *jo-liè-t..*, *qi-riè-l..*,

les syllabes en *liette*, *giène*, les dérivés et composés de *miette*.

Mar-chien-nes, Mau-rien-ne, *mar-chiè-n...* *mo-riè-n..*,
pa-rié-taire, mil-liè-me, pié-té, *pa-rié-tér..*, *mi-lièm..*, *pié-té*,
or-vié-tan, re-lief, pé-rihé-lie, *or-vié-tán*, *r..-lièf*, *pé-rié-li...*,
sa-tié-té, so-cié-té, va-rié-té, *sa-sié-té*, *so-sié-té*, *va-rié-té*,
tem-plier. *tán-plié.*

IEN. — ambro-sien, o-rient, *anbro-zién*, *o-rián.*,
Ju-lien, aé-rien, Ly-dien, *ju-lién*, *aé-rién*, *li-dién*,
Io-nien, Sa-mien, A-pien, *io-nién*, *sa-mién*, *á-pién*,

les finales en *dien*, *lien*, *mien*, *nien*, *pien*, *rien*, *sien*, leurs dérivés et composés, avec le son de *én* ou de *án*, et non comprises dans les autres séries.

effi-cient, fabri-cien, patri-cien, *éfi-sián*, *fabri-sién*, *patri-sién*,
théolo-gien, Corin-thien, *téolo-jién*, *korén-tién*,
Phry-gien, Péru-vien, Ser-vien, *fri-jién*, *péru-vién*, *sèr-vién*,
Phéni-cien, Véni-tien, réci-pient, *féni-sién*, *véni-sién*, *rési-pián.*,
Olym-pien, Domi-tien, Fa-bien; *olén-pién*, *domi-sién*, *fa-bién*,
Féli-cien, Plo-tien, Gra-tien, *féli-sién*, *plo-sién*, *gra-sién*,

Lu-cien, Quinti-lien, Ti-tien, *lu-sién*, *quénti-lién*, *ti-sién*,
tribuni-tien, *tribuni-sién*,

les féminins sans nasales suivent la règle des masculins.

IEU. — auda-cieux, cieu-se, *óda-sieu.*, *sieu-z..*,

les finales en *ieux*, leurs dérivés avec articulation simple.

ingé-nieur. *énjé-niéur*, ses dériv.

IO. — kios-que, amé-lio-ré, *qios-k..*, *amé-lio-ré*,
a-gio, dio-cèse, pé-rio-de, *a-gió*, *dio-séz..*, *pé-rio-d..*,
Hé-sio-de, Ca-ssio-pe, *é-zio-d..*, *ka-sio-p..*,
E-thio-pie, é-tio-logie, *é-tio-pi...*, *é-tio-loji...*,

les syllabes en *gio*, *lio*, *dio*, *rio*, *mio*, *nio*, *sio*, *ssio*, *tio*, *thio*, non comprises dans les autres séries.

Mel-chior, plu-vio-se. *mèl-qior*, *plu-vió-z..*,

YO, IOI. — Yorck, affi-lioit. *iork*, *afi-liè*.

ION. — accroî-trions, *akroué-trion*.

les conditionnels des verbes en *re*, avec articulation double.

allu-vion, bes-tion, ca-mion, *allu-vion*, *bès-tion*, *ka-mion*,
Thion-ville, reli-gion, u-nion, *tion-vil..*, *r..li-jion*, *u-nion*,
manœu-vrions, Spiri-dion, *maneu-vrion.*, *spiri-dion*,
Gé-rion, ga-lion, Sci-pion, *jé-rion*, *ga-lion*, *si-pion*,

les noms en *rion*, *lion*, *pion*, *dion*, non compris dans les autres séries.

YON, IOU. — al-cyon, chiour-me. *al-sion*, *chiour-m..*,

IU. — sciu-re, Da-rius, géra-nium, *siu-r..*, *da-rius*, *jéra-niom*,

les noms en *ius*, *ium*, avec articulation simple.

YU. — miu-rus. *miu-rus*

SÉRIE III.

Réunions de voyelles formant toujours et partout deux syllabes.

IA, YA. — Di-ane, Dri-ade, *di-an..*, *dri-ad..*,
Adri-atique, ami-able, Bi-as, *adri-atik..*, *ami-abl..*, *bi-ás*,
anti-apoplectique, hi-atus, *anti-apoplèktik..*, *hi-atus*,
démoni-aque, Ili-ade, ni-a, *démoni-ak..*, *ili-ad..*, *ni-a*,
expi-a, radi-al, li-a, Ili-aque. *èkspi-a*, *radi-al*, *li-a*, *ili-ak..*,

IAI. — cri-ailler, trivi-aire. *kri-áillé*, *trivi-ér..*

IAM, IAN. — Bri-ançon, *bri-ánson*,
i-ambe, ri-ant. *i-án-b..*, *ri-án*.

IAU, IE. — archi-épiscopal, *arqi-épiskopal*,
fabli-au, cri-er, bouclí-er, fi-er, *fabli-ó*, *kri-é.*, *boukli-é.*, *fi-é.*,

bi-ennal, dépari-er, épi-er, li-esse, *bi-énnal, dépari-é., épi-é., li-ès..,*
hi-er, obvi-er, radi é, sci-emment. *i-èr, obvi-é., radi-é., si-amán.,*

IEN. — Adri-en, li-en, sci-ence. *adri-én, li-én, si-áns..,*

IEU. — pri-euré, radi-eux, *pri-euré, radi-eu.,*
reli-eur, reni-eur, sci-eur, pi-eux, *r..li-éur, r..ni-éur, sci-éur, pi-eu.,*
les syllabes en *ia, ya, iai, ian, iau, ie, ien*, avec articul. double; les verbes en *ia, ian, ie*; et les noms en *ieux*, sans autre syllabe précédente.

IO, YO. — li-onne, ambly-opie, *li-on.., ánbli-opi..,*
bri-oche, Chi-o, Ni-ort, *bri-och.., chi-ó, ni-or.,*
i-onique, my-ope, *i-onik.., mi-op..,*
ceux commencés par *io, mio*, ou avec articulation double.

IOI, IOIE. — pli-oir, ni-aient, *pli-ouár, ni-è.,*
et semblables avec articul. double, ou sans autre syllabe antérieure.

IOM, ION. — Ri-om, Ixi-on, *ri-on, iksi-on,*
Di-on, li-on. *di-on, li-on,*

YON. — embry-on, Ly-on, ri-ons, *ánbri-on, li-on, ri-on,*
les verbes en *ion*, sans autre syllabe, et toutes les articulations doubles.

IOU. — Fri-oul. *fri-oul,*

IU. — di-urne, tri-umvir, *di-urn.., tri-omvir,*
celles commencées en *diu*, ou précédées de l'articulation double.

OBSERVATIONS.

On trouvera sans doute quelques différences entre l'usage commun et la manière dont j'explique l'emploi de ces deux caractères I, Y, dans le mécanisme de notre prononciation. Persuadé que les professeurs reconnaîtront sans peine que j'ai saisi les véritables causes des effets, je ne perdrai pas le temps à justifier mon travail. J'aime bien mieux faire remarquer la sagacité de la langue à tirer parti de ces deux ressources, et les résultats étonnans qui en dérivent.

1.° Je note l'articulation molle de L mouillée, ajoutée au langage par cet I qui, comme on l'a vu, ne change rien à la marche de l'orthographe, non plus qu'à celle des moyens organiques. Articulation mielleuse qui saisit la position des organes au moment où ils vont faire entendre un son qu'ils transforment en une consonne nouvelle, ainsi créée spontanément : articulation très-homogène, qu'on n'a pu se procurer dans tel autre langage, que par la perte de la double *gli*.

2.° Je remarque cette ressource subtile du *tréma*, qui fait rentrer l'I dans sa fonction naturelle, et par là écarte toutes les confusions qu'il pourrait produire avec les syllabes composées.

3.° J'observe comment cette voyelle est habilement métarmorphosée dans les *composées*, *nasales* et *diphthongues*, pour former des sons simples et doubles, qu'on chercherait vainement ailleurs, et pour nous débarrasser d'une foule d'I, réduits à une juste balance dans le mécanisme et l'harmonie générale; tandis que ce son domine autre part d'une manière tout-à-fait monotone.

4.° Enfin, je vois dans l'usage de l'Y la preuve authentique de cette inclination naturelle pour la véritable harmonie qui, à l'imitation des Grecs, recherche tous les moyens possibles d'éviter le heurt des sons, et s'approprie, à l'aide de cette lettre étrangère, une nouvelle articulation, comme elle a su inventer et s'approprier des sons nouveaux: articulation la plus douce de toutes, dont les dispositions organiques, infiniment naturelles, sont tout-à-fait homogènes à celles des sons qui la suivent où la précèdent; et qui présente à la voix comme un canal poli pour glisser légèrement de l'un à l'autre, en recevant l'impression de chacun d'eux. On se pénètre des avantages inappréciables de cette demi-consonne, en examinant, dans les dialectes qui en sont privés, les effets anti-harmoniques de son absence, malgré les efforts, les additions, les retranchemens, les contorsions pour la suppléer.

Mais c'est surtout dans la distribution des sons doubles que brille cette subtilité de tact, dont on rencontre à chaque pas des preuves frappantes. Il ne faut qu'ouvrir les yeux sur les tables des diphthongues, pour remarquer comment tout est calculé dans le système général de manière à tirer avantage de chaque chose, et toujours en conservant l'intégrité, l'harmonie des rapports. Telle qualité de son est-elle homogène au suivant? La première série démontre la vivacité du langage, et son antipathie pour tout ce qui est traînant, ou même un peu languissant. La seconde série confirme cette démonstration, dans la part qu'elle fait au discours grave ou poétique, des sons qui, par leur consistance, donnent plus de prise à la voix, et peuvent marcher isolément avec une prononciation plus majestueuse; tandis que la rapidité du parler usuel surmonte l'obstacle, et les accouple sans difficulté. Enfin, la troisième série complète l'œuvre, en fixant irrévocablement les causes de séparation entre ces mêmes sons. Ainsi l'articulation double entraîne la division, parce que l'effort qu'elle demande contraint la voix à s'appuyer sur le premier, lorsqu'elle devrait y glisser, pour frapper le dernier au même instant et avec force. Ainsi, le même effet se produit quand ce premier son exige un développement d'organes, contradictoire à celui du second, surtout au commencement du mot, où la voix cherche son appui indispensable.

Il n'est pas jusqu'au respect pour la valeur des idées, qui n'entre dans cette admirable combinaison. Ainsi, le verbe semblerait dégradé, si la formation de la diphthongue le réduisait au rang du monosyllabe. Mais que ce mot reçoive un accroissement, et l'on verra cette même réunion de sons, qu'il fallait effectuer séparément, devenir susceptible de former syllabe seule. *Lier*, par exemple, ne peut se prononcer qu'en deux temps : *li-ér;* mais ses composés le réduiront fort bien à un seul : *affi-lier*. Si le verbe *tuer* se soustrait à ce calcul, la force de la consonne initiale y contribue sans doute, et peut-être aussi le besoin de passer plus rapidement sur une idée rebutante, dont l'expression d'ailleurs doit peindre l'acte subit et violent de priver un être de son existence. On aurait peine à trouver une onomatopée de cette force dans les langues les plus préconisées.

MODÈLE D'ANALYSE.

(La précédente est conservée, avec l'addition des signes qui représentent les variétés de *I*, *Y*.)

é n..
Règne végétal.

l.. é n.. *án* *é* *è* *è* *án l.. s..*
Le règne végétal comprend tous les objets qui, avec ou sans le se-

d.. *èn d..* *m..* *t..* *án d..* *è i...*
cours de la main de l'homme, sortent spontanément de la superficie

d.. *èr..* *v..* *éu* *è* *ánc..* *s..* *è* *s..*
de la terre, dont ils reçoivent leur naissance, croissent et périssent

i án é è ér.. *sa* *ó r..* *è* *k..* *é è b..* *é*
pour y rentrer et faire place à d'autres; tels que les herbes, les

r.. *é* *é éu* *é* *s..* *é* *m..* *ó*
arbres, les blés, les fleurs, les mousses, les légumes, produits au

mó *án* *l.. é n..* *è l..* *ó*
dehors comme au dedans du sol. Le règne végétal et le nom végétaux

na é *è* *én* *è b..* *é* *án* *r.. án*
qu'on donne à ces objets, vient du verbe végéter qui, dans notre lan-

gh.. *i...* *r..* *án* *è. án* *v..* *án* *án d..*
gue, signifie vivre sans action et sans mouvement apparent. De-là,

ètè *è* *é..* *én* *é* *nè* *án so* *r..* *t..*
cette expression figurée, pour indiquer une existence obscure, triste,

l.. *è* *m..* *t..* *i...* *mun..* *ánt..*
misérable. *Cet homme végète*, signifie qu'il vit comme une plante, privé

è d.. *è é án* *l..*
d'activité et de rapports avec ses semblables.

LEÇON V.

SONS ET COMBINAISONS DE L'*O*.

Règle 1re. — *Voyelles ou Syllabes simples.*

O, voyelle simple, ne varie que du son ouvert au son fermé, nommés *clairs* et *obscurs* dans ces élémens, pour rétablir les idées faussées par l'application vicieuse des dénominations usuelles de ces deux sons. (*Voyez* part. 1, leçon 1.)

Art. 1. O, avec ou sans accent, suit assez généralement la loi de l'attraction : *obscur* devant la syllabe muette, *clair* devant toute autre :

Côte, côté, hôte, hôtel.	*Kôt.., koté, ôt.., otèl*
Rose, rosaire, pôle, poli.	*Rôs.., rozèr.., pôl.., poli*

Dans le cas où cette loi d'attraction ne peut avoir lieu, on se règle par les considérations suivantes.

Art. 2. O, avec ou sans accent, est *obscur* à la fin du mot terminé par consonne douce ou molle, muette ou articulée, et surtout dans les noms propres :

Écho, chaos, un os.	*Ékô, kaô, u*n *nôs*
Lemnos, le Pô, le dos.	*Lèmnôs, l.. pô, l.. dô.*

Art. 3. Il est *clair* à la fin du mot terminé par consonne forte ou sèche, muette ou articulée :

Un mot, mon lot.	*Un mo.., mon lo.*
Col, bol, pot, capot.	*Kol, bol, po.., kapo.*
Dot, Charlot, marmot.	*Dot, charlo.., marmo.*
Margot, trop, trot.	*Margo.., tro.., tro.*

Art. 4. Il est *clair* encore devant la consonne double, de quelque nature qu'elle soit, SS exceptées, et suivie même de la syllabe muette :

Culotte, homme.	*Qulot.., om..*
Charlotte, folle, office.	*Charlot.., fol.., ofis..*

Art. 5. Il est irrégulier et contredit les principes ci-dessus dans quelques mots, tels que :

Loge, colle, noce, magot.	*Loj.., kol.., nos.., mâgô.*
Croche, poche, notre.	*Kroch.., poch.., notr..*
Votre, ôtez, rôti.	*Votr.., ôté, roti*

Cette voyelle simple est fréquemment maltraitée dans la prononciation commune. *Flots*, *matelots*, *les mots*, *les pots*, *sots*, prononcés *obscurs*, offensent le principe de la consonne finale dure, contredisent leurs composés, qui sont toujours *clairs*, même devant la syllabe muette, comme *flotte*, *matelotte*, *marmotte*, *poterie*, *sotte;* et les trois derniers se confondent avec *les maux*, *les peaux*, *les sauts* ou *sceaux*.

Règle 2. — *Voyelles ou Syllabes composées.*

O, se combine avec les autres voyelles, pour produire un son en rapport avec le sien, dans les 12 réunions suivantes : *eo*, *eoi*, *eoie*, *oi*, *oie*, *uoi*, *uoie*, *uo*, *ou*, *oue*, *ïo*, *oui.*

Art. 1. EO. Après le G, l'E se perd, et l'O suit les principes établis :

Geole, Georges.	*Jôl.., jorj..*

Art. 2. EOI, EOIE, OI, OIE, UOI, UOIE, qui s'écrivent maintenant par AI, sont déjà connues; mais il faut bien y revenir, puisqu'elles figurent encore sous la lettre O dans toutes les éditions de quelques années antérieures, ainsi que dans le Vocabulaire académique. Elles font entendre le son de l'E moyen dans les imparfaits et conditionnels de tous les verbes. L'E qui précède adoucit le G; l'U accompagne Q, et l'E final marque le pluriel :

Mangeoit, donnoient, tronquoient.	*Mânjè., donè. tronqè.*

Art. 3. OI, dans les verbes en *oître*, se prononce E ouvert devant la syllabe muette, et avec le son moyen partout ailleurs :

Paroître, paroissoit.	*Parêtr.., parèsè.*
Je connois, connoissois.	*J.. konè., konèsè.*

La distinction facile de ces composées d'avec les diphthongues de même orthographe, va se trouver dans la 4.ᵉ règle.

ART. 4. Dans quelques mots dont l'orthographe est contestée, si l'on expulse l'I, ils appartiennent à l'*article* I *des Syllabes simples;* si on l'y conserve, il entre dans les diphthongues ci-après :

Ognon, encognure.	*Ognon, ânkognur..*
Oignon, encoignure.	*Ouagnon, ânkouagnur..*

ART. 5. OI varie dans quelques autres, contre les principes établis :

Foible, monnoie.	*Fèbl.., monê*
Monnoyé.	*Monèjé* ou *monouajé*
Roide, roidir.	*Rèd.., rèdir* ou *rouadir*

avec leurs dérivés et composés.

ART. 6. UO fait disparaître U qui accompagne Q, et l'O suit l'inflexion de l'articulation suivante. (*Voyez* U, Q.)

Quote, quolibet.	*Kot.., kolibè.*

ART. 7. OU, OUE forment le son mixte OŪ, acquis à notre langue par cette combinaison. L'E muet l'accompagne souvent, comme terminaison féminine ou signe de conjugaison, et ne s'y fait pas sentir :

Fou, roue, il joue.	*Fou, rou.., il jou..*

ART. 8. ÏO, OUI. Ces deux composées semblables aux diphthongues se distinguent par leur usage. Dans la première, ï detache sa syllabe de la précédente; dans la seconde, I forme L mouillée :

Maïorque, bouillon.	*Majork.., bouillon*

RÈGLE 3. — *Voyelles ou Syllabes nasales.*

EON, ION, OM, ON, UON. Ces cinq nasales, formées par O, n'ont besoin que de ce qui est dit *partie* I.ʳᵉ, *leçon* I.ʳᵉ, pour leur prononciation :

Bonté, pigeon, compte.	*Bonté, pijon, kont..*
Piquons, nous priions.	*Pikon, nou. prijion..*

et de rappeler que l'E adoucit le G, U accompagne Q, et I forme demi-consonne.

Règle 4. — *Syllabes diphthongues.*

Oa, *oai*, *oë*, *oi*, *oy*, *oye*, *eoi*, *oie*, *oin*, *oua*, *ouai*, *ouan*, *oue*, *oui*, *ouy*, *ouin*. Telles sont les 16 diphthongues commencées par O. Avant de passer à l'exposition des tables qui présentent leurs variétés, il est essentiel d'établir quelques principes.

OI a deux prononciations fondamentales : E et OUA. La première est contenue dans la règle des composées ; la seconde dans les diphthongues ; car, lorsqu'on lui conserve le son O, il n'est plus susceptible de former le double, et fait diviser la réunion en deux syllabes. L'important est donc de connaître les cas où il cesse d'être simple pour faire partie du son double.

1.° Excepté *foible* et ses dérivés, OI est diphthongue au commencement de tous les mots, et surtout dans les monosyllabes, où il donne au son de A toute son extension, à moins qu'il ne se termine par une consonne articulée :

Boîte, voix, soif.	*Bouât.., vouâ., souaf*

2.° Dans les verbes et tous les mots terminés en *oir*, *eoir*, *oire* :

Ivoire, égrugeoir, voir.	*Ivouâr.., égrujouâr, vouâr*

3.° A la fin des mots terminés sans consonne articulée au singulier:

Emploi, anchois.	*Anplouâ, ânchouâ.*

Exceptant spécialement les imparfaits et conditionnels de tous les verbes. Les composés et dérivés des exemples ci-dessus suivent la loi des simples.

4.° A la fin d'une foule de noms propres qui font entendre *ouâ* final dans toute sa force; mais comme la quantité de ceux qui se prononcent en Ê ouvert n'est peut-être pas moindre, je présente ici la liste comparée des plus connus :

Agénois, Albanois.	*ajénouâ., albanê.*
Albigeois, Anglois.	*albijouâ., anglê.*
Artois, Arragonois.	*artouâ., arâgonê.*
Auxerrois, Avignonois.	*oksèrouâ., avignonê.*
Bavarois, Baïonois.	*bavarouâ., bajonê.*

Berlinois, Béarnois.	*bèrlinouâ., béarnê.*
Bernois, Bellunois.	*bèrnouâ., bèllunê.*
Bruxellois, Bolognois.	*bruksèllouâ., bolognê.*
Carthaginois, Bordelois.	*kartajinouâ., bord..lê.*
Champenois, Bourbonnois.	*chânp..nouâ., bourbonê.*
Chinois, Briançonois.	*chinouâ., briânsonê.*
Comtois, Calabrois.	*kontouâ., kalabrê.*
Crétois, Chalonois.	*krétouâ., chalonê.*
Danois, Courlandois.	*danouâ., kourlândê.*
Dauphinois, Crémonois.	*dofinouâ., krémonê.*
Dijonois, Ecossois, Ferrarois.	*dijonê., ékosê., fèrarê.*
S. François, un François.	*S. Fransouâ., un frânsê.*
Gallois, Groënlandois.	*gallouâ., groênlândê.*
Gantois, Hollandois.	*gantouâ., olândê.*
Gaulois, Irlandois.	*gôlouâ., irlândê.*
Génois, Islandois.	*jénouâ., islândê.*
Genevois, Japonois.	*jen..vouâ., japonê.*
Grenoblois, Livournois.	*grenoblouâ., livournê.*
Hessois, Lyonnois.	*ésouâ., lionê.*
Hongrois, Mâconois.	*ongrouâ., mâkonê.*
Iroquois, Maltois.	*irokouâ., maltê.*
Liégeois, Marseillois.	*liéjouâ., marsèllê.*
Lillois, Mayençois.	*lilouâ., majânsê.*
Navarrois, Milanois.	*navarouâ., milanê.*
Nîmois, Modenois.	*nimouâ., mod..nê.*
Rochellois, Nantois.	*rochèllouâ., nântê.*
Savoie, Novarrois.	*savouâ., novarê.*
Siamois, Orléanois.	*siamouâ., orléanê.*
Suédois, Piémontois.	*suédouâ., piémontê.*
Turinois, Polonois.	*turinouâ., polonê.*
Vaudois, Ragusois.	*vôdouâ., raguzê.*
Viennois, Toulonois.	*viènouâ., toulonê.*
Zurickois, Véronois.	*zurikouâ., véronê.*

Maintenant que la distinction entre les composées et les diphthongues me paraît clairement établie, nous allons procéder à la

reconnaissance des variétés de cette dernière classe, comme nous l'avons fait pour la précédente.

Art. 1. OA. Dans cette composition, l'O perd sa valeur primitive, et se change en OU dans

Coasser, croasser. *Kouâsé, krouâsé.*

prononcés en diphthongues par onomatopée. Mais quand le poète a besoin de deux syllabes, il lui rend cette valeur par la division, et nous fait dire, avec le son de l'O clair : *co-âsser*, *cro-âsser*, comme nous disons naturellement *clo-aque*, *co-aguler*, *co-actif;* ce qui confirme le principe qui s'oppose à ce que cette voyelle commence la diphthongue avec le son propre de O.

Art. 2. OE tréma ou circonflexe, qui maintenant s'écrit OI, prononce *ouâ* ouvert dans

Boëte, poêle, moëlle. *Bouât.., pouâl.., mouâl..*

On écrit maintenant *boîte*, *moelle.*

Art. 3. OAI, OUA, OUAI, se prononcent *ouâ* ouvert, *oua* fermé, *ouê* ouvert, *ouè* moyen, suivant la convenance de l'articulation qui les appuye :

Joailler, poailler, douane, *Jouâillé., pouâillé., douân..*
ouatte, fouailler, souhait, *ouat.., fouâillé., souè.,*
douaire, ouailles, douairière. *douêr..., ouâill..., douarièr,.*

Art. 4. OI, OY, OIE, OYE, EOI, se prononcent *ouâ* ouvert devant une articulation douce, la syllabe muette, ou sans articulation; et *oua* fermé partout ailleurs :

Chamois, moise, noisette. *Chamouâ., mouâz.., nouazèt..*
Chamoiseur, Rocroy. *Chamouazêur, rokrouâ*
Croyons, boyau, proie. *Krouajon., bouajô, prouâ..*
Aboiement, broyé, *Abouaman., brouajé,*
Bougeoir. *Boujouâr*

Art. 5. OUE, OUI, OUY, font entendre *ouè* moyen, *oué* fermé, pour le premier, et *oui* pour les deux autres :

Girouette, enjoué, un louis. *Jirouèt.., ânjoué, un loui.*

Baragouiner, oui, Jouy. *Baragouiné., oui, joui*

Observez que l'affirmation *oui* a, comme H dite aspirée, la faculté d'empêcher l'ellision et la liaison :

Le oui et le non, vraiment oui. *L.. oui èl..non, vrèmán. oui*

Art. 6. OUAN, OIN, OUIN, se prononcent *ouán* et *ouên* ouverts :

Chouan, coin, marsouin. *Chouán, kouên, marsouên*

Voyez les tables de l'I et de l'U, pour les diphthongues commencées par ces voyelles.

TABLE DES DIPHTHONGUES COMMENCÉS PAR *O.*

SÉRIE PREMIÈRE.

Sons doubles prononcés en une syllabe dans la poésie, le style élevé et le langage usuel.

OA. *Voyez* règle 4 de cette leçon.
OE. — moël-leux, *moua-leu.*, ses dérivés.
EOI, OI; OIE, OIN, OUIN. *Voyez* la liste comparée pour les 3 premiers.
loin, Bourgouin, *louén, Bour-gouén*,
toutes les terminaisons en *oin*, *ouin*, nasales sans tréma.
OAI. — joa-illerie, *jouá-ill..ri..*
OUAI. — goua-ille, ouais, *gouá-ill.., oué.*
OUA.—goua-che, rouan-ne, couard, *goua-ch.., roua-n.., kouár.*,
é-coua-ne, E-douard, ga-douard, *é-koua-n.., é-douár., ga-douár.*
OUAN. — couan, rouan, *kouán, rouán*
OUE. — chouet-te, couen-ne, *chouè-t.., kouè-n..*,
couet-te, fouet, rouet, *kouè-t.., fouè., rouè.*,
jouet, mouet-te, rouel-le, *jouè., mouè-t.. . rouè-l..*
OUI. — bara-goui-ner, *bara-goui-né.*,
foui-ne, bouis et buis, *foui-n.., bui.*, ses dérivés.
OY. *Voyez* règle 4 de cette leçon.

SÉRIE II.

Sons doubles qui se prononcent en une ou deux syllabes, dans la poésie et même le style élevé, mais toujours en une seule dans le langage usuel.

OUIN. — Duguey-Trouin, *dughé-trouén*

OUA, QUAI. — a-voua, oua-illes,	*a-voua, ouá-ill..*
OUAN. — louan-ge, a-vouant,	*louán-j.., a-vouán.*
OUE. — a-louet-te, en-joué,	*a-louè-t.., án-joué,*
pi-rouet-te, a-voué, dévouer,	*pi-rouè-t.., a-voué, dé-voué.*
OUI. — en-fouir ses louis,	*án-fouir sé. loui.*

Presque tous les verbes en *ouer*, *ouir*, avec articulation simple, et précédés d'autres syllabes.

SÉRIE III.

Réunion de voyelles formant toujours et partout deux syllabes.

OE. — alo-ès, No-é, co-ercitif,	*alo-és, no-é, ko-èrsitif,*
No-ël, po-ëme, po-ésie, po-ète,	*no-èl, po-ém.., po-ézi.., po-ét..*
OIN. — co-ïncidence,	*co-énsidáns..*
OUIN nasale ne forme jamais deux syllabes.	
OUA, OUAI. — lou-able, vou-a,	*lou-abl.., vou-a,*
Cornou-ailles, rou-age, clou-a,	*cornou-áill.., rou-aj.., klou-a*
OUAN. — rou-ant, trou-ant,	*rou-án., trou-án.*
OUEN. — Rou-en,	*rou-án,*

tous les parfaits et gérondifs des verbes de cette troisième série.

OUEU. — bou-eux,	*bou-eu.*
OUE. — allou-é, écrou-elles,	*allou-é, écrou-èl..*
brou-ette, trou-é, vou-é,	*brou-èt.., trou-é, vou-é,*

les syllabes en *broue*, les verbes en *ouer*, *ouir*, avec articul. double, leurs dériv. et ceux qui ne sont précédés d'aucune autre syllabe.

OUI. — Lou-is, brou-ir, jou-ir,	*lou-i., brou-ir, jou-ir*
OUON. — vou-ons,	*vou-on.*
OHI, OÏ. — pro-hiber, Mo-ïse,	*pro-ibé., mo-is..*

OBSERVATIONS.

On ne manquera pas sans doute d'objecter l'inutilité de l'enseignement des syllabes composées OI, puisque désormais cette orthographe est universellement transformée en AI. A cela je réponds, 1.° que le besoin de rendre intelligibles les éditions antérieures, ainsi que les écritures d'une foule d'auteurs qui suivent encore l'ancienne méthode, m'en faisait une loi indispensable. 2.° La complication des règles de l'AI, devenue excessive par la surcharge de celles de l'OI, demandait réellement quelque secours particulier pour l'étude, et qu'on sera bien aise de trouver dans la leçon de l'O. Les explications simples et faciles de celle-ci s'appliquent également bien à l'intelligence des cas en AI,

qui ont remplacé OI; car les sons n'ont point changé, si ce n'est dans la prononciation de quelques-uns qui, trompés par cette nouvelle représentation, donnent fréquemment le son entièrement ouvert à des syllabes que le langage correct continue à faire entendre sous le son moyen. 3.° Dans l'obligation qui m'est imposée, par la nature même de cet ouvrage, d'analyser l'esprit et la marche de notre prononciation, il fallait démontrer les effets d'une seule innovation, que chacun peut maintenant évaluer dans le précis que j'en offre ci-après.

Premier résultat. Composition de AI, son *fort*, chargée de représenter celle du son *mixte* OI; conséquemment capable d'induire en erreur quiconque n'est pas soutenu par la rectitude scrupuleuse du bon usage. C'est ce qu'on peut remarquer dans la plupart des petites écoles où l'enfance reçoit les premiers élémens de lecture.

Second résultat. Subversion totale des calculs mécaniques de la langue, qui exclut la voyelle O du droit de figurer parmi les syllabes composées, dans le plus grand nombre de ses emplois, et dérange la symétrie des signes représentatifs, en multipliant les A au détriment des O. C'est ce qu'on peut vérifier dans tous les ateliers d'imprimerie.

Troisième résultat. Augmentation démesurée des difficultés pour la distinction des sons, puisque OI ne présentait qu'une équivoque entre *e* et *oua*, très-facile à éviter par sa grande disparité; tandis que AI en offre six entre *é*, *è*, *ê*, *a*, *á*, *e* muet, et d'autant plus scabreuses qu'elles sont plus délicates; sans parler des nombreuses irrégularités de ce dernier, qui ne se trouvent pas avec OI. C'est ce qu'il est facile de constater par la simple comparaison de nos deux leçons sur A, O.

Quatrième résultat. Perte presque absolue de la distinction, pour l'œil, entre les imparfaits, les conditionnels, et les parfaits, les futurs des verbes, qui rend l'étude des conjugaisons beaucoup plus difficile, et les fautes bien plus fréquentes, puisqu'il ne reste qu'une consonne finale pour différence entre *j'aimais*, *j'aimai*; *j'aimerai*, *j'aimerais*; au lieu de *j'aimois*, *j'aimai*; *j'aimerai*, *j'aimerois*, *etc.* C'est ce qu'attesteront tous les professeurs de bonne foi qui ont enseigné l'une et l'autre méthode.

Mais qu'on n'aille pas conclure de-là que je blâme le changement opéré!.... Certes, je l'ai appelé avec autant d'instance que personne, et ma liste de comparaison prouve suffisamment combien j'en sentais l'urgence pour les noms propres. Je me borne à observer qu'en l'appliquant partout, on a rendu le remède plus nuisible que n'était le mal, et que rien n'empêchait d'en choisir un autre. Cela dit, je continue

l'examen des mérites de notre prononciation, soit pour la garantir de nouvelles attaques, soit pour fortifier cette maxime, qui devrait être la devise de tous les professeurs : *La langue française a plus besoin d'enseignement que d'innovations.*

J'observe les avantages de la représentation du son OU, qui n'existe nulle part ailleurs. Si les Latins prononçaient leur U, comme le pensent les Français, ils devaient en être privés : car on ne voit pas quel signe pouvait le représenter dans leur orthographe. Si, au contraire, ils figuraient notre son OU par leur signe U, ils devaient être en défaut sur celui-ci, comme le sont les Italiens, qui croient, en cela, les imiter exactement.

Je laisse apprécier les immenses résultats de la conquête de ce seul son pour la composition des mots, et l'on verra (leçon suivante) le puissant rôle qu'il joue dans les rapports harmoniques et mécaniques. Mais on doit remarquer, dès à présent, qu'il remplace l'anneau manquant dans la chaîne des sons entre l'O et l'U, dont la prononciation détachée, soit en O-U, soit en O-OU, est très-peu harmonieuse.

De-là, je passe à cette habile mutation du son de l'O, à la tête des diphthongues, et qui, après avoir facilité l'introduction de plusieurs sons doubles, impossibles à établir autrement, nous a conduits à produire ces éclats de voix inconnus partout ailleurs : *oué*, *ouá*, *ouén*, *ouán*. Pour en sentir la supériorité, il faut avoir digéré les bâillemens, les efforts, les étranglemens de l'étranger qui commence à épeler notre langue, et ne manque jamais de substituer les sons maigres et serrés de la sienne, aux sons pleins, mâles et nourris de ces diphthongues : *moi*, *toi*, *le roi*, *loin*, *point*, *chouan*, etc. etc.

Puis je reviens à ces modulations délicates, et néanmoins très-sensibles, du son radical O, devant ou après les différentes articulations, telles que *oje*, *ôje ; ove*, *ôve ; oze*, *ôze ; ore*, *ôre ; ome*, *ôme*, *omme ; one*, *ône*, *onne ; obe*, *ôbe ; ole*, *ôle*, *olle.* Continuez jusqu'à la fin, et reprenez avec les articulations doubles. Répétez chaque articulation devant la voyelle, de manière à ce que celle-ci se trouve entre deux. Alternez-les ensuite en opposition les unes des autres, et dans ce nombre presque incalculable vous ne trouverez pas un O qui ne présente une nuance à l'oreille délicate, aucun qui la frappe désagréablement. Vous verrez enfin une immense famille de physionomies toutes distinctes entre elles, quoique portant le trait indélébile de la parenté.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente, avec les changemens de l'*O.*)

é gna
Règne animal.

ou c.. è r.. ou c.. d.. l.. k.. én
Tout ce qui respire, tout ce qui agit, depuis l'animalcule que distin-
ga én.. l.. i p.. ka én.. l.. ó é r..
gue à peine le mycroscope, jusqu'à la baleine, le plus gros des êtres
án d.. trán ánc.. l.. ouén ou d..
vivans connus ; depuis l'huître en apparence, le moins pourvu de fa-
ka m.. l.. è á ou c.. è.
cultés, jusqu'à l'homme, le plus favorisé à cet égard, tout ce qui est
è l.. d.. ouv.. án on ér.. án l.. on ou
susceptible de mouvemens volontaires, sans le concours obligé d'un
ótr.. èn ó é gna d.. én l.. on ó
autre corps, appartient au règne animal. De-là vient le nom d'animaux,
out.. é ánc.. oué.. d.. i... bl.. d.. ér.. é
donné à toutes les substances douées de la vie, capables de faire des ac-
on c.. è én â nám.. è
tions. Ce mot est tiré du latin *anima*, qui a une âme, qui est animé.
ou ou n.. on è on d.. c.. ègn.. m.. l.. én
Nous nous bornerons à l'explication de ce règne, comme le plus impor-
án ou eu èsán è é.. d.. én è ánc..
tant pour la jeunesse en général, et le plus à portée de son intelligence.
eu trán r.. èl.. è ka án g.. n.. c.. án r.. án
Peut-être en tirera-t-elle quelque avantage, ne fût-ce qu'en apprenant à
è é é én euv.. tru l.. ou bl.. è
discerner les individus qui peuvent lui être utiles ou nuisibles ; à res-
è é m.. é éu r.. éu eu ouáqén án
pecter, comme des œuvres du Créateur, ceux qui, quoiqu'indifférens
é én án ánc.. è t.. è è n.. án ou n.. én èli-
à ses intérêts en apparence, existent certainement pour une fin qu'elle
rè èl. on i... nén on r..
ignore, et qu'elle contrarie par son inclination à détruire.

LEÇON VI.

SONS ET COMBINAISONS DE L'*U*.

RÈGLE Ire. — *Voyelles ou Syllabes simples.*

Les accents n'ont aucune influence, quant au son, sur cette voyelle. (*Voyez* part. 1, leçon 1, pour sa prononciation.)

ART. 1er. U, seul dans la syllabe, conserve le son naturel, excepté dans les mots latins, où il se change en O devant M :

Tumulte, forum. *Tumult.., forom*

ART. 2. U, suivi de l'E muet ou revêtu du tréma, se prononce séparément :

Cigüe, rue. *Sigu.., ru..*

Quand il n'a pas le tréma et qu'il est précédé de G ou Q, il forme syllabe composée avec l'E muet.

RÈGLE II. — *Voyelles ou Syllabes composées.*

Dans ces sortes de réunions, l'U ne s'entend que pour les cas de l'apostrophe, qui fait disparaître le premier, mais en offre à l'œil deux en une syllabe, comme :

Quelqu'une. *Qèlqun..*

Partout ailleurs, dans les syllabes composées, cette voyelle se combine avec les autres pour former différens sons, fortifier le G, ou accompagner la consonne Q. (*Voyez* G, Q, les autres voyelles et les tables ci-après.)

RÈGLE III. — *Voyelles ou Syllabes nasales.*

La composition des nasales fait entendre l'U dans quatre réunions, pour le son expliqué *partie* 1, *leçon* 1. Hors de-là, cette voyelle n'est qu'accessoire, et se trouve aux leçons des lettres dominantes dans la syllabe.

ART. 1er. EUN, UM, UN, U'UN. L'E est étymologique ou

adoucit le G pour la première. Dans la dernière, l'U apostrophé est élidé :

A jeun, parfum.	*a jun, parfun*
Emprunt, quelqu'un.	*ânprun., gèlqun*

Art. 2. UM, UN nasales, se changent en ON dans tous les mots latins et quelques noms étrangers :

Sunt, fuerunt.	*sont, fuéront*
Le Sund, Cumberland.	*le sond, konbèrlân.*

Règle IV. — *Syllabes diphthongues.*

Ua, uai, ue, ui, uy, uie, uio, uo, uoi, uoie, uan, uin, uion, uon, ueu, sont les 15 diphthongues commencées par la voyelle U. Ainsi qu'on l'a vu, elle remplit différens emplois. Dans les sons, elle figure, 1.° celui de U; 2.° elle se change en O et en OU pour la plupart des mots latins et quelques autres, ce qui sera démontré par les tables suivantes; 3.° elle se combine avec A, E, O, pour former AU, EU, OU. Dans le mécanisme, elle accompagne constamment la consonne Q, et fortifie le G. Cette complication m'impose la nécessité de joindre aux tables une série de plus, qui contiendra les mots dont l'U disparaît ou se change en OU au commencement de la diphthongue.

TABLE DES DIPHTHONGUES DE L'*U*.

SÉRIE 1re.

Combinaisons de voyelles commencées par U, et dans lesquelles il perd le son naturel ou disparaît, formant diphtongue en OU, ou restant syllabe composée.

UA, UAI, UAN.

j'alléguai, allégua,	*j'alléghé, alléga,*
marquai, marqua,	*marqé, marka,*
alléguant, marquant,	*allégan., markan.,*

Les terminaisons semblables des verbes en *guer, quer.*

Antiquailles, quasi,	*ântikâll.., kâzi,*
antiquaire, aquatique,	*ântiqér.., akouatik..,*

équateur, quanquan,	*ékouatéur, kánkán,*
quarante, équarri,	*karánt.., ékári,*
quadran, équation,	*kadrán., ékouasion,*
quadrature, quadrer, quadre,	*kouadratur.., kádré., kádr..*

On écrit maintenant *cadre*, *cadran*, *carré*, mais non *écarri.*

immanquable, quadragénaire,	*immánkabl.., kouadrajénér..,*
quadragésimal, quadrangulaire,	*kouadrajésimal, kouadrángulér..,*
quatriennal, quadrige,	*katriènnal, kouadrij..,*
quartier, quadrilatère,	*kartié, kouadrilatèr..,*
quadrupède, quadrille,	*kouadrupèd.., kadrüll..,*
quatorze, quadruple,	*katorz.., kouadrupl..,*
quatrain, quaker *ou* **quacre,**	*katrén, kouákr..,*
quaterne, qualifia,	*kouatèrn.., kalifia,*
quanquam, in-quarto,	*kouánkouam, énkouartő,*
quasimodo, reliquaire,	*kouasimodő, r..liqér..,*
reliquat, sublingual,	*r..lika., subléngual*

UE, UEN, UEI, UEU.

élaguer, moquer,	*élaghé., moqé.,*
acquérir, guérir,	*aqérir, ghérir,*

Les verbes en *guer*, *quer*, *guérir*, *quérir*, leurs dérivés et composés.

daguet, baguette, coquet,	*daghè., baghèt.., koqè.,*
coquette, aqueux, gueule,	*koqèt.., áqeu., gheul..,*

Les mots en *guet*, *guette*, *quet*, *quette*, *gueu*, *queu.*

bague, brusque, antique,	*bagh.., brusk.., ántik..,*
conséquent, conséquemment,	*konsékán., konsékamán.,*

Les terminaisons en *gue*, *que*, *quent*, *quemment.*

cueillir, orgueil, guelfe,	*qeullir, orghéull, ghèlf..,*
quelque, guenon, guêpe,	*qèlk.., gh..non, ghép..,*
guère, guerre, quenouille,	*ghèr.., k..noull..,*

Les syllabes en *cueil*, *gueil*, *guel*, *quel*, *que*, *gue*, *guer.*

goguenard, gué,	*gogh..nár., ghé,*
mosquée, marguerite, question,	*mosqé.., margh..rit.., qèstion,*
séquestre, squelette, équerre,	*séqèstr.., sk..lèt.., éqèr..*

UI, UIE, UIN.

acquiers, acquis, sanguin,	*aqèr., aqi., sánghén,*
coquin, piquier, baguier,	*koqèn, piqé., baghé.,*
quitte, esquif, squirre,	*qit.., èsqif, sqir..*

Les verbes en *quérir*, les noms en *guin*, *quin*, *quier*, *guier*, *quis*, et ceux commencés en *qui*, *squi*, avec leurs dérivés.

acquiescer, aiguière, anguille,	*aquiésé., èghèr.., ânghiıll..,*
équité, aquilon, guide,	*éqité, aqilon, ghid..,*
coquille, déguisé, droguiste,	*koqiıll.., déghizé, droghist..,*
inquiet, équilibre, liquide,	*énqiè., éqilibr.., liqid..,*
équinoxe, languit, équipé,	*éqinoks.., lânghi., éqipé,*
équivaut, équivoque, guindé,	*éqivô., éqivok.., ghéndé,*
inquisition, quinte, maquignon,	*énqizision, qént.., maqignon,*
quintal, quinze, marguiller,	*qéntal, qénz.., marghiıllé.,*
vuide,	*vid..* (on écrit à présent *vide*),
perquisition, presqu'île,	*perqizision, prèsqil..,*
quinquina,quincaillier,tranquille,	*qénqinâ, qénkaıllé., trânqil..*

UIO, UO, UOI, UOIE, UION, UON.

voguons, choquons, voguait,	*vogon., chokon., voghè.,*
choquois, voguions, choquions,	*choqè., voghion., choqion.,*
choquaient, voguoient,	*choqè., voghè.,*

Les terminaisons semblables en *ai* ou *oi*, dans les verbes en *guer*, *quer*.

quiosse, liquoreux,	*qios., likoreu.,*
quoique, pourquoi,	*kouâk.., pourkouâ,*

Les syllabes en *quo* et les mots commencés ou terminés en *quoi*.

SÉRIE II.

Sons doubles prononcés en une syllabe dans la poésie, le style élevé et le langage usuel, conservant celui de l'U.

UA. — di-ssua-dé, per-sua-der,	*di-sua-dé, pèr-sua-dé.,*
UAN. — conti-nuant,	*konti-nuân.,*

Les syllabes en *ua*, *uan* de ces verbes, de leurs dérivés et composés.

UE.—spiri-tuel, conti-nuer, muet,	*spiri-tuèl, konti-nué., muè.,*

Tout le verbe, ses dériv. et les termin. en *uel*, *uet*, avec articul. simple.

dimi-nué, é-cuel-le, é-ques-tre,	*dimi-nué, équè-l.., é-quès-tr..,*
li-qué-faction, ques-teur, tuer,	*li-qué-faction, quès-téur, tué.,*
ruel-le, sa-luer, truel-le,	*ruè-l.., sa-lué., truè-l..,*

Le participe, la seconde personne pluriel du présent indicatif et impératif.

UI. — ai-gui-lle, brui-ne, bruit,	*é-gui-ıll.., brui-n.., brui.,*
ai-gui-ser, é-qui-latère, fruit,	*é-guizé., é-qui-latèr.., frui.*
au-trui, en-nui, inextin-gui-ble,	*au-trui, ân-nui, inèkstén-gui-bl..,*
é-qui-tation, obli-qui-té, plui-e,	*é-qui-tation, obli-qui-té, plui-...,*
à qui-a, san-gui-fication,	*a qui-â, sân-gui-fikasion,*
UY. — ap-puy-er,	*a-pui-jé.*

Les syllabes en *uy*, *trui*, et celles en *ui* avec articulation simple, après toute autre consonne que G ou Q.

UIE. — conti-nuiez ,	*conti-nuié.*
UIN. — quin-quennal ,	*quén-quènnal*
UION. — conti-nuions ,	*konti-nuion.*
UON. — conti-nuons ,	*konti-nuon.*

Les imparfaits des verbes en *uer* et les mots commencés en *quin*, non compris dans les autres séries.

SÉRIE III.

Sons doubles, qui conservent celui de l'U, et prononcés en deux syllabes dans la poésie, le style élevé, mais toujours en une seule dans le langage usuel.

UA. — nua-ge , atté-nua , tua ,	*nua-j.. , atté-nua , tua ,*
conven-tua-lité , sen-sua-lité ,	*convan-tua-lité , san-sua-lité ,*
sep-tua-génaire , atté-nuant ,	*sèp-tua-jénèr.. , até-nuan. ,*

Presque tous les gérondifs et prétérits des verbes en *uer*, avec articulation simple, précédés d'autres syllabes ; et leurs dérivés.

UAI. — sanc-tuai-re, vic-tua-illes ,	*sank-tuér.. , vic-tua-ill.. ,*

et les mots terminés en *uaire*, *uailles*.

UE, UEU. — an-nuel , ar-gué ,	*an-nuèl , ar-gué ,*
atté-nué, tex-tuel, éven-tuel, tuez,	*até-nué , tèks-tuèl , évan-tuèl , tué. ,*
ma-nuel , sen-suel , si-nueux ,	*ma-nuèl , san-suèl , si-nueu. ,*

Les noms terminés en *ueu*, les verbes en *uer*, avec articulation simple, précédés d'autres syll., leurs dériv. et ceux des articles présent, précédent et suivant.

UI. — ambi-gui-té , conti-gui-té ,	*anbi-gui-té , konti-gui-té ,*
conti-nui-té , fortuit , gra-tuit ,	*konti-nui-té , for-tuit , gra-tuit ,*
ingé-nui-té , perspi-cui-té ,	*énjé-nui-té , pèrspi-cui-té ,*
in-tui-tif , fa-tui-té , pi-tui-te ,	*én-tui-tif , fa-tui-té , pi-tui-t.*

UO, UOI, UOIE.

vir-tuo-se , sa-luait , sa-luoient ,	*vir-tuôz... , sa-luè. , sa-luè.*
UON. — tuons ,	*tuon. ,*

Les imparfaits des verbes en *uer*, avec articulation simple, et les syllabes en *uo*.

SÉRIE IV.

Réunions de voyelles formant toujours et partout deux syllabes.

UA , UAN , UAU.

bu-andière , nu-ance , cru-auté ,	*bu-andièr.. , nu-ans.. , kru-ôté ,*
pu-ant , il su-a , ru-ade ,	*pu-an. , il su-a , ru-ad.. ,*
conclu-ant , transmu-able ,	*konklu-an. , transmu-abl.. ,*

Les terminaisons en *uable*, sans le G ni le Q.

EUA, UE, UEN, UEU.

afflu-er, bévu-e,	*aflu-é.*, *bévu-..*,

Les terminaisons en *ue* muet, non précédées de G ni de Q.

blu-et, bleu-âtre, lu-eur, suer,	*blu-è.*, *bleu-âtr..*, *lu-éur*, *su-é.*,
influ-ent, monstru-eux, pu-er,	*ènflu-ân.*, *monstru-eu.*, *pu-é.*,
nu-ée, conflu-ent,	*nu-é..*, *konflu-ân.*
UI. — ébru-ité, incongru-ité,	*ébru-ité*, *ènkongru-ité*

UIE, UO, UOI, UOIE.

afflui-ez, argu-ait, su-oit, pu-aient,	*afflui-yé.*, *argu-è.*, *su-è.*, *pu-è.*,
commu-ait, conclu-oit,	*kommu-è.*, *konklu-è.*,
afflu-aient, monstru-osité,	*afflu-è.*, *monstru-osité*,

Et toutes les syllabes après l'articulation double, les verbes sans autre syllabé à l'infinitif, et non indiqués dans les autres séries. Observez que tous les imparfaits et conditionnels sont maintenant écrits par AI, au lieu de OI.

OBSERVATIONS.

Je remarque, 1.º le calcul bien entendu, qui a rendu cette voyelle inséparable de la lettre Q, qu'on ne peut prononcer, sans y joindre ce son pour en amollir l'articulation. D'où l'on aperçoit l'erreur de le proférer dur et sec dans l'alphabet, en lui appliquant l'appellatif *ke*; méthode qui habitue le commençant à prendre une fausse idée de cette consonne, naturellement molle devant *e*, *i*, *u*, *eu*; dure et sèche devant *a*, *o*, *ou*, *ue* muet. En sorte qu'il devient maintenant très-difficile de faire figurer et prononcer exactement ces nuances délicates :

Qua, *quo*, *qou*, *que*, — ka, kô, kou, ke;

Qué, *qi*, *qu'une*, *qu'eux*.. — qé, qi, qun.., qeu;

2.º La délicatesse extrême qui supprime le son de l'I dans les finales en *guier*, *quier*, où il choquerait l'oreille; et cependant le conserve à l'œil, pour avertir d'accroître encore la mollesse des articulations *ghé* et *qé*;

3.º Le beau privilége de cette voyelle qui, sans rien déranger à la formation des mots, amollit ou fortifie, procure des variétés de sons, précieuses dans ses combinaisons, *eu*, *au*, *ou*, et des nuances de plus aux articulations;

4.º Ce goût exquis qui transforme l'U en O dans tous les cas où le premier offenserait l'ouïe; substituant ainsi le plus au moins, suivant le génie de notre langage. Prononcez exactement, à l'usage italien, cette phrase latine que je vais peindre dans les deux idiomes :

Deus misit spiritum suum , et illuminati fuerunt.
Français. *Déus mizit spiritom suom , èt illumináti fuéront.*
Italien. *Déous misit spiritoum sououm , ét illoumináti fouérount.*

Allongez au moins du double toutes les longues ; marquez fortement la première syllabe du dactyle *spiritoum ;* ouvrez les E autant que possible, et concluez.

5.° Enfin, on ne peut nier l'adresse avec laquelle cette voyelle est maniée dans notre langue, pour lui faire produire des effets avantageux partout où ce son faible serait trop monotone, tandis qu'ailleurs il est constamment remplacé par l'inflexible et invariable OU.

Ces observations, auxquelles je veux me borner, suffisent pour donner une idée des beautés qu'il faudrait sacrifier aux vœux indiscrets sur la simplification de l'orthographe.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation des précédentes, addition des variétés de l'*U.*)

on *égna*
Divisions du règne animal.

é t.. i.. ó ou án eú r.. é
Les naturalistes varient beaucoup dans leurs manières d'établir les

on *égna é m..* ou on *án* on
divisions du règne animal ; mais comme nous n'avons la prétention, ni

d.. è é d.. é un *i m.. ou ou* an *én ón ó*
de rectifier, ni de créer un système, nous nous en tiendrons aux

tr.. ál.. u ou è on *d.. ánr ás.. è c.. è*
quatre générales connues sous les noms de *genres*, *classes*, *espèces* et

l.. é on on *á é.. é án k.. é*
familles. Ces dénominations sont basées sur les élémens que les ani-

ó t.. éu m.. éu r.. éu ou rè
maux habitent, sur leur forme, leur caractère, leur nourriture, et

è én d.. on on *ou d.. d.. é*
certains rapports de conformation ou d'habitudes. La variété de ces

ou ou l..ouajén d.. é on *d.. eu qi*
rapports nous fournira le moyen de fixer la classification de ceux qui

gn.. è é án n.. m.. l..
répugneraient à figurer dans une même famille.

PREUVES D'HARMONIE

PUISÉES DANS L'USAGE DES VOYELLES.

Je crois avoir démontré l'incohérence des reproches faits à notre prononciation, relativement à l'E muet. Il me reste à prouver par des faits que, loin de nuire à la mélodie vocale, il lui prête, au contraire, un merveilleux secours. Si l'on écoute avec discernement le virtuose italien, qui chante une langue privée de ce son, il est impossible de ne pas remarquer avec quelle dextérité il le compose naturellement, et l'applique à tous les cas où les ressources multipliées des ellisions, des retranchemens ou additions de lettres, de syllabes, n'ont pas suffi au poète, pour éviter la rencontre, le choc des consonnes, malgré la construction presque arbitraire de la langue, dont chaque mot se termine par voyelle. *Il mio*, *del tuo*, *per me*, *ascoltate*, *Minerva*, se chantent avec douceur : *Ile mI-ó*, *dèle tOU-ó*, *ascoletA-te*, *père mè*, *MinÈre-va*. Cette méthode va jusqu'à rompre les articulations doubles : *grazia*, *crudele*, se chantent, au besoin : *gherA-tsia*, *keroudÉ-le*. Or, s'il est constant que le son sourd se fait entendre dans cette musique, plus fréquemment que dans notre conversation, à quoi tient-il que le chant français n'en soit pas défiguré ?

Cette observation conduit nécessairement à une autre : c'est que la seule loi de l'attraction des sons offre au poète habile les moyens de préparer au compositeur un canevas déjà tout musical, qui n'attendrait que l'application de la note, pour peu que celui-ci voulût mesurer ses conceptions au mécanisme employé par celui-là.

Rien ne prouve mieux que la modification des accens, la délicatesse du tact général sur les principes harmoniques, et la docilité de la langue à s'y soumettre. Dans la marche progressive vers les perfectionnemens de tous genres, il serait au moins singulier que l'art musical se fût acquis le droit inaliénable de continuer à nous faire chanter contre toutes les règles de notre prononciation; tandis que son propre intérêt et le simple bon sens lui ordonnent de se calquer sur elle. D'où il résulte que les plus belles conceptions instrumentales viennent avorter sur le plus beau des instrumens, la voix; parce que la valeur des notes n'est point mesurée sur celle des mouvemens et des sons que le langage exige de cette voix.

Pour donner quelque apparence de raison à un tel système, il faudrait démontrer comment une composition poétique, qui plaît à la

seule lecture, peut devenir insupportable avec un charme de plus. Si l'effet est manifeste, la cause ne l'est pas moins; c'est qu'alors on ajoute un charme contradictoire. On ne coupe point la taille de l'habit sur celle de l'homme; mais on prétend que les formes de l'un s'accommodent aux proportions de l'autre.

Que la docilité soit réciproque; que la note se prête au besoin du langage, comme il se plie au sien; ce premier pas ouvrira une carrière toute nouvelle. De même qu'on voit centupler le nombre des bons écrivains, par l'effet de quelques modifications aux vieilles routines de l'enseignement, on verra aussi bientôt se multiplier dans notre chant les passages sublimes, dans lesquels se trouvent en accord les deux agens de la perfection vocale. Ces chefs-d'œuvre d'harmonie, que nous n'obtenons maintenant que par le concours fortuit du génie de nos Amphyons modernes, et l'heureuse rencontre des matériaux analogues à leurs conceptions; ces chefs-d'œuvre, dis-je, deviendront aussi fréquens, que le sont devenus ceux de bonne diction, qu'on rencontre à chaque pas, même dans les journaux.

Certes, ce n'est pas l'étoffe qui manque. Examinons rapidement les différentes voyelles sous le rapport qui nous occupe ici, en rappelant ce que j'ai dit, *part.* 1, sur la généralité de nos sons. Apprécions la ductilité de notre E, comme il se prête sans efforts à toutes les inflexions dont la voix est susceptible; quelle foule de nuances délicates il fournit au besoin de la variété, aussi bien qu'à celui de la douceur, et même de l'énergie! Il contient, à lui seul, la valeur des élémens complets d'harmonie et de mélodie; il possède, à lui seul, autant et plus de notes, que la gamme musicale elle-même. On peut s'en convaincre, en reportant les yeux sur l'échelle de nos sons, *part.* 1, *leçon* 1, où l'on compte, sur cette seule voyelle, sept gradations, dont chacune est susceptible d'autant de modulations que nous avons d'autres sons et d'articulations dans la langue; ce qui dépasse déjà toute proportion connue en élémens de l'art musical; modulations d'autant plus séduisantes, qu'elles sont presque imperceptibles, et nous contraignent de les abandonner au discernement, au tact des organes délicats, par l'impossibilité de les démontrer ou de les peindre.

Maintenant, au travers de cette multitude de forts, de faibles, de doux, d'énergiques, disséminons avec art les trois sons éclatans de notre A, capables eux-mêmes d'une infinité de modifications par les mélanges; et nous aurons déjà pour l'ouïe une image de l'harmonie céleste que présente à l'œil la distribution des soleils parmi les globes

inférieurs. Suivez la comparaison; considérez les effets des nombreuses variétés des deux sons faibles E, U, dans leurs compositions; réunissez-y celles du plus faible parmi les forts, I; vous les verrez, comme autant de satellites, chargés d'en balancer la puissance attractive et répulsive, d'en mitiger le trop grand éclat, et de produire, pour le sens auditif, le charme que ceux-ci répandent sur l'âme et le cœur dans une belle nuit, après la splendeur d'un beau jour. Enfin, suivez le son mixte O, dans les résultats de ses quatre gradations : vous y reconnaîtrez l'analogie avec ces grands corps qui parcourent la réunion des systèmes, comme pour en régler la marche générale; et dont les fonctions sont si étendues, qu'on n'est pas encore parvenu à les analyser complètement.

Qu'on me pardonne cette excursion *astrale*, il s'agit ici d'harmonie; et cette idée sublime, universelle m'a porté spontanément à celle de l'empirée. Je me hâte d'en descendre, de me remettre à ma place, pour dire plus humainement que, parmi les petites choses d'ici-bas, rien ne me paraît plus en rapport avec l'harmonie de l'univers, que la langue française, écrite et parlée dans sa perfection. Quelle que soit l'exagération du parallèle, on ne peut nier sa précision sur quelques points, abstraction faite de la différence de proportion entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. Cela suffit pour me donner le droit de conclure qu'il est inconcevable qu'un langage qui charme le monde entier, puisse mériter jamais la taxe de manquer d'harmonie. J'ajoute même qu'un chant calqué sur une prononciation qui efface celles de toutes les langues connues, loin de se traîner honteusement sur les traces des chants étrangers, est fait pour ouvrir une carrière dans laquelle ceux-ci s'efforceront vainement de le suivre, comme ces langues font de vains efforts pour atteindre la hauteur de l'éloquence de la nôtre.

Nous allons voir si l'examen de ses consonnes présentera quelque motif de repousser cette conclusion.

TROISIÈME PARTIE.

CONSONNES.

LEÇON PREMIÈRE.

VARIÉTÉS DU *B*.

ART. 1er. Le B est rarement écrit double, et se prononce simple:

Abbé, abbatial. *Abé, abasial*

ART. 2. B, dans le cours des mots, et même devant S ou T, se prononce naturellement :

Obscur, obtus. *Obsqur, obtu.*

ART. 3. A la fin des noms propres, il est toujours articulé, même devant H aspirée :

Achab, Jacob harassé. *Akab, jakob.. arasé*

ART. 4. A la fin des noms communs, B est toujours muet, quand sa prononciation peut donner lieu à des similitudes :

Le plomb, radoub. *Le plon., radou.*

OBSERVATIONS.

Saisissons ces premiers exemples des principes fondés sur une loi dont aucun orateur ne s'écarte jamais impunément : c'est celle de la précision. Cette considération doit être la première régulatrice du discours parlé, comme elle l'est du discours écrit. Là, se trouve la cause première des contradictions entre la parole et l'orthographe, dont j'offrirai de nombreux exemples sur chaque consonne. Retenons d'abord, comme la plus importante par la fréquence de ses applications, la règle du *silence des finales*, chaque fois que l'articulation produirait quelque amphibologie, comme dans *plomb*, *radoub*, qui, prononcés avec le B, feraient entendre les verbes *plombe*, *radoube*.

LEÇON II.

VARIÉTÉS DU *D*.

Règle Ire. — *D double et D final naturels.*

Art. 1er. D est rarement écrit double, et se prononce toujours simple :

Addition.	*Adisio*n

Cependant quelques parleurs scrupuleux s'efforcent de le faire sentir double, contre la marche coulante de notre prononciation.

Art. 2. D final se prononce naturellement, même devant H aspirée, dans la plupart des noms propres :

Le Sund, David hâlé.	*L.. so*n*d, david.. âlé*

Cette règle a fort peu d'exceptions; telle serait :

Sainte Ménéhould.	*Sè*n*t.. ménéou.*

Règle II. — *D final muet.*

Dans les noms communs, les adjectifs et même plusieurs verbes, D final est le plus souvent muet, quelle que soit la situation du mot :

Bled, camard, chaud, fond.	*Blé., kamâr., chô., fo*n.
Abord, laid, lourd.	*Abor., lè., lour.*
Marchand, muid, tu mouds.	*Marchâ*n*., mui., tu mou.*
Il moud, nid, nœud, pied.	*Il mou., ni., neu., pié.*
Poids, révérend.	*Pouâ., révérâ*n.
Sang-froid, verd.	*Sâ*n*.frouâ., vèr.*

Et particulièrement toutes les terminaisons en *aud*, *and*, *end*, *ond*, *ard*, *erd*, *ord*, *ourd*. Cette loi est prescrite pour tous les cas où l'articulation du D produirait quelque similitude entre les masculins, les féminins, les temps des verbes, ou quelque autre mot. Mais quand l'hiatus peut être évité sans inconvénient, on satisfait au besoin de la douceur, comme dans la règle suivante.

RÈGLE III. — *D final changé en T.*

Dans les mots où l'amphibologie serait inévitable d'une ou d'autre manière, lorsque l'hiatus serait intolérable, et particulièrement dans les expressions composées, on prononce la finale sous l'articulation du T lié avec la voyelle initiale du mot suivant ; et cette même finale devient muette devant une consonne, ainsi qu'à la fin des phrases :

De fond en comble, grand ami.	*D..fontân konbl.., grântami*
Grand roi, de pied en cap.	*Grân. roué, d.. piétân kap*
Pied à terre, quand il dit.	*Piéta tèr.., kântil di.*
Je l'entends qui descend.	*J.. lântân. qi dèsân.*
Il prend et rend aussi.	*Il prântè. rântossi*

Irrégularités du D final.

Cette loi de précision est encore plus saillante dans certains mots irréguliers, tels que *nord*, *quand*, *froid*, *grand*, qui peuvent se rencontrer en situations où ils perdent et reprennent l'articulation finale, par le motif bien évident dont nous parlons :

Le nord et l'est, nord-est.	*L.. norè. lèst, nordèst*
Le nord et l'ouest, nord-ouest.	*L.. norè. louèst, nordouèst*
Quand et comment ?	*Kântè. komân.*
Quand a-t-il dit ?	*Kân. atil di.*
Quand a-t-on vu ?	*Kân. aton vu*
Le froid est vif, un froid écrit.	*L..froué, è.vif, unfrouatékri.*
Froid ou chaud,	*Froué. ou chô.,*
Froid aux pieds.	*Frouâtô. pié.*
Un grand a voulu.	*Un grân. a voulu*
Grand éclat, grand et gros.	*Grântékla., grân. è. grô.*
Le grand homme.	*L.. grân tom..*

RÈGLE V. — Le même D final est constamment muet lorsqu'il est suivi de S dans les noms et les verbes :

Grands esprits.	*Grânzèspri.*

Bords enchantés. *Borzânchânté.*
J'entends et prétends obtenir. *Jântânzè. prétânzobt..nir*

OBSERVATIONS.

Le système de nos consonnes est généralement dirigé par les considérations dont on vient de voir les effets. Je vais les développer ici minutieusement, afin d'éviter les répétitions dans les cas analogues qui se présenteront subséquemment.

La première règle constitue le principe des égards dus aux noms propres. De même qu'on donne à leurs sons toute la valeur qu'ils comportent surtout dans les finales, on prononce aussi, autant que possible, les articulations qui les terminent. Le silence de cette dernière lettre, sans un motif important d'harmonie ou de précision, semblerait jeter sur ce nom une apparence dépréciative.

La seconde règle consacre une ressource presque universelle pour la distinction des genres et des temps, lorsque la différence n'est marquée, dans l'orthographe, que par un E muet, dont la présence se manifeste à l'ouïe au moyen de l'articulation de la consonne qui le précède.

La troisième règle démontre, jusqu'à l'évidence, la perspicacité qui sait allier la précision à cet attrayant appas d'élégance et de douceur. Le silence du D final, devant une autre consonne, ou à la fin de la phrase, concilie les deux principes; mais devant une voyelle, où il produirait un hiatus dégoûtant, la liaison de ce même D serait peu harmonieuse, et formerait aussi des équivoques. Eh bien! on changera ce D en T, lequel n'est qu'un D plus fortement articulé, et qui procure au son précédent une vibration plus saillante; par-là, rien n'est dénaturé, tout est conservé. Clarté, douceur, grâce, élégance, tout est satisfait. Point de chocs rebutans entre les articulations, aucune confusion dans les significations, point de bâillement entre les sons; nul effort dans les mouvemens organiques; tout est donc en parfaite harmonie. De-là, cette loi générale sur les consonnes finales : *liées avec la voyelle initiale du mot suivant, muettes devant une autre consonne et à la fin des phrases.* Loi non moins admirable que celle de l'attraction pour toute voyelle de son variable, expliquée dans la seconde partie. Loi qui réalise le principe fondamental d'harmonie, de mélodie dans tous les langages, par laquelle on offre autant que possible un appui à la voix, pour la faire passer avec facilité d'un son à l'autre, et prévenir ainsi tout ce qui pourrait blesser l'ouïe la plus délicate.

Les conséquences pernicieuses de la marche contraire sont incalcu-

lables. J'en appelle à tous ceux qui pratiquent une autre langue vivante avec discernement et réflexion. Passons aux irrégularités.

La douceur veut que je dise : *le nord et l'est*, *le nord et l'ouest*, sans faire sentir le D. Pourquoi faut-il que je le prononce dans *nord-est*, *nord-ouest*? pour indiquer que ce composé n'est qu'une simple expression, tandis qu'il en forme deux bien distinctes dans le premier cas.

L'harmonie, la douceur, l'élégance, exigent le changement du D final en T, et sa liaison avec la voyelle suivante, dans *quand* et *comment*, *quand il a dit ;* pourquoi ce même D devient-il muet dans *quand a-t-il dit? quand a-t-on vu ?* Parce que l'articulation seule de cette consonne changerait le sens, et ces phrases signifieraient : *quand t'a-t-il dit? quand t'a-t-on vu?*

L'harmonie, la douceur, l'élégance et le sens de l'expression me portent à l'agréable vibration du T, dans *froid aux pieds*, *froid écrit*. Pourquoi renoncé-je à ce plaisir de l'oreille, dans *le froid est vif*, *froid ou chaud?* parce que les deux premiers ne forment qu'un corps et une idée fixe; tandis que les deux seconds présentent chacun deux idées, susceptibles de modifications, d'interprétations à volonté. La même considération m'engage à faire sonner la finale dans *grand éclat*, *grand Annibal*, et à la taire dans *grand et gros*.

Je n'ai pas besoin d'appuyer sur la cause des exemples de la cinquième règle. On comprend que l'articulation finale changerait *grands*, *bords*, *j'entends*, *prétends*, en *grandes*, *bordes*, *j'entende*, *prétende*.

C'est ainsi que le développement des irrégularités exceptionnelles donne la confirmation des vrais principes. C'est ainsi que se reconnaît la sagesse de l'esprit qui dirige notre langue. Il adresse ses effets essentiellement à l'intellect, et ne se borne point à la satisfaction de l'oreille, qui n'est qu'un agent matériel et transitoire, très-sensible à l'impression des sons, mais complètement paralysé sur tout ce qui parle à l'intelligence, quand celle-ci n'est pas développée par l'instruction.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Les changemens de B et D sont effectués au-dessus de la ligne. La règle générale, pour toutes les consonnes finales, s'exécute en figurant la liaison au-dessus de l'intervalle des deux mots ; et le silence de l'articulation, en plaçant sur la fin du mot la dernière lettre prononcée, accompagnée d'un point. Les cas anticipés s'éclaircissent par les leçons des consonnes respectives. Le point, les deux points, le point virgule empêchent toute liaison : la virgule simple donne l'initiative.)

r.. r.. on è. ánr..
Première division : les genres.

on ont.. ál.. án. ouá. ánr.. ó. mon ont..
On compte généralement trois genres d'animaux, comme on compte

ouázé án. án. un é. qèl. k.. ánr.. eu. r.. qi
trois élémens dans chacun desquels chaque genre peut vivre, qui lui

è. ál.. ánta è è. r. qèli i. c.. k.. ou. ouá.
est spécialement affecté, et hors duquel il dépérit, parce que tous trois

on. é. no on on ván ra è èlé án.
sont doués d'une organisation constitutive en rapport avec tel élément,

è. ánno on è tótr.. è. ouázé án. on. èr.. ló
et en opposition avec tout autre. Ces trois élémens sont la terre, l'eau

è. lér éza mó. qi t.. sou én éur d.. èr..
et l'air. Les animaux qui habitent la surface ou l'intérieur de la terre,

s.. m.. èréstr.. eu. qi on. d.. t.. án. lér
se nomment terrestres. Ceux qui ont la faculté de se soutenir dans lair,

èl.. l.. è. oua k.. eu. qi éupl.. ézó. on i.
s'appellent volatiles ; et aquatiques, ceux qui peuplent les eaux. On dit

on. l.. ánr.. èréstr.. l.. ánr.. l,è. l.. ánra oua k..
donc : le genre terrestre, le genre volatile, et le genre aquatique.

on n.. l.. on án i..za eu. qi euv.. ánté. eu-
On donne le nom d'amphibies à ceux qui peuvent fréquenter deux

zé án. è. c.. on. k.. ézè è on. án. l.. si m..
élémens ; et ce ne sont que des exceptions dans le système général. La

ár. é. oua on. eur.. én ó. èr.. ch.. ó unna
plupart des poissons meurent bientôt sur la terre sèche. Aucun animal

án. m.. l.. ouajén d.. ézér. è. ó unnouazó n.. eu-
sans plumes n'a le moyen de parcourir les airs ; et aucun oiseau ne peut

tè é. án. én éu ézó. ouáqun é. án. onbrán
exister dans l'intérieur des eaux ; quoiqu'un très-grand nombre en fré-

kánt.. c,è. i èn.. éu r.. osi é. m.. ton
quentent la surface, et y prennent leur nourriture. Aussi les nomme-t-on

ouazóza oua k.. qè k.. t..zon. án k.. eu
oiseaux aquatiques. Quelques naturalistes ont prétendu que le feu a

éza án. qi éta è on áza qi. é. éur. d..
ses habitans. Jusqu'ici, cette assertion n'a pas acquis les couleurs de

ánc..
l'évidence.

LEÇON III.

VARIÉTÉS DU *C*.

Règle Ire. — *C dur et doux.*

Art. 1er. Au commencement, ou dans le cours des mots, C prend l'articulation de S dure ou forte : 1.° devant E, I; 2.° quand il porte la cédille; 3.° dans les syllabes en *sce*, *sci* :

Cicéron, perça, reçu.	*Siséron*, *pèrsa*, *r..su*
Façon, sceptre, scission.	*Fason*, *sèptr..*, *sision*

Art. 2. C a l'articulation dure et sèche du K : 1.° devant A, O; 2.° devant les consonnes, H exceptée; 3.° à la fin des syllabes :

Cacao, colère, éclipse.	*Kakâô*, *kolèr..*, *èklips..*
Octave.	*Oktâv..*

Art. 3. C prend l'articulation molle de Q : 1.° quand il est suivi de cette consonne; 2.° devant la voyelle U; 3.° devant les syllabes composées AI, ŒU, UE, prononcées avec les sons E, EU, E :

Acquit, cuiller, caisse, coeur.	*Aqi.*, *quiıllé..*, *qès..*, *qêur*

IRRÉGULARITÉS.

C prend l'articulation du G dur dans quelques mots, tels que *second*, *cicogne*; le dernier s'écrit maintenant *cigogne*. On ne prononce plus *secret* avec le G. *Claude* éprouve encore quelques contrariétés qui cesseront, dès qu'on remarquera que ce nom était prononcé vulgairement avec le G, par dépréciation : *C'est un Glaude*, un *imbécille*. Mais il n'est pas séant de l'appliquer aux personnages :

L'empereur Claude.	*Lânp..rêur klôd..*
Saint Claude.	*Sên· klôd..*

Car on dit *Claudius*, *Clovis*, avec l'articulation du K.

RÈGLE II. — *C double.*

ART. 1er. Cette lettre doublée se prononce simple et dure devant A, O, ou une autre consonne; simple et molle devant U :

Accablé, accommodé.	*Akáblé, akomodé*
Acclamation, accusé.	*Aklamâsion, aqusé*

ART. 2. C double, devant E, I, prend l'articulation du K pour le premier, comme terminant la syllabe; et celle de S dure avec la voyelle suivante :

Accès, occident.	*Aksè., oksidân.*

RÈGLE III. — *C final muet et articulé.*

ART. 1er. C final est muet, quelle que soit la situation du mot dans la phrase, partout où cette articulation donnerait lieu à l'amphibologie, et surtout dans les terminaisons en *anc, onc :*

Almanach, arsenic, broc.	*Almana., ars..ni., bro.*
Blanc et noir, banc, clerc.	*Blân. è. nouâr, bân., klèr.*
Cric, croc, escroc,	*Kri., kro., èskro.*
Flanc étendu.	*Flân. étându*
Franc et sincère, lacs.	*Frân.è. sênsèr.., lâ.*(piéges.)
Marc de café, tronc arraché.	*Mar. d.. kafé, tron. araché*

ART. 2. Les mêmes mots font sentir les articulations de K ou Q, devant les voyelles E, I, U; et de K, isolément ou devant A, O, dans les expressions composées ou proverbiales:

Du blanc au noir, cric-crac.	*Du blânko nouâr, krik krak*
Croc-en-jambe, mic-mac.	*Krokân jânb.., mik mak*
Franc étourdi, tric-trac.	*Frânqétourdi, trik trak*

ART. 3. Quelques mots, en petit nombre, soumettent le C à la règle générale des finales, mais avec la restriction de l'amollir, s'il rencontre E, I, U :

Estomac délicat.	*Èstoma. délika.*
Estomac épuisé.	*Èstomaqépuisé*
J'ai mal à l'estomac.	*Jé mala lèstoma.*

Tabac à la rose.	*Tabaka la rôz..*
Tabac de Paris, bon tabac.	*Taba. de pari.*, *bo*n *taba.*
Porc-épic, porc frais.	*Porqépi.*, *por. frê.*

Art. 4. Par la raison contraire à celle de l'art. 1, C final se fait entendre, même devant H aspirée, dans tous les mots qui, prononcés isolément et sans cette finale, formeraient équivoque avec d'autres, comme :

Avec vous, avec hauteur.	*Avèk vou.*, *avèk.. ôtêur*
Avec elle, bouc hideux, bec.	*Avèqèl..*, *bouk.. ideu.*, *bèk*
Choc, soc, sac, Armagnac.	*Chok*, *sok*, *sak*, *armagnak*
Marc d'argent, sec.	*Mark darjâ*n, *sèk*

Ceux qui prononcent, *avec raison*, sans faire sentir le C final, ne prennent pas garde qu'ils substituent le verbe *avait* à la préposition *avec.*

Le mot *donc* le fait sentir dur ou amolli, au commencement de la phrase; ailleurs il obéit à la règle générale :

Donc, tu diras, donc, il faut.	*Do*n*k*, *tu dirâ.*, *do*n*q,il fô.*
Il est donc mort! allons donc.	*Ilè. do*n. *mor.*, *alo*n. *do*n.

Règle IV. — *CT final muet et articulé.*

Art. 1er. Toujours par motifs de précision, cette articulation, quoique très-dure, se fait sentir à la fin des mots :

Correct, direct, distinct.	*Korèkt*, *dirèkt*, *distê*n*kt*
Abject, exact, infect.	*Abjèkt*, *èghsakt*, *ê*n*fèkt*
Intellect, tact.	*Ê*n*tèllèkt*, *takt*

Art. 2. Le même besoin produit le silence du T dans

Aspect, district, respect.	*Aspèk.*, *distrik.*, *rèspèk.*
Suspect, yacht.	*Suspèk.*, *yak.*

Exceptez *succinct*, qui ne fait sentir que le T, et *instinct*, qui termine par la nasale. (*Voy.* Observ.)

Règle V. — *CH doux*, *mou et dur.*

Art. 1er. Cette articulation douce, dont l'orthographe est inhé-

rente à notre langue devant toute espèce de voyelles, produit son effet dans les mots idiotiques, et même dans les noms étrangers, que le fréquent usage a nationalisés.

Chat, cherche, chimie.	*Cha., chèrch.., chimi...*
Chuchote, Achille, Achéron.	*Chuchot.., achil.., achéron*
Anchise.	*ânchiz..*
Alchimie, anarchie, Chilon.	*Alchimi..., anarchi..., chilon*
Archiduc, archevêque.	*Archiduc, arch..vêk..*
Bachique, béchique, chiron.	*Bachik.., béchik.., chiron*
Chéron, Colchide, Michel.	*Chéron, kolchid.., michèl*
Colchique, Michée, Rachel.	*Colchik.., miché.., rachèl*
Mardochée.	*Mardoché..*

Ainsi pour tous les mots commencés en *arche*, *archi*, et ceux terminés en *chie*, non compris dans l'article suivant.

ART. 2. Dans les mots étrangers, et même quelques-uns de ceux qui sont francisés, mais auxquels on conserve encore le souvenir des langues d'où ils sont tirés, l'articulation de CH devient dure devant A, O, OU, une autre consonne et à la fin du mot, et molle devant E, I, U.

Achab, Anacharsis, Arachné.	*Akab, anakarsis, arakné*
Archange, Archélaüs.	*Arkânj.., arqélaus*
Achéens, archiépiscopal.	*Aqéên., arqiépiskopal*
Archiépiscopat, archontes.	*Arqiépiskopa., arkont..*
Bacchanales, Bacchus.	*Bakanâl.., baqus*
Brachial, Brisach, chaos.	*Braqial, brizak, kâô.*
Catéchumène, chiromancie.	*Katéqumên.., qiromânsi...*
Chloris, chœur, Colchos.	*Kloris, qêur, kolkôs*
Choriste, chorus, Eséchiel.	*Korist.., kôrus, ézéqièl*
Le loch, Nabuchodonosor.	*Le lok, nabukodonozor*
Machabée, mollach.	*Makabé.., mollak*
Orchestre, saint Roch.	*orqèstr.., sên. rok*

OBSERVATIONS.

La presque totalité de cette leçon établit les preuves ostensibles des trois préceptes : 1.° besoin de la précision, démontré par la généralité des règles; 2.° conciliation de la douceur, quand la première condition n'en est point offensée; 3.° ressources délicates pour signaler les distinctions, les étymologies, jusque dans les similitudes d'orthographe.

La seconde considération est surtout remarquable dans la cinquième règle, art. 1, où le CT final exige impérieusement les deux articulations, malgré leur dureté, pour distinguer et conserver la physionomie des mots. Mais à peine aperçoit-elle quelque possibilité de mitiger, qu'on la voit, dans l'article 2, saisir la faculté que donne la composition du mot, de supprimer la dernière, sans en altérer la valeur.

A cet égard, il est utile de remarquer que cette séduction fait dépasser fréquemment les justes limites, et engage à supprimer l'articulation finale dans les mots du premier article, ainsi que les deux dernières dans les exemples du second, comme ceux qui prononcent *tak*, *suspè*, au lieu de *takt*, *suspèk*. Il en résulte des amphibologies marquantes, et par fois très-désagréables pour le parleur. Il est vrai aussi que les exemples de l'art. 1 donnent, pour la plupart, une similitude complète avec leurs féminins. Ce défaut, presque unique dans la langue, avertit d'être attentif à le faire disparaître par la construction de la phrase, où il devient alors une ombre d'autant plus agréable, qu'elle fait briller davantage la sagacité de l'auteur.

A cela près, qu'on examine scrupuleusement les nombreuses variétés de cette articulation; le calcul total n'offre rien de contradictoire à la nature des sons, non plus qu'aux dispositions organiques. Partout où elle est dure, elle offre les caractères de l'énergie sans efforts dans les doubles, comme dans les simples; et se plie aussi facilement à la mollesse requise par la qualité du son qui l'accompagne.

On sent l'exactitude de ces observations, en comparant les mots français avec ceux de toute autre langue, où se rencontrent les mêmes articulations; et l'on n'hésite pas à décider de quel côté se trouvent l'énergie, la douceur et l'harmonie.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Les changemens du *C* sont effectués sur la ligne.)

s..gond.. on é. klás..
Seconde division. — Les classes.

ou. èza ó. qè k.. ouá. éu ánr.. on. i. án.
Tous les animaux quel que soit leur genre, sont soumis, dans l'étude,

da n.. pr.. èr.. énk on ál.. é.. sèl.. é. klás.. qi
à une première distinction générale, nommée celle des classes, qui

s.. m..d.. éu kor. èl.. ontó onbr.. d..
s'établissent par la forme de leur corps; elles sont au nombre de six,

kon na èl.. d.. oua d.. ouazó. oua on. è l..zè.
qu'on appelle : bipèdes, quadrupèdes, oiseaux, poissons, reptiles et

énsèkt.. seu. qi sip..ta eu. klás.. on. zénlè
insectes. Ceux qui participent à deux classes, sont nommés intermé-

iěr.. sèta r.. ouén. d.. j.. n.. klása ótr..
diaires, c'est-à-dire, points de passage d'une classe à l'autre.

chóv.. zètun nénlè éráulr.. é. oua d..zè. é-
La chauve-souris est un intermédiaire entre les quadrupèdes et les

zouazó. ká kouák.. sèlè s.. d.. on rè. q d.. é.
oiseaux : car, quoique cette espèce de monstre ait la faculté de voler

n.. ri bl.. èla én. k r..d.. on kor.
d'une manière ignoble, elle appartient, par la structure de son corps,

ó ánr.. éza ó. èré r.. l.. qè. l.. ouén. d.. j.. é.
au genre des animaux terrestres. Le foque est le point de passage des

ouasonzó. oua d.. s.. k.. tètán r.. án. d..s.. è é.
poissons aux quadrupèdes, parce que sa tête est entièrement de ce dernier

ánr, è. k.. é. jouár.. r.. é. son. d.. ánbr.. ès-
genre, et que ses nageoires figurent des façons de membres, pres-

kán r.. ánta ánza la on éu d.. on kor. komu né
qu'entièrement adhérens à la longueur de son corps, comme une

óch.. qi è. ázánkor.. è é.. eu. ánpé. s.. é
ébauche qui n'est pas encore terminée. Il peut ramper, se traî-

né. èr.. é. ézél.. é. j, ou
ner sur la terre, gravir sur les rochers élevés du rivage, où il

án. é ra è érou rán r.. ó. éza ouéndra èrt, i
prend plaisir à respirer ou dormir en repos. Mais à la moindre alerte,

s.. s t.. án. è né án. è
il se précipite dans la mer, son élément naturel.

l.. éng.. ánblétr.. l.. r.. érè é d.. r.. ou á é. d..
Le singe semble être le premier essai de la nature, pour passer de la

on é. d..za sèl.. d.. m.. é. én. é. é.
formation des quadrupèdes à celle de l'homme. Les mains, les pieds,

t.. on. è k.. án l.. eutè q é. bókou. k
la tête, etc. sont presque semblables. Il peut exécuter beaucoup d'ac-

on. én.. d.. s.. si é. éurzótr.. i... d.. k
tions du domaine de celui-ci. Mais plusieurs autres parties de sa struc-

r.. é. n.. d.. nén è jáns,è. ou. on d.. l..
ture, les bornes de son intelligence, et surtout la privation de la parole,

l.. z..tó án. é. t.. ó izik.. sètun nom.. ézén
le réduisent au rang des brutes. Au physique, c'est un homme très-im-

è. ó li ás.. ou. ézótr..za ó. è. m..
parfait; au moral, il surpasse tous les autres animaux muets. L'homme

é. ouá. d.. ka r..ri... è. ghèrén éuró án o. é. l.. ouá.
des bois de la Cafrerie n'est guère inférieur au Hottentot. Près le détroit

d.. éngh,ilè tun.. s.. m.. é. qèl.. é. v.. p.. án.
de Béringh, il existe une race d'hommes chez laquelle les développemens

on. u. f. k.. seu. d.. qèlk..zè s.. d.. èng.. lè. è án
sont plus tardifs que ceux de quelques espèces de singes. Il est vraisem-

l.. k.. sèta la eu l.. é. ir.. kom.. l..
blable que cet animal a donné lieu à la fable des Satyres, comme le

ka sèl.. é. irén..
foque à celle des Sirènes.

LEÇON IV.

IRRÉGULARITÉS DE *F*.

Invariable au commencement et dans le cours des mots, cette consonne subit des mutations très-remarquables dans plusieurs terminaisons.

ART. 1er. Le nombre *neuf*, suivi de l'objet compté, ne fait point sentir F devant la consonne, et la lie, sous l'articulation du V, à la voyelle initiale qui suit. Ailleurs, F se prononce naturellement.

Neuf mois, neuf francs.	*Neu. mouá., neu. frán.*
Neuf ans, neuf et demi.	*Neuván., neufè. d..mi*
Neuf écus, numéro neuf.	*Neuvéqu., numéró néuf*

Neuf de pique, neuf et dix.	***Nêuf d.. pik.., nêufè. dis***

Art. 2. L'adjectif *neuf* fait entendre F dans toutes les situations; mais *œuf*, *bœuf* suppriment l'articulation pour le pluriel :

Habit neuf, chapeaux neufs.	***Abi. nêuf, chapô. nêuf.***
OEuf de poule, bœuf maigre.	***Eûf d.. poul.., beûf mègr..***
Des œufs frais.	***Dêzeu. frê.***
Les bœufs gras.	***Lê. beu. grâ.***

Art. 3. F finale est muette ou articulée, pour la distinction des idées, dans les mots suivans :

Clef, chef, chef-d'œuvre.	***Klé., chèf, chè. deuvr..***
Cerf, serf, nerf de bœuf.	***Sèr., sèrf, nèr. d.. bêuf***
Nerf de la guerre.	***Nèrf d.. la ghèr..***
Nerfs irrités.	***Nèrzirité.***
Discours plein de nerf.	***Diskour. plèn d.. nèrf***

OBSERVATIONS.

Evaluons la délicatesse qui sait trouver dans la même articulation le moyen de rendre mielleuse la liaison de cette consonne; car le V n'est qu'une F adoucie. Admirons la précieuse et générale ressource qui, par le silence ou l'articulation de la finale, distingue parfaitement les nombres, la valeur des mots semblables, et va jusqu'à créer de nouvelles expressions pour des idées figurées, en quelque sorte, mécaniquement. C'est ce qu'on ne voit en aucune autre langue.

LEÇON V.

VARIÉTÉS DU G.

Règle Ire. — *G dur, mou et doux.*

Art. 1er. Cette consonne conserve son élasticité devant les voyelles A, O, OU, et toutes les consonnes moins N, ainsi qu'à la fin des syllabes et dans la finale GUE.

Gabelle, gosier, goûter.	***Gabèl.., gozié., gouté.***

Gloire, augmentée, figue. *Glouâr.., ogmânté.., figh..*

ART. 2. Elle commence à s'amollir devant U, et même devant la syllabe AI, prononcée E :

Augure, guérir, guide. *ôghur.., ghérir, ghid..*
Gueux, gaine, gai. *Gheu.., ghên.., ghè*

ART. 3. Enfin elle prend toute sa douceur devant E, I, et les autres sons A, O, U, figurés par les composées EA, EO, EU ;

Génie, gibier, juger. *Jéni..., jibié., jugé.*
Jugea, jugeons, gageure. *Juja, jujon.., gajur..*

RÈGLE II. — *G double.*

Entre deux voyelles, le premier est dur, comme terminant la syllabe ; le second prend l'inflexion du son suivant. Devant une autre consonne, il se prononce dur et simple :

Suggéré, aggloméré. *Sugjéré, aglomérê*

RÈGLE III. — *GN.*

Cette articulation est essentiellement molle pour tous les mots du domaine de notre langue, et conserve sa dureté dans les expressions grecques et latines :

Agneau, agnus, magnificat. *Agnô, aghnus, maghnifikat.*
Bagne, Gnide, magnifique. *Bagn.., ghnid.., magnifik..*
Charlemagne, magnat. *Charl..magn.., maghna.*
Magnétiser, magnus. *Magnétizé., maghnus*

(*Voyez* 1.re partie.) Grand nombre de bons parleurs appellent depuis long-temps à la naturalisation française les mots *incognito*, *stagnante*, *inexpugnable*, etc., comme l'a obtenue *Progné*, dans les vers de Lafontaine, et *igné*, dans les hautes sciences. Les latinistes persistent encore à leur conserver l'ancienne dureté ; en sorte que ces prononciations sont à peu près arbitraires. Mais elles sont fixes sur *signet* et *Magdelaine*, qui ne font point sentir le G.

RÈGLE IV. — *G final, muet ou articulé.*

ART. 1er. Par motif de précision, et plus souvent encore par ce-

lui de douceur ou d'élégance, G final est toujours muet dans les mots ci-après :

Doigt, étang, hareng, legs.	*Douâ., étân., arân., lè.*
Long, poing, seing, vingt.	*Lon., pouên., sên., vên.*
Sterling, Luxembourg.	*Stèrlên., luksânbour.*
Faubourg.	*Fôbour.*

Et les mots en *bourg* de plusieurs syllabes.

Art. 2. Par les mêmes raisons que ci-dessus, G final se prononce dur ou amolli, même devant H aspirée, dans les mots :

Bourg, Bourg en Bresse.	*Bourk, bourkânbrès.*
Joug hideux, bourgmestre.	*Jough.. ideu., bourgmèstr..*
Zig-zag, Wirtemberg.	*Zighzagh, virtênbèrgh*

Et tous les noms propres terminés en *berg.*

Art. 3. Les mots *rang* et *sang* sont à peu près les seuls qui soumettent cette consonne finale à la loi générale, observant de durcir ou amollir la liaison suivant la qualité du son qui l'exige :

Rang supérieur, sang froid.	*Rân. supérieur, sân. freuâ.*
De rang en rang, sang animé.	*D.. rânkânrân., sânkanimé*
Un coup de sang.	*Un kou. d.. sân.*
Sang échauffé.	*Sânqéchôfé*

Mais si le mot suivant offre un sens détaché, on ne fait plus sentir la finale de *rang*, et on la conserve pour *sang.*

Un homme de rang a dit.	*Un nom.. d.. rân. a dî.*
Le sang a coulé.	*L.. sânka koulé*

OBSERVATIONS.

Il me semble que celui qui a suivi avec quelque attention le développement des ressources que la langue sait tirer des variétés de la prononciation, soit pour fortifier, amollir ou adoucir graduellement, soit pour distinguer, créer ou embellir; celui-là, dis-je, doit être déjà convaincu des avantages d'un système qui sait si bien utiliser les inconvéniens même inhérens à chaque idiôme.

Nous pouvons donc dès-à-présent demander aux détracteurs du fran-

çais, laquelle est préférable, de cette ordonnance ainsi réglée qui, avec une telle richesse de sons et d'articulations, concilie toutes les convenances de sens, de précision, d'harmonie; ou de celle qui n'atteint le même but, si tant est qu'elle y parvienne, que par des dislocations, des retranchemens ou ellisions, des additions ou contractions qui décomposent, dénaturent la substance radicale des expressions. Puis nous les engagerons à faire le parallèle des articulations de notre G avec celles de la même lettre dans tout autre langage.

DOUX.

je, ju, jeu, jeû, ju*n*.	ge, geu, geu, gêu, geu*n*.
ji, jé, jè, jê, jê*n*.	gi, gé, gè, gê, gê*n*.
ja, jâ, ja*n*.	gea, geâ, geâ*n*.
jo, jô, jou, jo*n*.	geo, geô, geou, geo*n*.

MOU.

gué, gu, gueu, guêu, gu'u*n*.	gni, gné, gnè, gnê, gnê*n*.
gui, guè, guê, guê*n*.	gna, gnâ, gnâ*n*.
gne, gnu, gneu, gnêu, gnu*n*.	gno, gnô, gnou, gno*n*.

DUR.

ga, gâ, gâ*n*, gue.	go, gô, gou, go*n*.

Ce qui démontre comment l'orthographe sait appliquer les trois modulations de cette consonne aux 17 sons simples, et produire conséquemment une foule d'effets inexécutables ailleurs. Je crois qu'on aurait peine à citer en ce genre quelque particularité étrangère qui ne puisse être effectuée dans le français.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Les changemens de l'*F* et du *G* sont indiqués sur la ligne.)

r.. rè. oua m.. klás.. d..sè. ouazó.
Première et troisième classe. — Bipèdes et Oiseaux.

onnapèl.. d.. éza mó. qi on. *katr.. ánbr..zè. qi n..*
On appelle bipèdes les animaux qui ont quatre membres, et qui ne

*ch.. k.. eu. eul.. á*n. *á*n *ouajá*n. *é. euzótr..za ézu*
marchent que sur deux seulement; employant les deux autres à des

*j.. iférá*n. *lomètu*n *d.. qi ch.. eu. ézè.*
usages différens. L'homme est un bipède qui marche sur deux pieds,

*n.. eu. á*n. *d.. á*n*zèfor. éróqunótr.. s.. d.. sé.*
et ne peut, sans de grands efforts, tirer aucune autre ressource de ces

eu. ánbr.. s.. èr. d.. é. zè. d.. é. én. ou out.. ézo
deux membres. Il se sert de ses bras et de ses mains pour toutes les opé-

on. sèsér..za nè áns..
rations nécessaires à son existence.

ouazó ètun d.. qi é. m.. ch.. eu. é. è.
L'oiseau est un bipède qui a des plumes, marche sur deux pieds, et

t,ó eu d.. a. euzèl.. on. jè. èskan
porte, au lieu de bras, deux ailes, dont l'usage est limité presqu'en-

r.. ánta l..vé. án. ézér. on bèqè. é. é. on. jé. d..
tièrement à l'élever dans les airs. Son bec et ses pieds sont chargés de

t.. é. onk on. qè j.. áns,è. k.. mè quta
toutes les fonctions qu'exige sa subsistance, et que l'homme exécute

èk é. énzou èk ézén án. qèl.. on. qé.
avec ses mains, ou avec les instrumens qu'elles lui ont fabriqués.

on kou án. r.. d.. m.. l.. sètunna
Platon, discourant sur la nature de l'homme, le définissait un ani-

la eu. ézè. án. m.. jén.. án. è r.. ánza l..
mal à deux pieds et sans plumes. Diogène, sans perdre temps à le

é. a ándrun kokán r.. án. d.. é. m..z,è.
réfuter, alla prendre un coq entièrement dépouillé de ses plumes, et

l.. j.. ó eu d.. án é.. án k án. oua m.. d.. on
le jeta au milieu de l'assemblée, en s'écriant : voilà l'homme de Platon !

klás.. ézouazó. eul.. eu. kánté. é. ouázé án.
La classe des oiseaux seule peut fréquenter les trois élémens.

LEÇON VI.

H MUETTE ET ASPIRÉE.

La première n'est qu'un signe étymologique. La seconde exige séparation des sons, qui se prononcent alors d'une manière détachée, dans toute leur plénitude, et sans aucune liaison ou ellision. Non-seulement elle demande le son sourd de l'E muet qui la précède, mais encore elle oblige à le figurer après toute consonne qui ne peut perdre son articulation :

Le hasard, ils haïssent. *Le ázár., il.. ais..*

Ce caractère, ne représentant ni son, ni mouvement organique,

ne saurait figurer dans une orthographe parlée; aussi est-il exclus de notre peinture dans son emploi isolé. Mais, comme l'écriture ne distingue nullement H muette de H dite aspirée, je présente ici la table exacte des mots où figure cette dernière; car sa distinction est de la plus haute importance pour le but de notre étude.

TABLE DES *H* DITES ASPIRÉES.

Ha! habler, hache, hagard, haie,	*á, âblé. ach.., âgâr. è..,*
haillon, haïr, halle, haire, hâle,	*âillon, a-ir, al.., êr.., âl..,*
halage, halbran, halener, han,	*âlaj.., albrân, al..né, ân,*
haleter, hallebarde, hailler,	*al..té.., al..bard.., âillé..,*
hamac, hameau, hampe, hanche,	*amak, âmô, ânp, ânch..,*
hangar, hanté, hanneton, halte,	*ângâr, ânté, an..ton, alt..,*
hanscrit, hanse teutonique,	*ânskri., âns.. teutonik..,*
hansière, haquet, haquenée,	*ânsièr.., aqè., ak..né..,*
harangue, harassé, harceler,	*arângh.., arasê, ars..lé.,*
hardi, happe, harde, hardes,	*ardi, ap.., ard.., ard..,*
harnais, hargneux, hareng,	*arnè., argneu., arân.,*
haricot, haridelle, haras, haro,	*ariko.., aridêl.., ará.., árô,*
harpailler, harpe, harpon, harpie,	*arpaillé.., arp.., arpon, arpi..,*
hasard, hart, hase, hâter, have,	*âzâr., âr., âz.., âté., âv..,*
haubans, haubert, haut, héler,	*ôbân., ôbèr., ô., élé.,*
havre-sac, hé! hem! heaume,	*âvr..sak, é, èm, ôm..,*
hennir, héraut, hère, héros,	*anir, érô., èr.., érô.,*
hérisson, héron, herse, hêtre,	*érisson, éron, èrs.., êtr..,*
heurté, hibou, le hic, hernie, ho!	*eurté, ibou, le ik, èrni.., ô,*
hie, hiérarchie, hobereau, hoc,	*i..., iérarchi..., ob..rô, ok,*
hoca, hisser, hors, hoche, hocher,	*oká, issé., or., och.., oché.,*
hochet, homard, holà! hongre,	*ochè.., omâr, olâ, ongr..,*
honni, honte, hoquet, hoqueton,	*ôni, ont, oqè., ok..ton,*
horde, horion, hotte, houblon,	*ord.., orion, ot.., oublon,*
houe, houille, houle, houlette,	*ou.., ouill.., oul.., oulèt..,*
houppelande, houpe, houret,	*oup..lând.., oup.., ourè.,*
hourdage, hourt, hourque,	*ourdaj.., our., ourk..,*
hourvari, huard, houseaux, huit,	*ourvâri, uâr., ouzô, uit,*

spiller, housse, housard,	*ouspillé.., ous.., ouzâr..,*
sard, houx, hoyau, hurhaut,	*ussâr.., ou.., ouajó, urô..,*
he, huée, huguenot, humer,	*uch.., ué.., ughno.., umé..,*
otte, hune, huppe, hurler,	*ulot.., un.., up.., urlé..,*
e, hutte, Hambourg, Hanau,	*ur.., ut.., ânbour., anô,*
lingen, Harwich, Haynaut,	*arlênjèn, arvik, énò.,*
poul-Mazamet, Hâvre, Hesse,	*ôpoulmazamè., âvr.., ès..,*
stein, la Haye, Hollande,	*olstèn, la è.., olând..,*
lay, Harlem, Hasselt, Havane,	*arlè, arlèm, asèlt, avan..,*
grie, Huningue,	*ongri..., unêngh..*

OBSERVATIONS.

'après ce que j'ai pu recueillir des opinions contradictoires, la pro-
ciation de H, dite *aspirée*, offre beaucoup d'incohérences, même
ni les professeurs. Il ne m'appartient pas de les discuter. Je me
ie donc à exposer mon opinion, que chacun peut repousser, si je
rompe. Il me paraît évident que la première, la plus abondante
ce des aberrations sur les effets de cette lettre, gît dans sa fausse
omination.

rsonne n'ignore que *aspirer* signifie tirer à soi toute espèce de
e. L'air est aspiré par le soufflet avant d'être renvoyé avec force
re le feu. L'eau est aspirée par la pompe, au moyen de la dilatation
air d'abord comprimé. Nous aspirons, en retirant notre haleine, la
ur contenue dans un vase. Tout le monde peut vérifier que, pen-
cet acte, la voix est inhabile à produire aucun son, puisque les
mouvemens nécessaires sont en opposition directe. Le son ne peut
r par son conduit au moment même où l'air extérieur s'y préci-
, car autrement on n'aurait jamais besoin de suspendre la parole
reprendre haleine. Cette dénomination est donc complètement
de sens. Pour se rendre compte de sa continuité, ce n'est pas
d'alléguer l'argument trivial de l'usage, il serait réellement trop
eux pour les hommes de l'art. J'imagine qu'on leur doit au moins
enser que cette qualification s'est enracinée dans l'enseignement,
e pied d'une véritable antithèse. Le professeur, convaincu de l'im-
bilité de parler en aspirant, a conclu qu'il fallait interpréter l'ex-
ion en sens inverse, à peu près comme on l'a fait pour la *nasale*
l dit *ouvert*, dont l'exécution est en contradiction manifeste avec

le titre qu'ils portent. Il est donc parti de-là pour suggérer à l'étudiant, non le mouvement organique nécessaire à l'aspiration, ce qui eût été absurde, mais un mouvement opposé, c'est-à-dire des efforts de respiration qui poussent le son, et ne sont pas moins que le précédent contradictoires à l'action de la parole; car il n'est pas plus possible de parler en *respirant* qu'en *aspirant*. Un soupir, un cri étouffé, c'est tout ce que la voix peut donner avec un tel mouvement.

Il résulte de cette équivoque palpable, que l'élève est fatigué par des contorsions d'organes, dont l'unique effet est de produire des *han! hen! ha!* comme le fendeur de bois. Heureux si sa position sociale lui offre ensuite les moyens de rectifier une habitude contractée avec tant de peine, et qui l'expose à la dérision de la société instruite.

Je sais qu'on objecte la déclamation théâtrale, dans laquelle il semble en effet qu'on entende parfois ces mouvemens forcés et contre nature. Mais, outre l'erreur de l'artiste, qui fréquemment en est la cause unique, on peut observer qu'il y a encore ici illusion dans l'exagération générale du ton oratoire, qui donne plus ou moins de force à la voix, conformément aux passions qu'elle exprime, sans néanmoins sortir des proportions du genre de discours. En sorte que telle vibration qui dépasse la mesure, comparativement au langage usuel, reste en réalité de la même valeur dans celui de la scène, quand on l'apprécie sur la clef où monte la période. C'est ce qui apparaît très-sensiblement pour l'E moyen, qui devient entièrement ouvert lorsqu'il n'est restreint par aucun obstacle, parce qu'alors l'acteur exagère aussi l'ouverture de celui qui l'est déjà naturellement; c'est-à-dire que s'il transforme les É moyens en È ouverts, il prononce plus ouverts encore ceux qui le sont dans le langage ordinaire.

Telles sont les observations constantes que j'ai été à portée de faire partout où l'on se pique de bien parler; d'où j'ai conclu les principes fort simples que j'applique à l'H dite *aspirée*. Ils ont tout à la fois l'avantage d'écarter de la conversation une affectation souverainement ridicule, et de conserver à ce signe toutes les prérogatives dont il est susceptible. Je dis donc que son unique fonction est de détacher le son précédent. C'est ce qu'on fait partout où la liaison n'a pas lieu pour d'autres motifs, comme on le voit dans *Louis onze, le oui ou le non, vers les onze heures*, qui se prononcent avec les mêmes mouvemens que *le hasard, les harengs, le hérisson*. Ce principe ne s'oppose nullement aux inflexions de force, de douceur, que peuvent exiger les différentes

affections. Ecoutez avec quelle tendresse touchante on peut prononcer avec ou sans H :

Si je te haïssais, je cacherais ma honte !....

Quelle énergie impérieuse peut se faire entendre dans :

La honte te retient! qu'as-tu fait de ta haine ?

L'opinion erronée qui déprécie un caractère susceptible de si beaux effets, est donc toute entière dans la prononciation vicieuse qui dérive du nom qu'il porte. Ecoutons attentivement le discours d'un habile écrivain, prononcé par un homme de goût, nous reconnaîtrons que, loin de nuire à l'éloquence, ces prétendues aspirations, disséminées avec discernement, donnent à l'oraison une gravité, une majesté incomparables. Ce sont des ombres adroitement chargées qui doublent l'éclat des teintes, font saillir la délicatesse des nuances, et apprécier dans ses plus minutieux détails tout le mérite du tableau.

LEÇON VII.

MÉCANISME DU *J* ET DU *K*.

Art. 1er. Le J n'est autre chose que le G doux de notre langue : motif pour lequel il figure partout cette articulation dans l'orthographe parlée :

Jaloux, gêne, gingembre.	*Jalou., jên.., jênjânbr..*
Joli, jouir, jugé.	*Joli, jouir, jujé*

Art. 2. Il est aussi employé, mais privé de son point, pour représenter la demi-consonne du second jambage de l'Y, comme aussi pour l'*ï*, quand celui-ci produit le même effet :

Joyau, faïence.	*Jouaȷô, faȷâns..*

K. Ce caractère qui représente la moins flexible des articulations devant A, O, et à la fin des syllabes, s'amollit avec E, I, U :

Kan, koran, fartak.	*Kân, koran, fartak*
Kermès, kiosque, kurtchis.	*Qèrmès, qiosk.., qurtchi.*

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Suppression de *H*, conservation de *J*, variations du *K*, effectués sur la ligne.)

s..gond.. klds.. oua d..
Seconde classe. — Quadrupèdes.

èl.. kon án. éza mó. qi s.. èrv.. d.. éur. katr.. ánbr..
Elle comprend les animaux qui se servent de leurs quatre membres

ou ché. sèt.. klásè. èsk.. oui.. jánr.. tèrèstr.. sèta
pour marcher. Cette classe est presque toute du genre terrestre, c'est-

r,a tè. s.. ou i. è si... d.. èr.. ou án. lén-
à-dire, habite et se nourrit sur la superficie de la terre, ou dans l'in-

éu èl.. n.. zánt.. ánfibi... ka èk l.. jánrakoua k.. kar
térieur. Elle ne présente d'amphibies qu'avec le genre aquatique : car

bó kou. d.. oua d.. euv.. vr.. án. lò kom.. li
si beaucoup de quadrupèdes peuvent vivre dans l'eau, comme l'hyppo-

ám.. l.. k k l.. sè én. a. l.. k outr.. l.. k pó
potame, le crocodile, certains rats, le castor, la loutre, le crapeau,

gr.. ill.. óqun n.. ou. l..vé. án. ézér. s.. è.
la grenouille, etc., aucun ne peut s'élever dans les airs ; si ce n'est la

óv.. i. on. l.. lénsè én én. na èr.. ka lér è.
chauve-souris, dont le vol incertain tient plus à la terre qu'à l'air, et a

én té s..d.. ézél..
bientôt épuisé la force de ses ailes.

èrvézo k.. sé. án zán i... l.. on. k..
Observez aussi que ces prétendus amphibies ne le sont que par la

s.. férán. b..zouén. qi è u.. án. é. t.. unaé
force de différens besoins qui, alternativement, les portent d'un élé-

ánta lótr.. ou é. ér.. ézóqun eu. n.. ou è. vr..
ment à l'autre, pour les satisfaire. Mais aucun d'eux ne pourrait vivre

éur. our. d.. t.. án. s.. qi n.. è. é. pr.. a ouén.
plusieurs jours de suite dans celui qui ne lui est pas propre, à moins

qil ni ánkon a. qèlk.. án. k s.. én l.. k pó
qu'il n'y rencontrât quelque supplément factice. Ainsi le crapeau vivra

qè k.. án. èr.. ou qi li ouvun.. r.. èt.. tu d..
quelque temps sur terre, pourvu qu'il y trouve une retraite fort humide.

é. oua d.. án zavèk ézél.. èl. k.. l.. ch.. éz..
Les quadrupèdes, représentés avec des ailes, tels que le cheval Pégase,

i r.. é. i... é. fon. on. éza mó. eu.
la Chymère, les Harpies, les Griffons, etc. sont des animaux fabuleux.

LEÇON VIII.

VARIÉTÉS DE *L.*

RÈGLE Ire. — *L finale.*

Cette consonne, à la fin du mot, est muette, quand son articulation serait embarrassante, ou donnerait lieu à l'équivoque.

Baril, chenil, coutil, fusil.	*Bari., ch..ni., kouti., fusi.*
Cul-de-sac, gentil, outil.	*Qu.d..sak, jânti., outi.*
Gentilshommes, pouls, soul.	*Jântizom.., pou., sou.*
Larochefoucauld, persil.	*Laroch..fouko., pèrsi.*
Faulx, fils, sourcils.	*Fô., fis, soursi.*

Il y a quelque dissidence sur les deux derniers. On entend assez fréquemment prononcer *mon fi*, *sourcil.* L'un se confond avec l'interjection *fi*; l'autre est plus analogue à son radical *les cils*, qui ne peut taire L.

Les mots *cou*, *col*; *fou*, *fol*; *licou*, *licol*; *moul*, *mol*; *sou*, *sol*, se prononcent conformément à leur orthographe. Le dernier seulement, *sol* pour *sou*, est presque entièrement banni de l'usage.

RÈGLE II. — *L double.*

Cette articulation s'effectue en doublant le contact du bout de la langue, sans la détacher du palais, et sans intervalle du premier au second. Elle est très-variable dans ses applications; j'en ai réuni tous les exemples dans la table ci-jointe.

TABLE DES *L* DOUBLES.

Belliqueux, collatéral, illégal, intelligent,	*bèlliqeu., kollatéral, illégal, èntèllijân.*
Et tous ceux commencés en *belli*,	*colla*, *ill*, *intell.*
alléluia, allocution, allusion	*alléluijá, alloquzion, alluzion,*
alluvion, Apollon, appellatif,	*alluvion, apollon, apèllatif,*
armillaire, axillaire, Bellérophon,	*armillèr.., aksillèr.., bèllérofon,*

codicillaire, collecte, colliquatif,	***kodisillér.., kollèkt.., kollikouatif,***
collision, colloque, collusion,	***kollizion, kollok.., kolluzion,***
constellation, corollaire, ellébore,	***konstèllasion, korollér.., èllébor..,***
fallace, gallican, hellénisme,	***fallas.., gallikán, èllénism..,***
interpellé, malléable, millénaire,	***ėntèrpèllé, malléable, millénér..,***
millésime, métallique, nullité,	***millézim.., métallik.., nullité,***
ombellifère, oscillation, pallium,	***onbèllifèr.., osillasion, palliom,***
palladium, pulluler, pupillaire,	***palladiom, pullulé., pupillér..,***
rebellion, satellite, scintillation,	***r..bèllion, satèllit.., séntillasion,***
solliciter, stellionat, Scylla,	***sollisité., stèlliona., sillá,***
syllogisme, titillation, tabellion,	***sillojism.., titillasion, tabèllion,***
vacillation, velléité,	***vasillasion, vèlléité,***

Les dérivés et composés suivent le même principe, excepté *mille*, *nulle*, *nullement*. Hors de-là, toutes les L doubles se prononcent simples.

Règle III. — *L mouillée.*

Elle ne varie point par la différence de la simple à la double consonne. (*Voyez* sa prononc., part. I, lec. I.) Cette articulation était naguère sujette à contestation dans plusieurs cas, sur lesquels le bon usage paraît à-peu-près fixé. On n'entend plus, ou bien rarement, donner l'inflexion *mouillée* aux L de *avril*, *habil*, *brésil*, *mil*, *péril*, *Sully;* mais les grammaires continuent à l'exiger pour *Milhaud*, *Pardalhac.*

Pour éviter toute similitude avec les L naturelles, je double toujours L mouillée dans l'orthographe de l'œil. (*ill.*)

TABLE DES *L* MOUILLÉES.

Abeille, ail, ailleurs, accueil,	***abèill.., aill, ailléur., aqéuill,***
accueilli, bouilli, conseil, oeil,,	***aqeuilli, bouilli, konsèill, éuill,***
Et les syllabes en *ail*, *aill*, *eil*, *eill*, *euil*, *euill*, *ouill*, *oeil.*	
aiguille, anille, anguille, antilles,	***èguill.., aniill.., ánghiill.., ántiill..,***
apostille, ardillon, artilleur,	***apostiill.., ardiillon, artiilléur,***
Et les terminaisons en *illon*, *illeu*, avec leurs dérivés.	
babillard, bastille, billet,	***babiillár., bastiill.., biillè.,***
brésillé, sillon, Guillaume,	***brésiillé, siillon, ghiillôm..,***
Et les mots commencés en *bill*, *sill*, *guill.*	
bousiller, broutilles, briller,	***bousiillé., broutiill.., briillé.,***
cannetille, Castille, charmille,	***kan..tiill.., castiill.., charmiill..,***

chenille, cheville, codille,	*ch..niill.., ch..viill.., kodiill..,*
croustille, bon drille,	*kroustiill.., bon driill..,*
enfantillage, entortiller,	*ànfàntiillaj.., àntortiillé.,*
famille, fille, les cils, flotille,	*famiill.., fill.., lé. siill., flotiill..,*
fretiller, grille, gentilhomme,	*fr..tiillé., griill., jàntiillom..,*
gentillâtre, guenille, goupille,	*jàntiillâtr.., gh..niill.., goupiill..,*
habillé, manille, jonquille, juillet,	*babiillé, maniill.., jonqiill.., juiillè.,*
lentille, mercantille, (*subst.*)	*làntiill.., mèrkàntiill..,*
nasillard, oreille, outillé, pillé,	*naziillâr., orèill.., outiillé, piillé,*
pacotille, pastille, peccadille,	*pakotiill.., pastiill.., pékadiill..,*
persillade, pétillé, Pétronille,	*pèrsiillad.., pétiillé, pétroniill..,*
quille, ramilles, recoquillé,	*qiill.., ramiill.., r..koqiillé,*
roquille, sautiller, sémillant,	*roqiill.., sôtiillé., sémiillàn.,*
torpille, tormentille, vanille,	*torpiill.., tormàntiill., vaniill..,*
vétille, Ventimille, vrille,	*vétiill.., vèntimiill.., vriill..,*

Pour tous les mots qui ne sont pas composés ou dérivés de ceux contenus dans cette table, L simple ou double se prononce naturellement suivant les principes de la 2.me règle, comme :

Calville, codicille, distiller. *Kalvil.., kodisil.., distilé.*

OBSERVATIONS.

On voit, par les mots de même orthographe et de prononciation opposée, combien ces tables peuvent être utiles. J'ajoute à cette ressource un conseil d'exécution facile dans les hésitations qui peuvent entraver la rapidité de la parole sur les doubles; c'est de préférer la simple. L'erreur de *kollèj..* pour *kolèj..* choquerait bien davantage que celle de *kolègh..* pour *kollègh..*

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Les variétés de *L* sont marquées sur la ligne.)

ka m.. klás.. ouason.
Quatrième classe. — Poissons.

on ánj.. án. klás.. é. ouason. ou. èza mó. qi ó eu
On range dans la classe des poissons tous les animaux qui, au lieu

d.. ánbr..zon. é. jouár..z, avèk éqèl..zil. s.. j.. án.
de membres, ont des nageoires, avec lesquelles ils se dirigent dans

ló on. é. k j.. illán. ou. l.. ántr.. l.. ózè. ó
l'eau. Ce sont des cartilages saillans, sous le ventre, sur le dos et au

ou. d.. qeu.. l..za ouatè. óch.il. on. èfè. é. dm..
bout de la queue. Mobiles à droite et à gauche, ils font l'effet des rames

zè. ou èr aill un ó lè. m.. bl.. k.. m..
et du gouvernail d'un bateau. Il est même probable que la forme du

ouason ghj pr.. ridé..d.. sèl.. n.. k..
poisson a suggéré la première idée de celle d'une barque.

sèt.. klásè. out.. jánrakoua k.. qun éulán i..
Cette classe est toute du genre aquatique, n'a qu'un seul amphibie

èk l.. jánr.. l.. ézun án. onbravèk l.. jánr.. èréstr..
avec le genre volatile, mais un grand nombre avec le genre terrestre;

ká bókou. d.. ouason. euv.. ánjérè. vr.. án án. or.
car beaucoup de poissons peuvent manger et vivre momentanément hors

d.. ló qi è. éuré án. è èl. on. l.. ó én
de l'eau, qui est leur élément naturel. Tels sont le veau marin, la

t.. l.. è. ánghiull.. án ouá..
truite, le brochet, l'anguille, la lamproie, etc.

án i... l.. é. ouason. èliron èl.. d.. èrou
L'amphibie volatile des poissons s'appelle hirondelle de mer, ou

ouason án. éntán éro on. án. k.. r..
poisson volant. Il se soutient en l'air aussi long-temps que dure l'hu-

d.. ézél.. è onbo ó. qèl.. on. é é.. sèt..
midité de ses ailes; et tombe aussitôt qu'elles sont desséchées. Cette

q è. tr.. é.. ou l.. ou éra ou t.. é. ó.
faculté paraît lui être donnée pour le soustraire à la poursuite des gros

ouason. qi án on. éu r.. l.. leureu. tun ánjé. k..
poissons qui en font leur pâture. Le malheureux n'évite un danger que

ourán ou érunnótr.. lètatán r. d.. ló ézouazó.
pour en trouver un autre. Il est attendu hors de l'eau par les oiseaux

s.. qi n..ta s.. è. lé pa éu èkou éur.
voraces qui planent à la surface: et s'il échappe à leur bec ou à leurs

èr.. sè. ou s.. s éránfén án. gheul.. ánt.. pr.. é.
serres, c'est pour se précipiter enfin dans la gueule béante du premier

onstr.. qi on la j.. r..soua. án. tè. án-
monstre qui a suivi son vol à la nage, le reçoit dans sa chute, et l'en-

i. ou. k. èti j.. s.. qi s.. án. án. sè é-
gloutit tout vif. Il est la parfaite image de ce qui se passe dans certai-

n..zo on. siál.. ou l.. èbl.. ouá qil sè. oujour.
nes organisations sociales, où le faible, quoi qu'il fasse, est toujours

oua.. r.
la proie du fort.

LEÇON IX.

MÉCANISME ET CONSONNANCES DE *M.*

RÈGLE Ire. — *M nasale.*

Devant B, P, T, cette consonne est étymologique, et tient lieu de N dite nasale :

Imbibé, comte, temps. *Ènbìbé*, *kont..*, *tân*.

Beaucoup d'écrivains dépouillent ce dernier du P; cette licence gagne tous les jours, malgré le principe sur l'intégrité des monosyllabes.

RÈGLE II. — *M finale.*

ART. 1er. Dans tous les mots appartenant à la langue, et particulièrement dans les monosyllabes, cette terminaison est nasale, et ne se lie jamais à la voyelle initiale du suivant, pour éviter les amphibologies :

Nom illustre, Adam étonné. *Non illustr..*, *âdân étoné*
Essaim affamé, parfum exquis. *Èsên afamé*, *parfun èksqi.*

ART. 2. Les mots étrangers, et surtout les latins, font entendre cette finale naturellement :

Jérusalem, Sélim, arum. *Jérusalèm*, *sélim*, *ârom*

Quelques parleurs francisent *rectum*, *factum*, *quidam*, et les prononcent : *rèkton*, *fakton*, *qidân*. Cet usage rappelle l'époque où nos aïeux, s'appropriant les expressions latines, les soumettaient à la prononciation du temps. Depuis lors, on a senti l'utilité des souvenirs étymologiques, et l'on dit en français comme en latin : *rèktom*, *faktom*, *quidam*.

RÈGLE III. — *M double.*

ART. 1er. Généralement, et surtout dans les adverbes en *amment*,

emment, cette consonne double, qui n'est qu'un souvenir de la composition du mot, se prononce simple et naturelle :

Apparemment, commode.	*Aparamân.., komod..*
Savamment.	*Savamân.*

Art. 2. Dans les noms propres, les mots latins ou étrangers, quelques expressions d'arts ou sciences, et dans toutes les syllabes en *imm*, elle se fait sentir double par une simple pression des lèvres sur la première, sans les détacher pour passer à la seconde :

Ammon, ammoniac.	*Ammon, ammoniak*
Immoler.	*Immolé.*
excep. Emmanuel, Emmerich.	*Émanuèl, ém..rik.*

Art. 3. Dans les mots composés, et où la syllabe *em* représente la préposition *en*, la première est nasale, la seconde naturelle :

Emmener, emménager.	*ânm..né.., ânménajé.*

Le même principe s'applique à

Incommensurable.	*Ênkonmênsurabl..*

Règle IV. — *M variable.*

Dans le cours du mot, et suivie de N, elle est muette pour

Automne, damner.	*Oton.., dané.*

Avec les composés et dérivés du dernier; elle se prononce pour

Automnal, Agamemnon.	*Otomnal, agamèmnon*
Amnistie, calomnie.	*Amnisti..., kalomni...*
Insomnie.	*Ênsomni...*

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Variétés de *M* effectuées sur la ligne.)

sén qièm.. klás.. è l..
Cinquième classe. — Reptiles.

sèt.. on kóza ó. on. l.. korè.
Cette dénomination s'applique aux animaux dont le corps est formé

n.. l.. s.. ânzóqun ânbrè éurou d..
d'une seule pièce, sans aucun membre extérieur ou détaché de la ma-

s.. l. n.. ch.. d. l. s.. onghéur d.. éu kor. sè.
sse. Ils ne marchent pas, ils glissent sur la longueur de leur corps. C'est

s.. konnapèl.. ânpé. l.. è d.. èr.. l.. è ân. on. é. è l..
ce qu'on appelle ramper. Le ver de terre, le serpent sont des reptiles.

sèt.. klâsa bôkou. ân i...zavèk l.. jânra oua k.. kâ
Cette classe a beaucoup d'amphibies avec le genre aquatique, car

èsk.. ou. é. è l.. euv.. vr.. ân. lô è. i ou é. qèl-
presque tous les reptiles peuvent vivre dans l'eau, et y trouver quel-

k.. ou r.. onna pèlo è l.. sè énza mô. qi ouâ-
que nourriture. On appelle aussi reptiles certains animaux qui, quoi-

qèjân. é. ânbr..zaj ân. or. d.. éu kor. ch.. nôtr..
qu'ayant des membres agissant hors de leur corps, marchent d'une autre

r.. k.. é. bl.. oua d.. èl. on. r.. ıll.. l.. k
manière que les véritables quadrupèdes. Tels sont la grenouille, le cra-

pô qi n.. ch.. kân s.. è ânt,è. onto jé. d.. ôté.
paud, qui ne marchent qu'en se traînant, et sont obligés de sauter,

auralérun eu u. it.. èl. on. l.. kroko lè. ou. é. âr.
pour aller un peu plus vîte. Tels sont le crocodile et tous les lézards,

on. mè. éza d.. on. é. é.. d.. sèl.. é. è l..
dont la forme et les habitudes sont très-rapprochées de celles des reptiles.

li a é. è l.. s.. ôtr.. v.. enz,è. bôkou.
Il y a des reptiles voraces, d'autres venimeux, et beaucoup d'inof-

fân f. kouleuvr.. â. d.. v.. én élè. sila énghé. d..
fensifs. La couleuvre n'a pas de venin. Elle est facile à distinguer de la

r.. qi è. é. v.. euz.. é. kouléur. d.. pr.. r.. on. v..zè.
vipère qui est très-venimeuse. Les couleurs de la première sont vives et

bl.. ân. é.. t.. d.. sèl..si è. t.. é. kouléur. on-
agréablement variées. La tête de celle-ci est plate; ses couleurs sont

tun i. onbrè. é. ch.. ouâr.. é..zasé. r.. ân.
un gris sombre et des taches noires, disposées assez régulièrement.

unnom.. ch.. âs.. ân. ân. jisân. ân. onbr.. kontr..
Un homme lâche, bassement méchant, agissant dans l'ombre contre

é. ân bl.. èl.. ântun è l.. v.. eu.
ses semblables, s'appelle figurément un reptile venimeux.

LEÇON X.

MÉCANISME ET VARIÉTÉS DE *N*.

RÈGLE Ire. — *N double.*

Elle se prononce de trois manières : 1.° simple généralement, et surtout avant E muet ; 2.° double pour les expressions latines ou les composées, après toute autre voyelle que E : ce qui s'exécute par le contact répété du bout de la langue, sans intervalle de l'un à l'autre ; 3.° la première nasale après l'E, et la seconde naturelle, pour les mots formés avec la préposition *en* :

Anneau, innocent, année.	*Anô, inosân.., ané..*
Bonne, inné, innover.	*Bon.., inné, innové.*
Annuler, annexe, annuel.	*Annulé., annèks.., annuèl*
Annihiler, ennoblir.	*Anniilé., ânnoblir*
Enivrer, enorgueillir.	*ânnivré., ânnorgheuillir*

Ces deux derniers sont souvent maltraités dans le langage usuel. Cependant, malgré la contradiction orthographique, le sens indique évidemment la présence de la préposition ; car ces mots signifient *se mettre dans l'ivresse, dans l'orgueil.* Or, c'est ce que n'exprime point la prononciation *énivrer, énorgueillir.* (*Voyez* part. 1, leçon 5, valeur des syllabes pour la formation des nasales.)

RÈGLE II. — *N finale.*

ART. 1er. Elle se prononce naturellement, surtout après E, et particulièrement dans les mots latins ou étrangers :

Amen, hymen, examen.	*Amèn, imèn, èghzamèn*

(*Voyez* la règle 2, art. 2, de la leçon précédente.)

ART. 2. N finale est totalement perdue dans les pluriels des verbes, troisièmes personnes, excepté pour les futurs :

Ils aiment, chantaient.	*Ilzêm.., chântè.*
Porteraient.	*Port..rè.*

ART. 3. A l'exception des mots sujets aux deux articles précédens, N finale est toujours nasale :

Fonction, malin, soutien. *Fonksion*, *malèn*, *soutièn*

RÈGLE III. — *Silence ou liaison de la nasale finale.*

ART. 1er. En principe radical, on ne lie pas la terminaison nasale du substantif, pour le garantir de la physionomie adjective ou verbale, comme aussi de figurer la négative après lui :

Pain exquis, plan utile. *Pèn èksqi.*, *plân util..*
Le dessin est correct. *L.. dèsèn è. korèkt*

ART. 2. L'adjectif, au contraire, exige la liaison, comme si la nasale était suivie d'une autre N, pour établir une distinction exacte par une sorte de concordance figurée :

Ancien ordre, malin esprit. *ânsièn nordr..*, *malèn nèspri.*
Commun accord, un ami. *komun nakor.*, *un nami*

IRRÉGULARITÉS DES LIAISONS DE LA NASALE.

Dans les cas douteux pour le sens, la liaison de cette finale détermine souvent la valeur des mots semblables et de différente signification, tels que :

ART. 1er. *Un*, substantif numérique, se lie avec la voyelle de l'objet compté, et la liaison cesse quand il figure l'objet même :

Un écu, un ou deux. *Un néqu*, *un ou dèu.*

Et prenez garde à éviter le défaut assez général qui, négligeant la nasale de ce monosyllabe devant la voyelle initiale du mot suivant, transforme le masculin en féminin. *Un ou deux*, *un ami*, prononcés sans nasale, expriment exactement *une ou deux*, *une amie.*

ART. 2. *En* pronom, et *en* préposition, donnent au premier le droit du substantif, qu'il représente pour écarter le doute :

Prenez-en un morceau. *Pr..nézân un morsô*
Tout en un morceau. *Toutân nun morsô*
Dites-en un mot. *Dit..zân un mo.*
Il dit en un mot. *Il ditân nun mo.*

Il est évident ici que la prononciation obéit au *tiret*, qui satisfait l'esprit par l'œil, comme elle le fait par l'ouïe. Hors de ces circonstances, les mêmes mots rentrent dans la loi des finales, quelle que soit leur signification :

En avez-vous ? en voilà.	*ân navè vou.? ân vouala*
En ami, en vérité.	*ân nami, ân vérité*

Art. 3. *Bien* substantif, *bien* adverbe, ont quelquefois besoin du même secours :

C'est un bien acquis.	*Sètun biên aqi.*
Cela est bien acquis.	*S..la è. biên naqi.*

Hors du doute, ils obéissent tous deux à la loi générale :

Le bien et le mal.	*L.. biên è. l.. mal*
Bien écrit, bien parlé.	*Biên nékri., biên parlé*

Art. 4. *Tien*, *mien*, *sien*, *rien* suppriment la liaison quand elle pourrait donner lieu à supposer une négative :

Le tien est joli.	*L.. tiên è. joli*
Le mien est riche.	*L.. miên è. rich..*
Le sien est à vous.	*L.. siên èta vou.*
Ce rien a fait rire.	*S.. riên a fè rir..*

En tout autre cas, même conséquence que ci-dessus :

Le tien et le sien.	*L.. tiên nè. l.. siên*
Il n'a rien appris.	*Il na riên napri.*

Art. 5. Le pronom *on*, qui suit généralement la loi des finales, s'y soustrait dans les interrogations et dans les phrases incidentes :

On a vu, a-t-on ouï ?	*On na vu, a-t-on oui*
Lui qui, dit-on, a fait.	*Lui qi, diton, a fè.*

Art. 6. *Non* ne se lie jamais, car il doublerait la négative et se confondrait avec *nonne :*

Non, il dit; non armé.	Non, *il di.; non armé*

Art. 7. *Mon*, *ton*, *son*, qui portent la nasale par nature, la quittent devant la voyelle initiale du mot suivant quand il leur appar-

tient; et l'on dit, avec N articulée naturellement, comme si elle commençait l'autre syllabe :

Mon amour, son audace. *Monamour, sonôdas..*

Bon suit le même principe, mais il a de plus la faculté de conserver sa nasale quand il ne forme pas corps avec le mot qui suit. C'est ce qui ne saurait se rencontrer avec les possessifs :

Bon vin, bon ami. *Bon vên, bonami*
Bon et beau. *Bon è. bô*

Remarquons que les convenances poétiques ont défiguré la prononciation nationale de beaucoup de mots orientaux terminés en *an*, et auxquels nous donnons l'inflexion nasale. Je puis affirmer qu'on prononce dans le pays, avec N finale articulée naturellement, tous les mots de la cathégorie ci-après :

Musulman, Osman. *Musulman, osman*
Curdistan, etc. *Qurdistan.*

OBSERVATIONS.

Les variétés infinies de l'art de parler peuvent offrir encore d'autres irrégularités sur cette finale. Je pense en avoir assez dit pour écarter les doutes en tout autre cas, sur l'application des principes. Je dois aussi avertir que ces préceptes, qui lient la prononciation du lecteur au style de l'écrivain, ne dispensent pas le parleur des ressources de ce même style, indépendamment de celles que je développe sur la prononciation.

Ainsi donc, quand je lis une construction dure, sur laquelle n'ont aucune prise tous les moyens de l'adoucir, la faute en est entièrement à l'auteur, qui me réduit à l'alternative d'offenser ou l'oreille ou l'esprit. Mais si je compose moi-même la phrase que j'exprime, les duretés de ma prononciation sont toutes à ma charge, puisqu'il ne tenait qu'à moi de les éviter en construisant d'une autre manière.

Les étudians s'accoutumeraient facilement à ces rectifications, si l'enseignement donnait à *l'art de parler* autant de soins qu'à *l'art d'écrire*.

Je pense aussi que les derniers articles de cette leçon confirment pleinement la vérité de mes assertions sur l'esprit recteur de notre prononciation. Il ne marche point au hasard, comme bien des gens se le persuadent, et paraît toujours mu, avant tout, par le besoin de la

clarté du discours. D'où résulte évidemment l'obligation de mettre en œuvre toutes les ressources qui mènent à ce but essentiel, en lui sacrifiant les agrémens accessoires quand ils se trouvent en contradiction avec le principal. Quelle que soit l'opinion de l'orateur sur ces points délicats, rien ne peut le soustraire aux résultats de l'erreur qui offense l'ordre hiérarchique de ces trois agens du pouvoir de la parole : 1.° *clarté;* 2.° *douceur* ou *énergie;* 3.° *harmonie.* Et il est remarquable que l'écrivain n'est pas moins soumis à cette loi imprescriptible : l'un et l'autre se blessent eux-mêmes quand ils veulent la contrarier.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation de la précédente. Variétés de N marquées sur la ligne : la nasale, par le caractère différent ; sa liaison, par une seconde N naturelle, accompagnée de la voyelle initiale du mot suivant.)

m.. kláss.. énsèkt..
Sixième classe. — Insectes.

sèt.. klás.. i. ou. éza mó. é. oud. jánr.. on. p..
Cette classe réunit tous les animaux des trois genres, dont la peti-

èsè. é. m.. ontán on ála èk ézótr.. kom..
tesse et les formes sont en disproportion totale avec les autres; comme

ch.. ill.. ou ouch.. è é.. s.. l.. ou.
la chenille, la fourmi, la mouche, l'araignée, la puce, le poux, la pu-

éz.. li on. ézén èkt.. qi l.. qi és.. tè. v..
naise, etc. Il y a donc des insectes qui volent, qui naissent et vivent

án. ló rè. án. è.. lánnè. qi ch.. eu. katr..
dans l'eau, sur et dans la terre. Il en est qui marchent sur deux, quatre,

ou zè. m.. sán. é. onnan konè. qi on. qun oud.
six, douze, et même cent pieds. On en connaît qui n'ont qu'un mois,

qun ou quneur.. è áns.. l.. onbr.. d.. éur. zè-
qu'un jour, qu'une heure d'existence. Le nombre de leurs variétés est

tén én k.. s.. d.. éur. áns.. ou. é. kor. èrv.. d.. ra
infini, ainsi que celui de leurs nuances. Tous les corps servent de pâture

éurzè s.. qi éu on. s l.. ánta é.. l.. tránna
à plusieurs espèces qui leur sont spécialement attachées. Le nôtre en a

oud. én konu.. qi r.. tr.. áns.. én án amán. d..
trois bien connues, qui dévorent notre substance; indépendamment de

sèl.. qi v.. án. trén éurzè. k.. án. é. r.. d.. tr..
celles qui vivent dans notre intérieur, et jusque dans les pores de notre

pó ou èl.. s.. i... pr..
peau, où elles se multiplient par la malpropreté.

sè. án. ézên ân. p.. i. k.. euvr.. d.. k on ás.. out..
C'est dans les *infiniment petits*, que l'œuvre de la création dépasse toutes

ózi é.. sèténsèkt.. k.. ózieu. sèrn..tavèk pén,a s..pándán.
nos idées. Cet insecte que vos yeux discernent avec peine, a cependant

é. ánbr.. ouraj ézo n.. ou ès é. ánjé. j é.
des membres pour agir, des organes pour respirer, manger, digérer, etc.

sèté illon én èrsè bl.. qi ou. k.. ouloureuz.. án. è. ou-
Cet aiguillon imperceptible, qui vous pique douloureusement, est sou-

ántun b,avèk l..qèli étr.. tr.. ér,è. r.. tr.. án.
vent un tube, avec lequel il pénètre votre chair, et aspire votre sang,

onti s.. ouri. kon én énsèkt.. n.. è. á. l.. án. d.. lom..
dont il se nourrit. A combien d'insectes ne plaît pas le sang de l'homme!

LEÇON XI.

VARIÉTÉS DE *P* ET *Q*.

RÈGLE Ire. — *P dans le cours des mots.*

ART. 1er. P double, PS se prononcent simples. PH est articulé F:

Opposé, psaume, philosophe. *ópôzé, psôm.., filozof..*

ART. 2. Par motif de douceur, on ne fait pas sentir le P étymologique dans les mots suivans:

Cheptel, compte, baptême.	*Chètèl, kont.., batêm..*
Prompt, Baptiste, sculpteur.	*Pron., batist.., squltêur*
Baptistaire.	*Batistêr..*
Baptiser, sept, septième.	*Batisé., sèt, sètièm..*
Temps, exempt, exempter.	*Tán., èghzán., èghzánté.*
Corps, je romps, corromps.	*Kor., j.. ron., koron.*

Et tous les verbes dont l'infinitif termine en *pre*, avec les dérivés et composés de tous les autres.

ART. 3. Par souvenir étymologique, P se prononce dans ceux-ci:

Baptismal, capsule, septante.	*Baptismal, kapsul.., sèptánt..*
Métempsycose, septembre.	*Métánpsikôz.., sèptánbr..*
Rédempteur, septentrion.	*Rédánptêur, sèptántrion*

Septuagénaire, septennalité.	*Sèptuajénér.., sèptènalité*
Septuagésime, rédemption.	*Sèptuajézim.., rédànpsion*
Dompter, exemption.	*Donpté., èghzànpsion*
Symptôme.	*Sénptôm..*

Quelques parleurs, excipant sans doute du principe de l'art. 2, qui exige le silence de ces P étymologiques, veulent le supprimer aussi dans plusieurs mots du présent article; mais il est à remarquer qu'ils en sont entièrement défigurés, et produisent alors des amphibologies fâcheuses.

Règle II. — *P final.*

Art. 1er. P final est muet, même devant une voyelle, lorsque son articulation causerait équivoque entre les genres, les noms et les verbes :

Camp ennemi, drap épais.	*Kàn èn..mi, dra. épè.*
Loup enragé.	*Lou. ànragé.*

Art. 2. Quand l'équivoque n'est pas à craindre, il suit la règle générale : muet devant une consonne et à la fin de la phrase, lié à la voyelle initiale du mot suivant :

En voilà beaucoup.	*àn voala bôkou.*
Trop dur, trop avant.	*Tro. dur, tropavàn.*
Un peu trop, coup funeste.	*Un peu tro., kou. funèst..*
Coup allongé, coup hardi.	*Koupalonjé, kou. ardi*

Où l'on voit que, s'il se trouve entre deux écueils, l'orateur choisit le moins marquant et le plus favorable à l'harmonie. Il est vrai que la liaison de *coup* figure une *coupe*, mais ce dernier est féminin; le silence de ce P produirait hyatus, et le confondrait avec *cou* (col) *allongé*.

Art. 3. Quelques mots, en petit nombre, le font sentir dans tous les cas, toujours par le besoin de distinction :

Cap-nord, cap Matapan.	*Kap nor., cap matapàn.*
Cep de vigne, cep hâtif.	*Sèp d.. vign.., sèp.. âtif*

Q. QUA, QUO, QU'OU, QUE; QUAI, QUÉ, QUEU, QUI, QU.

ART. 1er. Dans les quatre premières syllabes, cette consonne a l'articulation dure et sèche du K; elle est molle dans les cinq autres. (*Voyez* les tables de U.)

Qualité, quotité, qu'oubli.	*Kalité, kotité, koubli*
Querelle, quai, marqué.	*K..rèl.., qè, marqé*
Queue, quitter, piqûre.	*Qeu.., qité, piqur..*

ART. 2. Q final, dans le mot *cinq* suivi de l'objet compté, est muet devant une consonne et H aspirée; lié avec la voyelle, observant de l'amollir pour E, I, U. Ailleurs il se prononce K:

Cinq livres, cinq hussards.	*Sén. livr.., sén.usâr.*
Cinq écus, cinq images.	*Sênqéqu., sênqimaj..*
Cinq unités, cinq oiseaux.	*Sênqunité., sênkouazô.*
Cinq ans, cinq ou six.	*Sênkân., sênkou sis*
Cinq heures, cinq mars.	*Sênqeur.., sênk mars*
Cinq de cœur, j'en ai cinq.	*Sênk d.. qêur, jân né sênk*

ART. 3. Le mot *coq* le fait sentir dur partout, même devant H aspirée.

Coq d'Inde, coq hardi.	*Kok dênd.., kok.. ardi..*

L'expression *coq-d'Inde*, prononcée *kodênd..*, est une injure populaire, qui désigne, dans une femme, l'allure de cet oiseau.

LEÇON XII.

VARIÉTÉS DE *R*.

RÈGLE Ire. — *R. double.*

Elle s'exécute en multipliant les oscillations du bout de la langue contre la racine des dents supérieures, et accroissant à volonté la vibration suivant l'énergie de l'affection. (*Voyez* partie 1, leçon 1.) Cette articulation est presque arbitraire, même sur la consonne

simple, quand on veut exprimer les passions avec force; mais elle est de rigueur, pour la prononciation comme pour l'orthographe, dans les futurs et conditionnels de quelques verbes en IR, qui se confondraient avec d'autres temps.

Acquerrai, acquerrais.	*Aqèrré, aqèrrè.*
Courrai, courrais.	*Kourré, kourrè.*
Mourrai, mourrais.	*Mourré, mourrè.*
Courrions, courraient.	*Kourrion., kourrè.*

Hors de ces deux considérations, qu'elle soit seule ou doublée, que le mot exprime une idée forte ou faible, le discours uniforme et courant la fait toujours entendre simple :

Arrivé, je verrai, tonnerre.	*Arivé, j.. vèré., tonèr..*

Règle II. — *R finale.*

Cette terminaison conserve sa valeur, même devant H aspirée, partout où elle ne produit pas d'équivoque, et n'admet alors aucune considération de douceur, de facilité ou d'élégance, sous peine d'altérer l'intégrité du mot, et de produire des cacophonies :

Plaisir divin, sentir mauvais.	*Plézir divén, sântir movè.*
Cœur hérissé de dards.	*Qêur.. érissé d.. dâr.*

Art. 2. Elle se perd dans les adjectifs et même les substantifs en ER, IER, qui forment leur féminin par l'addition de l'E muet.

Portier insolent.	*Portié. énsolân.*
Noyer abattu.	*Nouajé. abatu*

Art. 3. Cette loi s'applique aussi aux substantifs de la même terminaison qui n'ont pas de féminin, mais auxquels l'articulation de la finale donnerait une physionomie équivoque :

Bûcher allumé, soulier étroit.	*Buché. alumé, soulié. étroua.*
Bourbier épais, Montpellier.	*Bourbié. épê., monpèlié.*
Danger ignoré, Montpensier.	*Danjé. ignoré, monpansié.*
Didier, Pontarlier, Saunier.	*Didié., pontarlié., sônié.*

Et tous les noms propres en *ier* sans exception. On conçoit que l'écrivain peut et doit éviter ces hyatus, surtout entre deux sons de

même nature. Au lieu de *bourbier épais*, il dira *épais bourbier*, etc.

Art. 4. Sont exceptés de ce troisième article les mots suivans, qui rentrent dans l'article 1 :

Amer, cher, enfer, fer, fier.	*Amèr, chèr, ânfèr, fèr, fièr.*
Jupiter, mer, Saint-Omer.	*Jupitèr, mèr, sêntomèr*
Éther, Quimper, Rochester.	*Étèr, qênpèr, rochèstèr*

et fort peu d'autres. Il y a division sur le nom propre *Alger*, qui se prononçait autrefois sans R, et que la multitude fait sentir depuis la prise de cette place. Les mots *sieur*, *seigneur*, *monseigneur*, font entendre R dans tous les cas ; mais elle est constamment muette, ainsi que N, dans *monsieur* prononcé *mosieu.*

Art. 5. Les pluriels de ces noms ne changent rièn aux règles du singulier, sur l'articulation ou le silence de R :

Soupirs amers.	*Soupirzamèr.*
Meuniers avides.	*Meuniézavid..*

Art. 6. Les infinitifs des verbes en ER, et les adjectifs *premier*, *dernier* suivent la loi générale :

Porter l'habit, dernier adieu.	*Porté. labi., dèrniéradieu*
Danser et chanter.	*Dânsérè. chanté.*
Le premier venu.	*L.. pr..mié. v..nu*

Il y a exception pour *premier* et *dernier* lorsqu'ils n'appartiennent pas au mot suivant :

Le dernier est venu.	*L.. dèrnié. è. v..nu*
Le premier a dit.	*L.. pr..mié. a di.*

Mais il n'y en a pas pour les infinitifs en ER, car ils formeraient amphibologie complète avec les prétérits pluriels : *portèrent*, *dansèrent*, *chantèrent*.

OBSERVATIONS.

« Indomptable taureau! dragon impétueux!
» Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
» . . . .
» Le flot qui l'apporta recule, épouvanté! »

Ces trois vers répondent assez aux détracteurs du français sur la con-

sonne R. Citons un passage différent, pour démontrer ce que devient, sous la plume d'un homme de génie, cette articulation soi-disant barbare :

« D'un mensonge si noir, justement irrité,
» Je devrais faire ici parler la vérité,
» Seigneur : mais je supprime un secret qui vous touche;
» Approuvez le respect qui me ferme la bouche.... »

Voilà, de bon compte, quatorze R dans quatre vers, et je ne sais comment ils coulent si mollement des lèvres de l'acteur à mon oreille. Au travers de tant d'articulations qu'on appelle *dures et âpres*, ils électrisent tous mes sens. L'indignation passe d'abord dans mon âme, la dignité de la vertu lui succède; l'intérêt, l'attendrissement débordent la capacité de mon cœur, et je ne conçois plus rien aux motifs qui font déprécier une langue capable de peindre ainsi des sensations aussi vives que profondes et délicates, sous une orthographe dont les difficultés sont loin de balancer les avantages que l'esprit y trouve.

Quant aux erreurs multipliées que font entendre, sur R finale, beaucoup d'orateurs qui généralement ne parlent point mal, elle est la suite de la vieille routine puisée dans les écoles élémentaires de lecture, dont les maîtres, et surtout les maîtresses, semblent se piquer à l'envi d'insinuer ce vice aux enfans.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation. Les variétés de *P*, *Q*, *R*, sont effectuées sur la ligne.)

ár..zè. ár..
Ovipares et Vivipares.

on zánkor.. ou. éza mó. é. ouá. jánr..zè. é. i. klás..
On divise encore tous les animaux des trois genres et des six classes

eu. èk onzu k.. omé..zo ár..zè. ár.. é. pr.. é.
par deux sections uniques, nommées ovipares et vivipares. Les premiers

on. seu. qi s.. z.. ou. m.. unnéuf é. ár.. é-
sont ceux qui se produisent sous la forme d'un œuf. Les vivipares nai-

s..tavèk é. m..zè. é. ánbr.. v.. opé. sèt.. èk on kon án.
ssent avec les formes et les membres développés. Cette section comprend

lom.. ou. é. koua d..zè. qèlk.. ouason. èzo ár.. on.
l'homme, tous les quadrupèdes et quelques poissons. Les ovipares sont

ézouazó. èsk.. ou. é. ouason. ézénsèkt..zè. é. è l.. ou
les oiseaux, presque tous les poissons, les insectes et les reptiles : d'où

t.. k.. sé. è é. on. *án. kon ézon u.* on *eu. k..*
il résulte que ces derniers sont, sans comparaison, plus nombreux que

é. pr.. é. ou é. k.. krouás.. ántè. l.. v.. op.. án. *ézo*
les premiers. Ajoutez que l'accroissement et le développement des ovi-

ár.. on. *j ál.. á*n. *u. d.. k.. seu. é. ár..*
pares sont généralement plus rapides que ceux des vivipares.

kánta k on *ni u. d..* on
Quant à la multiplication, il n'y a plus de proportion à établir.

é. u. kon. é. koua d.. ontánnarièr.. n.. oul..
Les plus féconds parmi les quadrupèdes, sont en arrière d'une poule,

qi eu. onérun néuf ou. é. eu. our. ou. on. *é.*
qui peut donner un œuf tous les deux jours. Nous dévorons des

mi d.. deu. án. k.. pouason f.. èl.. qi s.. kon m..
myriades d'œufs dans chaque poisson femelle qui se consomme sur

ó. bl.. on*nán na konté u. d.. ént.. ui. ilion. án. l..*
nos tables. On en a compté plus de vingt-huit millions dans le

*kor. n.. k p.. è. sézeu. kom.. seu. dézé*n *èkt..zè. d..*
corps d'une carpe; et ces œufs, comme ceux des insectes et de la plu-

ár. é. è l.. euv..teék ravèk eul.. éura f k..
part des reptiles peuvent éclore avec la seule chaleur atmosphérique.

é. d.. sézo è on. *oura érè. é. áns.. qi*
Partez de ces observations pour admirer et adorer la providence qui

zun ouén q é. d.. konsè on *ézè s.. è. én-*
a pris un soin si particulier de la conservation des espèces, et du main-

én d.. qi brántrèl.. èré. án. t.. d.. tré d..
tien de l'équilibre entre elles. Vous verrez, dans la suite de votre étude,

qèla on *éza mó. s.. è. sèl..*
qu'elle a borné la propagation des animaux voraces, et multiplié celle

ézétr.. pé l.. è éza án. d.. seu. i. ján. ó.
des êtres paisibles, destinés à l'aliment de ceux-là. Puis, dirigeant vos

ánsé.. on *siál.. ouzi r.. k..rézuné m..*
pensées sur l'organisation sociale, vous y remarquerez une énorme dis-

on *ántr.. é. klás.. qi kon m.. án. rè. sèl.. qi*
proportion entre les classes qui consomment sans produire, et celles qui

èfèktu.. p.. t.. kon on *è. ánd.. k* on *sè. pr.. èr..*
effectuent petite consommation et grande production. C'est la première

ours.. é. mó. qi aflij.. è sumén..
source des maux qui affligent l'espèce humaine.

LEÇON XIII.

MODULATIONS DE *S*.

Règle Ire. — *S douce et dure.*

Art. 1er. Cette consonne simple est douce entre deux voyelles, et se prononce comme le Z. Elle est dure : 1.° au commencement du mot ; 2.° devant ou après une consonne ; 3.° quand elle est redoublée :

Rose, poison, salut, bastion,	*rôz..*, *pouazo*n, *salu.*, *bastio*n,
Absous, poisson.	*absou.*, *pouaso*n

Art. 2. Il y a exception au second principe, dans les mots :

Atticisme, balsamique, Alsace,	*atisizm..*, *balzamik..*, *alzas..*,
Susdit, transaction, transition,	*suzdi.*, *trâ*n*saksio*n, *trâ*n*zisio*n

et quelques autres qui font sentir S douce, malgré le voisinage de la consonne ; mais s'il n'y en a pas, et on la prononce forte, dans

Transi, susnommé, etc.	*transi*, *susnomé*

Art. 3. S est dure dans les composés, quoique entre deux voyelles :

Préséance, tournesol,	*préséa*n*s..*, *tourn..sol*

et autres, dans lesquels s'applique le second principe ; attendu qu'en décomposant le mot, elle se trouve initiale : *tourne-sol*, etc.

Règle II. — *SC dur, mou et doux.*

Cette articulation, dont S est toujours forte, rend le C dur devant A, O, et une autre consonne ; mou devant U ; ne fait entendre que S avec E, I, et se transforme en CH, quand le signe H la suit :

Scarabée, scorpion, scribe,	*skarabé..*, *skorpio*n, *skrib..*,
Sceptre, science, schisme,	*scèptr..*, *siâ*n*s..*, *chism..*,
Esculape.	*èsqulap..*

Règle III. — *Variétés de S finale.*

Art. 1er. Généralement parlant, cette finale, signe le plus fré-

quent du pluriel, se lie avec la voyelle initiale du mot suivant, sous l'articulation du Z, et reste muette devant une autre consonne, H aspirée, ou à la fin de la phrase. C'est le type de la règle générale sur le silence ou la liaison des finales :

Bons amis, gros bois,	*bonzami., grô.. bouâ.,*
Maigres haridelles.	*mêgr.. aridèl..*

Art. 2. On établira, pour première exception, les noms propres qui, par la liaison, feraient équivoque avec leur féminin :

Louis est ici, Denis attend.	*Loui. ètisi, d..ni. atân..*

Art. 3. La seconde exception générale comprend tous les noms propres terminés en ES, ERS, et quelques autres, que la liaison ferait figurer comme des noms communs au pluriel :

Athènes et Naples,	*atênè. napl..,*
Jules ou Hugues,	*julou ugh..,*
Charles avec Jacques,	*charlavèk jâk..,*
D'Angers à Châlons,	*dânjé. a châlon.,*
Nevers, Le Mans, Tournus.	*n..vèr.., l.. mân., tournu.*

Art. 4. Ne confondez pas, dans l'article précédent, quelques-uns de ces noms, qui veulent S forte, pour éviter d'autres similitudes.

Amiens, Anvers, Argens,	*âmiêns, ânvèrs, arjâns,*
Reims, Salins, Sens, Worms.	*rêns, salêns, sâns, vorms*

Art. 5. Enfin, la troisième exception générale embrasse : 1.° tous les mots latins qui conservent encore leur physionomie originaire; 2.° les noms propres anciens et modernes, sans E muet dans leur finale, et non compris dans les articles précédens; 3.° quelques monosyllabes et autres mots, dont on fait disparaître l'équivoque par l'articulation forte :

Adonis, Agnès, alors, Anubis,	*adonis, âgnês, alors, anubis;*
Argos, Arras, as, Atlas, bibus,	*argôs, ârâs, âs, atlâs, bibus,*
Blocus, le cens, coloris,	*bloqus, l.. sâns, koloris,*
Dès-lors, de plus, gratis, hélas,	*dê-lors, d.. plus, grâtis, hélâs,*
Ibis, iris, Isis, jars, Janus,	*ibis, iris, izis, jars, jânus,*

10..

Lapis, las, Lesbos, Lemnos,	*lapis, lâs, lèsbôs, lèmnôs*;
Lis, lors, maïs, Mathias, métis,	*lis, lors, mais, matiâs, métis*;
Olibrius, os, Osiris, ours,	*olibrius, ôs, ôziris, ours*,
Or sus, Orus, Paris et Ménélas,	*or sus, ôrus, pârisè ménélâs*,
Palus-Méotides, Patras,	*pâlus-méotid..,patrâs*,
Pézénas, Plutus, relaps,	*pézénâs, plutus, r..laps*,
Sésostris, Stanislas, surplus,	*sézostris, stanislâs, surplus*,
En sus, talus, Ténedos,	*ân sus, tâlus, ténédôs*,
Tournevis, Vénus, virus,	*tourn..vis, vénus, virus*,
La vis de fer,	*la vis d..fèr*,
excepté fleur-de-lis, Montargis.	*flêur d.. li.., montarji.*

IRRÉGULARITÉS DE *S* FINALE.

ART. 1er. Les mots *cours*, *concours*, *fils*, *jadis*, *mœurs*, *sens*, *bon sens*, *contresens*, *vers-de-poésie*, font sentir S forte devant une consonne ou isolément, et la lient douce avec la voyelle :

Fin du cours, cours avantageux.	*fên du kours, kourzavantajeu.*
Mon fils faisait jadis des vers pleins de sens.	*mon fis f..zè-jâdis dê. vèrs plên. d.. sâns*
Mon fils a fait des vers à propos.	*mon fiza fè. dè.. vèrza propô.*
Jadis on ne trouvait pas un contresens à corriger dans les vers de mon fils.	*jadizon n.. trouvè. pâzun contr..sânza korijé. dân. lê. vèrs d.. mon fis*
Il parle fort bien en vers.	*il parl..for. biên nân vèrs*
Ce vers est défectueux.	*s.. vèrzè. défèktuëu.*
Ce vers va droit au cœur.	*s.. vers va drouâtô qêur*

On comprend de reste que le silence de S transformerait ces mots en ceux-ci : *court*, *fi*, *jadi*, *ver*, ou *vers pleins de sang*, *etc.* Cependant de nombreux parleurs s'obstinent à taire cette finale, surtout dans *vers*, malgré les équivoques évidentes avec *ver* de terre, *vert* de pré, *verre* à boire, *envers* du drap, *envers* lui, *vers* Paris, *vair* de blason, frère *convers*, bordé de *verd*, et tant d'autres *vers*, *verds* ou *verts* qui terminent une infinité d'expressions.

On peut faire la même objection contre le silence de celle de *mœurs*, laquelle avertit que ce mot n'a pas de singulier; que sa

prononciation est établie sur son étymologie *mores*, et qu'en outre, elle le distingue de *mœurs* ou *meurt*, verbe *mourir*.

On ne prononce pas celle de sens-commun, parce que l'amphibologie n'a pas lieu.

Art. 2. Les mots *corps*, *secours*, *vers* prépos., *envers* prépos. ou subst., *commis* subst., *tapis*, *tamis*, *puits*, *vis-à-vis*, exigent le silence de S au singulier, quand elle produirait équivoque avec le pluriel, ou assimilerait le nom au verbe, la prépos. au substantif:

Corps entier,	*korântié.*,
Vers elle, envers eux,	*vèrèl..*, *ânvèreu.*,
Commis impertinent,	*komi. ênpèrtinân.*,
Tamis étroit, puits abondant,	*tami. étrouâ.*, *pui. abondân.*
Son vis-à-vis est là.	*son vizavi. è. la*

La liaison de ces finales, réservée pour le pluriel et le verbe, établit la précision partout; et, à moins de changer ces constructions, il est évident qu'on ne peut ici satisfaire l'oreille, sans offenser la raison.

On ne prononce jamais l'S d'*univers*, parce que ce mot n'a pas de pluriel.

Art. 3. Le nom de *Jésus-Christ*, prononcé *jésu-kri.*, veut ses articulations entières dans les deux mots détachés :

Jésus le Christ.	*jésus l.. krist*

Le silence de l'S semblerait irrévérent pour le premier, et transformerait le second en *cri*.

Le nombre *trois* est arbitraire isolément : *trouâ* ou *trouâs*. Ailleurs il suit la règle générale.

Art. 4. L'adverbe *plus*, quantité supérieure, prononce S forte quand il est isolé, pour le distinguer de *plus*, absence des objets; ailleurs, règle générale :

J'en ai bien plus, il n'y en a plus,	*jân né bien plus*, *il ni ân na plu.*,
Il n'y a plus que toi,	*il ni a plu. k.. touâ*,
J'en ai plus que vous,	*jân né plus k.. vou.*
Plus agréable, plus content,	*pluzagréabl..*, *plu. kontân..*
Il n'est plus à moi,	*il nè. pluza mouâ*,
Non plus qu'à lui.	*non plus ka lui*

Art. 5. *Tous*, indiquant réunion totale, se distingue de *tout*, totalement, par l'articulation de l'S forte, isolément ou devant une consonne, et la liaison douce devant la voyelle :

Ils sont tous mouillés,	*il. son. tous mouillé.* (chacun)
Ils sont tout mouillés,	*il. son. tou. mouillé.* (entièrem.)
Ils y sont tous, tous disent,	*ilzi son. tous, tous diz..*
Tous avaient une cruelle toux.	*touzavètun.. kruèl.. tou.*

Art. 6. *Avis* appartient à la règle générale : S muette, isolément ou devant une consonne, et liée, douce avec la voyelle :

C'est l'avis des grammairiens,	*sè. lavi. dê. grammèriên.*
Est-ce là votre avis?	*ès..la votravi.,*
Avis important.	*avizênportân.*

On entend fréquemment prononcer cette S forte, malgré l'équivoque évidente avec *vice* ou *la vis mordante.*

Art. 7. *Tiers*, *en tiers*, peuvent se confondre avec *entière;..... divers* a similitude avec d'*hiver;..... tandis que* pourrait s'entendre comme *tant dit que;..... gens*; comme *Jean*, etc. Toutes ces amphibologies sont évitées par l'orateur habile, au moyen de l'usage bien entendu de la finale, suivant les principes établis.

OBSERVATIONS.

Il me semble que cette leçon pourrait seule démontrer que la langue donne tous les moyens de former une élocution correcte, agréable et même séduisante, lorsqu'on veut prendre la peine de la raisonner. Il me semble aussi qu'on n'est pas dans la voie de la vérité, quand on s'obstine, contre l'évidence, à soutenir des prononciations vicieuses; et qu'on vient ensuite reprocher à cet être passif, les défauts qui lui furent prêtés par les critiques eux-mêmes. Or, je rappelle ici, et pour cause, à tout esprit impartial, que je me garde bien de dicter des préceptes en aucun cas, et encore moins sur les parties consacrées par un usage défectueux. Je me borne à en démontrer les conséquences; et mon opinion doit être indifférente à ceux pour qui l'imitation est l'unique régulatrice du langage. Ce n'est pas à cette classe de parleurs que je m'adresse, quand je fais remarquer, par exemple, les nombreuses amphibologies résultantes de l'obstination à taire l'S dans *vers de poésie*. Il me suffit, pour ces sortes de difficultés, de dire aux

vrais amis de notre langue : « On reproche au français une foule d'homonymes qui le défigurent ; on en fait même l'objet d'un enseignement spécial. Cependant, vous voyez que, quand on veut tirer parti des ressources offertes par cette orthographe tant dénigrée, on en fait disparaître le plus grand nombre, et presque toujours au profit de l'harmonie, de l'élégance de la parole. » Soit dit, pour confirmer mon assertion sur l'utilité, la nécessité de procéder à la prononciation, avant toute autre partie, dans l'étude de notre langue.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation. Les modulations de *S* sont effectuées sur la ligne.)

ouaz m.. zion ézè s..
Troisième division. — Les Espèces.

ézè s.. éza mó. s.. kon r.. ou. eu. apor. j ró.
Les espèces des animaux se considèrent sous deux rapports généraux ;

ouri rè. án án. ou. l.. pr.. é. on eu. kon. té. tè
nourriture et tempérament. Sous le premier, on peut compter huit es-

s.. omé.. k r.. è r.. r.. j r..
pèces, dénommées carnivores, herbivores, granivores, frugivores, flo-

r.. ik faj.. r.. án faj.. ou. l.. s..gon.
rivores, ichtyophages, omnivores, anthropophages. Sous le second rap-

por, on kont.. ouázè s.. s.. ouch..zou so j.. è.
port, on compte trois espèces ; féroces, farouches ou sauvages, et do-

è k.. pr.. r.. d.. sé. ouázè. zibla lom.. s..gondè.
mestiques. La première de ces trois est nuisible à l'homme. La seconde

eu ánj..reuz.. ou lán r.. m.. qèlqu è. èl.. èr.
est peu dangereuse pour lui : il en tire même quelque utilité ; et elle sert

l.. u. ou án. d.. ra s ánt.. ouaz m.. m.. n.. d..
le plus souvent de pâture à la précédente. La troisième forme l'une de

nó. zén dut.. osèsion. è. ou. t.. é. s..kour. un
nos plus importantes possessions, et nous prête des secours d'un prix

zinè bl.. qèl.. ou áns.. d.. on. ou. á. r.. onsé.
inestimable. A quelles jouissances ne devrions-nous pas renoncer, si

ouzé on. é. é. è s.. ch.. béuf d.. n.. én
nous étions privés des services du cheval, du bœuf, de l'âne, du chien, etc. »

LEÇON XIV.

MODULATIONS DU *T*.

RÈGLE Ire. — T *double*. T *simple*, *dur et doux*.

ART. 1er. Cette consonne est fréquemment doublée dans notre orthographe, par causes étymologiques, mécaniques et même prosodiaques; mais elle se prononce toujours simple :

Battoir, botte, musette. *batouâr*, *bot..*, *muzèt..*

ART. 2. Généralement parlant, le T conserve son articulation dure et sèche dans le cours des mots, comme :

Métier, soutien, partie. *métié.*, *soutié*n., *parti...*

Mais il se change en S forte pour des distinctions essentielles, et souvent pour mitiger l'âpreté de cette prononciation :

Nous portions les portions, *nou. portio*n. *lé. porsio*n.

Nous inventions les inventions, *nouzê*n*vâ*n*tio*n. *lézê*n*va*n*sio*n.

Et presque tous les substantifs en *tion* qui ne portent pas la prononciation de S avant le T. Ceux-ci ne peuvent se prêter à la transformation :

Bestion, mixtion, question. *bêstio*n, *mikstio*n, *qèstio*n

La métamorphose continue dans :

Factieux, ambitieux, martial, *faksieu.*, *â*n*bisieu.*, *marsial*

et la plupart des adjectifs en *tieux*, *tial;*

Domitien, Plautien, Vénitien, *domisié*n, *plôsié*n, *vénisié*n

et le plus grand nombre des noms propres en *tien;*

Prophétie, balbutier, patient, *profési...*, *balbusié.*, *pasiâ*n.

et quelques autres disséminés, pour différentes causes, dans le cours de cet ouvrage.

RÈGLE II. — T *final muet ou articulé.*

ART. 1er. T final se fait sentir dans tous les cas, même devant H

aspirée, 1.° pour tous les mots latins ou étrangers introduits dans le français avec l'intégrité de leur orthographe originaire; 2.° pour les expressions de sciences et d'arts supérieurs; 3.° pour les mots qui formeraient équivoque avec d'autres dans lesquels cette consonne doit être muette, comme on le verra ci-après :

Abject, accessit, aconit, amict,	*abjèkt, aksésit, akonit, amikt,*
Brut, biscapit, chut, concept,	*brut, biskapit, chut, konsèpt,*
Correct, comput, coût, débet,	*korèkt, konput, kout, débèt,*
Déficit, distinct, direct, dot,	*défisit, distinct, dirèct, dot,*
Exact, fortuit, le fût, gratuit,	*èghzakt, fortuit, le fut, gratuit,*
Heurt, immédiat, in-dix-huit,	*heürt, immédiat, êndizuit,*
Infect, introït, le Lot, net,	*ênfèkt, êntroit, le lot, nèt,*
Opiat, Port-au-Prince, prétérit,	*opiat, portô-prêns.., prétérit,*
Prurit, rapt, rit, strict, suint,	*prurit, rapt, rit, strikt, suênt,*
Tact, transeat, transit, vivat,	*tact, trânzéat, trânzit, vivat,*
Ut, zist, zest, fat huppé,	*ut, zist, zèst, fat.. upé,*
But honteux.	*but.. onteu.*

Les pluriels conservent l'articulation du T, en y ajoutant celle de S douce avec la voyelle :

Opiats amers, dots assurées. *opiatz amèr., dotzasuré..*

Ceux qui taisent le T final des mots *but*, *brut*, *chut*, *coût*, *fat*, *le fût*, *le Lot*, *net*, *rapt*, *rit*, *tact*, ne prennent pas garde qu'ils prononcent ceux-ci : j'ai *bu*, une *bru*, il *échut*, le *coup*, la note *fa*, le verbe *fut*, *le lot* portion, *n'est*, *rat*, *ris*, *taque.*

ART. 2. Pour la distinction des genres, nombres, temps et personnes dans les noms et les verbes, le T final est muet, même devant la voyelle : 1.° dans la plupart des noms propres, et principalement ceux terminés en *ant*, *aint*, *ent*, *ont*; 2.° dans les noms et verbes en *art*, *ert*, *irt*, *ort*, *ourt*; 3.° dans tous les mots qui ont quelque analogie avec d'autres terminés par la syllabe muette TE.

Affut, Albret, août, appert,	*afu., albrè., ou., apèr.,*
Art, artichaut, assaut, Brabant,	*âr., artichô., asô., brabân.,*
Cataut, Caumont, court, craint,	*katô., kômon., kour., krên.,*
Doigt, entrepôt, Florent, forêt,	*douâ., ântr..pô., florân., foré.,*
Hérault, impôt, instinct,	*érô., ênpô., ênstên.,*

Laurent, manant, Margot,	*lorân., manân ,margo.,*
Il meurt, minot, moût,	*il mêur., minô., mou.,*
Négociant, part, port, rat,	*négosiân., pâr., por., ra.,*
Rapport, respect, sabbat,	*rapor., rèspèk., saba.,*
Seringat, statut, Toussaint,	*s..rêngâ., statu., tousên.,*
Vincent, yacht, impôt accablant.	*vênsân., iak., ênpô. akâblân.*

ART. 3. Les expressions proverbiales ou composées, sur lesquelles l'amphibologie ne saurait avoir lieu, font rentrer le T final dans la règle générale, et le lient à la voyelle initiale du mot suivant :

De part et d'autre,	*d..partè. dôtr..,*
Par rapport à nous,	*par raporta nou.,*
Chanter Margot et Blaise.	*chânté. margotè. blêz..*

ART. 4. Les pluriels des mots dépendant de ces art. 2 et 3, y ajoutent la liaison douce de S, dans le cas d'une voyelle suivante, sans rien changer à leur prononciation fondamentale :

Doigts unis, ports ouverts. *douâzuni., porzouvèr.*

IRRÉGULARITÉS DU *T* FINAL.

ART. 1er. Plusieurs mots, dans lesquels le silence du T final est commandé par le danger de l'équivoque, forment parfois des hyatus désagréables. L'orateur habile sait les éviter quand la phrase présente quelque ressource, telle qu'un article, un pronom, etc., qui fixe les valeurs. Cette délicatesse demande beaucoup de perspicacité :

Il est craint et respecté,	*ilê.krêntè. rèspèkté,*
Un négociant habile,	*un négosiantabil..*

se disent très-bien avec cette construction; autrement, on court le risque d'exprimer *la crainte* et le verbe *négocier*.

ART. 2. Le singulier des verbes en *ert*, *ort*, exige une autre attention lorsque le pluriel contient quelque consonne différente qui les distingue :

Il sert aussi, il dort encore. *il sèrtossi, il dortânkor..*

Non-seulement la personne et le nombre de ces verbes se reconnaissent par leurs pluriels : *servent*, *dorment*, mais encore le silence du T les confondrait avec *serrer* et *dorer*. Prenons garde néan-

Laurent, manant, Margot,	*lorân., manân ,margo.,*
Il meurt, minot, moût,	*il mêur., minô., mou.,*
Négociant, part, port, rat,	*négosiân., pâr., por., ra.,*
Rapport, respect, sabbat,	*rapor., rèspèk., saba.,*
Seringat, statut, Toussaint,	*s..rêngâ., statu., tousên.,*
Vincent, yacht, impôt accablant.	*vênsân., iak., ênpô. akâblân.*

ART. 3. Les expressions proverbiales ou composées, sur lesquelles l'amphibologie ne saurait avoir lieu, font rentrer le T final dans la règle générale, et le lient à la voyelle initiale du mot suivant :

De part et d'autre,	*d..partè. dôtr..,*
Par rapport à nous,	*par raporta nou.,*
Chanter Margot et Blaise.	*chânté. margotè. blêz..*

ART. 4. Les pluriels des mots dépendant de ces art. 2 et 3, y ajoutent la liaison douce de S, dans le cas d'une voyelle suivante, sans rien changer à leur prononciation fondamentale :

Doigts unis, ports ouverts.	*douâzuni., porzouvèr.*

IRRÉGULARITÉS DU *T* FINAL.

ART. 1er. Plusieurs mots, dans lesquels le silence du T final est commandé par le danger de l'équivoque, forment parfois des hyatus désagréables. L'orateur habile sait les éviter quand la phrase présente quelque ressource, telle qu'un article, un pronom, etc., qui fixe les valeurs. Cette délicatesse demande beaucoup de perspicacité :

Il est craint et respecté,	*ilê.krêntè. rèspèkté,*
Un négociant habile,	*un négosiantabil..*

se disent très-bien avec cette construction; autrement, on court le risque d'exprimer *la crainte* et le verbe *négocier*.

ART. 2. Le singulier des verbes en *ert*, *ort*, exige une autre attention lorsque le pluriel contient quelque consonne différente qui les distingue :

Il sert aussi, il dort encore.	*il sèrtossi, il dortânkor..*

Non-seulement la personne et le nombre de ces verbes se reconnaissent par leurs pluriels : *servent*, *dorment*, mais encore le silence du T les confondrait avec *serrer* et *dorer*. Prenons garde néan-

Des faits connus,	*dê. fè. konu.*,
Des faits honteux.	*dê. fè. onteu.*

Art. 6. *Mets*, *entremets*, pour la table, ont similitude complète avec plusieurs temps des verbes *mettre*, *entremettre*. Elle disparaît par l'articulation du T final et le silence de S pour le nom singulier devant la voyelle. Tout est muet devant une consonne et à la fin de la phrase :

Mets insipide, mets succulent,	*mètên*s*ipid..*, *mè. suqulân.*,
Bon entremets,	*bon ân*t*r..mè.*,
Mets hors d'usage.	*mè. or. duzaj..*

Au pluriel, on ne fait sentir que S douce, liée à la voyelle suivante :

Les mets et les entremets.	*lê. mèzè. lêzan*t*r..mè.*

Art. 7. Le nombre *vingt*, dont le G est toujours muet, forme similitude avec *vint*, verbe, *vin*, substantif, et *vain*, adjectif. Pour les éviter autant que possible, on prononce le T devant un autre nombre, quelle qu'en soit l'initiale; et partout ailleurs il suit la règle générale :

Vingt-un, vingt-deux,	*vêntun*, *vênt.. deu.*,
Vingt écus, vingt chevaux,	*véntéqu.*, *vên. ch..vô.*,
J'en ai vingt,	*jân né vên.*,
Vingt et vingt font quarante.	*vêntè. vên. fon. karânt..*

Dans quatre-vingt, où l'équivoque est moins à craindre, le T final est toujours muet, et au pluriel on lie S douce avec la voyelle intiale de l'objet compté :

Quatre-vingt-un,	*katr..vên.un*,
Quatre-vingts hussards,	*katr..vên. usâr.*,
Quatre-vingts écus,	*katr..vênzéqu.*,
Quatre-vingt mille.	*katr..vên. mil..*

Art. 8. Le mot *fort* est tantôt adverbe, tantôt adjectif ou substantif. Le premier fait sentir le T avec la voyelle, et le tait ailleurs pour le distinguer des deux autres, qui ne le prononcent jamais :

Fort adroit, fort mal,	*fortadrouâ.*, *for. mal*,
Fort et adroit, fort assiégé.	*forè. adrouâ.*, *forasiéjé*

ART. 9. La conjonction *et* ne fait sentir le T en aucun cas, si ce n'est dans la formule latine *etc.* :

Amis et ennemis, blanc et noir,	*amizè. èn..mi.*, *blan. è. nouâr*,
Et cetera, etc.	*èt sétérâ*

RÈGLE III, *générale pour le* T *final.*

Abstraction faite de tous les mots régis par les considérations précédentes, le T final est muet devant une autre consonne ou à la fin de la phrase, et se lie avec la voyelle initiale du mot suivant :

Tout est à nous, il est tout cœur,	*toutèta nou.*, *ilè. tou. qêur*,
Ils aiment à rire,	*ilzém..ta'rir..*,
Priant et pleurant,	*priântè. pleurân.*
Bonnet élégant et coquet.	*bonètélégântè. koqè.*

OBSERVATIONS.

C'est ici que triomphent nos détracteurs, faisant sonner bien haut les difficultés, les duretés de cette consonne, et la supériorité de tel autre idiôme qui a su les éliminer de toutes ses finales.

Il me serait facile de démontrer que ce qu'on admire ailleurs est la source d'une foule d'inconvéniens bien plus intolérables; mais j'aime mieux faire observer les avantages auxquels il nous faudrait renoncer par l'adoption du système contraire.

1.° Personne, sans doute, ne préfèrerait à la substitution de notre S forte, pour le T doux, celle du Z italien, non moins dur, et bien plus embarrassant par le choix de ses quatre prononciations.

2.° On admettrait plus difficilement encore le bégayement exigé pour le double T qui, outre sa difficulté radicale, estropierait le système de notre prosodie : deux motifs pour lesquels nous le prononçons toujours simple.

3.° Il faudrait presque partout allonger le mot d'une syllabe; 4.° renoncer à tous les souvenirs étymologiques sur ce point; 5.° multiplier les hiatus; 6.° enfin, se priver d'une foule de variétés dans les vibrations sonores et vives, et conséquemment tomber dans cette mollesse de prononciation traînante qui prolonge à l'excès la plupart des pénultièmes, et termine par mourir de faiblesse sur toutes les finales.

Voudrait-on, à ce prix, se dispenser de la peine d'étudier quelques irrégularités ?....

MODÈLE D'AÑALYSE.

(**Continuation. Les modulations et variétés du *T* sont effectuées sur la ligne.**)

pr.. rè s.. pr.. é. rapor. mó. k r..
Première espèce du premier rapport. — Animaux Carnivores.

onnapèlén seu. qi m.. éu ouri rèsánsièl.. d..
On appelle ainsi ceux qui forment leur nourriture essentielle de la

ér ézótr.. s.. o. i... itérál.. án. éur. d.. ér
chair des autres. Ce mot signifie littéralement Dévorateurs de chair.

án ouv.. án. ou. é. jánr.. é. d..zè. ouazó. èl.
Il s'en trouve dans tous les genres : parmi les bipèdes et oiseaux, tels

k.. lom.. égl.. ou é. koua d.. kom.. l.. r..
que l'homme, l'aigle, le hibou; les quadrupèdes, comme le tigre, le

ou. l.. a. é. ó. ouason. éur. è l.. ou. é. èr. qi
loup, le chat; les gros poissons, plusieurs reptiles, tous les vers qui

s.. m.. án. é. k ávr.. ánj.. éu pra on è.
se forment dans les cadavres, mangent leur propre habitation, et fi-

is.. s.. érán treu. é. n.. konfondé. á. ou. s.. tr..
nissent par se dévorer entre eux. Mais ne confondez pas sous ce titre,

seu. qi on. ézapéti. é. én l.. énj.. ánch.. oul..
ceux qui ont des appétits variés. Ainsi, le singe, la tanche, la poule,

kr.. is.. l.. én gr.. ouill.. ou ouch.. ouák..
l'écrevisse, le chien, la grenouille, la fourmi, la mouche, etc., quoique

ánján. r. én ér n.. on. á. k r.. s.. qil. euv..
mangeant fort bien la chair, ne sont pas carnivores, parce qu'ils peuvent

r.. d.. outótr.. áns.. on i. rè jé sion qunnomè.
vivre de toute autre substance. On dit, par exagération, qu'un homme

k r.. kánti r.. án dózótr.. komè bl.. án.
est carnivore, quand il préfère la viande aux autres comestibles, sans

s.. án án. r.. onséra seu si la èksion é. t.. s.. on. ou.
cependant renoncer à ceux-ci. La section des bêtes féroces, dont nous

l..ron. u. ár. kon án. ėul.. é. bl.. k r.. s.. k..
parlerons plus tard, comprend seule les véritables carnivores, parce que

sézén u. n.. sorè tè é. án. ánjé. d.. ér
ces individus ne sauraient exister sans manger de la chair.

LEÇON XV.

VARIÉTÉS DE *V*, *X*, *Z*.

V, W.

Ces deux caractères, dont le second ne se trouve que dans les noms étrangers, produisent absolument la même articulation pour notre langue. (*Voyez* partie 1, leçon 1.)

Vivacité, Warwick, Wolga. *vivasité*, *varvik*, *volgâ*

La prononciation anglaise OU, non plus que celle du W italien, ne sont pas admises dans le français pour cette lettre.

Règle Ire. — X *molle*, *dure et douce*.

Art. 1er. Cette articulation est molle avec l'E, et se figure *ghz :*

Exil, exhorter, exemple, *èghzil*, *èghzorté.*, *èghzânpl..*,
Examen, exercer, *èghzamèn*, *èghzèrsé.*,
Xénocrate. *ghzénokrat..*

Art. 2. Elle est dure, 1.° devant une autre consonne; 2.° avec toute autre voyelle que l'E, et se prononce KS :

Expirer, extraire, maxime. *èkspiré.*, *èkstrêr..*, *mâksim..*

Art. 3. Dans les nombres composés de *deux*, *six*, *dix*, X prend l'articulation douce du Z :

Deuxième, sixième, dix-sept. *deuzièm..*, *sizièm..*, *dizsèt*

Art. 4. X s'entend comme S forte au commencement ou dans le cours de quelques noms propres, et de *soixante :*

Xercès, Artaxerxès, Auxerre, *ghzèrsês*, *artaghzèrsês*, *ôsèr..*,
Auxonne, Xaintes, soixante.. *ôson..*, *sênt..*, *souasânt..*

Il y a variété d'opinions sur *Aix*, *Bruxelles :* l'articulation KS semble préférable à celle de S forte, car elle écarte l'équivoque.

Règle II. — X *finale*.

Elle prend l'articulation KS, 1.° pour tous les noms propres;

2.° pour les mots tirés des langues étrangères; 3.° dans toutes les expressions de la langue, quand elle est accompagnée de l'E muet:

Araxe, axe, borax, Béatrix,	*araks.., aks.., boraks, béatriks,*
Cadix, convexe, Dax, fixe,	*kadiks, konvèks.., daks, fiks..,*
Flux et reflux, index, onix,	*fluksè.r..fluks, èndèks.., oniks,*
Phénix, Pollux, perplexe,	*féniks, poluks, pèrplèks..;*

IRRÉGULARITÉS.

Art. 1er. *Six*, *dix*, employés isolément, font sentir S forte; et devant l'objet compté, se lient à la voyelle, sous l'articulation de Z, qui est muette devant une autre consonne:

Six de cœur, dix écus,	*sis d..qeûr, dizéqu..;*
Six, dix, dix livres.	*sis, dis, di. livr..*

Art. 2. *Eux*, *deux*, sont assez souvent maltraités dans leur emploi isolé. Ces deux mots soumettent la finale à la règle générale:

Ce sont-eux, deux à deux.	*se sonteu., deuza deu.*

Art. 3. Quelques mots, en très-petit nombre, perdent l'articulation de l'X en toute position; ce sont:

Crucifix, flux-de-sang, toux,	*krusifi., flu. d.. sân., tou.,*
Faulx, dixme.	*fô., dim..*

Le mot *paix* obéit au même principe, lorsqu'il est suivi d'une autre liaison douce. Ailleurs, il suit la règle ci-après:

Paix aux hommes,	*pê. ôzom..;*
Paix constante, paix honorable,	*pê. konstânt.., pézonorabl..;*
Donnez la paix.	*doné. la pê.*

Règle III, *générale pour* X *finale.*

Dans tous les mots qui ne se rapportent pas aux cas ci-dessus, et surtout dans les pluriels, X finale est muette à la fin de la phrase, devant une autre consonne, et liée, sous l'articulation du Z, à la voyelle initiale du mot suivant:

Les yeux des malheureux admirent ceux des bienheureux dans les cieux.	*lêzieu. dê. maleureuzadmir.. seu. dê. biên neureu. dan. lê. sieu.*

Z.

Art. 1er. Ce caractère a la même articulation que S douce, motif pour lequel il la figure toujours dans notre peinture; réservant celle-ci à la représentation de S dure ou forte :

Gaze, zéphir, zone. *gâz.., zéfir, zôn..*

Art. 2. Généralement et surtout dans son emploi de marquer le pluriel du verbe, elle se lie à la voyelle suivante, et reste muette devant la consonne, ou à la fin de la phrase.

Chez elle, sortez ou restez, *chézèl.., sortézou rèsté.*

Art. 3. Le mot *nez* veut le Z muet au singulier, pour le distinguer du pluriel :

Un nez aquilin, *un né. aqilén,*

Des nez épâtés, *dê. nézépâté.*

Art. 4. Z final prend l'articulation de S forte dans quelques noms propres, tirés de l'espagnol :

Metz, Rhodez, Rodriguez, *mês, rodês, rodrighês*

OBSERVATIONS.

La simplicité coulante, et les consonnances variées de ces trois articulations, sont assez palpables; mais il n'est pas indifférent de remarquer, avant de quitter cette partie consacrée aux consonnes, la sagacité qui, dans le système général des articulations, a su garantir le français de tout ce qui peut contrarier le jeu libre et facile des organes. Cette attention scrupuleuse apparaît surtout dans le choix de ses doubles. L'échelle graduée (*part.* 1, *leç.* 1), dans les séries des fortes et molles, n'en offre aucune qui se redouble à la prononciation. Les premières exigent une vibration tellement sèche, vive et brève, qu'elle ne peut se répéter, sans détacher l'une de l'autre, ce qui romprait l'unité de la syllabe. Le redoublement des molles serait encore plus impraticable, eu égard à la plénitude du même contact, qui énerve le peu d'élasticité des deux objets.

Passant ensuite à l'autre extrémité de l'échelle, aux articulations douces, nous voyons qu'elles ne produisent point de doubles, attendu que l'impulsion de la voix nécessaire à leur répétition, les transformerait en fortes ou molles. Le privilége de R confirme l'observation. Elle seule a la faculté de prendre l'une ou l'autre attribution : douce ou forte, suivant la place qu'elle occupe dans la syllabe.

Vérification faite de ces trois séries, et abstraction convenue pour les priviléges de R, je dis que, quels que soient les efforts, la dextérité du parleur, il ne parviendra point à faire entendre en même temps les deux effets de *bb*, *dd*, *ff*, *pp*, *kk*, *tt*, *vv*, fondus ensemble, tels que l'exige la prononciation des doubles. Toute la subtilité des ressources organiques, soutenue des habitudes de la plus tendre enfance, ne produira jamais qu'une consonne plus fortement articulée, avec l'empreinte de la difficulté qu'éprouve le bègue, à détacher les deux parties en contact. C'est ce qu'on remarque sensiblement dans le *parlare* des Romains et Florentins, qui se piquent de prononcer avec exactitude.

Ce n'est donc que parmi les faibles, *ime*, *ine*, *ile*, que nous trouvons le moyen de doubler le mouvement de l'articulation, tel que l'exige la douce rapidité de notre langage ; car le B lui-même, quoique de vibration très-légère, en est exclus par la plénitude du contact des deux corps. M, N, y participent fort peu, par la même cause. Il n'y a que L qui favorise entièrement cet effet, moyennant la flexibilité, le petit volume de l'organe qui l'exécute, et la médiocrité de la vibration qu'elle exige. Aussi voit-on que le mécanisme de la langue lui a réservé un ample usage de cette faculté.

C'est ainsi qu'on reconnaît l'esprit régulateur d'un système, dont les dispositions les mieux entendues paraissent l'effet du hasard, pour quiconque s'arrête à la superficie.

Quant à l'X, qui ne peut produire que des articulations représentées par d'autres consonnes, c'est un double emploi, il est vrai, mais précieux pour la conservation de nombreux signes étymologiques ; et qui donne deux vibrations mixtes, douces ou énergiques, *Ghz* et *Ks*, dont l'absence se fait sentir souvent avec regret dans les idiomes qui en sont privés.

Relativement au Z, il ne faut qu'un coup-d'œil sur la composition générale, pour reconaître comment il balance exactement les fortes et les molles ; tandis que les mouvemens qu'on lui substitue ailleurs, portent la preuve du peu d'égards pour les facilités naturelles.

MODÈLE D'ANALYSE.

(Continuation. Les variétés de *V*, *X*, *Z*, sont effectuées sur la ligne.)

s..gondès s.. pr.. é. apor. môzè r..
Seconde espèce du premier rapport. — Animaux herbivores.

on ánj.. án. sètè s.. ou. seu. qi euv.. èrávèk d..
On range dans cette espèce tous ceux qui peuvent subsister avec de

lèrb.. é. euillaj.. é. m.. ou out.. ouri ur.. èl. on.
l'herbe, des feuillages, des légumes, pour toute nourriture. Tels sont

fán. l.. rinôs ó ch.. vr.. l.. béuf br..bi.
l'éléphant, le rhinocéros, le cheval, la chèvre, le bœuf, la brebis, etc.

sètè s.. s.. ouv.. jé dl.. án. k.. án. klás.. é. koua-
Cette espèce ne se trouve généralement que dans la classe des qua-

d..zè. án. sèl.. ézénsèkt.. qèlk..zén u. ézôtr.. klás..
drupèdes et dans celle des insectes. Quelques individus des autres classes

ánj.. on é. è r.. on eu. é. louá è. out.. ill..
mangent volontiers la verdure. On peut noter l'oie et toute la volaille

d.. ás..kour ézouázô k p.. ánch.. lánghiill..
de basse-cour parmi les oiseaux; la carpe, la tanche, l'anguille, la

t.. é. ouason. gr.. ouillè. éur. è án. é.
truite parmi les poissons; la grenouille et plusieurs serpens parmi les

è l.. é. sèt.. áns.. nè. qun.. upl ántérá éur
reptiles. Mais cette substance n'est qu'une variété supplémentaire à leur

nouri r.. fon ántál.. è. n.. eu. é. ró onbr.. ézè
nourriture fondamentale, et ne peut les réunir au nombre des herbi-

r.. r.. qézosi k.. sètè s.. kon án. ézá mô. un
vores. Remarquez aussi que cette espèce comprend les animaux d'un

è pézibl.. qèl.. á. ézá m..zófán v.. d.. seu. qi s.. q
naturel paisible; qu'elle n'a pas les armes offensives de ceux qui se procu-

r.. éurza án. áns.. è. kon kamán. qèlè.
rent leurs alimens par la violence; et conséquemment, qu'elle est

èsk.. oután r.. ou za lom..
presque toute entière soumise à l'homme.

PREUVES D'HARMONIE

PUISÉES DANS L'USAGE DES CONSONNES.

§. 1. Je place au premier rang des conditions d'un chant harmonieux, le besoin d'être entendu et compris avec facilité. Je crois même le complément de cette condition essentiel au chant plus rigoureusement encore qu'au discours oratoire. Les résultats de l'imperfection en ce genre sont bien plus pernicieux au chanteur qu'à l'orateur; car celui-ci n'a pas à combattre l'influence d'un orchestre, qui souvent écrase l'organe le plus robuste.

D'autre part, la voix humaine est considérée comme le plus beau des instrumens, parce que, indépendamment de ses rapports plus homogènes aux fibres de l'ouïe, elle centuple nos sensations en exprimant les idées, dont ceux-ci ne nous donnent, pour ainsi dire, que les *vibrations*. Tandis qu'ils nous émeuvent par de simples souvenirs, elle ajoute aux effets harmoniques la représentation complète des objets de nos émotions. Enfin, pendant que l'instrument attaque mon oreille par des sons analogues aux idées du fait qui m'intéresse, la voix augmente la séduction par la jonction des siens, plus mélodieux encore; et la parole complète mon extase en décrivant le fait même aux yeux de mon esprit. Je perds donc la meilleure partie de ma jouissance lorsque j'entends un chant dont je ne comprends que les sons; car les deux affections de l'oreille et de l'esprit doivent être simultanées pour atteindre exactement leur but.

Ces principes ne sont pas nouveaux, mais il faut bien les rappeler, puisqu'on voit de nombreux amateurs dédaigner la perfection de cette partie, au point de la compter tout-au-plus comme un léger accessoire au mérite musical; puisque l'on s'obstine à n'en tenir aucun compte dans un chant étranger, qui les foule aux pieds presque partout. Au moins n'est-il pas indifférent de faire remarquer, pour le chant français, l'absence de ce défaut capital, si fréquent, si marquant dans l'italien, que l'*opera nuova* ne se comprend jamais sans le secours *del libretto*. Puis j'ajouterai, pour les indifférens sur ce point, que, quoi qu'on en veuille dire, la facilité de comprendre ce qu'on nous chante n'est pas un des moindres avantages qui satisfont l'esprit dans nos représentations théâtrales. Je dirai encore, sans crainte des contradictions, que, parmi nous, les résultats constans de la parole d'un homme

doué d'une voix agréable et d'une pure élocution, prouveront toujours que son discours est une harmonie complète, et conséquemment, que la langue française est éminemment musicale; je ne crains pas d'ajouter, plus musicale qu'aucune autre; car les deux prérogatives ci-dessus ne se rencontrent dans aucune autre au même degré (1).

§. 2. Les deux premières parties de cet ouvrage démontrent surabondamment combien elle prime en richesse et gradations diatoniques, en force, douceur, éclat et variété de sons. Voyons maintenant si l'assemblage de ses articulations présente, pour la fusion harmonique, d'aussi grands obstacles que quelques-uns le prétendent. Et, comme les attaques de ce genre sont toujours appuyées sur la comparaison du chant italien, c'est aussi avec le parallèle des matériaux qui composent l'un et l'autre que je m'efforcerai de les repousser.

Au premier coup-d'œil, la forme de toutes les finales italiennes paraît plus favorable au chant; car les consonnes supprimées semblent autant d'embarras de moins pour les effets de la voix. Mais a-t-on bien évalué à quel point le choc des sons entre eux est plus anti-harmonique? pourrait-on croire qu'il soit moins rebutant sous la note que dans la versification? Si l'on en doutait, il suffirait de se rappeler que le besoin de les éviter est la première, la principale cause des innombrables licences admises dans la poésie italienne. Eh bien! ce que cette langue recherche avec tant d'efforts, de calculs compliqués, tant de sutures et d'amputations sur ses mots, tant et de si bizarres structures de phrases, tant de substitutions impropres dans ses expressions; la nôtre nous le donne naturellement par sa construction aussi simple que savante. Elle contient en elle-même et offre partout, ce qui forme un des premiers mérites du grec et du latin, ce précieux secours pour la voix, qui a besoin de prendre une sorte de repos, une nouvelle force sur chaque consonne, pour l'aider à effectuer le son suivant. C'est par un effort très-sensible qu'on exécute deux sons de suite, sans aucun appui de l'un à l'autre. L'effet pénible de cet effort, remarquable surtout entre deux sons de même nature, constitue ce qu'on appelle *hiatus;* vice d'autant moins excusé parmi nous qu'il est plus facile à éviter moyennant la distribution bien réglée des consonnes, la juste balance établie entre les sons et les articulations.

Mais, dit-on, ce sont précisément ces prétendus appuis dont la mul-

---

(1) J'ai entendu, en Italie, mettre en ridicule un très-bon *tenore*, que je pourrais nommer, et qui avait étudié à Paris l'art de rendre son chant intelligible. Cette nouveauté était accueillie comme une affectation déplacée.

tiplication, l'âpreté, la rudesse fatiguent les organes et s'opposent presque partout à l'écoulement libre, facile et mielleux des sons, comme nous le sentons dans l'italien !...

Remarquons d'abord qu'on se trompe sur cette prétendue multiplication. On ne prend pas garde que l'italien use de tous ses moyens pour y atteindre, en supprimant à chaque pas la dernière voyelle du mot, pour transformer cette finale en consonne; et c'est ce qu'il ne ferait point sans doute, s'il trouvait dans ces consonnes la rudesse qu'on y suppose. Un seul couplet d'une ariette bien connue démontrera cette vérité :

Quel biondo crin che scende
Sul sen, sul volto bel,
Che cresp' e mobil rende,
Spirand' il venticel;
Quell' occhio, qual face,
In ciel brillando sta!
Io perderò la pace,
Quando si desterà.

Rétablissez l'intégrité de tous les mots, et vous aurez :

Quello biondo crine che discende
Sopra il seno, sopra il volto bello,
Che crespo e mobile rende,
Spirando il venticello;
Quello occhio, quale face,
In cielo brillando sta!
Io perderò la pace,
Quando si desterà.

Ce qui signifie littéralement en français :

Ce blond crin qui descend
Sur le sein, sur le visage beau,
Que crêpu et mobile rend,
Expirant le petit vent,
Cet œil, quelle torche,
En ciel brillant demeure !
Je perdrai la paix,
Quand il se lèvera.

Ne vous arrêtez point à une construction rebutante pour nous, et conforme au génie italien. Ne prenez point garde à l'inconvenance que nous trouverions dans plusieurs synonymes, tels que *crin* pour *cheveux*, *tourne* pour *visage*, *crêpu et mobile* pour *bouclé et flottant;* ce *singulier* au lieu du *pluriel; expirant* au lieu de *respirant*, *quelle* pour *comme*, *torche* pour *flambeau*, *demeure* pour *est*, *se lèvera* au lieu de *s'éveillera*. Passez de même sur l'amphibologie des deux *che*, signifiant également *qui* et *que*. Ne donnez pas plus d'attention au contre-sens d'un *œil endormi qui brille comme un astre*. Il ne s'agit pas d'un chef-d'œuvre, mais des moyens usités pour rendre la poésie plus chantante, pour obtenir *l'écoulement libre, facile et mielleux* des sons. Or, il est évident qu'on le recherche ici, non par la suppression, mais bien par la multiplication des consonnes finales; car je trouve dans ces huit vers quinze voyelles retranchées, sans compter la disparition de la syllabe *di*; *scende* pour *discende;* ni les deux contractions de *sul*, au lieu de

sopra il. D'où je conclus que la multiplication de ces finales, loin d'être un obstacle à l'harmonie, la favorise, au contraire, admirablement. Tout Italien avouera que, sans les *tronchi*, ces mots ne sauraient former un chant supportable.

Prétendrait-on que les nôtres sont plus rudes, plus âpres? Examinons. Et d'abord ces défauts ne peuvent s'attribuer aux articulations isolées, puisqu'elles se trouvent toutes dans l'italien, sans excepter celles des consonnes qui lui manquent; car notre X n'est autre qu'un C ou un G dur, accompagné d'une S dure ou douce. Ne serait-ce pas plutôt dans l'accouplement de ces mêmes articulations que se cache la cause du vice dont on se plaint?

En effet, il est certain que, si le mouvement nécessaire à la première exige une situation d'organes trop différente de celle voulue pour la suivante, là, il y a réellement effort, obstacle mécanique, pour changer de suite deux mouvemens contradictoires; et voilà précisément le genre de difficultés que nous allons remarquer dans les consonnes italiennes.

Or, on ne trouve rien de semblable dans les nôtres. (*Voyez* part. 1, leç. 1.) Chacune d'elles ne comporte qu'une articulation, si ce n'est X, dont les deux mouvemens ne sont nullement en opposition; puisque, lorsque la langue exécute le premier, elle est déjà placée pour effectuer le second.

L'alphabet italien, au contraire, présente trois lettres, C, G, Z, qui produisent cinq articulations doubles, bien autrement repoussantes entre elles : *tch*, *dg*, *dz*, *ts*, *tss*. On peut vérifier que les mouvemens organiques ne sont point en rapport de T à CH, de D à G, de D à Z, de T à S, de T à SS; et tout français peut l'apprécier par la peine qu'il éprouve à les prononcer, surtout s'ils sont multipliés, comme dans cette phrase insignifiante :

« *Il giudizio di Cicerone, il coraggio di Jagellone, la pazzia di Mazaniello, personnaggi parzialmente apprezzati dal maggior numero de' giudici accecati.* »

Prononcez : «*Il dgioudItsió di tchitchérÔné, il korAd.gió di iadgèllÔné, la patsIa di madzaniÈlló, pèrsonAdd.gi partsialmÉnté ap.prèt.tsAti dal mad.gior nOUméró dé dgiOUditchi at.chéKAti.* »

Vainement objectera-t-on la douceur qu'elles ont dans une bouche italienne. On sait, à cet égard, ce que peut la force des habitudes de l'enfance; et rien ne s'oppose au même résultat pour le français, sur des matériaux infiniment moins durs en eux-mêmes.

Quant aux accouplemens effectifs des consonnes doubles ou de diverse espèce, la différence est toute à notre avantage. 1.° Nous en avons beaucoup moins que l'Italien; 2.° il exécute toutes ses doubles avec scrupule; et nous ne faisons sentir que celles qui n'exigent aucun effort; 3.° nos nasales évitent les chocs pénibles entre M, N, et les autres consonnes, tandis que chez lui, ces obstacles se multiplient partout.

Le point de la question revient donc aux finales; et j'ai assez prouvé que la sagacité de notre prononciation sait en tirer des avantages harmonieux, que celle-ci ne peut se procurer qu'en estropiant les expressions. A tout cela, je puis ajouter l'usage de suppléer par la force, au nombre des articulations, comme on supplée à la quantité des sons, par l'élévation de la voix; ce qui complète le préjugé en sa faveur et contre la nôtre, pour quiconque règle son jugement, comme M.me de Staël, sur les simples apparences.

Si donc le français, dans sa complexion mécanique, autant que dans l'usage de ses articulations, écarte tous ces obstacles à la véritable harmonie; si l'italien est très-musical, malgré tous ceux que j'y signale, j'en conclus, sans hésiter, que, sous ce nouveau point de vue, notre langue est souverainement musicale.

§. 3. Cependant, continue-t-on, vous ne pouvez nier que nous avons une quantité d'expressions peu ductiles à la note? et qu'on ne saurait chanter sans efforts!... Eh! Messieurs, qui en doute? quel est l'idiome qui en soit exempt? Sans parler de l'allemand auquel on ne conteste pas la prérogative du chant, ce qui précède, démontre qu'il serait facile d'en citer et en assez grand nombre dans le langage musical par excellence. Il me semble qu'ici tout dépend du plus ou du moins; et que la juste réponse est encore dans les parallèles. Prenons donc au hasard dans ce qui se chante avec applaudissemens en Italie :

« *Giusto ciel, che mi togl' ogni speme, il conforto del pianto mi dà.*
» *Guisto cielo! il conforto del pianto mi dà.* »

Voilà, sans contredit, un des beaux passages du chant italien, au moins dans le goût du jour; car je l'ai entendu plusieurs fois, et toujours accueilli avec transport. Il signifie, ou devrait signifier, d'après le jeu de la scène :

« *Juste ciel, qui me ravit toute espérance, donne-moi le soulagement des larmes! Juste ciel! donne-moi*, etc. »

Je dis qu'il devrait signifier : parce que la construction met le verbe à l'indicatif, tandis que le sens veut évidemment l'impératif, *dammi.* Mais cette licence est une bagatelle en poésie italienne; et il ne s'agit

ici que des articulations de ses consonnes. Or, l'acteur les prononce, et doit les prononcer ainsi :

« *DgiOUstó tchèl.. ke mi tOllogni spÉmé, il.. kon.fOr.tó dèl.. piAn.tó mi dA! dgiOUstó tchÉló il.. kon.fOr.tó dèl.. piAn.tó mi dA.* »

Il n'est pas possible, sans la note, de peindre exactement le mouvement du chant; mais allongez de trois mesures toutes les majuscules; ne frappez point les accens, qui ne sont là que pour fixer le son; mourez sur les finales, excepté sur les monosyllabes et surtout le dernier, fortement battu; figurez le mouvement de notre E muet sur les points après les consonnes; et je garantis exacte la peinture de la prononciation, chantée dans le système de nos signes représentatifs. Analysons :

La rudesse des deux syllabes *dgiou* et *tchè* ou *tché*, est sensible. *Tollognisp* présente deux articulations molles l'une sur l'autre, L mouillée et GN, une ellision entre elles, et de suite une sifflante sur une dure, qui forment certainement une des prononciations les plus difficiles; car voilà trois voyelles étouffées entre sept consonnes et cinq mouvemens bien peu homogènes avec les organes. Les points entre *l..k*, *n.f*, *r.t*, *n..t*, *l..p*, *n.t*, démontrent les efforts pour détacher ces articulations les unes des autres, en appliquant à chacune le mouvement du français pour l'E muet, etc.

Voilà une cumulation d'obstacles qui se rencontre rarement dans la versification française! Et que serait-ce, si ce bref échantillon renfermait aussi des *dz*, *ts*, ou même encore quelques *bb*, *dd*, *ff*, *kk*, *pp*, *tt*, *vv*, dont la double vibration est de rigueur?

Qu'on réunisse dans notre chant ce que la langue offre de plus dur, de plus âpre, de moins mélodieux; mettez ensemble les mots : *exécrable monstre*, *Armagnac infernal*, *incorrect et tric-trac;* vous ferez une prononciation plus énergique, plus violente, et même peu ductile; mais dont l'exécution sera moins difficile en soi, et conséquemment moins anti-harmonique.

Que si vous demandez comment l'italien produit un chant si séduisant avec des matériaux si peu flexibles, je vous le dirai à la fin de ma quatrième partie. En attendant, convenez, de bonne grâce, que rien, absolument rien dans ses consonnes, n'empêche la langue française d'être parfaitement musicale.

QUATRIÈME PARTIE.

PROSODIE.

Ceux qui, avant de parvenir à cette quatrième partie, ont voulu juger l'exactitude de notre peinture du langage, auront peut-être à regretter quelques décisions précipitées sur un tableau encore dépourvu des ombres qui en forment le complément. Ces ombres sont les signes des mouvemens de la voix, qui constituent ce qu'on nomme *Prosodie*, et que je divise en quatre classes, sous les titres de :

1.° Repos de la Voix;
2.° Prolongement du Son;
3.° Brièveté du Son;
4.° Force de la Voix.

LEÇON PREMIÈRE

REPOS DE LA VOIX.

Il s'effectue de quatre manières, qui sont indiquées dans l'orthographe par la ponctuation.

Règle Ire. — *Le point* (.) marque suspension complète de la parole, repos indéfini, mesuré sur le plus ou moins de rapports entre les idées de la phrase qu'il termine, et le sens de celle qui le suit. Cette suspension, ce repos prennent toute leur plénitude au terme de la période, dite vulgairement alinéa.

Règle II. — *Les deux-points ou coma* (:) indiquent une suspension beaucoup moindre; car, quoiqu'il termine aussi la phrase; quoique la suivante soit entièrement indépendante de la précédente, pour les lois de syntaxe ou de construction, l'une est tellement inhérente à l'autre, sous les rapports du sens, que les deux semblent n'en former qu'une seule.

Règle III. — *Le point-virgule* (;) exige un repos moindre que

le coma, et conforme à l'exposition des divisions d'un tout, composé de plusieurs entiers; parce qu'il annonce une phrase subséquente, liée, non-seulement sous les rapports du sens, mais encore par ceux de construction. C'est ce que j'ai voulu indiquer dans le style de la présente règle, où l'on voit que le mot *parce que* annonce la cause immédiate de l'affirmation contenue dans le sens complet de la première.

RÈGLE IV. — *La simple virgule* (,) est régie par l'alliance des causes ci-dessus, à deux autres considérations moins apparentes, par-là même plus essentielles, et d'exécution moins facile. C'est une suspension presque inaperçue, mesurée sur la rapide aspiration de l'air extérieur, en remplacement de celui qu'on a dissipé insensiblement par les mouvemens successifs de la voix.

Cette opération exige, avec la conservation des rapports de sens et de syntaxe, le maintien de ceux de la construction orthographique. Ainsi, la virgule n'empêche point la liaison de l'articulation finale avec la voyelle initiale du mot suivant, comme dans cette phrase :

Après bien des contestations, on eut égard aux malheurs de la veuve, et la pension fut accordée.	*apré. bièn dê kontestasion-z,on nutégârô. maléur. d.. la veu-v,è. la pansion futakordé..*

On voit que le tiret indique la suspension de la parole, non pas sur la virgule même, mais sur le son qui la précède, en prolongeant et soutenant la voix sur ce même son, jusqu'à la liaison de l'articulation finale. Ce principe est tellement rigoureux, qu'il s'étend même sur les cas de finales muettes, dans lesquels, non plus l'articulation, mais la syllabe entière ne se lie qu'après la suspension, comme :

Après tant de remarques, ils devraient le connaître.	*aprê. tan. de r..mar-k..z,il. d..vrè. l.. konêtr..*

Le tiret avertit de suspendre le mouvement sur *mar*; de prolonger et soutenir la voix jusqu'à *k..z,il.* Cette particularité est infiniment délicate, et demande autant de perspicacité chez l'orateur, que son effet est beau dans l'oraison. Mais, comme il s'agit ici

de concilier la précision du sens avec les besoins organiques, il est important de bien connaître les ressources établies pour les cas de trop grande difficulté; car c'est dans l'application de ces mêmes ressources, que les fautes deviennent plus saillantes.

IRRÉGULARITÉS DU REPOS INDIQUÉ PAR LA VIRGULE.

ART. 1er. Le besoin de redonner des forces à la voix, est tellement impérieux, qu'on tolère le repos dans les cas mêmes où la construction grammaticale repousse la présence du signe; pourvu que le mot sur lequel on s'arrête, présente, de lui-même, une idée complète, comme :

Messieurs, je vais vous entretenir d'un homme qui porta la gloire et la prospérité nationales au-delà même des bornes de nos désirs.	*mésieu., j.. vé. vouzantret..nir d'un nom.. qui porta la glouâ-rè. la prospérité nasionâ-l..zô d..la mêm.. dê. born.. d.. nô. dézir.*

Ici, l'orateur s'arrêtera sur le mot *homme:* 1.° pour reprendre haleine et force sur ce qui doit suivre; 2.° parce que ce mot *homme* présente, à lui seul, une idée complète, immense; 3.° pour faire un appel à ses auditeurs, et réunir toute leur attention sur les actes merveilleux, incroyables de ce même *homme.* Ce repos signifie, en quelque sorte :

« Le sujet de mon discours est si fort au-dessus des facultés humaines; il a tellement dépassé celles de son siècle, que la postérité, qui commence pour lui, aime mieux s'étourdir sur son mérite, et même s'efforcer de le déprécier, que de ployer les vanités personnelles devant cette gigantesque supériorité. »

Voilà un faible échantillon des idées que peut réveiller une simple suspension de voix sur ce mot *homme.*

ART. 2. Dans le cas de la liaison d'une finale, lorsque la voix est trop fatiguée pour supporter le prolongement exigé par la virgule, si les deux mots n'ont pas une connexité de sens trop marquée, l'orateur suppose la présence d'un point-virgule, ajoute le silence au repos, et supprime la liaison, comme on peut le faire ici, entre *virgule* et *ajoute*, entre *repos* et la conjonction *et.* Surtout n'oublions jamais que rien n'est plus vicieux qu'une liaison après le si-

lence de la voix ; car alors la finale liée figure comme initiale du mot suivant.

Art. 3. Si la consonne qui précède la virgule, est de nature à former une cacophonie trop désagréable avec la suivante ou précédente, la loi de douceur prend tout son empire, et prescrit rigoureusement le silence du point-virgule, comme :

Arrosez ces vases, apportez des roses, et ôtez les épines.	*arozé. sê. vâz.., aporté. dê. rôz.., è. ôté. lêzépin..*

On sent qu'au travers de toutes ces S, les liaisons de *vaz..za*, *rôz..zè.* formeraient une prononciation des plus rebutantes. Mais de cette construction défectueuse, dont l'écrivain seul est coupable, résulte un autre abus non moins pernicienx, celui d'appliquer le silence des liaisons à toutes les articulations un peu dures. Ces sortes de fautes sont toujours au détriment du parleur ; et la liaison de deux mots qui sont unis par le sens, ne peut s'omettre, sans produire un renversement d'idées qui entrave l'intelligence de l'auditeur ; car cette espèce de concordance indique les rapports des deux expressions.

OBSERVATIONS.

Quoiqu'on ne puisse contester l'utilité de ces explications pour apprendre la ponctuation, le but de mon travail, dans cette leçon, n'est point d'établir des préceptes sur l'emploi de ces signes, entièrement du ressort de l'art grammatical. Je n'ai voulu que suppléer à ce que l'enseignement néglige pour leur application à la prononciation. Si l'on prend la peine d'écouter avec attention les orateurs défectueux sur ce point, on sera bientôt convaincu qu'en ceci, comme dans tout le reste, l'art de parler est presque entièrement abandonné à la perspicacité nationale. Aussi, à mon avis, ne saurait-on faire trop d'honneur à celle qui, spontanément, et par la seule impulsion du jugement, a su établir des principes, dont l'admirable subtilité est aussi évidente, que leur influence sur l'art de bien dire.

Qu'on examine les autres langues sous ce nouveau point de vue, on verra que ceux qui les parlent, n'ont pas même eu le motif de se livrer à la profondeur de ces calculs. Et il me semble que cette observation répond dignement aux dédaigneuses critiques sur la construction d'un édifice, dont les dispositions et l'ensemble si bien ordonnés offrent tout ce que nous pouvons actuellement apprécier en ce genre.

MODÈLE D'ANALYSE.

(L'exercice comprend l'entière confection de l'orthographe de l'œil sur celle d'usage. Les repos de la voix sont indiqués par des distances graduées. Le prolongement de la voix exigé pour la liaison devant la virgule, est marqué par le tiret.)

trouazièmèspès.. du pr..mié. rapor. animó. frujivor..
Troisième espèce du premier rapport. — Animaux frugivores.

tou. seu. qi trouv.. dán. lé. fruizun.. nouritur.. sufizánt..
Tous ceux qui trouvent dans les fruits une nourriture suffisante.

sètèspèsè. tré. multiplié.. parmi lézénsèkt..zè. lé. rèptil.. il ni
Cette espèce est très-multipliée parmi les insectes et les reptiles. Il n'y

a pá. d.. frui. qi n.. soua. partiqulièr..mántafèkté a nn ou pluziéur-
a pas de fruit qui ne soit particulièrement affecté à un ou plusieurs

zénsèkt..zou rèptil.. mézèlè. rár.. dán. lézótr.. klás..
insectes ou reptiles : mais elle est rare dans les autres classes.

qèlk.. kouadrupèd.. kom.. l.. sènj.. l'équréuill l.. mulo.
Quelques quadrupèdes, comme le singe, l'écureuil, le mulot, etc.,

è. qèlk..zouazó. tèl. k.. la griv.. lortolán peu-v..t,a
et quelques oiseaux, tels que la grive, l'ortolan, etc., peuvent, à

la righéur subsistéravèk lé. frui. séul. mé. la plupár. pé-
la rigueur, subsister avec les fruits seuls : mais la plupart pé-

rirè. pándán. livèr sil. navè. dótr.. resours..
riraient pendant l'hiver, s'ils n'avaient d'autres ressources.

kánton vouá. dé. nué.. d.. griv.. fondr.. sur nó. vi-gn..zè.
Quand on voit des nuées de grives fondre sur nos vignes, et

détruirán peu d.. tán. l'èspéráns.. d.. lagriqultéu-r,on sán.
détruire en peu de temps l'espérance de l'agriculteur, on sent

k.. le drouá. d.. chas.. douátètrinérántá s..lui d.. propriété
que le droit de chasse doit être inhérent à celui de propriété ;

è. lon n.. konsouá. pá. qil puis.. formé. l.. privilèjèksklusif
et l'on ne conçoit pas qu'il puisse former le privilége exclusif

d.. la klás.. qi n.. qultiv.. rièn.
de la classe qui ne cultive rien.

LEÇON II.

PROLONGEMENT DES SONS.

Syllabes longues, indiquées par le caractère différent.

Il est à propos, avant tout, de fixer les idées sur ce qu'on entend par *longues* et *brèves*, ou *quantité* en termes scolastiques. C'est la durée du temps que la voix emploie à prononcer un son, et non point le volume ni la force qu'elle donne à ce même son. Le volume est signifié par les mots *ouvert*, *moyen*, ou *fermé;* et c'est ce qui se confond souvent dans les appréciations usuelles. Or, ces trois sortes de sons peuvent être tour à tour brefs ou allongés; c'est-à-dire que la voix consomme quelquefois plus de temps pour effectuer un son fermé qu'un son ouvert, et réciproquement. Il importe donc de distinguer les idées attachées à une *syllabe ouverte*, et à une *syllabe longue;* car, si ces deux qualités sont souvent inhérentes à une même syllabe, elles s'y trouvent aussi fréquemment en contradiction.

Quant à la mesure de ces *longues* et *brèves*, il n'est pas plus possible de la déterminer exactement que les nuances de sons entre les trois principaux. Ainsi, de même qu'il y a des sons *ouverts* plus ou moins ouverts, il y a aussi des *longues* plus ou moins longues, des *brèves* plus ou moins brèves.

On se bornera ici à évaluer la mesure d'une longue à peu près au double de celle d'une brève, dans le mouvement ordinaire du langage, sans s'inquiéter des légères différences entre longue et longue, entre brève et brève. Les accessoires à ces deux qualités en donneront d'eux-mêmes la précision, sans que l'étudiant s'en occupe.

Règle 1re. Toute pénultième syllabe, conservant le son qui lui est propre, s'allonge devant l'E muet :

Epée, patrie, perdue, *épé*.., *patri*.., *pèrd*u..

Règle 2. L'accent circonflexe, qui fait ouvrir, fait aussi allonger la voyelle, surtout lorsqu'elle est suivie de la syllabe muette :

Lâche, bête, apôtre. *lâch*.., *bêt*.., *apôtr*..

L'*EU* ouvert n'est pas compris dans cette catégorie, et les accens employés pour les distinctions grammaticales, n'influent ordinaire-

ment ni sur le volume, ni sur le prolongement du son, non plus que ceux modifiés par la loi d'*attraction*.

RÈGLE 3. Toutes les pénultièmes, suivies de G doux, R, RR, S douce, Z, V, sont longues devant E muet final :

Image, boire, terre,	*imaj..*, *bouâr..*, *tèr..*,
Prise, sève, gaze,	*priz..*, *sêv..*, *gâz..*

RÈGLE 4. Toute syllabe nasale est longue lorsqu'elle est accompagnée d'une consonne dans le même mot :

Entré, grande, emprunter,	ân*tré*, *gr*ân*d..*, ân*pr*un*té*.

RÈGLE 5. Généralement, les articulations douces qui se lient à l'initiale du mot suivant, font allonger la voyelle précédente, quand celle-ci n'est pas muette :

Écoutez aussi, après un fait,	*ékoutézossi*, *aprêz*un *fèt*,
Trésor assuré, mur abattu,	*trézorasuré*, *murabatu*

Les pronoms nominatifs sont exclus de cette règle.

RÈGLE 6. Généralement encore, les sons ouverts sont longs à la fin des mots terminés sans articulation :

Tu liras, mon succès,	*tu lir*â., *m*on *suksé*.
Caligula, intérêt,	*kalighul*â, ên*té*rê.,
Je veux la paix, etc.,	*j.. veu. la pê.*, *èt sétér*â

Le son EU n'obéit pas à cette règle.

RÈGLE 7. La dernière syllabe est longue dans les noms pluriels, quand elle n'est pas formée de l'E muet :

Couteaux, datifs, autels,	*kout*ô., *datif.*, *ôtèl.*,
Papiers, les loups élus,	*papié.*, *l*ê. *louzélu*.

Les pronoms au commencement de la phrase ne sont point compris dans cette règle.

OBSERVATIONS.

La complication de cet enseignement est telle, comme on le verra bientôt, que personne, depuis l'abbé d'Olivet, n'a osé battre cette carrière ouverte par lui seul. Il ne faut rien moins que l'insuffisance de son travail pour m'engager à traiter des principes qui, depuis ce grand

maître, ont éprouvé des développemens et des applications cohérentes aux progrès toujours croissans du langage. Or, dans une entreprise aussi scabreuse, et où il me semble que rien n'est fait si quelque chose reste à faire, j'ai senti le besoin des gradations et même des redites pour débrouiller ce véritable chaos, et en faciliter l'intelligence aux étudians.

Je débute donc par leur offrir, dans les leçons précédente et suivante, les cas les plus généraux de nos syllabes longues et brèves. Ils ne s'arrêteront point aux exceptions et irrégularités qu'elles comportent, et qui seront expliquées plus loin; mais ils remarqueront avec soin que ces règles découlent du principe qui n'abandonne jamais notre langue dans tous les pas de sa prononciation, et qui consiste à mettre en harmonie les sons, les articulations, et les dispositions organiques nécessaires pour les prononcer. Ce premier principe, déjà développé dans les 2.me et 3.me parties, reçoit ici son complément. Il offre une clef toujours prête à ouvrir le répertoire général de tous les autres. C'est lui qui sert de guide et de seul guide à la plupart des bons parleurs qui, même sans y penser, n'obéissent qu'à lui dans une foule de cas déterminés par des causes qu'on n'a point encore développées. Enfin, j'ose leur promettre qu'il rendra naturelle et facile leur marche d'abord chancelante dans ce dédale de contradictions apparentes.

LEÇON III.

BRIÈVETÉ DES SONS.

Syllabes brèves, marquées dans les exemples par la minuscule ou caractère ordinaire : observant que ces mêmes exemples contiennent aussi, sous le caractère différent, les longues non encore expliquées.

Règle 1re. Toute syllabe muette est radicalement brève, avec ou sans le son sourd, et quelle que soit sa situation dans le mot ou dans la phrase :

Recevez-le de ma main, *res..vé.le d.. ma mé*n

Règle 2. Les consonnes doubles, prononcées simples, font abréger la voyelle précédente :

Bonne chatte, belle, *bon.. chat.., bèl..*

MM, RR, SS, FF, sont exceptées de cette règle invariable.

Règle 3. Toute nasale est brève, quand elle termine la phrase sans articulation prononcée après elle :

Il t'attend, c'est un fripon, *il tatân*, *sètun fripon*

Règle 4. L'*É*, ainsi revêtu de l'accent aigu, est toujours bref quand il commence ou termine le mot :

Été, étonné, étouffé, *été*; *étoné*; *étoufé*

Règle 5. Les sons moyens ou fermés qui terminent les mots sans articulation prononcée après eux, sont généralement brefs :

L'état du mari était connu, *léta du mari étè. konu*

Les noms pluriels font tous exception à cette règle.

OBSERVATIONS.

Développons les principes qui constituent les règles de ces deux leçons sur le prolongement et l'abréviation des sons. La première, pour les longues, consacre la loi de conservation des valeurs, qui veut que rien ne se perde dans la prononciation. En effet, la voix, privée d'appui sur la dernière muette, s'en dédommage et récupère la syllabe perdue par le prolongement de la précédente. Or, cette opération, tendante à constater la présence d'un signe essentiel à l'intelligence du discours, s'exécute naturellement et comme de soi-même; il n'y a rien là de contraire à l'harmonie : l'assertion est confirmée par la première règle sur les brèves. Nous en tirons la conséquenee que si le son sourd de l'E muet, effectué mal-à-propos, est une faute capitale, il n'y a point de terme assez énergique pour dénommer l'erreur qui fait prolonger le plus bref des mouvemens de la voix. (*Voyez* part. 1, leç. 1.)

La 2.me, sur les longues, vient corroborer le raisonnement précédent. Que fait là notre accent circonflexe ? il nous avertit que l'obstacle de la consonne qui sépare les deux voyelles ne doit point empêcher le calcul de conservation; mais que, pour le surmonter, la voix a besoin d'un plus grand développement. On voit confirmer cette loi mécanique presque partout ailleurs, lors-même que l'effet se produit sans la présence de l'accent. Enfin, cette règle se trouve déjà vérifiée par son opposition dans les brèves, où le redoublement de l'obstacle indique clairement la cause du contraste : et l'on verra plus tard que la valeur s'y retrouve au moyen d'une autre ressource non moins admirable dans les combinaisons générales. Mais continuons à conclure que, jusqu'ici, tout marche dans une parfaite cohérence.

La 3.me des longues offre le complément des preuves. Maintenant c'est la nature prise dans toutes ses facultés, mises en jeu entre elles, et contraintes l'une par l'autre de remplir les fonctions qui leur sont propres. La syllabe muette est là qui réclame sa comparution. Si l'articulation se roidit, le son ne pourra plus s'allonger, ni même s'ouvrir au besoin; si le son s'abrége, l'articulation perdra sa douceur, et le mot sa dernière syllabe.

La 4.me présente une nouvelle combinaison, mais toujours prise dans les considérations mécaniques. Ce n'est plus la syllabe muette qui détermine, c'est la nature même des mouvemens organiques. En effet, qu'on examine (part. 1, leç. 1) ceux qu'exige la prononciation des nasales, on verra que cette sorte de voyelles donne aux sons le plus haut degré d'extension dont ils soient susceptibles, et conséquemment on reconnaîtra l'impossibilité de remettre promptement la voix et les organes en situation propre à effectuer tout autre son, toute autre articulation. La raison de cette longue universelle se trouve donc toute entière dans les rapports d'harmonie entre les causes et les effets; et la 3.me règle sur les brèves, en offre la contr'épreuve ostensible. Elle démontre que la voix, dépourvue d'appui après la plus fatigante de ses opérations, se hâte d'y mettre un terme, et qu'elle ne se prolonge que forcément quand elle doit passer à une autre.

La règle des nasales longues nous a mis sur la trace des causes purement mécaniques : la 5.e et la 6.e vont en continuer le développement, car l'une et l'autre découlent de la même source. Il est facile de sentir que les effets de ces liaisons douces sont déjà consacrés par un des mobiles de la 3.e; si le son s'abrége, l'articulation devient dure, et par contre, cette vibration plus forte altère nécessairement la valeur du son qui la heurte. La longueur des sons ouverts dans les finales a sa cause en eux-mêmes. Il est naturel que la capacité de la voix, développée sur un son plus volumineux, suive le mouvement qu'elle a dû prendre lorsqu'elle n'est arrêtée par aucun obstacle. Cet effet est identique avec celui que présentent les 4.e et 5.e, sur les sons moyens et fermés, dont la brièveté est mesurée sur leur valeur intrinsèque.

La 7.e et dernière sur les longues, fournit un nouveau témoignage des soins minutieux de notre langue pour conserver partout la représentation exacte de la pensée, et qui échappent à tous ceux qui ne la connaissent que superficiellement. Cette règle répond aux reproches multipliés sur les similitudes entre les nombres des noms. Ils se distinguent par *la longue* du pluriel.

MODÈLE D'ANALYSE.

POUR LES DEUX LEÇONS PRÉCÉDENTES.

(*Les numéros des sept règles, marquent les longues, et zéro les brèves. L'absence du signe sur l'E muet, indique son ellision; et la longue appartenant à plusieurs règles, est notée par la plus ostensible. Celles que les règles n'embrassent pas, se trouveront plus loin dans les* tables.)

o o o o o 7 3 o
Quatrième espèce du premier rapport. — Animaux granivores.

7 o 3 o o 4 4 o 6 4 5 4 7 o
Ceux qui peuvent se contenter des grains pour leurs alimens habituels. Cette
o 6 1 o o 5 5 o 5 4 o 6 o o 6
espèce est très-multipliée parmi les oiseaux et les insectes, mais peu parmi les
o o 4 o 6 4 4 o o
quadrupèdes et poissons. Par rapport à l'homme, les grains qu'il consomme, se
o o o o o 6 4 o o o
nomment céréales, du nom de Cérès, déesse des moissons, et forment presque
o o 5 4 4 o 1 o o o 3 o
partout la plus importante partie de sa nourriture.
o o o 5 4 o 3 o o o 3 o 6 o 6 4
Il est probable que les insectes granivores qui ne meurent pas par le froid, ont la
o o 4 4 4 o o o o o o
faculté de dormir pendant l'hiver, sans excepter la fourmi, malgré le préjugé général.

4 o o o o o 7 3 o
Cinquième espèce du premier rapport. — Animaux florivores.

o 4 o 4 o o 5 3 o o o 1o o o o
Cette espèce rentre dans celle des herbivores, et n'est citée ici que pour vous
3 o o 4 1o o o o o o 4 o 6 7
faire admirer l'industrie de l'abeille, qui sait trouver, dans le suc des fleurs,
o 6 5 o o 4 o o o o 5 o o o o
de quoi pourvoir à sa subsistance, nous fabriquer la cire et le miel, cette subs-
4 3 o 4 o 3 o o 5 4 4 7 o o
tance exquise, autant que nutritive et stomachique. Les anciens Grecs ne con-
o o o o o o o 4 o
naissaient rien de plus délicat que le miel du mont Hymète.
6 4 6 o o o 4 o o 4 o 3 o
Tous les papillons, les chenilles, et une infinité d'autres insectes, peuvent
2 o 4 7 4 o 6 3 o 4 o o o o 5 7 o o
être rangés dans l'espèce des florivores, ainsi que quelques petits oiseaux de la
o o o o o o o 4 5 7 4 o 7
zone torride, tels que le colibri, l'oiseau mouche, dont les œufs sont menus
o 6 5 o 4 o 6 7 o o 4 o 3 o
comme des pois, et dont le suc des fleurs fait la principale nourriture.

PRONONCIATION FIGURÉE

DE LA PAGE EN REGARD, MAIS SANS AUCUN SIGNE DE PROSODIE.

katrièmèspès.. du pr..mié. rapor. — Animô. granivor..

Seu. qui peuv.. s.. ko*n*tâ*n*té. dê. grê*n*. pour lêurzalimâ*n*-zabituèl. Sètèspèsè. trê. multiplié.. parmi lêzouazôzè. lê-zê*n*sèkt.., mê. peu parmi lê. kouadrupèd..zè. lê. pouaso*n*. Par raporta lom.., lê. grê*n*. qu'il ko*n*som.., s.. nom.. sé-réâl.., du no*n* d.. Sérês, déès.. dê. mouaso*n*., è. form.. prèsk.. partou. la pluzê*n*portâ*n*t.. parti... d.. sa nouritur.. Ilè. probabl.. k.. lêzê*n*sèkt.. granivor.. qi n.. meur.. pâ. par le frouâ., o*n*. la faculté de dormir pà*n*dâ*n*. livèr, sâ*n*zèksèpté. la fourmi, malgré l.. préjujé jénéral.

Sê*n*qièmèspès.. du pr..mié. rapor. — Animô florivor..

Sètèspès.. râ*n*tr.. dâ*n*. sèl.. dêzèrbivo-r..z,è. nè. sité.. isi k.. pour vou. fêradmiré. lê*n*dustri... d.. labèill.., qi sè. trouvé. dâ*n*. l.. suk dê. flêur. d.. kouâ pourvouâ-ra sa subsistâns.., nou. fabriqé. la sirè. l.. mièl, sèt.. substâ*n*sèksqi-z,otâ*n*. k.. nutritivè. stomachik.. Lèzâ*n*siê*n*. grèk. n.. konèsè. riê*n* d.. plu. délika. k.. le mièl du mo*n*timèt..

Tou. lê. papillo*n*., lê. ch..ni-ill..zè. unê*n*finité dôtr..-zê*n*sèkt.., peuv.. têtr.. râ*n*jé. dâ*n*. lèspès.. dê. florivor..-z,ê*n*si ke qèlk.. p..tizouazô. d.. la zôn.. torid.., tèl. ke l.. ko-libri, louazô mouch.., do*n*. lêzeu.so*n*. m..nu. kom.. dê. pouâ-z,è. do*n*. l.. suk dê. flêur. fè. la prê*n*sipâl.. nouritur..

Sixième espèce du premier rapport. — Ichtyophages.

On donne ce nom à quelques animaux, qui ne vivent que de poissons, comme le blaireau, la loutre et beaucoup d'oiseaux appelés pêcheurs. On le donne aussi à quelques peuples, tels que les habitans des extrémités de l'Asie et de l'Amérique septentrionales; surtout les Groënlandais, qui trouvent dans les poissons, outre leur nourriture habituelle, une boisson fortifiante, le luminaire, le logement, le chauffage, les vêtemens, des armes, et même des barques pour la pêche.

Septième espèce du premier rapport. — Animaux omnivores.

Sous cette dénomination, se comprennent ceux qui s'accoutument facilement à composer leur nourriture de toute substance digestive. A leur tête, se présente l'homme, ensuite le singe, puis plusieurs quadrupèdes, tels que le chat, le chien, la souris, etc.; quelques oiseaux, surtout parmi les aquatiques; grand nombre de poissons et d'insectes. Dans ces derniers, la fourmi est particulièrement remarquable. Placez près d'une fourmilière le cadavre d'un oiseau, d'une souris: vous aurez le plaisir de voir l'activité des petits opérateurs, dans la disection de ce corps. En quelques heures, ils vous offriront un squelette aussi net que s'il sortait des mains du plus habile anatomiste.

Huitième espèce du premier rapport. — Animaux anthropophages.

On appelle ainsi tous ceux qui, outre leurs alimens habituels, dévorent, dans les momens de disette, et quelquefois par goût, les animaux de leur propre espèce. Cette inclination féroce se trouve dans presque tous les carnivores, et chez quelques peuples avant leur civilisation. Elle a même un côté avantageux; car elle restreint la trop grande multiplication de certaines races destructives, telles que celles du tigre, du loup, des gros rats, etc.

Sixièmespès.. du pr..mié. rapor. — Iktiofaj..

O*n* donne s.. no*n* a qèlk..zanimô. qi n.. viv.. ke d.. pouaso*n*., kom.. le blèrô, la lou-tr,è. bôkou. douazôzap..lé. péchêur. O*n* l.. donôsi a qèlk.. pêupl.., tèl. k.. lêzabitâ*n*. d.. lAzi... è. d.. lAmérik.. sèptâ*n*trionâl.., surtou. lê. Groê*n*lâ*n*dê. qi trouv.. dâ*n*. lê. pouaso*n*., outr.. lêur nouriturabituèl.., un.. bouaso*n* fortifiâ*n*t.., le luminêr.., le loj..mâ*n*., l.. chôfaj.., lê. vêt..mâ*n*., dêzarm..zè. mêm.. dê. bark.. pour la pêch..

Sètièmèspès.. du pr..mié. rapor. — Animôzomnivor..

Sou. sèt.. dénominasio*n*, s.. ko*n*prèn.. seu. qi sakoutum.. fasil..mâ*n*ta ko*n*pozé. lêur nouritur.. d.. tout.. substâ*n*s.. dijèstiv.. A lêur têt.., s.. prézâ*n*t.. lo-m,â*n*suit.. l.. sê*n*j.., pui. pluziêur. kouadrupèd.., tèl. ke l.. cha., l.. chiê*n*, la souri., èt sétérâ; qèlk..zouazô., surtou. parmi lêzakouatik..; grâ*n*. no*n*br.. d.. pouaso*n*zè. dê*n*sèkt.. Dâ*n*. sê dèrnié., la fourmi è. partiqulièr..mâ*n*. remarkabl.. Plasé. prê. dun.. fourmilièr.. l.. kadâvr.. du*n*nouazô, dun.. souri.: vouzoré. l.. plézir d.. voir laktivité dê. p..tizopératêur. dâ*n*. la disèksio*n* d.. se kor. A*n* qèlk..zeu-r..zil. vouzôfriro*n*tu*n* sk..lètosi nèt k.. sil sortè. dê. mê*n*. du pluzabilanatomist..

Uitièmèspès.. du pr..mié. rapor. — Animôzâ*n*tropofaj..

O*n* napèlê*n*si tou. seu. qi, outr.. lêurzalimâ*n*zabituèl., dévor.., dâ*n*. lê. momâ*n*. de dizèt..,è. qèlk..fouâ. par gou., lèzanimô. d.. lêur proprèspès.. Sètê*n*klinasio*n* féros.. se trouv.. dâ*n*. prêsk.. tou. lê. karnivor..z,è. ché. qèlk.. pêupl..zavâ*n*. lêur sivilizasio*n* èla mêmu*n* koté avâ*n*tajeu.; kârèl.. rèstrê*n*. la tro. grâ*n*d.. multiplikasio*n* d.. sèrtên.. ras.. dèstruktiv.., tèl.. k.. sèl.. du tigr.., du lou., dê. grô. ra., èt sétérâ

o o o 4 o 3 o 4 4 o 5 7 o o o
Dévorer la chair de son semblable, boire son sang, ronger ses os ! Tout cela
4 1 o o 4 o o o o o o o o o o
présente une idée si révoltante, que l'esprit de la jeunesse la repousse comme
4 4 o o 4 o o o 4 o 4
presque invraisemblable. Eh bien, disons à cette jeunesse, avant que l'endurci-
o 4 o o 4 4 4 o o 4 o o 6
ssement de son cœur la rende insensible à cette observation, disons-lui que ces
4 o o 4 o o 7 4 o o o o o
monstres ne sont que trop multipliés dans l'ordre social. Qu'elle apprenne que
o o 4 o 4 o o o o o o o 6
l'homme qui s'enrichit au détriment d'autrui; celui qui calcule sa fortune sur les
4 o o o o o 3 o o 3 o o o o o 3 o 6
privations du pauvre; qui réduit à la misère le père de famille, et le prive des
4 4 o 5 4 4 o o 4 3 o
moyens d'alimenter ses enfans; cet homme-là est un *anthropophage* moral.

o 3 o o o 4 o 7 o
Première espèce du second rapport. — Animaux féroces.

4 4 o o o o 6 3 o 4 4 o 1 o o o
On comprend sous ce titre tous les carnivores dont l'existence est attachée à la
5 o 5 o o o o 3 o o 7 o 4 6 4
destruction des autres : mais on ne le donne guère qu'à ceux qui ont les moyens
2 o 4 o 7 o 7 o o o o o o
d'être dangereux pour l'homme, tels que le tigre, le lion, le léopard, etc.

o o o 7 o 6 7 3 7 o o o o o 4
On donne le nom d'oiseaux de proie aux individus de la classe volatile, qui ont
6 2 o 4 4 o 6 2 o o 4 o o o
les mêmes inclinations et les mêmes besoins, comme l'aigle, le vautour, etc.

o o o o o o o o o 6 5 7 4 o o
Le titre de féroces ne se donne pas non plus aux poissons, quoique la plupart
o 4 o 4 5 o o o 4 7 o o o o o
se mangent entre eux, et que quelques-uns, tels que le requin, le cachalot, pui-
o 5 5 o 4 o o 7 4 5 o
sseut avaler un corps humain d'un seul morceau. Ils sont retenus dans leur élé-
4 o o o 6 o o o o 4 o 4 o o
ment, et n'attaquent pas l'homme qui se retranche dans le sien.

o o o o o 2 o o
Il est aussi à propos de savoir que la baleine, loin d'être nuisible à notre espèce,
o o o o o 6 o o o o o 6 4 6 o 7 4
a le gosier si étroit, qu'elle ne peut avaler que des poissons très-petits : harengs,
o 4 4 o o 5 7 o o 7
sardines, etc. Enfin, on réunit à l'espèce des animaux féroces quelques gros lé-
5 o 4 o o o o o o o 4
zards et serpens, comme le crocodile, le devin. On dit aussi figurément d'un
o 4 o 3 o o
homme puissant et cruel par caractère : *c'est un animal féroce.*

Dévoré. la chêr d.. so*n* sâ*n*blabl.., bouâr.. so*n* sâ*n*., ro*n*jé. sêzôs ! Tou. s..la présâ*n*tunidé.. si révoltâ*n*t.., k.. l'èsprit d.. la jeunès.. la r..pous.. kom.. prèsqê*n*vrèsâ*n*-blabl.. è. biê*n*, dizo*n*za sèt.. jeunè-s,avâ*n*. k.. lâ*n*dursi-s..mâ*n*. d.. so*n* qêur la râ*n*dê*n*sâ*n*sibla sètobsèrvasio*n*, dizo*n*.lui k.. sê. mo*n*str.. n.. so*n*. k.. tro. multiplié. dâ*n*. lordr.. sosial Qèlaprèn.. k.. lom.. qi sâ*n*richitô détrimâ*n*. dôtrui ; s..lui qi kalqul.. sa fortun.. sur lê. privasio*n*. du pôvr.. ; qui réduita la mizèr.. l.. pèr.. d.. famiill.., è. l.. priv.. dê. mouajê*n*. dalimâ*n*té. sêzâ*n*fâ*n*. ; sètom..la ètu*n* nâ*n*tropofaj.. moral

Pr..mièrèspès.. du s..go*n*. rapor. — Animô. féros..

O*n* ko*n*prâ*n*. sou. s.. titr.., tou. lè karnivor.. do*n*. lèghzistâ*n*sètatché.. a la dèstruksio*n* dêzôtr.. ; mêzo*n* n.. le don.. ghèr.. ka seu. qi o*n*. lê. mouajê*n*. dêtr.. da*n*-j..reu. pour lom.., tèl. ke l.. tigr.., le lio*n*, le léopâr., ètsétérâ

O*n* don.. l.. no*n* douazô. d.. prouâ.. ôzê*n*dividu. de la klâs.. volatil..qi o*n*. lê. mêm..zê*n*klinasio*n*zè. lê. mêm.. b..souê*n*., kom.. lêgl.., le vôtou-r,ètsétérâ

L.. titr.. de féros.. ne s.. don.. pâ. no*n* pluzô. pouaso*n*, kouâk.. la plupâr. s.. mâ*n*j..tâ*n*treu., è. ke qèlk..zu*n*., tèl. k.. le r..qê*n*, l.. kachalo., puis..tavaléru*n* korùmê*n* du*n* sêul morsô Il so*n*. r..tenu. dâ*n*. lêurélémâ*n*-t,è. natak.. pâ. lom.. qi s.. retrâ*n*ch.. dâ*n*. l.. siê*n*

Ilètosi à propô. d.. savouâr k.. la balên.., louê*n* dêtr.. nuisibla notrèspè-s,a l.. gozié. si étrouâ., qèl.. n.. peu-tavalé. k.. dê. pouaso*n*. trê.p..ti., arâ*n*., sardi-n..z,ètsétérâ Anfê*n*, o*n* réunit a lèspès.. dêzanimô féros, qèlk.. grô. lézârzè. sèrpâ*n*., kom.. le krokodil.., le d..vê*n* O*n* di-tosi du*n* nom.. puisâ*n*tè. kruèl par karaktèr.. sètu*n* na-nimal féros..

Seconde espèce du second rapport. — Animaux farouches.

Cette dénomination ne doit s'appliquer qu'à ceux qui, à leur inclination pour la vie solitaire, réunissent les moyens de se défendre, et même d'offenser l'ennemi qui les attaque. Ils ont, à cet égard, les mêmes habitudes que les précédens, à cela près, qu'ils ne vivent pas de chair. Tels sont le rhinocéros, l'hippopotame, le buffle sauvage, le zèbre, le sanglier, le cheval indompté, et tous les quadrupèdes d'une certaine grosseur, difficiles à apprivoiser.

La giraffe, l'éléphant, malgré leur taille et leur force prodigieuses, ne sont ni féroces ni farouches : 1.° ils ne vivent pas de chair ; 2.° ils ont les inclinations fort douces ; 3.° ils s'apprivoisent facilement. Le second surtout devient un animal de somme très-précieux dans l'Asie méridionale.

Troisième espèce du second rapport. — Animaux domestiques.

On range dans cette espèce les animaux des deux classes, bipèdes et quadrupèdes, qui vivent sous la domination de l'homme, ou dans sa société. Les uns lui fournissent ou l'aident à se procurer ses alimens et ses habits : ce sont le bétail et la volaille de basse-cour. D'autres, tels que le cheval, le mulet, l'âne, le chameau, l'éléphant, sont ses fidèles appuis dans les travaux qu'il ne pourrait exécuter avec ses propres forces. Le chat, le chien veillent à la conservation de ses propriétés : celui-ci le défend contre ses ennemis, et lui facilite d'autres conquêtes. La production d'un simple ver forme la prospérité de nombreuses populations, et les vêtemens, les meubles réservés jadis à l'opulence. Il est probable que si la race humaine pouvait cesser de se détruire par elle-même, elle parviendrait à rendre domestiques tous les êtres agissans dans l'univers.

S..go*n*dèspès.. du s..go*n*. rapor. — Animô. farouch..

Sèt.. dénominatio*n* n.. douâ. sapliqé ka seu. qi, a lêurè*n*klinasio*n* pour la vi... solitêr.., réunis.. lê. mouajê*n*. d.. se défâ*n*-dr,è. mêm.. dofâ*n*sé. lèn..mi qi lêzatak.. Ilzo*n*-ta sètégâr., lê. mêm..zabitud.. k.. lê. présédâ*n*., a s..la prê., qil n.. viv.. pâ. d.. chêr Tèl. so*n* l.. rinôsérôs., lipopotâm.., le bufl.. sovaj.., le zèbr.., le sâ*n*glié., le ch..valê*n*do*n*pté, è. tou. lê. kouadrupèd.. dune sèrtên.. groseur, difisil..za aprivouazé.

La jiraf.., léléfâ*n*., malgré lêur taillè. lêur fors.. prodijieuz.., n.. so*n*. ni féros.., ni farouch.. Primô, il. n.. viv., pâ. d.. chêr; sékondô, ilzo*n*. lêzê*n*klinasio*n*. for. dous..; tèrsiô, il. saprivouâz.. facil..mâ*n*. Le s..go*n*. surtou. d..viê*n*tu*n* nanimal d.. som.. trê.présieu. dâ*n* lAzi... méridionâl..

Trouazièmèspès.. du s..go*n*. rapor. — Animô. domèstik..

O*n* râ*n*j.. dâ*n*. sètèspès.. lêzanimô. dê. deu. klâs.., bipèd..zè. kouadrupèd.., qi viv.. sou. la dominasio*n* d.. lom,ou dâ*n*. sa sosiété Lêzu*n*. lui fournis..tou lêd..ta s.. proquré. sêzalimâ*n*zè. sêzabi. Se so*n*. L.. bétaillè. la volaiL.. de bâs..kour Dôtr.., tèl. k., le ch..val, le mulè., lân.., le chamô, léléfâ*n*., so*n*. sê. fidèl..zapui. da*n*. lê. travô. qil n.. pourètèghzéqutéravèk sê. propr.. fors.. L.. cha., l.. chiê*n*, vèill..ta la ko*n*sèrvasio*n* d.. sê. propriété. : s..luisi l.. défâ*n*. ko*n*tr.. sêsèn..mi-z,è. lui fasilit.. dôtr.. ko*n*qêt.. La produksio*n* du*n* sê*n*pl.. vèr form.. la prospérité d.. no*n*breuz.. populasio*n*-z,è. lê. vêt..mâ*n*., lê. mêubl.. rézèrvé. jâdiza lopulâ*n*s.. Ilè. probabl.. k.. si la rasumên.. pouvè. sèsé. d.. se détruir.. parèl..mêm.., èl.. parviê*n*drèta râ*n*dr.. domèstik.. tou. lêzêtr..zajisâ*n*. dâ*n*. lunivèr.

LEÇON IV.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PROSODIE FRANÇAISE.

Je renouvelle ici, et pour cause, le résumé des considérations directrices du mouvement de la voix, qui viennent d'être établies dans les deux leçons précédentes, par le moyen mécanique des exemples. On a vu que la combinaison générale du système repose sur les conditions suivantes :

1.° Rapports harmoniques des sons entre eux ; 2.° des sons avec les articulations ; 3.° des sons et articulations avec les dispositions organiques nécessaires à leur prononciation ; 4.° application générale de ces rapports à la conservation de l'intégrité des pensées, représentées par la parole ; 5.° enfin, correspondance marquante avec la vivacité du caractère national, dont la langue est une image vivante.

Ces considérations, bien prouvées, nous donnent la facilité, moyennant quelques redites indispensables, de fixer l'esprit sur des principes généraux, d'après lesquels l'intelligence des tables suivra infailliblement d'elle-même.

PREMIER PRINCIPE GÉNÉRAL.

§. 1er. — *Syllabes longues déterminées par la nature des sons.*

A, E ouverts, EU fermé et O obscur, avec ou sans accens, forment le plus souvent syllabes longues, surtout si la consonne qui les suit est douce ou molle, d'articulation facile ; et plus sûrement encore si la finale est un E muet :

Brave, veulent, pleine,	*brâv..*, *veul..*, *plèn..*,
Pauvre, il s'empresse,	*pôvr..*, *il* sân*prês..*

Si le même effet n'est pas aussi général sur les dernières dans les singuliers, le motif manifeste en est la distinction de leurs pluriels, comme :

Le roi, les rois,	*l.. rouá*, *lê. rouâ.*
Le neveu, les neveux,	*le n..veu*, *lê. n..veu.*
Le tableau, les tableaux,	*l.. tabló*, *lê. tablô.*

Mais lorsque la dernière de ce singulier constitue hiatus avec la

première du mot suivant, la voix donne la preuve de l'effort qu'il lui coûte, en allongeant cette finale :

Le roi ordonne,	*l.. rou*â *ordon..*,
Mon neveu a dit,	*mon n..v*ę*u a di.*,
Tableau achevé,	*tabl*ô *ach..vé*

Les noms propres n'étant pas sujets à la similitude, ne varient que bien rarement, et par d'autres causes, le prolongement de leur finale, surtout avec *â* ouvert et *ô* obscur :

Atila, Cusco, Caligula,	*atil*â, *qusk*ô, *kaligul*â

I, U sont entièrement hors de cette catégorie.

Les monosyllabes obéissent le plus souvent à ce même principe; mais ils varient, surtout quand ils se rencontrent plusieurs ensemble.

§. 2. — *Syllabes brèves, déterminées par la nature des sons.*

Par les causes contraires à celles du paragraphe précédent, A, E moyens ou fermés, EU ouvert, O clair, I, U seront presque toujours brefs :

Porta, peuplé, croyait,	*porta*, *pêuplé*, *krouajè.*
Automne, bruni, mutilé,	*oton..*, *bruni*, *mutilé*

Dans les hiatus, les mêmes sons fermés ou moyens pourront fort bien se prolonger, surtout devant une initiale de même nature :

Il porta avec lui,	*il port*a *avèk lui*,
Peuplé et policé,	*pêuplé è.polisé*,
Banni illégalement,	*ban*i *illégâl..mân*.

Il résulte de ce premier principe, 1.° que les sons ouverts sont longs par nature, et peuvent s'abréger par différentes causes, dont l'une est déjà indiquée dans les lois grammaticales ; 2.° que les sons moyens et fermés sont naturellement brefs, et se prolongent dans plusieurs circonstances; dont l'une est déjà rapportée sur l'effet des *hiatus*. Ces contradictions aux causes primitives vont être successivement développées dans la suite des principes généraux.

SECOND PRINCIPE GÉNÉRAL.

§. 1er. — *Syllabes longues, déterminées par l'influence des consonnes.*

Art. 1er. L'articulation forte de S finale fait souvent allonger la voyelle qui la précède immédiatement, quelle que soit la nature du son :

Vénus, Iris, blocus, *vénus, iris, blôqus*

Et l'on sent que je choisis les exemples sur les sons fermés, pour faire entendre qu'à plus forte raison le son ouvert sera long dans le même cas, à moins qu'il n'y eût une consonne entre S et la voyelle, comme :

Mars, Styx, cours, *mars, stiks, kours*

Ici le sifflement de S, sur lequel pouvait s'étendre la voix, ne s'effectue qu'après qu'elle a été arrêtée par l'articulation précédente.

Art. 2. L'articulation R, à la fin du mot ou devant la voyelle initiale du suivant, a aussi le pouvoir d'allonger le son qui la précède:

Bon jour, il faut partir, *bon jour, il fô. partir,*
Ce fruit est mûr, *s. fruitè. mur*

Cette consonne, articulée par l'oscillation de la pointe de la langue, laisse au son le passage presque libre, et à la voix le moyen de l'accompagner jusqu'à son entière exécution. Voilà pourquoi elle a les deux facultés : forte avant et douce après la voyelle.

Mais si cette finale est suivie d'un mot commençant par une consonne, et lié par le sens au précédent, le même son s'abrège :

César lui dit, *sêzâr lui di.*
Char du soleil, *châr du soleill;*

Et j'applique la règle à un son ouvert, pour en faire mieux sentir toute la force.

Art. 3. Toute espèce de syllabe terminée sans articulation s'allonge devant H aspirée, et c'est l'unique moyen de faire sentir la présence de ce signe après une voyelle :

Il était haletant, *ilétè. al.tân.*
Pourquoi hurler ainsi? *pourkouâ urlérênsi?*

Les articles et les pronoms obéissent rarement à ce principe.

§. 2. — *Syllabes brèves, déterminées par l'influence des consonnes.*

Art. 1er. Lorsque deux syllabes quelconques sont séparées par deux articulations dures, la première de ces syllabes est nécessairement brève :

Frustré, mordre, marbre, *frustré, mordr.., marbr..*

La voix a trop à dépenser sur ces trois mouvemens organiques; l'obstacle à surmonter est trop puissant pour perdre encore de ses facultés sur le prolongement du son ; et, de même que devant la double, elle prend son élan pour franchir les barrières.

Art. 2. Le même effet est produit par la seule articulation double, quelle qu'en soit la valeur, à cela près qu'elle agit plus sûrement sur les sons moyens et fermés :

Trèfle, triple, treille, *trèfl.., tripl.., trèill..*

Art. 3. Enfin, on voit encore le même principe opérer devant une simple articulation, mais dure, sèche, et surtout devant celles qui ferment le passage du son par un contact un peu élastique, pourvu que ce son soit fermé ou moyen :

Malade, bègue, diète, *malad.., bègh.., dièt..,*
Arabe, la Mèque, le pape, *arab.., la mèk.., l.. pap..*

Art. 4. Toute articulation finale fait abréger la voyelle de sa syllabe devant la consonne initiale d'un mot dont le sens n'est pas détaché du suivant :

Jour de fête, Vénus reçut, *jour d.. fêt.., vénus r..su.*

TROISIÈME PRINCIPE GÉNÉRAL.

§. *unique. — Syllabes douteuses.*

Je range sous ce titre celles ainsi dénommées par nos grammairiens, et qui, comme on le verra, reçoivent beaucoup plus d'extension, quoique dérivant des principes précédens.

Art. 1er. *Notre, votre* sont longs avec le circonflexe, et brefs sans accent :

Notre ami, votre lit, *notrami, votr.. li.,*
Le nôtre, la vôtre, *l.. nôtr.., la vôtr..*

J'ai renouvelé cette vieille citation sur les douteuses, parce qu'elle a signalé le premier pas de la marche de la langue sur ces sortes de syllabes, et a ouvert le principe qui sera consacré par l'article suivant.

Art. 2. l'accent circonflexe cesse de faire prolonger le son partout où il a cessé de le faire ouvrir :

Bêtise, il bêlait, il a bêlé,	*bétiz.., il bèlè, ila bélé,*
Hôtel, aîné, côté, gêné,	*otèl, éné, koté, jéné,*
Rôti, vêtu,	*roti, vétu,*

dans lesquels on voit que la même cause qui prive l'accent de son influence sur la nature du son, doit inévitablement détruire celle qu'il exerçait sur le mouvement de la voix.

Art. 3. La nasale finale est longue devant un autre mot, brève quand elle termine la phrase :

Ruban étroit, joli ruban,	*rubân étrouâ., joli rubân,*
Champ labouré, sur-le-champ,	*chân, labouré, sur l.. chân.*

LEÇON V.

QUATRIÈME PRINCIPE GÉNÉRAL.

§. Ier. *Syllabes longues, déterminées brèves par la valeur grammaticale des mots qui les suivent immédiatement.*

Art. 1er. Dans les adjectifs comparatifs, suivis de la conjonction *que;* dans la plupart des pronoms nominatifs; dans les substantifs devant leurs adjectifs monosyllabes, et réciproquement; dans les mots suivis des monosyllabes *ci, çà, là;* ou de *même* adverbial; dans les noms numéraux, suivis de l'objet compté; dans la plupart des noms composés, réunis par le tiret; les pénultièmes ou dernières syllabes, indiquées longues ailleurs, sont brèves généralement :

Plus sage que toi,	*plu. saj.. k.. touâ,*
Nous aimons bien,	*nouzèmon. bién,*
Jolie femme, tous les jours,	*joli.. fam.., tou. lè. jour.*
La première fois,	*la pr..mièr.. fouâ,*

Quatre-vingts francs,	*katr..vên..frân.*,
Cet enfant-là,	*sètânfân.la*,
C'est pour eux-mêmes,	*sè. pour eu.mêm..*,
Passe-partout,	*pâs..partou.*,
Des chefs-d'œuvre.	*dê. chè.d'euvr..*

Observez que cet effet n'a pas lieu sur les nasales articulées; rarement sur les articulations douces qui lient les deux mots; sur les substantifs suivis de deux adjectifs; sur les expressions énergiques; non plus que sur les pluriels qui ne seraient pas indiqués par quelque autre mot accessoire.

Art. 2. Dans quelques verbes employés comme auxiliaires devant un autre; dans ceux suivis de participes monosyllabes, de pronoms ou de regimes dépendant du même verbe, de la négative *pas*, des mots *ci*, *çà*, *là*, et de certains adverbes aussi monosyllabes; dans les prépositions suivies de leur régime; dans les adverbes composés; dans les adverbes placés entre l'auxiliaire et le participe, commencé par une consonne; dans la négative *pas*, suivie d'un participe, d'un adverbe ou d'un adjectif monosyllabes, la dernière ou pénultième syllabe, indiquée longue ailleurs, devient brève généralement :

Faire savoir, vous avez vu,	*fêr.. savouâr*, *vouzavé. vu*,
Dépêche-toi, donnez-les-moi,	*dépêch..touâ*, *donné.lé.mouâ*,
Ne sortons pas, venez-çà,	*n.. sorton. pâ.*, *v..né.sa*,
Ils étaient là, ils feront bien,	*ilzétè. là*, *ils f..ron. biên*,
Chez moi, en même temps,	*ché. mouâ*, ân *mêm..tân.*,
Assez bien, j'ai assez dit,	*asé. biên*, *jé asé. di.*,
Il n'a pas eu,	*il na pâzu*,
Cela n'est pas vrai.	*s..la nè. pâ. vrê*

Art. 3. Le même principe s'étend encore sur les nasales non articulées, et même sur les syllabes liées par une articulation douce, pourvu que le son n'en soit pas ouvert :

Pour un franc, où allons-nous?	*pour un frân.*, *ou alon. nou.*,
Nous étions deux,	*nouzétion. deu.*,
N'attendons pas, deux hommes,	*natândon. pâ.*, *deuzom..*,
Vous avez eu, nous voyons bien.	*vouzavézu*, *nou. vouajon. biên*

Le principal motif des irrégularités consacrées par ces trois articles, se prend dans la vivacité naturelle de notre élocution, par laquelle la voix se hâte d'atteindre les mots qui doivent compléter le sens avec ceux dont ils dépendent, pour écarter la langueur, et ne pas provoquer l'impatience des auditeurs. On verra tout-à-l'heure ces abréviations d'un mot à un autre, se propager jusque sur les cas de syllabe à syllabe; et toujours avec la condition que la valeur des sons, des articulations, et les dispositions organiques n'en seront point contrariées. Car si la dernière syllabe de son ouvert se lie au mot suivant par une articulation douce, particulièrement dans les verbes; si la liaison de l'auxiliaire ou de *pas* se fait sur un participe de plusieurs syllabes, alors on rentre dans le principe général des longues, comme :

Tu as appris, il n'a pas entendu,	*tu* â*zapri.*, *il na* pâzân*t*â*ndu*,
Nous avons été,	*nouzav*on*zété*,
Vous avez occupé.	*vouzavézoqupé*

Sur le tout, observons que le monosyllabe est l'agent le plus puissant dans ces transformations de longues en brèves.

§. II. *Syllabes brèves déterminées longues par la valeur grammaticale des mots qui les suivent immédiatement.*

ARTICLE unique. Les finales de tous les verbes, indiquées brèves ailleurs, sont longues devant le pronom *je*, réuni par le tiret :

Ai-je bien fait? non, vous dis-je, *é-j.. bié*n *fè.*, non, *vou. d*ì*-j..*

Ici, l'extrême douceur de l'articulation laisse peser sur la précédente tout le poids de la syllabe muette.

CINQUIÈME PRINCIPE GÉNÉRAL.

Syllabes longues déterminées brèves par la célérité de la voix, ou l'attraction des finales.

Dans les dérivés ou composés des mots, dont les pénultièmes sont longues par les règles fondamentales, ces mêmes syllabes deviennent le plus souvent brèves :

J'oublie, oublierai, entière, *joubl*i..., *oubli..ré*, ân*tièr..*,

Entièrement, incongrue,	ân*tièr..mân*. ên*k*on*gr*u..,
Incongruement, malheureuse,	ên*k*on*grumân*., *maleur*euz..,
Malheureusement,	*maleureuz..mân*.,

dans lesquelles la voix se hâte de passer sur la dernière, comme pour faire disparaître la longueur du mot, et le rendre moins traînant. Cependant ce principe ne saurait s'appliquer aux nasales, et rarement au circonflexe.

PRINCIPE GÉNÉRAL D'EXCEPTIONS.

Chaque fois qu'il s'agit de distinction d'homonymes, toutes les considérations de mécanisme ou d'harmonie disparaissent devant le besoin de la précision; et alors l'orthographe indique ordinairement la différence par l'accent ou quelque autre signe; comme on le voit dans *matin* et *mâtin*, *tache* d'étoffe et *tâche* de travail, *malle* coffre et *mâle* masculin.

Mais comme les abus de l'usage ont particulièrement attaqué cette partie de la prononciation, ce sont surtout les tables qu'il faut consulter sur ce point. C'est là seulement qu'il est possible de constater ces résultats des caprices d'habitude. Donnons-en quelques exemples.

Depuis long-temps, on n'entend plus de différence dans la prononciation de *pêcher* arbre, *pêcher* du poisson, *pécher* contre la loi.

On n'en met pas davantage entre *pêche* fruit, *pêche* au filet, il *pèche* devant Dieu. La séduisante loi de l'attraction l'emporte graduellement sur toute autre considération; et l'on se rattache aux ressources de la construction de phrase, pour établir les distinctions. Voilà donc des confusions manifestes, bien et dûment établies, et désormais inamovibles. Une infinité d'autres sont sur la voie; et c'est une merveille que l'obstination générale à les soutenir à qui mieux mieux! Que peut le professeur contre cette pente vers la dégradation? en signaler les résultats avec courage. C'est ce que j'ai fait jusqu'ici pour les sons et les articulations; c'est ce que je continuerai à faire pour la prosodie.

OBSERVATIONS.

Tels sont, en général, les principes directeurs de notre prosodie, dont j'ai réservé, pour les derniers, les deux traits essentiellement caractéristiques. En effet, ces deux principes donnent, à eux seuls, le fond de la physionomie d'une langue qui ne souffre rien d'équivoque, rien de mou ni de languissant; et qui, comme toutes les autres, est la frappante image du caractère national. C'est peut-être à cette disposition naturelle que nous sommes redevables des plus précieuses qualités qui la distinguent. Analysons l'esprit qui a présidé à sa culture : nous reconnaîtrons qu'il a dû être mu par le danger de rien laisser au doute dans une peinture aussi fugitive. Si telle n'a pas été la cause, au moins ne saurait-on méconnaître l'effet. Il est évident, pour quiconque a comparé quelques langues, que le mouvement de la nôtre est infiniment plus rapide que celui d'aucune autre. Cette décision n'est pas moins fondée, que la gradation de la vivacité française, comparée à celle de tout autre peuple. (Vivacité transformée en légèreté, d'abord par la jalousie, publiée par la vanité, accueillie par l'irréflexion, l'insouciance et la sottise.) Or, on a dû penser que, pour atteindre le but du discours, avec cette volubilité que nul pouvoir humain ne saurait modifier, il fallait n'y rien admettre qui pût entraver ou gêner les facultés physiques et intellectuelles. De-là, cette construction de phrase, calquée sur l'ordre dans lequel l'esprit conçoit les idées, et qui n'est encore que peu appréciée, parce qu'elle seule ramène au vrai sentier de la nature les aberrations universelles du goût à cet égard. De-là, cette prononciation si chatouilleuse, sur tout ce qui peut altérer le sens, comme la phrase est scrupuleuse sur le choix des expressions. De-là, ce soin extrême d'écarter tout ce qui s'oppose à l'écoulement facile des sons, et rebuterait ou fatiguerait l'attention de l'auditeur. De-là, enfin, cette prosodie fondée sur des élémens totalement étrangers à ceux des autres langues; cette prosodie qui repose uniquement sur ses propres matériaux; attentive à les placer dans l'ordre le plus analogue à leur substance, à les faire plier comme d'eux-mêmes aux instrumens organiques qui doivent les mettre en œuvre; à établir leur cohérence avec les dispositions d'esprit et de caractère des ouvriers. D'où résulte l'édifice le plus parfait, soit dans l'ensemble, soit dans les distributions, dont les beautés de détail n'échappent à l'œil que par leur extrême délicatesse; mais dont le complément de perfection est de remplir mieux son but que nul autre connu.

Que si cette dernière conclusion paraît encore hasardée, malgré tant de preuves précédentes, il est facile de l'appuyer sur quelques comparaisons. On sait que la plus grande difficulté à surmonter, pour tous les étrangers, dans l'étude de notre langue, est l'acquisition de cette rapidité d'élocution que la leur ne suggéra jamais. Il est aussi notoire que le plus grand obstacle du Français, pour la pratique des langues étrangères, est de s'habituer à modérer la volubilité de la sienne. Pourquoi cela? On va le voir par le développement des dispositions organiques exigées dans la pratique de plusieurs idiomes comparés entre eux.

Le Français tient la langue constamment déployée dans toute l'extension de la bouche, et la pointe presque toujours appuyée aux dents inférieures : conséquemment, elle est toujours disposée à se prêter sans efforts à tous les mouvemens désirables ; à laisser aux sons le passage libre, et par-là toute leur intégrité ; à vibrer les articulations avec la plus grande élasticité, une parfaite netteté. Cette disposition, exigée par la force des choses, est encore soutenue par les préceptes de l'école. Chacun se rappelle sans doute la recommandation tant répétée, quelquefois même assez mal à propos : *Ouvrez la bouche!* Les conséquences contraires sont généralement attribuées, et souvent à tort, à des vices de conformation naturelle.

Le *the* anglais oblige la langue à se tenir continuellement courbée, la pointe en haut ; position sans laquelle il serait impossible d'exécuter naturellement cette articulation fréquente. Il en résulte que les sons doivent se heurter contre cette pointe, pour sortir, par moitiés, chacune de son côté. C'est ce qui produit le genre de voix que l'élève fait entendre, quand il commence à bégayer le français.

Le *ich* allemand exige, dans la racine de la langue, un gonflement, et dans les parois du gosier une contraction qui étranglent les sons au passage, et qui se font sentir long-temps après que le sujet s'est fixé en France, et s'est identifié à la pratique de notre langue.

Les innombrables I de l'italien contraignent la langue à une situation élevée, pour être à portée de répéter fréquemment la formation du canal étroit et resserré contre le palais, tel que ce son l'exige. De cette position résultent nécessairement : 1.° inclination à l'amollissement de plusieurs articulations ; 2.° facilités pour celles de *dg* et de *tch*, puisque le bout de la langue est toujours contre le point de contact ; 3.° difficulté pour notre *nasale*, qui exige l'extrémité appuyée à la racine des dents inférieures. 4.° Par contre cette langue, toujours en l'air, doit

inévitablement altérer l'intégrité des sons dont elle embarrasse le passage. C'est ce qui se fait sentir très-ostensiblement chez les Vénitiens qui, parmi les populations de la péninsule, portent au superlatif cette mollesse de langue avec laquelle ils mâchent, pour ainsi dire, toutes les articulations un peu élastiques. C'est ce qui fait faire de longs efforts à tout Italien pour s'habituer à prononcer à propos un A ouvert français dans sa plénitude. Enfin, c'est ce qui fait sourire de pitié en lisant M.me Staël, qui, mesurant l'extension des sons sur la force des poumons, décore la langue de sa *Corinna* du beau titre de *sonore*, et affuble la nôtre du manteau de *surdité!*....

Maintenant, je demande à quiconque voudra évaluer sans passion les conséquences palpables de ces dispositions fondamentales, laquelle de ces quatre prononciations est plus apte à remplir les conditions du discours, à être entendue avec facilité et agrément? Je connais quelques hommes de mérite chez ces trois nations, pour qui cette question n'en est pas une. (Voyez *Réfutation de la Réforme Orthographique.*)

LEÇON VI.

AVIS PRÉLIMINAIRE SUR L'USAGE DES TABLES.

1.° Une citation s'adapte à tous les cas semblables, quand elle n'est pas circonscrite à un nombre déterminé d'exemples. — 2.° Toutes les syllabes, non comprises dans les tables, ou dans les similitudes des cas cités, sont radicalement brèves. — 3.° Une syllabe indiquée brève devant une *muette*, le sera avec plus de raison en toute autre situation. — 4.° Les longues, devant toute autre syllabe que la *muette*, seront encore plus infailliblement longues devant celle-ci. — 5.° Un son ouvert, indiqué bref en telle situation, le deviendra plus sûrement encore, s'il se rencontre moyen ou fermé dans le même cas. — 6.° Les exemples marquent la *longue* par le caractère différent, et la *brève*, par la lettre ordinaire, réservant l'accent pour fixer la qualité du son, *ouvert*, *moyen* ou *fermé*. — 7.° Enfin, comme il est très-fréquent de voir le prolongement du son influer sur sa qualité, il sera aussi très-utile de remarquer les dénominations qui fixent les valeurs : *ouvert* et *long*, *bref* et *fermé*, *long* et *moyen*, *bref* et *ouvert*, etc. Car ces tables offrent le complément de toutes les explications précédentes sur les sons variables.

TABLE DE TOUTES LES SYLLABES LONGUES, BRÈVES ET DOUTEUSES, FORMÉES PAR LA VOYELLE *A*.

A, considéré isolément, comme première lettre de l'alphabet, est ouvert et long :

Un petit A, il ne sait ni A ni B. — u*n p..tit*â, *il n.. sè. ni* â *ni bé*

A, verbe, article ou préposition, est bref et fermé :

Il a dit à Paul. — *il a dita pol*

A, au commencement du mot, et sans le circonflexe, n'est long et ouvert que dans *ave*. Il est ouvert, mais bref dans :

Aga, anus, athée. — *âg*â, *ân*ûs, *âté..*

Partout ailleurs il est bref et fermé :

Altéré, animé, attiré. — *altéré*, *animé*, *atiré*

A, revêtu du circonflexe, est toujours long et ouvert, quand il est suivi de la syllabe muette, quelle que soit l'articulation qui l'en sépare :

Pâtre, blâme. — *pâtr..*, *blâm..*

Mais devant une syllabe masculine, il peut devenir bref et fermé, pour peu que l'articulation intermédiaire soit dure ou sèche :

Pâturage, blâmable. — *paturaj..*, *blamabl..*

A, fermé à la fin du mot, est bref dans les parfaits et futurs des verbes :

Il aima, portera. — *il èma*, *port..ra*,

de même que dans les monosyllabes, les adverbes et noms ci-après :

La, là, çà, ma, ta, sa, déjà, — *la*, *la*, *sa*, *ma*, *ta*, *sa*, *déja*,
Oui-dà, papa, dada, falbala. — *ouida*, *papa*, *dada*, *falbala*

Le même A final est ouvert et long dans la plupart des autres substantifs, surtout les noms propres ou les mots étrangers :

Opera, Scylla, et cetera. — *opér*â, *sill*â, *èt sétér*â

Pour l'exclamation simple, il est long et ouvert; dans la double, la première est ouverte et brève; la dernière, ouverte et longue :

Ah! Dieu, ah-ah! — â *dieu*, *á* â

Enfin, quand cet A final forme hyatus marquant avec l'initiale du mot suivant, il s'allonge, sans rien déranger à la nature du son primitif :

J'ai appris à attendre. — *jé appriz*a *at*â*ndr..*

ABE est toujours bref et fermé, même dans les deux mots ci-après, que l'ancienne prosodie faisait prolonger, mais qui obéissent désormais à la nature de l'articulation :

Arabe, astrolabe, *excepté* crabe.	*arab..*, *astrolab..* — *krâb..*

ABLE est longue et ouverte dans les mots suivans :

Cable, sable, accabler,	*kâbl.. sâbl..*, *akâblé.*,
Ensabler, habler.	ân*sâblé.*, *âblé.*,

avec leurs dérivés et composés. La plupart des autres la font brève dans le cours, et longue à la fin des phrases ; surtout, les adjectifs :

Aimable homme,	*èmablom..*,
Homme aimable.	*omèmabl..*

Cependant les expressions énergiques la veulent ouverte et longue, sans égard à sa situation :

Un effroyable cri.	*un nèfrouajâbl.. kri*

Ici, cette syllabe est certainement longue, proportionnellement aux autres, qui doivent se prononcer avec la plus grande rapidité.

ACH est très-irrégulière, eu égard à son articulation mixte. Avec le circonflexe, elle est toujours longue et ouverte :

Tâcher, fâcheux.	*tâché.*, *fâcheu.*

Sans accent, elle est longue et ouverte dans :

La hache, hacher, bacher,	*la âch..*, *âché.*, *bâché.*,

avec leurs dérivés : mais elle est fermée dans la plupart des autres finales de ce genre :

Hache *plante*, tache *souillure*,	*hach..*, *tach..*,
Arrache, bache *monnaie*,	*arrach..*, *bach..*,
Bourrache, cache, etc.	*bourach..*, *kach..*

ACE est toujours brève et fermée, si ce n'est en :

Espace, grâce.	*èspâs..*, *grâs..*

ABR, ACL, sont toujours longues et ouvertes :

Sabrer, délabrer, obstacle,	*sâbré.*, *délâbré.*, *obstâkl..*
Spectacle.	*spèktâkl..*

Néanmoins l'usage commun abrége et ferme le dernier, quand il s'agit du théâtre :

Il est au spectacle.	*ilètô spèktakl..*

ACR, sans accent, et à la fin du mot, est brève et fermée :

Nacre, sacre. *nakr.., sakr..*

Cependant on prononce longues et ouvertes :

Diacre, polacre, simulacre. *diâkr.., polâkr.., simulâkr..*

La même, avec le circonflexe, est toujours longue et ouverte devant la syllabe muette :

Acre, âcreté. *âkr.., âkr..té*

ADRE est toujours longue et ouverte, avec l'E muet, excepté :

Ladre, escadre. *ladr.., èskadr..*

AFLE est longue et ouverte dans :

Rafle, raflé, *râfl.., râflé,*

avec ses dérivés : brève et fermée partout ailleurs.

AFRE est généralement brève et fermée :

Cafre, cafrerie, gouliafre, *kafr.., kafr..ri..., gouliafr..*
Excepté : balafre, balafré. *balâfr.., balâfré*

AFFR est toujours brève et fermée, si ce n'est dans :

Les affres de la mort. *lèzâfr.. d.. la mor.*

AG, avec le son ouvert ou fermé, est longue devant l'E muet, brève en tout autre cas :

Mage, rage, imaginé. *mâj.., raj.., imajiné*

AGNE, sans accent, est brève et fermée, excepté dans le mot *gagner*, quand elle s'y rencontre devant l'E muet :

Bagne, épargne, gagné, *bagn.., épargn.., gagné,*
Il gagne. *il gâgn..*

L'usage du circonflexe est presque oublié sur ce verbe, parce que la plupart affectent de le prononcer fermé.

AI, avec le son de l'E ouvert, est douteuse à la fin du mot :

Vrai et constant, il est vrai. *vrê è. konstân.., ilè. vré*

Au féminin, elle est longue, quand le mot termine le sens; et brève, quand il est suivi d'un autre commencé par une consonne :

Elle est vraie, *èlè. vrè..*
C'est une vraie folie. *sètun.. vré.. foli...*

AI final, son de l'É fermé, est toujours bref, si ce n'est dans le verbe, devant le pronom *je* :

J'ai vu, que sai-je? — *jé vu, k.. sé-j..*

AI, revêtu du circonflexe, et même sans accent, est long et ouvert devant la syllabe muette; moyen ou fermé et bref en tout autre cas:

Il traîne, traînait, traîné, — *il trên.., trènè., tréné,*
Il aime, aimait, aimé. — *ilêm.., èmè., émé*

AYE est brève et moyenne dans tous les cas :

Je paye, j'ai payé, — *j.. pèj.., jé pèjé*

AI, suivi des articulations GN ou T, est long devant la syllabe muette, partout où il conserve le son ouvert, comme :

Baigne, saigne, vous faites, — *bêgn.., sêgn.., vou. fêt..*

Mais il devient bref dans tous les cas d'exception qui le transforment en E moyen : (*Voyez* leçon A, partie 2.)

Il daigne, parfait, elle est faite. — *il dègn.., parfè., èlè. fèt..*

AIGR est longue et ouverte avec l'E muet, brève dans les autres cas:

Maigre, maigri. — *mêgr.., mègri*

AIL, finale, est toujours brève et fermée au singulier, longue dans les pluriels :

Détail, les détails. — *détaıll, lê détâıll.*

AILLE. Cette syllabe molle est généralement longue et ouverte :

Caille, bailler, railler. — *kâıll.., bâıllé., râıllé.,*

Mais elle a plusieurs exceptions, dans lesquelles l'usage universel la veut brève et fermée. Voici les principales :

Bataille, cailleteau, il chamaille, — *bataıll.., kaıll..tô, il chamaıll..,*
Cisaille, il détaille, harpaille, — *cisaıll.., il détaıll.., arpaıll..,*
Médaille, paille, il saille, taille, — *médaıll.., paıll.., il saıll.., taıll..,*
Tenaille, travaille, volaille, — *t..naıll.., travaıll.., volaıll..,*
Versailles. — *vèrsaıll..,*

avec leurs dérivés et composés. L'ouverture prolongée de ces finales est un des vices saillans du bas peuple de Paris.

AILLET, AILLIR, AILLON, sont brèves et fermées dans :

Maillet, faillir, médaillon, — *maıllè., faıllir, médaıllon,*

Bataillon, travaillons,	*bataillo*n, *travaillo*n.,
Tenaillons.	*t..naillo*n.,

et tous les dérivés des mots du précédent article, hors desquels *aillon* est toujours ouverte et longue :

Haillon, raillons.	*âillo*n, *râillo*n.

AIM, AIN, nasales, sont longues dans le cours, et brèves à la fin des phrases :

Essaim nombreux, belle main,	*èss*ên *no*n*breu.*, *bèl.. mê*n,
Main habile, dans le bain.	*m*ên *abil..*, *dân. l..bê*n

Mais ces finales sont toujours brèves devant la consonne initiale d'un monosyllabe qui termine le sens :

Cette main-ci, cet essaim-là.	*sèt.. mê*n*si*, *sètèsê*n*la*

AIR est ouverte et longue, quand l'R forme liaison, ou termine la phrase ; mais toujours brève, si le mot suivant commence par une consonne :

L'air et le feu, dans l'air,	*l'êrè. l..feu*, *dâ*n. *l'êr*,
Chair blanche.	*chêr bl*ân*ch..*

AIRE, toujours longue et ouverte, devient brève sans quitter le son, quand le mot est accompagné du terme de l'idée :

Taire, faire, faire dire.	*têr..*, *fêr..*, *fêr.. dir..*

AIS, AIX, sont longues avec le son de l'È ouvert :

Palais, la paix.	*palê.*, *la pê.*

Elles deviennent brèves, quoiqu'ouvertes, devant la consonne du mot qui termine le sens avec le précédent :

Mauvais pain, paix du ciel.	*movê. pê*n, *pê. du sièl*

Les mêmes syllabes, sous le son moyen ou fermé, sont brèves avec le silence de S ; et longues avec sa liaison :

Je fais des vœux,	*j..fè. d*ê. *v*eu.,
Faix trop pesant,	*fè. tro. p..zâ*n.,
Je vais à Paris,	*j.. véza pari.*,
Faix accablant.	*fèzakâblâ*n.

AISS, AITR, avec ou sans accent, sont longues et ouvertes devant E muet ; brèves avec le son moyen ou fermé :

Caisse, paître, caissier, naîtrait.	*qês..*, *pêtr..*, *qésié.*, *nètrè.*

AL, ALE, sont brèves et fermées au masculin ; longues et ouvertes au féminin formé par l'E muet :

Canal, scandale, égale, *kanal*, *sk*and*al..*, *ég*âl*..*

La même, dans les verbes, est longue et ouverte devant E muet, brève et fermée partout ailleurs :

Avale, avalons. *av*âl*..*, *aval*on.

AM, finale, est brève avec M articulée :

Priam, Védam. *priam*, *védam*

AMM est longue et ouverte devant E muet; brève et fermée partout ailleurs :

Flamme, enflammé. *flâm*, ân*flamé*

AME, avec ou sans accent, est toujours longue et ouverte :

Ame, dictame, *excepté* dame. â*m..*, *dikt*âm*..*, — *dam..*

AMN, ouverte ou fermée, est toujours longue, devant E muet; brève et fermée ailleurs :

On le condamne, condamné. on *l.. k*on*dan..*, *k*on*dané*

AM, AN, nasales, sont brèves à la fin de la phrase, et toujours longues ailleurs, surtout dans les pluriels, à moins qu'elles ne soient suivies d'un monosyllabe qui termine le sens :

Adam séduit, marchand ruiné, *ad*ân *sédui.*, *march*ân. *ruiné*,
Il est méchant, avant lui, *ilè. méchâ*n., *avâ*n. *lui*,
Oiseaux émigrans. *ouazôzémigr*ân.

ANE est longue et ouverte avec le circonflexe ; brève et fermée sans accent, même devant E muet :

Ane, ânerie, cabane, â*n..*, â*n..r*i..., *kaban..*,
excepté : Crane, profane, *krân..*, *prof*â*n..*,
Epiphane, Arimane, *épif*â*n..*, *arimân..*,

et quelques autres noms propres ou étrangers.

AP, avec le P muet ou articulé, est toujours brève, excepté dans le cas de l'hiatus :

Cap-nord, drap fin, drap épais. *kap nor.*, *dra. fê*n, *dra*. *épê.*

APE est longue et ouverte avec le circonflexe; brève et fermée sans accent :

Râpe, râpé, tape, retapé. *râp..*, *râpé.*, *tap..*, *r..tapé*

APR, avec ou sans accent, est longue et ouverte devant E muet, brève et fermée ailleurs :

Capre, âpre, caprier. *kâpr..*, â*pr..*, *kaprié.*

AQUE, ACQUE sont brèves et fermées, excepté :

Saint-Jacques, la pâque. sên. *jâk..*, *la pâk..*

AR, ARD, ART, finales, avec D et T muets, sont longues et ouvertes devant la voyelle ou à la fin de la phrase; brèves, quoiqu'ouvertes, devant une autre consonne :

César a vaincu, prenez ce dard, *sézâra v*ên*qu*, *pr..né. s.. dâr.*,
Il part demain. *il pâr. d..mê*n

Les mêmes sont brèves et fermées avec D ou T articulés :

Carde, de part et d'autre. *kard..*, *d.. partè. d*ô*tr..*

ARBE, ARBRE, ARGE, ARTE, sont brèves et fermées :

Barbe, marbre, charge, carte. *barb..*, *marbr..*, *charj..*, *kart..*

ARI, ARRI, sont brèves et fermées, excepté dans :

Hourvari, équarri, marri. o*urvâri*, *é*kâ*ri*, *mâri*

ARM est longue et ouverte devant E muet, brève et fermée ailleurs :

Aux armes! armure. ô*zârm..*, *arm*u*r..*

ARS, dans les singuliers, est brève et fermée avec S dure :

Mars, le dieu Mars. *mars*, *l.. dieu mars*

AS, avec S muette ou articulée, est longue et ouverte à la fin du mot; mais elle devient brève avec l'A fermé, particulièrement dans les substantifs communs, pour distinguer le singulier du pluriel :

Un as, tu liras, le bras. u*n nâs*, *tu lir*â., *le bra.*

La même conserve le son ouvert, mais devient brève dans les verbes suivis d'un participe monosyllabe, d'un pronom, ou de la négative :

Tu l'as pris, le rendras-tu? *tu lá. pri.*, *l..* rân*drá. tu*,
Tu ne l'auras pas. *tu n.. lorá.* pâ.

Elle est encore brève, mais toujours ouverte, dans la négative, suivie du participe, de l'adverbe ou de l'adjectif monosyllabes, dont la première commence par une consonne :

Je ne l'ai pas vu, *jen.. lé. pá. vu*

Le même effet a lieu avec la liaison au monosyllabe qui termine le sens :

N'en as-tu pas eu? *n*'ân *nâ.tu pâzu*

Mais si cette même syllabe AS se lie avec un mot formé de plusieurs, ou si la liaison n'ayant pas lieu, ce mot commence par une muette, AS s'allongera, en conservant le son primitif :

Tu as reçu, je n'ai pas attendu. *tu* â. *r..ssu*, *j.. né pâzat*ân*du*

ASM est longue devant E muet, et brève ailleurs :

Sarcasme, enthousiasmé. *sar*k*asm..*, an*touziasmé*

ASS est longue et ouverte dans les mots :

Echasses, en passe de, classe, *éch*âs.., ân*pâs.. d..*, *klâs..*,
Casse, basse, tasse, amasser, *kâs..*, *bâs..*, *tâs..*, *amâsé.*
Casser, lasser, brasser, passer, *kâsé.*, *lâsé.*, *brâsé.*, *pâsé.*,
Passion, grasse, chassis, *pâsio*n, *grâs..*, *châsi.*,

avec leurs dérivés et composés et les verbes en *Asser*; sans y confondre :

Brasse, brasser *pour mesurer*, *bras..*, *brasé.*,
Chasser, embrasser, harasser, *chasé.*, ân*brasé.*, *arasé.*,
Embarrasser, décrasser, masser, ân*barasé.*, *dékrasé.*, *masé.*,
Rêvasser, tracasser, fricasser, *révasé.*, *trakasé.*, *frikasé.*,

leurs dérivés et composés, dans lesquels ASS est brève et fermée.

ASTE, ASTRE sont brèves, quand le mot commence le sens, et longues, quand il le termine :

Chaste femme, homme chaste, *chast.. fam..*, *om.. chast..*,
Pilastre rompu, grand pilastre, *pilâstr.. ro*n*pu*, *gr*ân. *pilâstr..*

AT, ATE, ATES sont toujours brèves et fermées :

Rat, rate, dates, vous aimâtes, *ra.*, *rat..*, *dat..*, *vouzèmat..*,

Il y a long-temps que le circonflexe des parfaits et subjonctifs a perdu son influence pour la longue et le son, dans le discours soutenu, comme dans le langage courant. Mais si la présence de l'accent se répète de toute autre cause que la distinction des temps, il reprend son empire :

Pâté, mâtin, hâté. *pâté*, *mât*ên, â*té*

ATRE, avec ou sans accent, est toujours longue, excepté :

Quatre. *katr..*

AU prend le son obscur et long, quand il est suivi de la syllabe muette. Devant toute autre, il peut être clair ou obscur, mais toujours bref :

Autre, rauque, audace, *ôtr..*, *rôk..*, *ôdas..*,
Auspice. *ospis..*

AU, EAU, à la fin des mots, sont toujours obscurs et brefs, quand ils terminent le sens, ou quand l'initiale du mot suivant est une consonne. Mais ils s'allongent dans les pluriels et devant une voyelle :

Défaut, troupeau, les défauts, *défô.*, *troupô.*, *lê. défô.*
Le marteau frappe, *l.. martô frap..*
Le taureau est noir. *l.. torô. è nouâr*

Lorsque ces finales sont suivies d'un mot qui complète le sens, et surtout d'un monosyllabe, toute considération cesse pour leur prolongement :

Ces défauts-là, *sê. défô. la*
Des taureaux noirs. *dê. torô. nouâr.*

Pour allonger ces AU dans une telle situation, il ne faudrait rien moins que l'*hiatus* ou la liaison douce; encore cette dernière exigerait-elle que le mot suivant fût composé de plusieurs syllabes :

Fourneaux abandonnés. *fournôzabândoné.*

AV, avec A ouvert ou fermé, est longue devant E muet, brève ailleurs :

Ils savent, savaient, cave, cavé. *il. sav..*, *savè.*, *kâv..*, *kavé*

Cette terminaison subit aussi la loi d'abréviation par le monosyllabe qui termine le sens :

Ils savent bien, cette cave-là. *il. sav.. biên*, *sèt.. kâv.. la*

AVR est toujours longue et ouverte :

Cadavre, navré, havre-sac, *kadâvr..*, *nâvré*, *âvr..sak*

AZ est longue et ouverte devant E muet et la nazale ON; brève et fermée partout ailleurs :

Gaze, gazon, gazelle. *gâz..*, *gâzon*, *gazèl..*

Cependant elle s'abrège fort bien avec cet E muet dans les composés, et même dans la finale, accompagnée du monosyllabe qui clot le sens :

Gazetier, il ne gaze pas. *gaz..tié.*, *il n.. gâz.. pâ.*

Toutes les terminaisons en AC, ACTE, ADE, AFE, AFFE, APHE, AGUE, AIGUE, APPE, ASQUE, ATTE, ATTRE, AX, AXE, sont brèves et fermées sans exceptions :

LEÇON VII.

TABLE DE TOUTES LES SYLLABES LONGUES, BRÈVES ET DOUTEUSES, FORMÉES PAR LA VOYELLE *E*.

EBL, EBR, EC, sont brèves et moyennes :

Hièble, funèbre, bec. *ièbl.., funèbr.., bèk*

EBE, ECE, sont longues avec les sons ouvert et moyen, suivis de la syllabe muette; et s'abrègent, avec le son moyen, devant le monosyllabe qui termine le sens :

Grèce, Thèbes, pièce, *grês.., têb.., piès..,*
Espèce d'or. *èspès.. dor*

ECH, revêtue de l'accent grave et suivie de l'E muet, est longue quand l'accent conserve son influence. Elle est brève partout où ledit accent est modifié en son moyen :

Crèche, bobèche, flèche. *krêch.., bobèch.., flèch..*

La même, avec le circonflexe, est longue et ouverte devant l'E muet; brève et moyenne ou fermée, devant les sons moyen ou fermé :

Empêche, empêchait, empêché. ân*pêch..*, ân*pèchè.*, ân*péché*

ECLE, ECT, ECTE, EDE, EDER, avec les sons moyen ou fermé, sont brèves, et deviennent rarement longues avec le son ouvert :

Siècle, respect, secte, remède, *sièkl.., rèspèk., sèkt.., r..mèd..,*
Tiède, il cède, céder, *tiêd.., il sèd.., sédé.,*
Sœur Thècle. *sêur têkl..*

EE, avec le dernier E muet, est toujours longue :

Montée, saignée. *monté., ségné..*

La même est brève, par exception, dans les noms propres masculins tirés de l'antique, pour les garantir de la physionomie féminine :

Énée, Mardochée, Prométhée. *éné.., mardoché.., promété..*

EF est brève au singulier, longue au pluriel avec les sons moyen ou fermé, mais en exceptant les cas du monosyllabe qui termine le sens :

Chef, les chefs, clef, les clefs, *chèf, lê. chèf., klé., lê. klé.,*
Clefs d'or, chefs de file. *klé. dor, chèf. d..fil..*

EFF, malgré la consonne double, est longue et ouverte devant l'E muet; brève et moyenne ou fermée devant les sons moyen ou fermé :

Greffe, greffait, greffé. *grêf.., grèfè., gréfé*

EFL est longue et ouverte dans *nèfle*, brève et moyenne dans *trèfle*, brève et fermée dans *néflier :*

Nèfle, trèfle, néflier. *nêfl.., trèfl.., néflié.*

EGE, accentuée fermée, est longue et moyenne avec l'E muet; brève et fermée ou moyenne devant les sons fermé ou moyen :

Collége, allégeait, allégé. *kolèj.., allèjè., alléjé*

EIGE, toujours longue et moyenne devant E muet; brève et moyenne ou fermée devant les sons moyen ou fermé :

Il neige, neigea, neigé. *il nèj.., nèja, néjé*

EGLE, EGNE, longues et ouvertes avec l'E muet; brèves et moyennes ou fermées devant les sons moyen ou fermé :

Règle, réglait, réglé, *rêgl.., règlè., réglé,*
Règne, régnait, régné. *rêgn.., règnè., régné*

EH, exclamation isolée, est longue et fermée; elle devient brève et moyenne dans les composées; et dans les doubles, la première est brève, la seconde longue, mais toutes deux fermées :

Eh oui! eh bien! eh eh! *é. oui, è. biên, é. é.*

EIL, EILLE, sont brèves et moyennes, excepté *vieille*, dont l'E est fermé, bref devant, et long après le nom :

Soleil, abeille, vieille femme, *solèill, abèill.., viéill.. fam..,*
Maison vieille. *mêzon viéill..*

EIN, nasale, est longue dans le cours, brève à la fin de la phrase, et devant un monosyllabe qui complète le sens :

Le sein n'est pas plein, *l.. sên nè. pâ. plén,*
A pleins bords. *a plén. bor.*

La même, avec N naturelle, est longue et ouverte devant E muet, brève et moyenne ou fermée devant les sons moyen ou fermé :

Peine, peinait, peiné. *pên.., pènè., péné*

Elle peut aussi s'abréger devant un monosyllabe final :

Veine bleue, la reine boit. *vèn.. bleu.., la rèn.. boua.*

EL, finale, est brève et moyenne au singulier, longue au pluriel, avec l'exception précédente :

Un hôtel, des hôtels, sels blancs. *un notèl, dèzotèl., sèl. blân.*

La même, avec le circonflexe, est longue et ouverte devant E muet; brève et moyenne ou fermée devant les sons moyen ou fermé :

Il bêle, bêlait, bêlé. *il bêl.., bèlè., bélé*

EL, avec l'accent grave, est brève et moyenne :

Modèle, parallèle. *modèl.., paralèl..*

ELLE, par exception à la règle sur les doubles consonnes, est longue, quoique moyenne, dans le féminin, dont le masculin se termine en EL:

Fraternelle, immortelle. *fratèrnèl.., immortèl..*

Mais cette faculté ne s'applique pas au mot *belle*, essentiellement bref et moyen dans tous les cas :

Belle femme, la matinée est belle, *bèl..fam.., la matiné.. è. bèl..*,

attendu qu'il ne peut se confondre avec son masculin, et que le prolongement de cette dernière ressemble au cri du mouton.

EM, EN finales, articulées, sont brèves et moyennes :

Jérusalem, hymen. *jéruzalèm, imèn*

EN, nasale, avec le son de *én* ou de *án*, est longue dans le cours, brève à la fin de la phrase, ou devant le monosyllabe final :

En voulez-vous ? prenez-en, ân *voulé.vou.? pr..nézán*,
Bien et mal, du mal au bien, *biên nè. mal, du malô bién*,
Il y en a, je l'ai bien vu. *ili ân na, j.. lé bién vu*

EM, avec le circonflexe, est longue devant l'E muet; ailleurs, brève et moyenne ou fermée :

Crême, écrêmait, écrêmé. *krêm.., ékrèmè., ékrémé*

EME, avec l'accent grave, est brève et moyenne :

Il sème, dixième. *il sèm.., dizièm..*

La même est longue et ouverte dans les mots grecs ou latins :

Poème, trirème. *poêm.., trirêm..*

ENE est toujours longue et ouverte :

Hétérogène, il mène. *étérojên.., il mên..*

ENS, ENT, sont longues dans le cours du mot ou de la phrase, ainsi que les pluriels; brèves à la fin ou devant le monosyllabe final :

Contentement et mal violent,	*kontânt..mântè. mal violân.*
Cet accident-là, ces accidens.	*sètaksidân. la, sêzaksidân.*

ER, dans les infinitifs, est longue et fermée avec la liaison, brève et encore fermée avec R muette.

Chanter un duo,	*chântérun duô*,
Chanter la messe.	*chânté. la mès..*

La même, dans les noms qui ne font jamais sentir la finale, est longue et fermée devant une voyelle ou H aspirée; brève devant une consonne ou à la fin de la phrase :

Meunier insolent,	*meunié. ênsolân.*,
Guerrier hardi, habile horloger,	*ghèrié. ardi, abilorlojé.*
Portier complaisant.	*portié. konplèzân.*

Dans les mots dont R finale est toujours articulée, cette syllabe est longue et moyenne devant une voyelle ou à la fin de la phrase; brève et moyenne encore devant une consonne, ou même la voyelle initiale d'un mot qui complète le sens :

La mer et l'enfer, fer battu,	*la mèrè. lânfèr, fèr batu*,
Cher ami.	*chèrami*

ERD, avec le D muet, est moyenne et longue devant une voyelle ou à la fin de la phrase; brève et toujours moyenne devant une consonne, et même devant la voyelle initiale du monosyllabe qui complète le sens :

Verd uni, pré verd, verd de pré,	*vèruni, pré vèr., vèr. d.. pré*,
Il en perd un.	*ilân pèrun*

ERE, longue et moyenne, s'abrège, sans changer de son, devant la consonne initiale du monosyllabe qui complète le sens :

J'ai vu ton père,	*jé vu ton pèr..*,
Il est derrière nous.	*ilê. dèrièr.. nou.*

ERF est longue et moyenne avec F muette; brève et même son avec F articulée. Dans l'un et l'autre cas, elle est brève devant une consonne:

Cerf aux abois, corne de cerf,	*sèrôzabouâ., korn.. d.. sèr.*,
Cerf dix corps,	*sèr. di. kor.*,
Un serf est un esclave,	un *sèrfètun nèsklâv..*

Discours plein de nerf. *diskour. plên d.. nèrf*

ERR est longue et moyenne devant E muet, brève ailleurs :

Tonnerre, terroir. *tonèr.., tèrouâr*

ERS finale, avec S muette ou articulée, singulier ou pluriel, est longue et moyenne devant une voyelle ou à la fin de la phrase; brève devant une consonne ou le monosyllabe final :

Vers alexandrins, à l'envers, *vèrzalèksândrên., a lânvèr.*
Envers et contre tous, *ânvèrè. kontr.. tous,*
Vers français, envers eux. *vèrs frânsê., ânvèreu.*

ERT finale suit les même règles que la précédente :

Ouvert et fermé, ports ouverts, *ouvèrè. fèrmé, porzouvèr.,*
Vert d'azur, couverts d'argent. *vèr. dazur, kouvèr. darjân.*

ERVE est moyenne et brève devant une consonne ou à la fin de la phrase; longue et même son devant une voyelle :

Il conserve à Minerve les fruits de sa verve. *il konsèrva minèrv.. lè. frui. d.. sa vèrv..*

ES finale, avec S muette ou articulée, est ouverte est longue :

Procès, Talès. *prosê., tâlês*

La même est toujours ouverte, mais brève avec S muette, devant un mot qui forme dépendance du précédent :

Très-beau, après lui. *trê. bô, aprê. lui*

ESSE, ouverte ou moyenne, est longue dans les mots suivans :

Sans cesse, abbesse, compresse, *sân.sês.., abès.., konprês..,*
Cesse, expresse, empressement, *sès.., èksprès.., ânprês..mân.,*
Professe, déesse, lesse. *profès.., déès.., lès..*

Hors de là, cette syllabe est presque toujours brève et moyenne ou fermée, surtout devant une masculine :

Tendresse, empressé. *tândrès.., ânprésé*

ESTE, ESTRE, ouvertes ou moyennes et brèves devant la consonne; mêmes sons et longues devant une voyelle et à la fin de la phrase :

Peste cruelle, propos leste, *pèst.. krüèl.., propô lèst..,*
Feu terrestre ou céleste. *feu tèrêstrou sélêst..*

ET, ETE, sans le circonflexe, sont brèves et moyennes :

Collet, comète, *excepté* poète. *kolè.*, *komèt..*, — *poêt..*

La même, avec le circonflexe, est longue et ouverte devant l'E muet; brève et moyenne ou fermée devant les sons moyen ou fermé :

Il prête, prêta, prêté. *il prêt..*, *prèta*, *prété*

Elle est irrégulière pour la distinction des mots suivans :

Prêt, apprêt, prête, *adjectif*, *prè.*, *aprè.*, *prèt..*

hors desquels elle est toujours ouverte et longue à la fin de la phrase ou avec l'E muet, à moins qu'elle ne soit suivie du monosyllabe final :

Arrêt, protêt, arrête, arrête-le. *arê.*, *protê.*, *arêt..*, *arêt.. le*

ETR, avec le circonflexe, est longue et ouverte, suivie de l'E muet; brève et moyenne ou fermée devant les sons moyen ou fermé :

Prêtre, prêtresse, prêtrise. *prêtr..*, *prètrès..*, *prétriz..*

La même, avec l'accent grave suivi de la syllabe muette, est longue et ouverte dans les verbes, brève et moyenne dans les noms :

Il pénètre, diamètre. *il pénêtr..*, *diamètr..*

EU, EUS, EUX sont toujours fermées et longues quand il y a liaison ou hiatus; brèves devant une consonne et au terme de la phrase :

Tu veux avoir, tu veux dire, *tu veuzavouâr*, *tu veu. dir..*,
Quand j'eus appris, grand feu, *kân. juzapri.*, *grân. feu*,
Le feu est ardent, il va mieux. *l.. feu ètardân.*, *il va mieu.*

Les mêmes sont longues et fermées dans les pluriels, pourvu qu'elles ne rencontrent pas un mot qui complète le sens :

Mes neveux sont peureux, *mê. n..veu. son. peureu.*,
Il lui fait les yeux doux. *il lui fè. lèzieu. dou.*

EUF, EUIL, EUL, sont brèves et ouvertes au singulier, longues au pluriel ; avec la même restriction que ci-dessus :

Un seul fauteuil tout neuf, un *sêul fautêuill tou. nêuf*,
Des cerceuils sont les seuls ornemens de ces lieux-ci. *dê. sèrqêuill. son. lê. sêulzorn..mân. d.. sê. lieusi*

EUILL, EULE, EUGL, longues et fermées avec E muet; brèves ailleurs :

Feuille, feuillet, seule, *feuill..*, *feuillè.*, *seul..*,
Seulette, aveugle, aveuglé. *seulèt..*, *aveugl..*, *aveuglé*

Les mêmes sont encore brèves même devant l'E muet, lorsqu'il est suivi de quelque autre syllabe :

Feuilleté, seulement,	*feuill..té*, *seul..man*.,
Aveuglement.	*aveugl..man*.

EUNE finale, avec ou sans accent, est douteuse devant l'E muet; brève en tout autre cas, mais toujours fermée :

Jeune homme, il est bien jeune,	*jeunom..*, *ilè. bièn jeun..*,
Jour de jeûne, il faut jeûner.	*jour d.. jeun..*, *il fô. jeuné.*

EUR, EURS, EURT, avec le T muet et l'S muette ou articulée, sont longues et ouvertes dans la liaison et au terme de la phrase; brèves et même son devant une autre consonne, ou avec le T prononcé :

Il n'y a qu'heur et malheur,	*il ni a qêurè. malêur*,
Cœur dur, il meurt à son tour,	*qêur dur*, *il mêura son tour*,
Douleurs amères,	*doulêurzamèr..*,
Bonheur suprême,	*bonhêur suprêm..*,
On heurte à la porte.	*on êurta la port..*

EUV, ouverte ou fermée, est longue avec l'E muet, brève ailleurs :

Place neuve, fleuve, neuvième.	*place neuv..*, *flêuv..*, *neuvièm..*

EV finale est longue et ouverte devant l'E muet, brève ailleurs :

Il se lève, il s'est levé.	*il s.. lêv..*, *il sè. l..vé*

La même est brève dans les composés ou devant le monosyllabe final, en conservant le même son :

Soulèvement, se lève-t-il?	*soulêv..mân.*, *s.. lêv..til?*

EVR, avec l'E ouvert ou moyen, est toujours longue :

Chèvre, lèvre.	*chèvr..*, *lêvr..*

EZ est longue et fermée avec la liaison douce et à la fin de la phrase; brève devant la consonne d'un mot qui termine le sens :

Partez et revenez, assez ouï,	*partézè. rev..né.*, *asézoui*,
Venez-vous? chez moi.	*v..né. vou.*, *ché. mouâ*

Le prolongement mal-à-propos de ces finales est le défaut saillant dans la Savoie et le Bugey. Quelques noms propres, tels que *Metz*, *Rhodez*, etc., se prononcent avec l'È ouvert long et l'S dure. *Mélèze*, plante, est long et ouvert.

LEÇON VIII.

TABLE DES SYLLABES LONGUES, BRÈVES ET DOUTEUSES, FORMÉES PAR LES VOYELLES *I*, *Y*.

Ces deux voyelles sont brèves devant toute autre que l'E muet.

II, YI, dans quelques imparfaits et subjonctifs, ne se font sentir que par un Ï prolongé :

Nous priions, que vous envoyiez. *nous priyon., k.. vouzânvouaiyé.*

prononciation défectueuse qu'on évite ordinairement dans la construction de phrase.

IE finale, avec l'E muet, est très-longue, si ce n'est quand le mot suivant complète le sens avec le précédent :

Femme jolie, jolie femme. *fam.. joli..., joli. fam..*

Excepté le mot *vie*, qui est toujours prolongé :

La vie des saints, pour la vie. *la vi... dè. sèn., pour la vi...*

IC, IDR, YDR, IF, IFF, sont longues avec l'E muet, brèves ailleurs :

Justice, cidre, hydre, calife, *justis.., sidr.., idr.., kalif..,*
Griffe, califat, griffé. *grif.., kalifa., grifé*

IFL, IFFL, IFR, IFFR, IG, sont longues avec l'E muet, brèves ailleurs :

Il renifle, siffle, fifre, chiffre, *il r..nifl.., sifl.., fifr.., chifr..,*
Il s'afflige, sifflé, affligé. *il safliј.., siflé, aflijé*

ILE, YLE, avec ou sans le circonflexe, sont longues devant l'E muet, brèves ailleurs :

Ile, style, îlot, stylet. *il.., stil.., ilo., stilè.*

Les mêmes s'abrègent devant le monosyllabe qui complète le sens :

Elle ne file pas, un style dur. *èl.. n.. fil.. pâ., un stil.. dur*

ILS, dans les noms et pronoms, est longue avec l'S articulée douce ou forte devant une voyelle ou à la fin de la phrase ; brève devant une consonne ou le mot qui complète :

Ils attendent mon fils, *ilzatând.. mon fis,*
Ils te diront : mon fils chéri, *il. te diron. mon fis chéri,*
Vos fusils rouillés, *vô. fuzi. rouillé.,*
Prenez vos fusils. *pr..né. vô. fuzi.*

IM, IXME, YME, sont longues avec l'E muet, brèves ailleurs :

Sublime, dîme, abyme, — *sublim.., dim.., abim..,*
Abymé, sublimé. — *abimé, sublimé*

Seront exceptées celles qui se rencontrent à la suite d'une articulation fortement vibrée :

Crime, maxime, etc. — *krim.., maksim..*

IMM est longue au commencement du mot, avec M prononcée double :

Immense, immortel. — *immâns.., immortèl*

IM, YM, IN, YN, nasales, sont longues dans le cours, douteuses à la fin du mot, avec ou sans consonne :

Fin lin, c'est son instinct, — *fên lên, sè. sonênstén,*
Ce coquin-là, vingt-cinq francs, — *s.. koqênla, vêntsèn. frân.,*
Il en a cinq, des coquins, — *ilân na sênk, dê. koqên.,*
Le thym et les nymphes. — *l.. tên è. lê. nênf..*

IR, finale, est longue dans la liaison et à la fin de la phrase; brève devant une autre consonne, et avec toute autre voyelle que l'E muet :

Fuir ou périr sous ton empire, — *fuirou périr sou. tonânpir..,*
Le vizir fera tout au pire. — *l.. vizir f..ra toutô pir..*

Cette dernière, en *Ire*, peut aussi devenir brève devant la consonne d'un mot qui complète le sens :

Un rire fou. — un *rir.. fou*

ISM, longue avec l'E muet, brève ailleurs :

Schisme, schismatique. — *chism.., chismatik..*

IS, ISSE, IX, finales, avec l'articulation de S douce ou forte, sont longues devant une voyelle et à la fin de la phrase; brèves devant la consonne du mot suivant :

Que je fisse une surprise, — *ke j.. fisun.. surpriz..*
Iris et Paris, je dois dix écus, — *irisè. pâris, j.. douâ dizéqu.,*
Je n'en ai que six, — *j.. nân né k.. sis,*
Iris prit son vol. — *iris pri. son vol*

ISTE, avec l'E muet, est longue à la fin du mot, brève ailleurs :

Baptiste existera parmi les anarchistes. — *batistèghzist..ra parmi lèza-narchist..*

IS, ITS, avec le T muet, sont longues dans les pluriels, excepté devant la consonne initiale du mot qui complète le sens :

De petits lits, des lits élastiques,	*de p..ti. li.*, *dè. lizélastik..*,
Dans les plis.	*dân. lê. pli.*

ITR, ISTR, IV, IVR, sont longues avec l'E muet final, et brèves partout ailleurs :

Titre, sistre, tardive, vivre,	*titr..*, *sistr..*, *tardiv..*, *vivr..*
Vitré, tardivement, ivresse.	*vitré*, *tardiv..mân.*, *ivrès..*

LEÇON IX.

TABLE DES SYLLABES LONGUES, BRÈVES ET DOUTEUSES, COMMENCÉES PAR *O*.

O, sans accent commençant le mot, bref avec les sons clair ou obscur; long devant la muette finale :

Obéir, oser, il ose.	*obéir*, *ôzer*, *il ôz..*

O, revêtu du circonflexe, est long et obscur devant E muet, bref et clair en tout autre cas :

Hôte, hôtesse.	*ôt..*, *otès..*

OGE, claire ou obscure, est longue avec E muet final; brève ailleurs :

Doge, loge, déroger.	*dôj..*, *loj..*, *dérojé.*

OI finale, changée en OUA ouverte, est brève devant la consonne initiale du mot suivant et à la fin de la phrase; longue devant un mot commencé par une voyelle, si ce n'est le cas du monosyllabe qui complète le sens :

C'est toi, le roi a dit, bois vert,	*sè. toua*, *l.. rouâ a di.*, *boua vèr.*,
Je ne crois pas.	*jen.. kroua. pâ.*

Les mêmes OI, et surtout OY, dans le cours du mot, sont brèves et fermées devant toute autre syllabe qu'une muette finale :

Moitié, voyons, moine.	*mouatié*, *vouajon.*, *mouân..*

OIE, avec le son OUA, est longue et ouverte, en y appliquant les exceptions du précédent :

Il faut qu'il voie, qu'ils croient,	*il faut q'il vouâ*, *q'il. krouâ.*,
Que voient-ils?	*k.. vouâtil.*

N. B. Ces syllabes OI, avec le son de l'E ouvert ou moyen, et maintenant écrites AI, suivent les règles établies dans la table de l'A, dont la substitution n'a rien changé à la valeur ni au mécanisme des sons. On prononce également *avait* ou *avoit*, *feraient* ou *feroient*, etc.; brèves au singulier, longues au pluriel, moins les cas d'exceptions générales.

OILE, prononcée OUA, est longue et ouverte avec l'E muet, moyennant la restriction du monosyllabe final; brève et fermée ailleurs :

Toile, voile blanc, voilier. *touâl.., vouâl.. blân., vouâlié.*

OIN nasale, est longue partout, excepté devant le monosyllabe final, et à la fin de la phrase :

Il est loin, ce soin-là, loin d'ici, *ilè. louên, s.. souênla, louên disi*

OIR, toujours brève devant une consonne et la syllabe masculine, s'allonge à la fin de la phrase et dans les liaisons, sans y comprendre le cas du monosyllabe final :

Le soir d'un beau jour, *l.. souâr dun bô. jour;*
Je croirai le voir, *j.. krouaré. l.. vouâr,*
Espoir incertain, *èspouârêns[illegible]tén,*
Après l'avoir eu. *aprê. lavouâru*

OIRE est longue et ouverte avec l'E muet; brève et fermée ailleurs :

Allons boire, je boirai. *alon. bouâr.., j.. bouaré.*

OIS, OIX, longues et ouvertes avec la liaison douce et dans les pluriels; brèves en conservant le son devant une consonne, dans le singulier, à la fin de la phrase, et avant le monosyllabe qui complète le sens :

Tu vois aussi, voix épuisée, *tu vouâzosi, vouâzépuisé..*
Les bois reverdis, *lê. bouâ. r..vèrdi.,*
La noix de Galle, *la nouâ. d.. gal..*
Le bois touffu, il est au bois, *l.. bouâ. toufu, ilètau bouâ.,*
Des pois verds. *dê. pouâ. vèr.*

OISE, longue et ouverte avec l'E muet final; brève et fermée ailleurs :

Siamoise, noisetier. *siamouâz.., nouaz..tié.*

OISS, OITR, OIVR, longues et ouvertes avec l'E muet, moins le monosyllabe final; brèves et fermées partout ailleurs :

Paroisse, cloître, poivre, *parouâss.., klouâtr.., pouâvr..,*
Poivre-long, paroissien, *pouâvr..lon., parouasién,*
Cloîtré, poivré. *klouatré, pouavré*

N. B. Voyez encore la table de l'A, pour les syllabes en OI, prononcées en E ouvert ou moyen, et maintenant écrites AI.

OLE, sans accent et avec l'E muet, est toujours claire, mais douteuse; longue dans le cours et à la fin de la phrase, brève dans le cours du mot, et devant celui qui complète le sens :

Désir frivole, frivole désir,	*dézir frivol.., frivol.. dézir*,
Assolement, parole d'honneur.	*assol..mân.., parol..donêur*,

OLLE, toujours claire et brève :

Folle, molle.	*fol.., mol..*

OM, ON nasales, sont longues devant une consonne, dans les pluriels, dans le cours de la phrase; brèves à la fin ou devant le monosyllabe qui complète le sens :

Tombeau, joli mouton,	*tonbô., joli mouton*,
Comptons les boutons,	*konton. lê bouton*,
Que ferons-nous de ces bons vins.	*ke f..ron. nou. d.. sê. bon. vên.*
Les bonbons.	*lê. bonbon.*

La même devient brève et claire, quand elle cesse d'être nasale :

Bon ami, ton âme, son époux.	*bonami, tonâm.., sonépou.*

(Ces syllabes, prononcées nasales et conséquemment prolongées et liées, signalent l'accent normand et celui des pays maritimes du voisinage.)

OME, OMME, OMNE, ONE, ONNE, sans accent, sont brèves et claires :

Rome, l'homme, automne,	*rom.., lom.., oton..*,
Bonne, Babylone,	*bon.., babylon..*,
excepté Tome, axiôme, atôme,	*tôm.., aksiôm.., atôm..*,

qui cependant s'abrégent, en conservant le son obscur, devant le monosyllabe final :

Tome trois.	*tôm.., trouâ.*

OR, ORD finales, sont claires et longues devant la voyelle et à la fin de la phrase; brèves devant une autre consonne :

Trésor immense,	*trézorimmâns..*,
Il sort du bord.	*il sor. du bor.*

ORCH est claire et longue avec l'E muet; brève partout ailleurs :

Torche, porcher.	*torch.., porché.*

ORE, avec l'E muet, est claire et longue, hors du monosyllabe final :

Il dore encore,	*il do*rân*kor*..,
Il n'a pas encore vu.	*il na pâzânkor.. vu*

Ce dernier perd quelquefois son E final dans les licences poétiques.

ORPS, ORS, ORT, sont longues et claires, au singulier comme au pluriel, lorsqu'elles terminent la phrase, ou quand l'initiale du mot suivant est une voyelle; elles s'abrégent toujours devant une autre consonne :

Le corps est dehors,	l.. *korè. de*or.,
Corps-de-garde, il est au port,	*kor. d.. gard.., ilètô por.*,
Port assuré.	*porasuré*

OS, avec S finale dure, douce ou muette, est toujours longue et obscure, si ce n'est devant le monosyllabe qui termine le sens :

Enclos abattu, en repos,	ân*klôzabatu*, ân *r..pô*.
Os brisé, cet os-là.	ô*s brizé*, *sètôsla*

OSSE est longue avec l'O obscur, brève avec l'O clair :

Grosse, carrosse.	*grôs.., kâros..*

OT finale, avec le T muet ou articulé, est brève au singulier, longue au pluriel, avec les exceptions ordinaires; mais fait entendre partout le son de l'O clair :

En un mot, c'est un sot,	an *nun mo.*, *sètun so.*,
Deux mots, des sots.	*deu. mo.*, *dê. so.*
Un mot hasardé,	un *mo. azardé*,
Ces mots-ci sont bien sots.	*sê mo.si son. bié*n *so.*

OT, avec le circonflexe et suivie de l'E muet, est longue et obscure; elle devient brève et claire devant tout autre son :

Hôte, hôtel, rôti.	ô*t..*, *otèl*, *roti*

Il y a exception pour les verbes en OTER, qui conservent partout le son obscur de l'O, quoiqu'obéissant au mouvement; longue avec l'E muet; brève ailleurs :

Il ôte, il ôtait, ôté, ôterait.	*il* ô*t..*, *ilôtè.*, *ôté*, *ôt..rè.*

OUC, OUDR, OUCH, OUILL, OUL, sont longues avec l'E muet final; brèves ailleurs :

Douce, douceur; poudre,	*do*u*s..*, *dous*êur; *poudr..*,
Poudrait; bouche, bouché;	*poudrè; bouch.., bouché*,

Rouille, rouillé; foule, foulait.	*rouill.., rouillé; foul.., foulè.*

Les mêmes, quoiqu'avec l'E muet, s'abrègent dans les composés et devant le monosyllabe final :

Doucement, poudre d'or,	*dous..man., poudr.. d'or,*
Boucherie, rouillerait,	*bouch..ri..., rouill..rè.*

OUR, OURS, sont brèves devant une consonne; longues devant la voyelle et à la fin de la phrase; la dernière toujours brève avec S dure :

Jour de fête, jour heureux,	*jour.. d.. fèt.., joureureu.,*
Cours entier, cours de langue,	*kourzântié., kours d.. lângh..,*
Sur le cours, beau jour.	*sur l.. kours, bô jour*

OUS est douteuse dans les pronoms; elle s'allonge dans la liaison douce, avec le mot qui n'en dépend pas, et reste brève sans liaison ou même liée avec le verbe dont elle forme nominatif :

Avez-vous un écu?	*avé.vouzun néqu,*
Vous m'entendez,	*vou. mântândé.*
Vous avez reçu,	*vouzavé. r..su,*
Entendez-vous?	*ântândé.vou.*

La même syllabe, dans les autres mots, est longue avec S douce ou dure; brève avec S muette :

Tous étaient là, tous les coups,	*touzétè. la, tou. lê. kou.*
Ils y sont tous, tous disent.	*ilzi son. tous, tous diz..*

OUSS, OUTR, OUV, OUVR, longues avec l'E muet; brèves ailleurs :

Pousse, toussait; poutre, outré;	*pous.., tousè.; poutr..; outré;*
Ouvre, couvrez;	*ouvr.., kouvré.;*
Trouve, couvait.	*trouv.., kouvè.*

Les mêmes, avec l'E muet, s'abrègent dans les composés et devant le monosyllabe final :

Il poussera, outre-mer,	*il pouss..ra, outr..mèr,*
ouvre-lui, couvre-feu,	*ouvr..lui, kouvr..feu,*
Recouvrement, trouve-toi là.	*r..kouvr..mân., trouv..touâ la*

OUX est longue avec la liaison douce, brève en tout autre cas, hors l'*h* aspirée :

Epoux affligés, cruelle toux,	*épouzaflijé., kruèl..tou.,*
Epoux honteux.	*épou. onteu.*

LEÇON X.

TABLE DES SYLLABES LONGUES, BRÈVES ET DOUTEUSES COMMENCÉES PAR *U*.

UCHE, revêtue ou non de l'accent, est longue avec l'E muet, brève dans les composés et devant la consonne du monosyllabe final :

Cruche, truchement,	*kruch.., truch..mân.,*
Cette bûche-là.	*sèt.. buch..la*

UE, revêtue ou non de l'accent, suit la même règle :

Chose connue,	*chôz.. konu..,*
Duement *ou* dûment,	*dumân.*
Elle est connue de vous.	*èlè. konu.. d.. vou.*

UGE obéit aux mêmes principes :

Juge intègre, jugement,	*jujênt*ègr.., *juj..mân.,*
Juge-de-paix.	*juj.. de pê.*

UL finale, avec L muette ou articulée, est brève dans les noms singuliers, longue au pluriel avec les restrictions ci-dessus :

Un consul, deux consuls,	un *konsul, deu. konsul.*
Consuls à vie, des culs-de-jatte.	*konsulza vi..., dê. qu. d.. jat..*

ULE, avec l'E muet final, est brève dans les noms, longue dans les verbes, excepté devant la consonne du monosyllabe qui complète le sens:

Sous la férule,	*sou. la férul..,*
Cette plante pullule,	*sèt.. plânt.. pullul..,*
Elle pullule trop.	*èl.. pullul.. tro.*

UM, UN nasales, sont brèves à la fin, longues dans le cours de la phrase et au pluriel, surtout avec la liaison douce, mais toujours avec l'exception ci-dessus :

Parlez au tribun,	*parlézô tribun,*
Tribun corrompu,	*tribun koronpu,*
Ces parfums sont exquis,	sê. *parfun. sontèksqi.,*
Quelques-uns espèrent,	*qèlk..zunzèspèr..,*
Ces parfums-ci.	sê. *parfunsi*

UN, article, nombre ou pronom, avec la nasale muette, s'allonge dans

le cours, et s'abrège à la fin de la phrase ; toujours bref avec la liaison.

Un frère, j'en ai un, un ami. un *frèr..*, *j*ân *né u*n, *u*n *nami*

UR finale, singulier ou pluriel, est longue devant la voyelle et à la fin de la phrase ; brève devant la consonne initiale du mot suivant :

Mur abattu, le fait est sûr, *murabatu*, *l..fètè. sur*,
Nos vœux sont purs, *nô. veu. s*on. *pur.*,
Ils sont sûrs de lui. *il. s*on. *sur. d.. lui*

URE, revêtue ou non de l'accent, est longue avec l'E muet final, et devant la voyelle initiale du mot suivant ; brève dans les composés et devant la consonne du monosyllabe qui complète le sens :

Chambre obscure, sûrement, *ch*ân*brobsq*ur.., *sur..mâ*n.,
Pure et sans taches, cure-dent. *purè. s*ân. *tach..*, *qur..dâ*n.

US, avec S dure, douce ou muette, est longue devant la voyelle du mot suivant ou à la fin de la phrase ; brève devant une consonne :

Marius et Métellus, *mâriusè. métèll*us,
Vénus nacquit, abus intolérable, *vénus naqi.*, *ab*uzên*tolérabl..*,
Les abus maintenus. *lêzab*u. *m*ên*t..n*u.

USE, avec l'E muet final, est longue, en exceptant les composés et le cas du monosyllabe définitif :

Il s'amuse, amusement, *il samuz..*, *amuz..mâ*n.,
Il ne s'amuse pas. *il n.. samuz.. p*â.

USS, USTR, UV, sont longues avec l'E muet final ; brèves ailleurs, même avec cet E muet, dans les composés et devant la consonne du monosyllabe définitif :

Aumusse, cuve, rustre, cuvier, *ômus..*, *quv..*, *rustr..*, *quvié.*,
Lustrait, cuve d'eau. *lustrè.*, *quv.. dô*

UT, avec ou sans accent et le T muet ou articulé, est toujours brève à la fin du mot :

Voilà son but, *vouala s*on *but*,
Qu'il reçût dans son début. *qil r..su. d*ân. *s*on *débu.*

UTE, avec ou sans accent, est longue, moyennant les deux restrictions générales :

Flûte, chute, il débute mal, *flut..*, *chut..*, *il début.. mal*,
Il chutera. *il chut..ra*

OBSERVATIONS.

Il manque encore une condition pour compléter la peinture du langage : on la trouvera dans la leçon suivante, qui fera disparaître les petites contradictions que les oreilles délicates peuvent encore éprouver jusqu'ici. Pour faciliter l'intelligence de cette dernière leçon, nous rappellerons les principes recteurs de notre prosodie, et signalerons l'équivoque funeste, toujours subsistante, sur les considérations de cette partie importante de la langue. Et d'abord, je crois pouvoir répéter que tout ce qui précède établit les élémens fondamentaux qui la constituent; que si la nature des causes peut être contestée, on ne saurait nier de bonne foi la généralité des effets. Ceux-ci démontrent évidemment que les longues et brèves sont déterminées, 1.° par la nature des sons; 2.° par les rapports de ces sons entre eux et avec les articulations; 3.° par les dispositions des organes nécessaires pour effectuer les unes et les autres; 4.° par la vivacité du caractère national, qui domine sur ces trois considérations.

En effet, un son ouvert est long de sa nature, et ne s'abrège que par quelque accessoire qui contrarie le mouvement de la voix. Un son moyen ou fermé est bref naturellement, et ne peut s'allonger que par une cause étrangère au son même. Une articulation dure, sèche, vibrante, un contact trop plein de deux organes, les mettent nécessairement en une situation qui arrête le prolongement. Une articulation douce, molle, sans élasticité, un contact faible, léger, les placent inévitablement dans la position la plus favorable au passage de la voix.

D'où il résulte que les mêmes convenances qui concoururent à la formation des sons, viennent encore contribuer à leur plus ou moins de rapidité. Sur le tout ensuite, les qualités du tempérament général, combinées aux mouvemens subséquens et déterminateurs, aplanissent les obstacles qui contrarieraient son but essentiel. Et ce but, quel est-il? seconder l'impatience de l'auditeur en écartant tout ce qui languit, tout ce qui traîne, et lui fait regretter le temps qu'il consacre à nous écouter; lui éviter toute peine d'esprit pour l'intelligence des rapports entre les idées; enfin, être clair, précis et bref autant que possible.

La conséquence manifeste de ces observations est que si, au lieu de chercher les causes dans le latin qui, à cet égard, n'a rien de commun avec les combinaisons du français; si, dis-je, on s'était attaché à les observer dans les rapports harmoniques entre l'opération et les moyens d'opérer; si surtout on voulait procéder sur la langue d'après ses pro-

pres principes; se persuader qu'elle a son caractère personnel, principalement dans la prononciation, étrangère aux élémens de toute autre, l'enseignement de cette partie aurait pu, depuis long-temps, devenir aussi facile, aussi certain, qu'il est encore maintenant scabreux et négligé. C'est ce dont j'espère qu'on sera convaincu quand j'aurai entièrement développé les admirables effets de cette prosodie sur laquelle règne, j'ose le dire, une si funeste indifférence.

AVIS ESSENTIEL POUR L'EXÉCUTION DES ANALYSES.

Lorsque l'élève est parvenu à cette avant-dernière leçon, il renverse son travail, commençant par la page de prononciation. Puis il ferme son original, et avec l'orthographe de *l'œil* il forme celle de *l'esprit*. C'est dans cette vue que j'ai multiplié les analyses qui l'accompagnent, afin de faciliter les esprits doués d'une vive conception. Ceux-ci peuvent à la fois effectuer les annotations des longues sur les cinq voyelles, moyennant les comparaisons avec le modèle; tandis que le sujet moins apte à saisir doit se borner à noter ces longues successivement lettre par lettre, tenant sous ses yeux la table ouverte sur chacune de ces voyelles. S'il a exécuté exactement les précédens exercices, il ne lui faudra pas plus de trois jours pour composer de lui-même cette orthographe usuelle. Il peut alors se convaincre, en écrivant sous une bonne dictée, qu'il a acquis, pour ne les oublier jamais, ces deux parties si difficiles de notre langue, ORTHOGRAPHE et PRONONCIATION. Tel est du moins le résultat que j'ai constamment obtenu dans mes leçons, même avec des étrangers qui n'avaient jamais écrit ni prononcé une syllabe de français; leur précision à cet égard a toujours correspondu au plus ou moins d'assiduité dans ce travail. Je pourrais citer une dame de cette ville, si sa modestie me le permettait. En un mois et demi, sans autre secours que les explications verbales, qu'elle recevait et appliquait presque toujours en chantant, nous parvînmes au terme des exercices, qui furent interrompus lorsque je n'eus plus rien de nouveau à présenter à son ardente perspicacité.

PRONONCIATION FIGURÉE

DE LA PAGE EN REGARD,

Moins les signes de prosodie.

Klâsifikasion. partiqulièr..

Outr.. lê. klâsifikasion. présédânt.., si util..za lêntèllijâns.. d.. listouâr.. naturèl.., ilân nètânkorun.. foul.. dôtr.., don. l.. bezouên d.. la briév..té m.. kondana nèkspozé. k.. lê. plu. familièr.. dân. luzaj.. komun

Sèksion pr..mièr.. — Pouason.

Paragraf.. pr..mié. Sétasé. — Lê. naturalist.. don.. s.. non ô. plu. grô. pouason. du jânr.. vivipâr.., tèl. k.. la balên.., le r..qên, l.. kachalo., le lamântèn, L. fok.., ètsétérâ R..marqé. k.. si sè. monstr.. marên. s.. multiplié. par l.. mouajên dêzeu., bientôtilzorê. détrui. tout.. lêzèspès.. dontil. s.. nouris.. La plupâr. n.. produiz..ta la fouâ. qun ou deu. p..ti.

Paragraf.. s..gon. Tèstasé. — Sèt.. dénominsaion sapli-ka tou. lêzanimô. r..kouvèr. dun.. kroutou ékâill.. solid.., tèl. k.. lê. tortu.., lézui-tr..zè. lézinonbrabl.. famiill.. dê. koqiillaj.. Ili a dê. tortu.. marin.. dun.. prodijieus.. grôsêur On nadjouênntânkora lordr.. dê. tèstasé. l.. krokodil.., le tatou, qèlk.. grô. sèrpânza ékâill.. mobil.. Lauitrân nadeuza charnièr.

Paragraf.. s..gon. krustasé. — Seusi on. dêzékâill.. mouên. dur.., divizé..zè. plu. pénétrabl.. L.. krâb.., lékr..vis.. son. d.. sèt.. klâs..

Sèksion s..gond.. — Kouadrupèd..

Sèt. klâs.. se subdivizân pluziêur. brânch.., don. lê. pluzaparânt.. son. :

Paragraf.. pr..mié. Lê. solipèd.. — On konprân. sou. sèt.. dénominasion, tou. lêzanimô. qi, kom.. le ch..val, le mulè., lân.., on. la korn.. dê. pié. dun.. seul.. piés..

MODÈLE D'ANALYSE

POUR LES CINQ LEÇONS PRÉCÉDENTES.

(*Toutes les syllabes longues portent le tiret* (-) ; *les brèves n'ont aucun signe.*)

Classifications particulières.

Outre les classifications précédentes, si utiles à l'intelligence de l'histoire naturelle, il en est encore une foule d'autres, dont le besoin de la brièveté me condamne à n'exposer que les plus familières dans l'usage commun.

Section première. — Poissons.

§. 1. Cétacés. — Les naturalistes donnent ce nom aux plus gros poissons du genre vivipare, tels que la baleine, le requin, le cachalot, le lamantin, le foque, etc. Remarquez que si ces monstres marins se multipliaient par le moyen des œufs, bientôt ils auraient détruit toutes les espèces dont ils se nourrissent. La plupart ne produisent à la fois qu'un ou deux petits.

§. 2. Testacés. — Cette dénomination s'applique à tous les animaux recouverts d'une croûte ou écaille solide, tels que les tortues, les huîtres, les innombrables familles des coquillages. Il y a des tortues marines d'une prodigieuse grosseur. On adjoint encore à l'ordre des testacés le crocodile, le tatou, quelques gros serpents à écailles mobiles. L'huître en a deux à charnière.

§. 3. Crustacés. — Ceux-ci ont des écailles moins dures, divisées et plus pénétrables. Le crabe, l'écrevisse sont de cette classe.

Section seconde. — Quadrupèdes.

Cette classe se subdivise en plusieurs branches, dont les plus apparentes sont :

§. 1. Les solipèdes. — On comprend, sous cette dénomination, tous les animaux qui, comme le cheval, le mulet, l'âne, ont la corne des pieds d'une seule pièce.

15..

Paragraf.. s..go*n*. Lê. pié. fourchu. — S.. no*n* ê*n*dik.. lê. kouadrupèd.. do*n*. la korn.. dê. piézè. divizé.. â*n* deu. parti..., qi form.. kom.. deu. douâzékrâzé., tèl. so*n*. léléfâ*n*., l..,rinosérôs, l.. bêuf, l.. kocho*n*, l.. sèr., la chèvr.., la br..bi.

Paragraf.. trouazièm.. Lêzo*n*gl.. trâ*n*châ*n*zou crochu. — S.. karaktèr.. saillâ*n*. siguâl.. tou. lêzanimô. karnivor..za katr.. pié., qi o*n*. la faqulté de dép..sé. lêur prouâ.. Lom.. luimêm.., daprê. sètê*n*dis.., sâ*n*bl..rè. dèstiné a s.. repêtr.. de chêr Sêzo*n*gl.., ché. l.. véritabl.. sovaj.., so*n*. trêkapabl.. de fêr.. lofis.. de nô. trâ*n*châ*n*., pourékorché., mètrâ*n* piès.. lanimal qil dévor.. tou. kru

Paragraf.. katrièm.. Lê. ruminâ*n*. — Sètadi-r,animô. qi, aprêzavouâr mà*n*jé a lêur sasiété, s.. kou-ch..t,è. pâ*n*dâ*n*. lêur repô., ramên.. dâ*n*. la bouch.. lêzalimâ*n*. dabor. dépozézâ*n* nu*n* pr..miérê*n*tèslê*n* ou il. se so*n*lamoli. *Il. lê.* mâch..tun.. s..go*n*d.. fouâ., pour lê. râ*n*dr.. plu. dijèstif. Lêzanimô. ruminâ*n*. so*n*. tous d.. la klâs.. dêzèrbivor..za piéfourchu.

Sèksio*n* trouazièm.. — Ouazô.

Paragraf.. 1 Lê. péchêur. — Seu. qi viv.. d.. pouaso*n*, kom.. le éro*n*, l.. kormorâ*n*, la mouèt.., la gru, la sigogn.. Dâ*n*. sèrtên.. parti... d.. lAzi..., o*n* s.. don.. l.. plésir d.. la pêchavèk sêzoazô. privé., mouajènâ*n*. la prékôsio*n* du*n* nanô trêzétrouâ. pâsé a lêur kol, pour lêzâ*n*péché davalé l.. pouaso*n*

Paragraf.. s..go*n*. Lê. nokturn.. — Seu. do*n*. la vu.. n.. peu. kavèk pên.. suporté. l.. grâ*n*. jour: tous karnivor..zè. doué. dun.. ko*n*formasio*n* prèsk.. sâ*n*blabl.. L.. gra*n*. è. le p..ti. duk, le cha. uâ*n*., è. tout.. lêzèspès.. d.. chouèt.., so*n*. lê. brigâ*n*. d.. nui. du jâ*n*r.. volatil.. Il mérit.. sèrtèn..mâ*n*. sèt.. dénominasio*n*, l.. pèrfid.. qi chouazi. l'obsqurité pourasasiné. dêzêtr.. fèbl..zè. sâ*n*. défâ*n*s.. Mê. qèl

§. 2. Les pieds-fourchus. — Ce nom indique les quadrupèdes dont la corne des pieds est divisée en deux parties, qui forment comme deux doigts écrasés. tels sont l'éléphant, le rhinocéros, le bœuf, le cochon, le cerf, la chèvre, la brebis.

§. 3. Les ongles tranchans ou crochus. — Ce caractère saillant signale tous les carnivores à quatre pieds, qui ont la faculté de dépécer leur proie. L'homme lui-même, d'après cet indice, semblerait destiné à se repaître de chair. Ses ongles, chez le véritable sauvage, sont très-capables de faire l'office de nos tranchans, pour écorcher, mettre en pièces l'animal qu'il dévore tout cru.

§. 4. Les ruminans. — C'est-à-dire, animaux qui, après avoir mangé à leur satiété, se couchent, et pendant leur repos, ramènent dans la bouche les alimens d'abord déposés en un premier intestin où ils se sont amollis. Ils les mâchent une seconde fois pour les rendre plus digestifs. Les animaux ruminans sont tous de la classe des herbivores à pieds-fourchus.

Section 3. — Oiseaux.

§. 1. Les pêcheurs. — Ceux qui vivent de poisson, comme le héron, le cormoran, la mouette, la gru, la cigogne. Dans certaines parties de l'Asie, on se donne le plaisir de la pêche avec ces oiseaux privés, moyennant la précaution d'un anneau très-étroit, passé à leur col, pour les empêcher d'avaler le poisson.

§. 2. Les nocturnes. — Ceux dont la vue ne peut qu'avec peine supporter le grand jour : tous carnivores, et doués d'une conformation presque semblable. Le grand et le petit duc, le chat-huant, et toutes les espèces de chouettes, sont les brigands de nuit du genre volatile. Il mérite certainement cette dénomination, le perfide qui choisit l'obscurité pour assassiner des êtres faibles et sans défense. Mais quel titre donnerons-nous à celui qui, profitant de la haine des innocentes victimes,

titre don..ron.nouza s..lui qi, profitân. d.. la ên.. dêzinosânt.. viktim.. kontr.. lèn..mi nokturn.., lêzatir.. par sê. kri. simulé., dân. lê. pièj.. glutineu., préparé. d. sân.-frouâ., è. sânzôtr.. nésèsité k.. son plésir ? Sè. s,. kon napèl.. la chas.. d.. la pipé.., ou lon prân. lêzouazô, par sântê-n..z,è. d.. tout.. lèzèspès..

Paragraf.. trouazièm.. Vouajajêurzou pasajé. — Se son. seu. qi chânj.. de klimâ., abândon..tun.. kontré.. a laproch.. dê. frimâ-z,è. von. sétablir sou. dè. tânpératur.. pluzanalogh..za lêur. b..zouên., pour rev..nirô r..nouvê-l..mân. d.. la bèl.. sêzon. Eureuz.. kréatur..! qi peuv.. se soustrêrô righêur. dêzôtân., si èl.. pouvè. d. mêm.. s.. garântir d.. la férosité d.. lom.., qi sézi. lépok.. d.. sê. migrasion., pourân détruir.. dê. milièza lêur pasaj.. On konprând dân. sèt.. klâs.., dabord la plupâr. d.. seu. du paragraf.. pr..mié., pui. lirondèl.., la kâill.., la békas.., létournô, la gri-v,èt sétérâ .

Riên nè. pluzêntérèsân. k.. lordr.., lêntèllijâns qi rêgn.. dân. lê. dispozision., lê. maneuvr.. d.. sêzarmé.. volânt.. On s.. rân. de tout.. lê. parti... dun.. kontré.. surun sêul pouên. Lê. p..loton., lê. bataillon. sontordoné. sur la m..zur.. dê. fors..zêndividuèl.. La division pâ-r,è. va, dân. limmânsité d.. lê-r,atândr.. lêzôtr.. konvouâzégal..mân. parti. dè. kontré.. vouazin.. Larmé.. ântièr.. réuni.., form.. la falânj.. masédonièn.., don. la pouènt.. pénêtr.. plu. fasil..mân. lê. moléqul..zatmosférik.. Lê. fèbl.. konpôz.. l.. sântr.., lê for. garnis.. la têt.., lêzêl..zè. la qeu.. èl.. sélêva un.. ôtêur kalqulé.. sur la proporsion du pouâ. dê. korzè. s..lui d.. lélémân. qi lê. port..; et peutêtrosi sur la trânqilité d.. la réjion supérieurô. vapêur. A tour d.. rol.., lê. détach..mânzavansé. son. rânplasé. par seu. d.. larіè-r,è. von. se r..pozé. dânzun.. march.. mouên. fatigânt.. Anfên on nè. prê. darivé. Châk.. divizion, bata-

contre l'ennemi nocturne, les attire par ses cris simulés, dans des piéges glutineux, préparés de sang-froid, et sans autre nécessité que son plaisir ? C'est ce qu'on appelle la chasse de la pipée, où l'on prend les oiseaux par centaines, et de toutes les espèces.

§. 3. Voyageurs ou passagers. — Ce sont ceux qui changent de climat, abandonnent une contrée à l'approche des frimas, et vont s'établir sous des températures plus analogues à leurs besoins, pour revenir au renouvellement de la belle saison. Heureuses créatures ! qui peuvent se soustraire aux rigueurs des autans, si elles pouvaient de même se garantir de la férocité de l'homme, qui saisit l'époque de ces migrations, pour en détruire des milliers à leur passage. On comprend dans cette classe, d'abord la plupart de ceux du §. 1., puis l'hirondelle, la caille, la bécasse, l'étourneau, la grive, etc.

Rien n'est plus intéressant que l'ordre, l'intelligence qui règnent dans les dispositions, les manœuvres de ces armées volantes. On se rend de toutes les parties d'une contrée sur un seul point. Les pelotons, les bataillons sont ordonnés sur la mesure des forces individuelles. La division part, et va, dans l'immensité de l'air, attendre les autres convois également partis des contrées voisines. L'armée entière réunie, forme la phalange macédonienne, dont la pointe pénètre plus facilement les molécules atmosphériques. Les faibles composent le centre, les forts garnissent la tête, les ailes et la queue. Elle s'élève à une hauteur calculée sur la proportion du poids des corps et celui de l'élément qui les porte ; et peut-être aussi sur la tranquillité de la région supérieure à celle des vapeurs. A tour de rôle, les détachemens avancés sont remplacés par ceux de l'arrière, et vont se reposer dans une marche moins fatigante. Enfin, on est près d'arriver : chaque division, bataillon, peloton détache ses coureurs à la découverte, à l'inspection des lieux précédemment aban-

illon, p..loton détach.. sê. kourêurza la dékouvèr-t,a lênspêksion dê. lieu. présédamântabândoné., afên sân. dout.. de réglé., sur lêur rapor., lordr.. dê. kânton..mân., daprê. lè. chânj..mân. surv..nu. pândân. lê. si. mouâ. dabsâns.. Toutè. konbiné avèk prudân-s,è. kalqulé sur labondâns.. dê. vivr.., lêzèn..miza krên-dr,è. mêm.. l.. karaktèr.. dê. nouvôzôt.. Ché. lêzoksidântô-z,on plas.. l.. domisilân situasion inaksèsibl.. Ché. lêzoriântô-z,on s.. loj.. juskôprê. du li. d..lo-m,ou la famillètasuré d.. vivrân pê.

On trouvosi dê. vouajajêur. parmi lê. kouadrupèd.. Lêzântilop.. qi pêupl.. la zôn.. torid.., surtoutân nAfrik.., s.. réunis.. par troup.. d.. sênkânt.., sân. deu.sân.mil., pour pâséraltèrnativ..mân. d.. lun na lôtr.. tropik.., avân. k.. le solèill dévorân. ètach..vé d.. konsumé. la vèrdur.. d.. lêur. kânton. Pluzeureu. k.. lêzouazô-z,il. nonta r..douté. k.. lêzanimô. féros.. qi n.. sês.. d., lê. ars..lé. pândân. sè. longh.. march.. Mê. l.. péziblélân, la dousè. timid.. gazèl.. sav.. for. biên k.. lunion fè. la fors.. Partoutou lèn..mi s.. prézân-t,on fè. fron. avèk kourajè. têt.. bésé.. Le lion, l.. tigr.. le léopâ-r,a laspèk de s.. rânpâr. d.. korn.., rétrograd..tênsèrtên. parês.. krêndr.. dêtr.. sufoqé. sou. sèt.. masênpozân-t,è. s.. réduiz..ta la priz.. d.. qèlk.. fèbl..zêndividu. k.. la fatigh.., lépuiz..mântékart.. du kor. darmé......

O ! qèl.. diférâns.. dân. lorganizasion jènérâl.. d.. lèspèsumên.., si lê. dominatêur. navè. k.. lê. mouajên. du lion ou du tigr.. ; è. si lè. pêupl..zân savêtotân. k.. lèmabl.. gazèl.. dân. sê. vouajaj..

Sèksion katrièm.. — Ensèkt..

Paragraf.. pr..mié. — Métamorfôz.. Grân. nonbr.. dênsèkt.. son. soumiza dê. trânsformasion. qi ofr..ta lêuill kom.. pluziêurzèspès.., lêqèl.. nân form..tân réalité qun.. seul.., plus r..markabl.. k.. lêzôtr.., sou. l.. non d.. papi-

donnés, afin sans doute de régler, sur leur rapport, l'ordre des cantonnemens, d'après les changemens survenus pendant les six mois d'absence. Tout est combiné avec prudence, et calculé sur l'abondance des vivres, les ennemis à craindre, et même le caractère des nouveaux hôtes. Chez les Occidentaux, on place le domicile en situation inaccessible. Chez les Orientaux, on se loge jusqu'auprès du lit de l'homme, où la famille est assurée de vivre en paix.

On trouve aussi des voyageurs parmi les quadrupèdes. Les antilopes qui peuplent la zone torride, surtout en Afrique, se réunissent par troupes de cinquante, cent, deux cent mille, pour passer alternativement de l'un à l'autre tropique, avant que le soleil dévorant ait achevé de consumer la verdure de leurs cantons. Plus heureux que les oiseaux, ils n'ont à redouter que les animaux féroces qui ne cessent de les harceler pendant ces longues marches. Mais le paisible élan, la douce et timide gazelle savent fort bien que l'union fait la force. Partout où l'ennemi se présente, on fait front avec courage et tête baissée. Le lion, le tigre, le léopard, à l'aspect de ce rempart de cornes, rétrogradent incertains, paraissent craindre d'être suffoqués sous cette masse imposante, et se réduisent à la prise de quelques faibles individus que la fatigue, l'épuisement écartent du corps d'armée......

Oh! quelle différence dans l'organisation générale de l'espèce humaine, si les dominateurs n'avaient que les moyens du lion ou du tigre; et si les peuples en savaient autant que l'aimable gazelle dans ses voyages!

Section 4. Insectes.

§. 1. Métamorphoses. — Grand nombre d'insectes sont soumis à des transformations qui offrent à l'œil comme plusieurs espèces, lesquelles n'en forment en réalité qu'une seule, plus remarquable que les autres, sous le nom de papillon.

illon Sèt.. klâs.. prézântun.. tèl.. variété d.. form..zè. d.. brillânt kouléur., ke qèlk..zamatêur. pâs.. lêur vi... ântièra ân formé. dê. kollèksion. Vou. vèré. dân. dê. salonzè. réuni. sou. l.. vèr.., dêzasortimân., dê. jardên., dê. préri...zémâillé.. d.. flêur., don. la richès.., lordonânsè. la bôté dépâs.. tou. s.. ke lâra jamê. pu kréé. d.. pluzadmirabl.. Sè. la ke l.. désinatêurè. l.. pêntr.. vontétudié. lê. louâ. d.. larmoni... k.. la savânt.. mên d.. la nature sè. produir.. dân. lê. konv..nâns.., lê. ton., lê. just.. proporsion. d.. tou. s.. qi peu. flaté. la vu..

L.. papillon, qèl.. k.. souâ. sa variété, naî. sou. la form.. dun nêu-f,ôqèl sa p..titèsa fè. doné. l.. non d.. grèn.. qi, fékondé.. par la chalêur, s.. trânsform.., suivân. lèspès,ân nun vèrou un.. ch..niill.. Sèl..si ofr.. souvân. dê. nuâns.., unordonân-s,un.. vivasité d.. kouléur. non mouên. maguifik.. ke sèl.. kon nadmir..ra biêntô. dân. l.. papillon

Pour sa s..gond.. métamorfôz, la ch..niill.. s. fabriqunànv..lop.. kon napèl.. kokon Dan sètabri, èl.. s.. chânjân krizalidou nênf.. qi, sou. la form.. d.. fêvimmobil.., r..souâ peuapeu è. montra lêuill tout.. lê. parti... konstitutiv.. d.. lênsèktélé Biêntô., parun.. trouazièmè. dèrnièr.. trânsformasion, il dév..lop.. sê. mânbr.., pèrse son tonbô volontê-r,è. sélêv.. trionfân. dân. lêzêr., pour jouir dunèghzistâns.. d.. qèlk.. jour., d.. qèlk..zeur.., juska s.. qilè. doné lè. nouvèl.. grèn.. propr..za pèrpétué. sonèspès..

On konè. lê. rézulta. présieu. d.. la s..gond.. métamorfôz.. dân. la produksion d.. la souâ: mêzon naprési.. pâzasé. lê. déga., lê. ravaj.. d.. sèrtên..zèspès.. don. notrEurop.. nofr.. ke d.. léjézéchântillon,, grâsa qultur.. jénérâl.. qi n.. pèrmè. pâza sê. famiill.. dèstruktiv.. d.. multipliéra un tèlèksê; è. nou. fè. mieu. sântir lê. biênfè. d.. la sivilizasion

Cette classe présente une telle variété de formes et de brillantes couleurs, que quelques amateurs passent leur vie entière à en former des collections. Vous verrez dans des salons et réunis sous le verre, des assortimens, des jardins, des prairies émaillées de fleurs, dont la richesse, l'ordonnance et la beauté dépassent tout ce que l'art a jamais pu créer de plus admirable. C'est là que le dessinateur et le peintre vont étudier les lois de l'harmonie, que la savante main de la nature sait produire dans les convenances, les tons, les justes proportions de tout ce qui peut flatter la vue.

Le papillon, quelle que soit sa variété, naît sous la forme d'un œuf, auquel sa petitesse a fait donner le nom de graine qui, fécondée par la chaleur, se transforme, suivant l'espèce, en un ver ou une chenille. Celle-ci offre souvent des nuances, une ordonnance, une vivacité de couleurs non moins magnifiques que celles qu'on admirera bientôt dans le papillon.

Pour sa seconde métamorphose, la chenille se fabrique une enveloppe qu'on appelle cocon. Dans cet abri, elle se transforme en crysalide ou nymphe qui, sous la forme d'une fève immobile, reçoit peu-à-peu et montre à l'œil toutes les parties constitutives de l'insecte ailé. Bientôt, par une troisième et dernière transformation, il développe ses membres, perce son tombeau volontaire, et s'élance triomphant dans les airs, pour jouir d'une existence de quelques jours, de quelques heures, jusqu'à ce qu'il ait donné les nouvelles graines propres à perpétuer son espèce.

On connaît les résultats précieux de la seconde métamorphose dans la production de la soie: mais on n'apprécie pas assez les dégâts, les ravages de certaines espèces, dont notre Europe n'offre que de légers échantillons, grâce à sa culture générale qui ne permet pas à ces familles destructives de multiplier à un tel excès; et nous fait mieux sentir les bienfaits de la civilisation.

LEÇON XI.

FORCE DE LA VOIX.

Battues ou *Syllabes faibles, fortes et médiocres.*

On distingue, dans les opérations de la voix, son prolongement d'avec sa force. L'un constitue les syllabes longues, l'autre indique les syllabes plus fortement vibrées. C'est ce que nos grands maîtres ont défini sous la dénomination de *Coup de la voix.*

J'appelle syllabes *faibles* celles sur lesquelles la voix ne prend aucun appui; syllabes *médiocres*, celles qui lui offrent un appui ordinaire, comparé à celui que le sol présente aux pieds dans la marche commune; syllabes *fortes ou battues*, celles qu'elle frappe avec plus d'élasticité, comme le pied qui prend un élan. En d'autres termes, la voix est insensible sur la syllabe faible, vibrée sur la battue, et naturelle sur la médiocre.

Règle Ire. — *Syllabes faibles.*

Art. 1er. La langue française n'admet pour *faibles* décidées que les syllabes muettes, ou qui font entendre le son sourd de l'E muet, ce premier essai de la voix, dont la vibration doit être proportionnée à sa valeur, c'est-à-dire, presque nulle, comme:

Je prendrais, les entretiens, ***J. prândrè, lêzantr.tiên,***
le hâmeau, ***l. âmô***

dans lesquelles la dureté des articulations, ainsi que l'effort de l'hiatus contraignent la voix à prendre un léger appui sur *je*, *tre*, *le*, et conséquemment à faire entendre l'E, comme si le son était renfermé, suffoqué dans l'articulation même. Cet E muet ordinaire sera indiqué par un point seul dans l'orthographe de l'œil, qui désormais ne présentera plus celui de la consonne muette, comme dans les exemples de cet article.

Art. 2. L'E muet, quoique constituant à lui seul nos syllabes faibles, peut cependant être frappé avec la même force que les

autres voyelles, lorsqu'il est immédiatement suivi d'une autre syllabe muette totalement perdue, comme :

Je le veux bien,	*J.. l veu biê*n,
Ne te fatigue pas,	*N.. t fatigh pâ*,
Que devenez-vous?	*K..dv.né vou !*

Il est facile de sentir que la voix, entièrement privée d'appui sur la seconde, se dédommage sur la première, donnant à celle-ci la valeur des deux par la force de la vibration. Cet E muet battu conservera seul les deux points dans l'orthographe de l'œil.

Art. 3. Les syllabes muettes, dont le son sourd est entièrement perdu, ne figurent aucunement dans les deux premiers articles. En conséquence, elles ne présenteront que leurs consonnes dépouillées de leurs points, comme ne donnant aucun signe de vie pour l'orthographe de l'œil. Ainsi :

Je dis que je ne le recevrai que demain.	*J.. dìk j..n l..rs.vré k..dmê*n

Règle II. — *Syllabes fortes ou battues.*

Art. 1er. Sont considérées comme telles, celles qui, dans l'orthographe parlée, portent un accent établi pour la distinction du son, ainsi que toutes les longues avec ou sans accent :

Cerveau, peuplé,	*Sèrvô, pêuplé*,
Ils entendaient.	*Ilz*ân*t*ân*d*è

Ici, le simple calcul mécanique fait reconnaître que la voix ne peut effectuer les accessoires des sons, c'est-à-dire, les longues et l'influence des accents, sans une espèce d'effort qu'elle manifeste par une vibration plus marquée. Ces sortes de battues ne portent aucun signe dans nos exercices, attendu que la cause et l'effet sont inhérens l'un à l'autre. Du moment qu'une syllabe est longue ou accentuée, par-là même elle est forte, et ne peut se prononcer autrement.

Art. 2. Toutes les syllabes finales, quoique brèves et sans ac-

cent, sont fortes ou battues, quand elles ne sont pas formées par l'E muet :

Galop, parti, salut, *Galò, partì, salù*

Ce mouvement de la voix, universel et caractéristique du français, est un effet naturel de la marche du langage, conforme à celle du tempérament. C'est un corps lancé avec vigueur, qui prend de nouvelles forces par le choc de ceux qu'il rencontre dans sa course, et arrive au but, encore pourvu des moyens de le dépasser. Ces battues portent le signe distinctif de l'accent grave, quand elles n'ont pas déjà celui de la longue, ou d'un accent quelconque.

Art. 3. Toute syllabe est forte ou battue, quand la suivante se compose de l'E muet, avec une ou plusieurs consonnes entre deux :

Petite, pustule, *Ptìt, pustùl,*
Accoutrement, il portera, *Akoùtr.mân, il pòrt.rà*

dans lesquels se multiplient les *motifs de vibration :* 1.° la pénultième figure comme finale, puisque la suivante est nulle; 2.° le son se heurte contre une consonne qui le repousse; 3.° l'effort de la voix doit m'avertir de la présence de cette syllabe perdue, en doublant la valeur de la précédente.

Art. 4. Une syllabe longue ou douteuse de sa nature, et déterminée brève par un des motifs exposés dans les tables ou dans les principes généraux, conserve toujours la force inhérente à la cause qui devait la prolonger :

Jolie chambre, visage pâle. *Jolì chânbr, visàj pâl*

Le besoin de correspondre à la vivacité du langage doit être satisfait sans nuire au calcul mécanique, à l'harmonie, à la clarté du sens; et ces trois conditions se trouvent remplies par la battue : 1.° elle indique la présence de la syllabe perdue; 2.° elle donne à la voix la force nécessaire pour l'exécution des suivantes; 3.° elle rétablit l'équilibre dans les mouvemens et dans les valeurs.

Article 5, *spécial pour les monosyllabes.*

Cette sorte de mots est un des plus grands mobiles des variétés de

notre prosodie, et mérite tout l'intérêt des étudians. 1.° Le monosyllabe n'est jamais battu, quand il ouvre la phrase sans porter la longue ou l'accent, à moins qu'il ne soit suivi de la syllabe muette, ou d'une articulation très-dure :

Nous la voyons,	*Nou la vouaj*on,
Nous le voyons,	*Noùl vouaj*on,
Vous trouverez.	*Voù troùv.ré*

2.° Tout monosyllabe qui termine le sens d'une phrase, ou même celui d'un de ses membres, est nécessairement battu; car il figure alors comme syllabe finale du dernier mot, et s'empare de la force qui, en autre cas, aurait appartenu à celle-ci :

Un habit bleu,	*Un nabí bleù*,
Quand on l'aura vu.	*Kânt*on *lora vù*

3.° Si ce même monosyllabe ne termine pas à lui seul, mais laisse compléter l'opération par un autre qui le suit, ce dernier s'empare de la battue, et le précédent rentre dans la classe ordinaire :

Quand l'as-tu dit?	*Kân lâ tu dì?*
Qu'avez-vous vu?	*Kavé vou vù?*
N'est-ce pas lui?	*Nès pâ luì*

On voit de reste que les lois qui régissent le monosyllabe, dérivent des causes déjà expliquées.

Règle 3. — *Syllabes médiocres.*

Ce sont toutes celles non comprises dans les deux règles précédentes; ou, pour plus grande précision, les syllabes que la voix exécute avec leur son primitif, par son émission naturelle, sans aucun des efforts qu'elle emploie dans les sons variables, les longues ou les battues, non plus que celles sur lesquelles il y a suspension ou interruption de ses effets. Ainsi donc, toute voyelle qui n'est ni muette, ni accentuée, ni longue, ni battue, forme une syllabe médiocre. Elle ne reçoit aucun signe accessoire dans l'orthographe de l'œil, comme :

Tu pardonnais sa turpitude. *Tu pardonè sa turpitùd*

Dans cet exemple, tout ce qui n'est pas accentué ou ponctué, figure comme syllabe *médiocre :*

OBSERVATIONS.

Notre prosodie est d'autant plus méconnue, qu'on persiste encore à chercher les causes de ses effets dans une langue morte, sur les mouvemens de laquelle il existe autant de variétés, que de peuples modernes qui la pratiquent. Ecoutons le latin prononcé par un Français, un Italien, un Hongrois, un Anglais, etc., nous serons frappés d'abord de la diversité de tons que prend ce langage dans la bouche de chacun d'eux, quoique chacun d'eux ne doute nullement qu'il exécute avec scrupule les préceptes écrits sur sa prononciation.

Cette première équivoque amène de soi la seconde : savoir, que les dialectes modernes s'étant policés sur la grammaire latine, ils ont dû y puiser leur prosodie, aussi bien que l'ordre de leur phrase!... Mais on n'a pas pris garde que long-temps avant, le premier pas, le pas fondamental était déjà fait; qu'en étudiant le latin pour perfectionner la langue maternelle, on lui avait déjà appliqué le mouvement, le ton, l'accent national de celle-ci; qualités inhérentes et particulières à toute manière de parler; qualités qui naissent avec elles, qu'aucune règle ne peut transmettre, et qui précèdent l'application des combinaisons scientifiques sur ce fond primitif. De sorte que chaque peuple, croyant modeler sa prosodie sur celle du latin, lui a en effet appliqué la base de la sienne. Il exécute des brèves et longues, des faibles et fortes; mais ce sont d'autres mesures, d'autres mouvemens, d'autres proportions. Cette brève est plus ou moins brève, cette longue est plus ou moins longue, suivant les habitudes de son langage usuel. Ce sont des physionomies qui n'ont aucune ressemblance, quoique formées des mêmes parties. La *longue*, le *dactyle* du latin d'Italie ne sont point la *longue* le *dactyle* du latin de France. Leur prononciation à la manière italienne, fait sourire le Français qui l'entend pour la première fois, et, dans la la bouche de celui-ci, l'Italien croit qu'il les ignore. Cette impulsion du dialecte maternel n'épargne pas même les sons, les articulations de la langue morte. Ainsi, les U latins sont des OU en Italie; les syllabes UM, UNT sont des OM, ONT, en France, avec la nasale. Celle-ci disparaît de-là les monts, pour faire place au moins chantant de tous les sons OUM, OUNT avec NT articulées.

Ainsi, l'Italien applique aux C, G, les articulations de ses TCH, DG; il n'accueille pas volontiers celui qui ose insinuer que peut-être *Cicéron* ne se prononçait pas *Tchitchérôné*; et n'hésite pas à décider que vous ne connaissez ni grec, ni latin, quand il vous entend dire *Démostên*, *Cézâr*, au lieu de *Démosténé*, *Tchézaré*, etc.

L'Anglais, l'Allemand présentent d'autres objections, auxquelles ils ne sont pas moins attachés. Mais le Hongrois surtout, chez qui cette langue est usuelle, jusque parmi les valets, le Hongrois n'accorde à aucune autre nation l'honneur de l'exactitude à cet égard. Persuadé qu'il l'a conservée intacte depuis l'époque où ses ancêtres s'en emparèrent avec une partie des débris de l'empire, il est loin de penser qu'alors même elle avait déjà dû s'altérer par les causes qui produisirent une si grande différence entre la haute et la basse latinité, et plus encore par l'influence des dialectes de tous les peuples barbares qui précédèrent les Huns en Italie.

Voilà comment chaque peuple interprête la prononciation latine à sa manière, et voilà comment on conçoit qu'une forme qui sert de type à tant d'empreintes différentes, n'est plus de mise pour un système basé sur la plus sévère logique, et tel que je crois l'avoir démontré. Il est donc temps désormais de proclamer ouvertement que la prosodie française repousse, comme l'a déjà fait sa phrase, un joug qui n'est pas adapté à leurs proportions. Et comme on a compris la nécessité d'étudier sa syntaxe dans ses propres élémens, on doit sentir le besoin de suivre la même voie pour sa prononciation. Celle-ci réclame à grands cris les moyens de nous soustraire aux dérisions de l'étranger, tout déconcerté d'entendre estropier parmi nous un langage qu'il a étudié avec ardeur, dont il vient chercher la perfection, et la trouve retranchée derrière un style dénommé *pédantesque* dans la meilleure société. Je crois les avoir trouvés, ces moyens; il ne manque à leur complément que l'exposition rapide des causes marquantes qui établissent nos syllabes *faibles*, *fortes* et *médiocres*.

Le premier exemple du respect constant pour les dispositions organiques, est saillant dans l'art. 2 de la règle 1, par laquelle on transforme en forte une syllabe faible de nature. Il suffirait seul pour démontrer la profondeur du calcul qui sait ménager des appuis à la voix dans les circonstances les plus propres à l'en priver. Sans cette admirable subtilité, rien ne serait plus anti-harmonique, plus dur, que cette partie de notre prononciation.

L'art. 2 de la règle 2, sur les finales fortes, fixe un trait de physionomie absolument original, qui non-seulement distingue notre langue de toute autre, mais, à mon avis, lui donne une supériorité décidée dans l'usage de la parole. Et de fait, si la valeur des mots est le plus souvent manifestée par leur terminaison, il est, ce me semble, très-conséquent de faire sentir plus vivement la partie de ce mot qui en

offre, pour ainsi dire, la clef à l'esprit. Certes, on ne peut nier que les prononciations qui font expirer la voix sur ces dernières syllabes, manquent absolument aux convenances et au but du discours, puisqu'elles privent fréquemment l'ouïe de la partie la plus essentielle du mot. Ce n'est donc pas sans raison que le *dactile* est banni de la prononciation française. Tous les agrémens que l'imagination suppose aux objets que l'on n'a pas, ne sauraient racheter le vice radical qui entrave la communication de la pensée; car, avant tout, nous parlons pour être entendus. Mais l'expression *agrémens* vient d'échapper de ma plume, et j'en rougis pour mes lecteurs! Est-ce aux Français du 19.e siècle qu'il faut signaler le goût bizarre de ce mouvement *dégingandé*, qui donne à la marche de la voix, la *dégaine* d'un boiteux, se traînant et sautillant à l'aide de son bâton?... J'aime à croire que la saine raison qui sans bruit l'a proscrit de notre langue, ne tardera pas à publier hautement cette juste sentence.

Le 3.e article, même règle, sur les *battues* devant la syllabe muette, confirme à souhait et les considérations précédentes et les combinaisons soutenues sur les besoins de la voix, réunis à celui de la conservation des valeurs. La présence de l'E muet transforme la pénultième en finale; donc, elle doit être frappée comme telle. La nature du son, ou celle de l'articulation, ne permettent aucun prolongement; cependant le sens exige que la syllabe muette soit indiquée. A défaut de la longue, la battue y suppléera. Ainsi, tout est satisfait, rien n'est perdu, tout est parfaitement harmonique.

On peut tirer la même conséquence de l'article 4, même règle, sur les *douteuses* devenues fortes par l'abréviation; et nous voilà parvenus à l'article le plus délicat de notre prosodie, au *monosyllabe*. Voyez quel parti elle sait tirer de cette sorte de mots, déjà si favorables par eux-mêmes au nerf de toutes les langues. Voyez avec quelle dextérité elle sait s'en prévaloir, pour ajouter encore à sa vélocité, si précieuse à l'auditeur, sans offenser jamais aucune des autres convenances! Avec quelle grâce il commence et termine un sens, se prêtant mollement au départ de la voix, et lui offrant un sûr appui au terme de sa course! Il semble même accroître son élasticité au milieu de la carrière, en l'obligeant à passer rapidement sur tout ce qui pourrait ralentir sa marche.

Et remarquez que ces règles, qui n'embrassent que le langage naturel, ordinaire ou usuel, ne contrarient en rien les affections dans le discours oratoire ou la déclamation; qu'elles les secondent et s'y prêtent d'une manière admirable, n'offrant alors que les différences produites

dans la musique par les mutations de clefs, qui changent le ton des notes, sans rien changer aux gradations de valeur entre elles. Voilà pourquoi les professeurs de bonne foi, qui ont su s'identifier aux langues qu'ils enseignent, sont obligés de convenir qu'indépendamment des causes puisées dans la variété des caractères, le français possède les moyens de donner aux passions leurs véritables couleurs, mieux qu'aucune autre langue moderne, dont la prosodie n'offre que peu ou point de variétés sur la valeur de chaque syllabe; tandis que la nôtre peut se diversifier à l'infini par les nombreuses causes que j'ai développées.

Ces brillantes combinaisons peuvent être vérifiées dans la peinture suivante qui présente, autant qu'il m'a été possible, toutes les conditions du langage parlé.

Au surplus, je ne crois pas, et il me semble qu'on ne puisse croire que les livres élémentaires remplissent leur objet, en restreignant à l'art oratoire, le peu qu'ils nous donnent sur cette partie importante du langage. Dire, comme *la Grammaire des Grammaires* (page 76): « L'application des règles de quantité ne doit se faire que dans la pro- » nonciation soutenue, etc... » Puis ailleurs (page 87): « Il serait d'un » pédant de lier les finales dans ces phrases : *Folâtrer et rire*, *aimer à* » *jouer*, etc. » C'est dire impérativement qu'il n'est permis qu'à l'orateur de parler avec exactitude; ou plutôt, cela signifie en d'autres termes : Nos règles n'ont rien de commun avec les élémens, les principes, la substance de la langue, et ne sont faites que pour les savans. Quoi qu'il en soit, cette espèce d'aristocratie littéraire a pu dominer jadis avec tant d'autres. On conçoit que l'art de la parole ait pu constituer un privilége, au temps où l'instruction du peuple était considérée comme une calamité publique; aujourd'hui cette opinion n'a pas besoin d'être réfutée. Si la généralité est admise aux bienfaits des études, on ne voit pas sous quel prétexte on lui refuserait celle d'une correcte élocution. Quant à moi, je m'inquiète peu du calcul de certaines classes, à cet égard, pour leur intérêt particulier, mais je sens fort bien, et tout le monde sentira comme moi les conséquences fatales d'un tel système pour l'intérêt social.

PRONONCIATION COMPLÈTE

DE LA PAGE EN REGARD.

(Les points des consonnes finales muettes sont supprimés, ainsi que ceux des E muets totalement perdus. La syllabe muette battue est indiquée par ses deux points. La syllabe muette faible n'a qu'un seul point, si ce n'est après l'I. L'accent grave marque toutes les syllabes battues qui ne sont ni longues, ni déjà accentuées. Les longues et les nasales sont représentées par le caractère différent.)

Paragràf s.gòn Dorméurzou ángourdï — Plusiéur naturalist prétánd k. sèta tòr kon fètonéura labèı-ll,a la fourmì, èt sétérá, dla prévouajáns qi lé pòrta saprovizioné pour livèr Ilzobsèrv k.la chalêur d.lêur d.meur koronprè rapìdmán sézamád substáns Ilzatribu sètánprésmántakaparéurô bzouén dalimánté la famìll, toujoùr tré multiplié a la fénd châk sézon; è préfèr vouâr la kóz d.lêur r..kluzion dán lángourdísmán qi lé sézìtó pr.mié froud-z,ê qi sèsôrtoùr du bô tàn

On kóntosî avèk plùd sèrtitùdè án nasé grán nonbr dé dorméurzou ángourdí parmì lé kouadrupèd Tèl son prénsipâlmán la marmòt, la tó-p,ètsétérá Fortunézanimó! a qì la natura donél mouajénd s.. soustréra sé righéur, tándìsk lòrdr sosiàl kóndàn l.. póvra án suporté toùl poud-z,ogmántéd la vu dézeureu du sièkl

Paragràf trouazièm Travailléurzou éndustrieu — Toùt lé klás kontièn léur fénoménzáns jánr Qèlk filozòf n.. krègn pá dafirmék lòm n.. posèdôqun nár, dánl qèlil nètété d..vánsé pâr lézanimó énsì, daprézcu-,l kastòr nou dòn dèksèlánt l.son darchitèktur nôtìk; l.vèrasoud larègné nouzánsègn lâr d.filé-,d fér dé tisu; labèıll, l.. fr.lon son nó métr pour la konstruksion éntérieur L.nìd lirondèlapròch d.la solidité du simân Filìp d.masédoudnimajinà sa fameux faldnj sur la màrch dézouazózémigrán Mé si nouzévaluonl mérìt dé travó pâr lé mouajén dèghzéqusion, sè surtoù

DERNIER MODÈLE D'ANALYSE.

(*Continuation de la précédente. Les longues portent le tiret* (-) ; *les brèves , rien.*)

Suite des classifications particulières. Fin de la section 4.ᵉ et dernière sur les insectes.

§. 2. Dormeurs ou engourdis. — Plusieurs naturalistes prétendent que c'est à tort qu'on fait honneur à l'abeille, à la fourmi, etc. de la prévoyance qui les porte à s'approvisionner pour l'hiver. Ils observent que la chaleur de leurs demeures corromprait rapidement ces amas de substances. Ils attribuent cet empressement accapareur au besoin d'alimenter la famille, toujours très-multipliée à la fin de chaque saison; et préfèrent voir la cause de leur reclusion dans l'engourdissement qui les saisit aux premiers froids, et qui cesse au retour du beau temps.

On compte aussi, avec plus de certitude et en assez grand nombre, des dormeurs ou engourdis parmi les quadrupèdes. Tels sont principalement la marmotte, la taupe, etc. Fortunés animaux ! à qui la nature a donné le moyen de se soustraire à ses rigueurs, tandis que l'ordre social condamne le pauvre à en supporter tout le poids, augmenté par la vue des heureux du siècle.

§. 3. Travailleurs ou industrieux. — Toutes les classes contiennent leurs phénomènes en ce genre. Plusieurs philosophes ne craignent pas d'affirmer que l'homme ne possède aucun art, dans lequel il n'ait été devancé par les animaux. Ainsi, d'après eux, le castor nous donne d'excellentes leçons d'architecture nautique; le ver-à-soie, l'araignée nous enseignent l'art de filer, de faire des tissus; l'abeille, le frelon sont nos maîtres pour la construction intérieure. Le nid de l'hirondelle approche de la solidité du ciment. Philippe de Macédoine imagina sa fameuse phalange sur la marche des oiseaux émigrans. Mais si nous évaluons le mérite des travaux par les moyens d'exécution, c'est surtout la fourmi qui nous offre des sujets d'étonnement, des motifs de modestie, qu'on ne peut trop apprécier.

la fourmì qi n*ou*zòfr d*é* suj*è* détònm*ân*, d*é* mot*i*f d.modèst*i*.. k*on*n peu tròpaprésié Démolis*é* peu a peu, avèk prékôsi*on* ùn fourmili*è*r ch*ân*p*é*tr Obsèrv*é* dabòr la charp*ân*t qi k*on*p*ó*z l. tou*á*, soùl qèl toutè parfètm*ân*ta labrìd la plu*i*.. Eghzamin*é* l*é* k*on*partim*ân*d la pr.mi*è*r gàlr*i*.., form*é* pâr d*é* mili*é*d kolònzou pil*á*str qi soutièn la touat*u*r El komunìk*ó* sàlzè sal*onzên*féri*éu*r pâr d*é* korid*orzân* p*ân*t d*ou*sè un*i*.. Le bâtim*ân* è k*on*pozéd s*ên*qè sizét*a*-j,za élévasi*on* d. trou*á*zè kàtr p*ou*s chaq*un*, s*u*rùnèkst*ân*si*on* d. d*eu*zè m*ê*m trouâ pié kâr*é* Châqét*a*ja sa dèstinasi*on* partiquli*è*r L*un* èl magaz*ên* d*é* provizi*on*, lôtr l. lojm*ân* d*é* travaill*éu*r; sluisì k*on*ti*ên* lapartm*ân* d*é* m*è*r; sluilà è la sàl d.la p*on*t jénér*á*l; sèt*ó*trèl f*ou*roùs tr*ân*spòrt l*é*z*eu* pour l*ên*qubasiò*n* Partoùtòrdr, prévouaj*ân*s, pròpr.té: toùs qi peu nu*i*-r,*ân*baras*é*-r,è souagneuzm*ân*rj.té a lèkstéri*éu*r pâr d*é*zis*u*z adrouatm*ân* ménaj*é* pour toùt *lé* d*i*vizi*on*

M*ên*tn*ân*, k*on*par*é* sèt k*on*struksi*on* k*on*pliq*é* avèk sèl d. lòm; évalu*é* la tàill, la fòrs, l*é* mouaj*ên* d*é* d*eu*zouvri*é* M.zur*é* la dim*ân*si*on* d*é* matéri*ó*, qi nè pâ mou*ên*dr pour l*é* pr*ên*sip*ó* pili*é*, d. kar*ân*t.ui fou*á*l kòr d.la fourmí; la ôtêur d.lédif*i*-s,éqival*ân*ta sèl d. deus*ân* fourm*i* plas*é*d bou lùn sur l*ó*tr Sèrt, vou nézit.ré p*á*za désidék sonouvr*a*jè bi*ên* supéri*éu*ra toùs k. lòm produizì jam*é*d plu r.markàbl*ân*s j*ân*r

Dlà, si vou p*ás*é, d*ân* n*ó*z*ó*t*éu*r-z,alétùd. dlorganizasi*on*d sèt républi-k,ou, pour pr.mièr louâ f*on*dam*ân*t*á*l, vou vèr*é*k lotorité è la fòrs. s*on* d*ân* l*é* m*ên*d s*eu* qi *ân*tr.tièn létà pâr lêur travàill; k. louazìf, l. parèseù s*on* rj..t*é* òrd la m*ê*z*on*, è souv*ân* bi*ên* neur*eu* davouâr d*é*zèl pour s.. soustr*é*r*ó* poursu*i*t d*é* tèrrìbl travaill*éu*r, èt sétér*á*, vou k*on*klur*é*z*ân*tr l. mérit d. la léjislasi*on* d*é*zòmzè slui dla léjislasi*on* d*ê* fourm*i*

Démolissez peu-à-peu, et avec précaution, une fourmilière champêtre. Observez d'abord la charpente qui compose le toit, sous lequel tout est parfaitement à l'abri de la pluie. Examinez les compartimens de la première galerie, formée par des milliers de colones ou pilastres qui soutiennent la toiture. Elle communique aux salles et salons inférieurs, par des corridors en pente douce et unie. Le bâtiment est composé de cinq et six étages, à élévation de trois et quatre pouces chacun, sur une extension de deux et même trois pieds carrés. Chaque étage a sa destination particulière. L'un est le magasin des provisions, l'autre est le logement des travailleurs. Celui-ci contient l'appartement des mères; celui-là est la salle de la ponte générale; cet autre est le four où se transportent les œufs pour l'incubation. Partout ordre, prévoyance, propreté : tout ce qui peut nuire, embarrasser, est soigneusement rejeté à l'extérieur, par des issues adroitement ménagées pour toutes les divisions.

Maintenant, comparez cette construction compliquée avec celles de l'homme; évaluez la taille, la force, les moyens des deux ouvriers. Mesurez la dimension des matériaux, qui n'est pas moindre, pour les principaux pilliers, de 48 fois le corps de la fourmi; la hauteur de l'édifice, équivalente à celle de 200 fourmis, placées de bout l'une sur l'autre. Certes, vous n'hésiterez pas à décider que son ouvrage est bien supérieur à tout ce que l'homme produisit jamais de plus remarquable en ce genre.

De-là, si vous passez, dans nos auteurs, à l'étude de l'organisation de cette république où, pour première loi fondamentale, vous verrez que l'autorité et la force sont dans les mains de ceux qui entretiennent l'état par leur travail; que l'oisif, le paresseux sont rejetés hors de la maison, et souvent fort heureux d'avoir des ailes pour se soustraire aux poursuites des terribles travailleurs, etc.; vous conclurez entre le mérite de la législation des hommes et celui de la législation des fourmis.

PREUVES D'HARMONIE

PUISÉES DANS LA NATURE DE LA PROSODIE.

La prosodie française opère sur 50 sons, 17 simples et 33 doubles; sur 38 articulations, 20 simples et 18 doubles. Ces sons, ces articulations en offrent plusieurs qui appartiennent particulièrement à la langue, et sans rapport avec aucune autre. Les premiers, plus nombreux du double que ceux de tout idiome connu, contiennent dans leur totalité, des modulations mesurées, de *faibles*, *forts*, *éclatans* et *mixtes;* les secondes, des gradations de *douces*, *faibles*, *molles* et *fortes*, qui ne se trouvent nulle part ailleurs avec autant de régularité.

Ses nombreux monosyllabes dialectiques, presque triplés par les effets de l'E muet, lui donnent une place unique, relativement à ce trait caractéristique de tous les langages. Non-seulement elle varie par les causes harmoniques de la modulation des sons de la gradation des articulations, ainsi que par celles des dispositions organiques, mais encore par les besoins des différentes affections de l'orateur, et le sens de ses idées. Sur le tout, elle représente le tempérament du plus vif de tous les peuples.

Cette prosodie s'applique à une construction de phrase aussi individuelle que ses autres attributions; elle a donc dû se constituer, et l'est en effet sur des principes aussi différens de ceux des autres, que le sont le nombre, la qualité de ses matériaux, et la nature de son origine. De-là suivent trois conséquences remarquables, autant qu'incontestables: 1.° Sa marche ne saurait se régler par l'imitation des prosodies étrangères; 2.° elle ne peut, sans se défigurer, être pliée à des lois qui ne sont pas siennes; 3.° elle doit produire une harmonie d'un genre absolument propre à elle seule.

Maintenant, si l'on demande quel peut être ce genre, je réponds: L'harmonie n'est autre chose qu'une juste proportion dans la disposition et les rapports de plusieurs objets réunis, d'où résulte un accord parfait entre eux. Elle est plus ou moins admirable, en raison du nombre plus ou moins considérable des objets qu'elle embrasse, parce que ses effets se multiplient et se diversifient sur la mesure de ce même nombre: ainsi l'harmonie céleste ou sociale, l'harmonie des sons ou des couleurs. Apollon, le soleil, est le dieu de l'harmonie; parce que, sans

la lumière, tout dans la nature, n'est plus que désordre et confusion. La lyre qui forme son attribut essentiel, est un emblême du parfait accord des différentes parties de l'univers, par l'image sensible de celui des cordes qui la composent. Mettez donc en accord vos notes avec nôtre prosodie, et vous saurez de quel genre d'harmonie elle est susceptible.

Or, j'observe que la langue française possède à cet égard une puissance équivalente au nombre de ses moyens; comme un instrument l'emporte sur ceux de son espèce, par le nombre des sons qu'il peut produire, pourvu que ceux-ci ne soient point discords entre eux. Voilà pourquoi le *piano-forte* est préféré dans l'enseignement pour former l'oreille aux accords. Voilà pourquoi le Violon est le premier, comme le plus difficile de tous. Je conclus de-là que, si l'on fait en italien de l'excellente harmonie avec 7, on a le moyen, avec 17, d'en faire une bien plus étendue: de même qu'on produira, sur le clavecin, des effets qu'on ne saurait obtenir de l'épinette. Cette harmonie sera de toute autre nature sans doute : car les combinaisons de 17 sons entre eux, sont à celles de 7, comme les proportions architectoniques d'un palais somptueux, avec celles d'une chaumière. Et je ne doute pas que cette abondance de matériaux ne soit, après la prosodie, la plus grande difficulté à vaincre dans la composition de notre musique vocale; parce que l'architecte a besoin d'appliquer ses calculs à un plus grand nombre de distributions, et conséquemment est exposé à employer, hors de la place qui leur convient, ceux dont il ne connaît pas exactement la valeur. Aussi, ne douté-je point de la continuité de ces obstacles, tant qu'on ne sera pas convaincu qu'il faut posséder parfaitement la prononciation d'une langue, avant de tenter d'y appliquer la musique (1).

(1) Il serait bien loin de la vérité, celui qui conclurait de mon raisonnement, que je me flatte de cette perfection. Dans l'état où se trouvent et l'enseignement et l'usage de la langue, je ne pense pas que nul homme puisse raisonnablement y prétendre. Mais je crois fermement que la carrière ouverte ici, peut y conduire avec la plus grande rapidité, quand elle aura produit son premier effet, sur la fausse maxime qui fait dépendre la pureté de l'élocution des sentences irréfléchies d'un aveugle usage. Cet effet n'attend, pour naître, que la rectification du proverbe trivial des écoles: *Usus te plura docebit.* Il est certain que l'usage se compose de la coopération du grand nombre : or, il est encore plus certain que, dans toutes les langues et dans tous les pays, ce n'est pas le *grand nombre* qui parle bien. Il faudrait au moins dire : *L'usage des bons parleurs*, et fixer ensuite les signes auxquels on doit les reconnaître; ce qui nous ramène au besoin d'un code dont l'utilité sera incontestable, lorsque le temps et les savans lui auront appliqué le perfectionnement que toute création doit attendre.

Mais quoi! ces difficultés seraient-elles capables de ralentir l'activité française ?.... Loin de-là! je soupçonne même que, une fois signalées, les efforts pour les aplanir conduiront à des découvertes complètement inattendues. Par exemple, on pourra observer que l'Italien prononce exactement les mots chantés comme les mots parlés, à cela près de quelques licences convenues. Ceci conduira sans doute à remarquer que les sept notes de sa musique sont en accord numérique avec les sept sons de sa langue. Alors on se demandera nécessairement si, dans ces 7 *sons* ou notes, la voix exerce toutes les facultés dont elle est pourvue. Certainement non, puisqu'elle en exécute 17 dans la nôtre. Puis on en viendra probablement à soupçonner l'inconvenance d'adapter à une réunion de 17, un système harmonique établi pour un composé de 7!... De-là, il n'y a plus qu'un pas pour sentir que la France veut un système musical aussi différent de celui de l'Italie, que l'organisation, la marche des deux idiomes diffèrent entre elles. Déjà ce résultat commence à se produire spontanément, à l'insu même des amateurs, par la force naturelle des causes, et en dépit des efforts toujours croissans pour implanter dans la nôtre la musique ultramontaine. Il est certain que le chant d'aujourd'hui, quoique plus défectueux sur *les rapports prosodiques*, se rapproche davantage du caractère national, du génie de la langue, que celui qui précéda notre première régénération politique; il est aussi certain qu'il dévie de la méthode italienne d'une manière bien plus marquante que son précédent. Pour s'en convaincre, il ne faut que comparer entre elles les productions des deux époques, puis reporter les parallèles sur le système étranger, dont l'unique progression est d'être devenu plus bruyant. On reconnaîtra que le nôtre a fait d'immenses progrès vers la nationalité, et n'est pas loin de secouer entièrement le joug qui lui fut imposé dès sa naissance. J'en appelle à tous ceux qui ont entendu l'un et l'autre avec discernement.

Ces observations semblent toucher à l'invention de nouveaux rhythmes, de nouvelles notes; et la langue française n'attend peut-être que cette innovation pour démontrer au monde émerveillé ce dont elle est capable en harmonie vocale, comme elle l'a déjà fait en éloquence. Mais sans nous jeter dans le vague de l'avenir, qu'on n'hésitera pas à traiter de chimère, je reviens à l'état actuel des choses, et je répète que, telle qu'on la connaît en ce moment, notre langue est souverainement harmonieuse, parce que les nombreux élémens qui la composent sont en parfait accord entre eux, dans leurs détails comme dans leur ensemble; parce que les sons, les articulations, ainsi que les mouvemens, sont en rapport exact, non-seulement les uns avec les autres, mais encore avec leurs

moyens d'exécution, et même les idées qu'ils expriment; parce qu'enfin, quand il est bien écrit et bien prononcé, le français satisfait en même temps l'œil, l'oreille, l'esprit et le cœur, sans choquer le bon goût ni la raison. Racine dans sa poésie, Buffon dans sa prose, suffisent de reste au besoin de cette assertion.

Que si l'on se retranche encore sur les imperfections de notre chant, je réponds hardiment que la langue n'en est nullement coupable. Sa musique naturelle est dans sa prosodie : car la musique de votre chant n'est elle-même qu'une prosodie plus marquée. Si vous calquez ensemble deux prosodies à contre-sens, vous ne sauriez faire de l'harmonie : et avec le langage de l'Olympe, le dieu des accords ne produirait qu'un chant défectueux. Prouvons cette assertion par un exemple bien connu : je le prends dans une de nos pièces les plus estimées et qui le mérite à si juste titre.

Amis, la matinée est belle.

Je ne crois pas m'écarter de la prononciation correcte de ce vers en la représentant ainsi :

*am*I, *la matin*É *è bèl*

Cependant, la note me contraint à chanter :

*am*I, *la matiné è b*È*le*

Voilà donc trois syllabes en un seul vers dont la valeur, dans le chant, est absolument contradictoire avec celle que leur donne le langage parlé. Il est incontestable que la pénultième de *matinée* doit être longue, puisqu'elle renferme la valeur de sa dernière muette, et qu'en outre elle forme hiatus avec la suivante. Cependant la note m'oblige à la chanter brève, comparativement à *mi* et à *be*. Il est encore moins douteux que le premier E de *belle* doit être bref, de son moyen, et fortement vibré, puisqu'il est soutenu d'une double consonne prononcée simple, et accompagnée d'une muette, dont la valeur doit se trouver dans la précédente : car celle-ci est entièrement perdue, par la règle invariable de l'E muet terminant un mot de plusieurs syllabes. Cependant la note me fait prononcer ce premier E mollement prolongé, conséquemment ouvert, et me contraint non-seulement à faire sentir le dernier, mais encore à y prendre un appui, contre toutes les lois consacrées par un usage invariable. D'où résulte évidemment la transformation de la plus brève syllabe du vers en une longue, si longue, que ce mot *belle* arrive à mon oreille comme la troisième personne du verbe *béler*.

On peut affirmer que le déclamateur qui prononcerait ainsi, serait généralement blâmé, sans égard même pour les libertés poétiques. Il est aussi

permis de croire que si le chanteur n'éprouve pas le même sort, il en est redevable aux beautés sans nombre qui rachettent ces sortes de défauts dans cette admirable conception musicale, et plus encore au consentement tacite, établi depuis la naissance de l'art parmi nous, d'accorder à la musique le droit de défigurer la langue, partout où celle-ci contredit ses principes de composition. Enfin il est de toute évidence que les accords sont ici blessés entre la musique du langage et celle du chant; conséquemment, que les effets harmonieux de ce joli morceau en sont de beaucoup affaiblis. Il suffit d'en observer la différence entre l'exécution de la voix et celle de l'instrument.

Mais, dit-on, cet air est charmant: c'est la langue qui se refuse; il faut bien prononcer ainsi, pour accommoder les paroles à la musique. Si l'on voulait les chanter comme on les parle, cela ne serait pas supportable!... Vous convenez qu'il y a défaut, et défaut grave dans ce chef-d'œuvre. Il ne s'agit plus que de reconnaître le coupable; de savoir si les paroles furent faites pour la musique, ou celle-ci pour les paroles. Et en dernière analyse, il faut bien y voir le peu d'égards pour la prononciation, qui cependent ne peut être déviée de ses principes, qu'au détriment du chant lui-même.

La perfection dépend donc absolument de l'unisson entre la musique et la prosodie. La base de l'édifice harmonique est là, ne peut être que là. Toutes les autres conditions ne sont que des accessoires de goût, variables à l'infini, et presqu'au choix de l'architecte.

Cette vérité est si frappante, que les plus beaux passages de notre musique vocale, sont précisément ceux où la prosodie du langage est le moins offensée. (Voyez *Joseph en Egypte.*)

Au surplus, il n'est point ici question de contester le pas avec aucun autre sur les facultés musicales. Je me borne à démontrer que le nôtre possède surabondamment tout ce qu'il faut pour produire *ce dont on ne le croit pas susceptible.*

Il est certain qu'aussi long-temps que la conformation des mots sera considérée comme l'unique obstacle au perfectionnement, on sera loin de la voie qui peut y conduire. Voilà l'opinion que je m'efforce de réfuter par tous les moyens en mon pouvoir, parce qu'elle ne peut avoir d'autre effet, que la stagnation des progrès de l'art; parce que je suis intimement convaincu que cette décision anti-nationale ne s'appuye sur aucun argument valable; parce qu'enfin il ne tiendrait qu'à moi de citer dans le chant italien une infinité de mots d'une inductilité dont n'approchent pas ceux qu'on réprouve davantage dans le nôtre. (Voyez la jolie facétie du *Dilettante d'Avignon.*)

La richesse, la variété, la flexibilité de sa prononciation, telle que je l'ai démontrée, surpassant celles de toute autre langue vivante, il doit en résulter, non-seulement qu'elle peut faire ce que font celles-ci, mais encore que, tôt ou tard, elle fournira une carrière aussi nouvelle qu'immense, quand on aura cessé de tenir la syllabe esclave de la note et d'estropier l'une pour favoriser l'autre ; quand cette prononciation si noble, si énergique, si majestueuse, si douce et séduisante, ne sera plus défigurée par le moyen même qui devrait la perfectionner. J'en ai la garantie dans ce qu'elle a déjà produit en dépit de toutes ces oppositions. Est-il besoin d'observer qu'on ne saurait faire un pas dans cette étude, avec une oreille continuellement faussée par les discordances du langage usuel ? N'est-il pas évident, au contraire, que l'harmonie soutenue de ce même langage, forme la base des sublimes inspirations qui nous transportent ? Peut-on douter que lui seul fournit les élémens de toutes les méthodes avidement recherchées par l'Europe entière, et suivies dans la patrie même de l'harmonie ?...... Faut-il apprendre enfin à nos dilettanti que dans ce pays du chant, on n'enseigne la musique vocale et l'instrumentale, que sur les principes composés et publiés à Paris par les artistes français, adoptés même dans les conservatoires d'Italie ?

HISTOIRE DES DEUX MUSIQUES.

En vérité, celui qui a observé ces faits pendant une longue absence, trouve à son retour un singulier problême à résoudre, quand il entend blasphémer la cause première des effets merveilleux qui flattèrent si vivement son amour-propre national !...

Qu'on me pardonne la vivacité de ces remarques ; elles sont identiques à l'étonnement que produisent les beautés du chant italien, ainsi que les défauts du nôtre, et dont j'ai promis la clef en terminant la partie précédente.

L'Italie avait atteint la perfection de ce bel art dans son genre, à l'époque où la France, constamment en proie aux troubles de l'anarchie féodale et religieuse, avait même oublié ses *troubadours* et ses *trouvaires*. Personne n'ignore que nos premiers pas sur les règles furent dirigés par des professeurs italiens, qui vinrent appliquer les principes du chant à une langue dont ils ne savaient pas prononcer un mot exactement, et qui devaient trouver entre la syllabe française et la note italienne, des contradictions d'autant plus insurmontables, qu'ils étaient hors d'état de les apprécier. Aussi voit-on qu'ils ne s'occupèrent point de ce qui constitue l'harmonie du langage, inconnue alors à ceux mêmes qui le parlaient. De même que le poète écolier calcule son vers par le

nombre des pieds, ils combinèrent notre musique vocale par le nombre des notes sur celui des syllabes, sans égard aux valeurs, aux mouvemens contradictoires, aux nuances délicates qu'ils ne pouvaient discerner. Note pour syllabe, parlée ou muette, éclatante ou moyenne, longue ou brève, forte ou faible; celle-ci devint, sous leur main, un être passif, assujetti aux inflexions de la première, en dépit de sa complexion contraire.

L'oubli des convenances harmoniques fut poussé, et l'est encore à présent jusqu'à filer la voix et cadencer sur des syllabes absolument nulles, pour le son, dans le discours. Ce vice radical est même consacré en loi constitutive, au point de l'alléguer comme obstacle insurmontable.

Les E *muets*, dit-on, *seront toujours une entrave pour notre chant!* Mais pourquoi veut-on les chanter autrement qu'on ne les parle ?

Que ne dit-on aussi qu'ils entravent l'éloquence! Celle-ci n'est-elle pas une autre musique ?..... Qui empêche donc ?....... Le compositeur, le chanteur habiles cherchent et réussissent parfois à pallier la contradiction: mais leurs efforts furent et seront toujours vains contre un mal inhérent à la constitution primitive de l'amalgame. Quoi qu'ils fassent, tant que le système sera maintenu sur cette base vicieuse; tant que la prononciation ne commandera pas au chant, *que seule elle peut faire valoir;* tant que celui-ci foulera aux pieds les principes les plus communs de l'art oratoire; tant qu'on voudra faire entendre, en chantant un autre langage que celui qu'on parle, l'harmonie ne sera jamais constante; et tous les talens du compositeur n'empêcheront pas qu'une seule inconvenance de ce genre ne vienne gâter, paralyser les effets de ses plus sublimes créations.

On a vu les obstacles qui, à mon avis, retardent la perfection du chant français: on va connaître les moyens qui ont amené celle du chant italien.

1.° Il opère sur un canevas très-rétréci : 7 sons simples, au lieu de 17, et le reste à proportion. Aussi a-t-il déjà parcouru bien des fois son orbite, tandis que le nôtre marque à peine trois angles fort étroits, sur sa vaste circonférence.

2.° La prosodie italienne est tellement ostensible, uniforme et régulière, qu'elle frappe l'oreille la moins exercée, et ne peut donner lieu à aucune contradiction entre la valeur de la note et celle de la syllabe. Il n'y a pas d'exemple, en Italie, qu'on ait jamais fait entendre une longue sur une brève, et réciproquement. Cette erreur serait sentie par le moins instruit, et sifflée sans miséricorde. Chaque mot a sa syllabe lon-

gue et n'en a qu'une, dont la place généralement fixe sur deux points, est rarement dérangée par quelques licences poétiques. Quoique cette partie du langage ne s'apprenne que par l'usage, elle en forme un accessoire presque équivalent au principal. Une erreur de prosodie est aussi honteuse dans la conversation, qu'une faute de concordance. Ce sont ces effets marquans, qui ont fait dire, avec raison, que l'italien *se chante et nè se parle pas*. Enfin, ces longues et brèves sont impassibles, n'ont rien de commun avec les affections du parleur, encore moins avec les dispositions organiques propres à les effectuer, non plus qu'avec l'arrangement mécanique des lettres. Ce qui est long, est toujours long; une brève ne cesse jamais de l'être à quelques licences près, sans qu'il soit même permis d'en rechercher la cause.

La prosodie française, au contraire, est en général, si déliée, si délicate, qu'à l'exception de quelques principes formels, on la sent à peine dans le langage ordinaire, qui réprouve toute inflexion de voix appartenant au domaine de la note, comme la prose rejette tout ce qui sent la poésie. Elle est tellement irrégulière que le même mot peut changer de valeur, soit par sa situation dans la phrase, soit par le sens, les affections qu'exprime le parleur, soit enfin par les combinaisons des dispositions organiques.

3.° Les licences poétiques de l'italien donnent une facilité musicale presque aussi étendue que celle de la versification. Evaluez la commodité, pour les mesures, par la faculté d'ajouter, de supprimer une, quelquefois deux syllabes dans la plupart des mots; de substituer des synonymes à volonté; de construire presque arbitrairement, etc. Toutes libertés sévèrement repoussées dans le français.

Tandis que notre compositeur est aussi scrupuleux pour l'intégrité du poëme, qu'il l'est peu pour celle de la prononciation, *il Maestro*, qui ne saurait offenser celle-ci impunément, dispose à son gré du poète, lui fait changer, à la baguette, les termes, les phrases, et jusqu'aux noms propres qui gênent l'application de son thême musical. Peu importe que le drame en soit défiguré. C'est dans la musique, et non dans le poëme, que le public exige la perfection. Il tolère tout sur celui-ci, et ne passe rien sur celle-là. *Tutto va bene quando tutto suona bene.*

Examinez le mouvement, le maintien des acteurs qui s'avancent sur le bord de la scène, pour l'exécution d'un *quintetto :* leurs pas comptés, leurs mains qui suivent la mesure du prélude, tout vous dit assez qu'ils ne sont là que pour le chant. Ne cherchez plus les personnages du drame; oubliez, comme eux, le sujet, l'intrigue et toute la représentation; suspendez votre jugement sur le mérite poétique; pensez

que vous assistez à un concert; car il n'est absolument question que de la valeur du chant;

5.° Le chant français cultive tous les genres connus. Pendant que nos artistes consomment leurs moyens sur tant de variétés, les Italiens ne cessent pas de réunir tous les leurs sur la perfection du genre unique et homogène à la fibre nationale. Toujours de grands airs : *l'Opera buffa* ne diffère pas, à cet égard, de *l'Opéra seria*. Point de vaudevilles, de romances, d'airs bachiques, fort peu d'héroïques, quelques rares ariettes; tout est consacré à la tendresse passionnée. Le goût même du burlesque a disparu avec celui des *brighelli ed arlechini*.

Telles sont les facilités que la composition musicale trouve en Italie. Les conséquences pour le caractère national, surtout pour l'art dramatique, en sont assez connues; et je ne doute pas qu'à ce prix, nous rejetterions beaucoup mieux encore. Mais je n'ai cité jusqu'ici que les moyens de production; nous allons trouver des commodités bien plus larges dans ceux d'exécution.

1.° Le volume de la voix féminine est, sans comparaison, plus considérable en Italie qu'en France. Le genre de vie, celui des alimens, les habitudes d'un langage qui repousse le fausset, même chez les demoiselles; tout donne à cet organe une plénitude, une force, une extension auxquelles se refusent absolument la poitrine délicate et le gosier flûté de nos dames. Ce n'est que par des exceptions très-rares qu'il s'en rencontre quelqu'une capable d'atteindre à la gradation commune des chanteuses italiennes. La voix masculine n'y parvenait qu'au moyen du procédé barbare que nous avons fait disparaître. On doit sentir quel avantage d'exécution procurent ces deux genres, dénommés *Soprano* et *Prima donna*, près desquels la plupart des hautes-contre françaises ne sont que des filets de voix.

D'ailleurs, la composition n'est point rigoureusement imposée à tous les sujets; et ils ne sont pas astreints, comme parmi nous, à y accommoder leurs moyens naturels. Elle est établie d'après les facultés du chanteur qui exerce sur le compositeur le même despotisme que celui-ci sur le poète, pour lui faire changer tout ce qui dérange les proportions entre sa voix et la note;

2.° Le répertoire d'un *Impresario* est composé de deux ou trois pièces qui se répètent pendant trois ou six mois. Le chanteur, avec ces deux ou trois thêmes dans son étude, va ensuite parcourir les nombreuses capitales de la péninsule, après quoi, il se répand dans l'étranger;

3.° A toutes ces causes de perfectionnement, il faut en ajouter une

générale ; c'est la politique des gouvernemens, qui, d'accord avec les préjugés du pays, sait si bien profiter de l'inclination exclusive pour ce genre de délassement, au moyen duquel ils disposent à leur gré et sans contradictions. Les épines parsemées sur les autres carrières, l'organisation sociale, qui semble fondée sur l'isolement des individus, les avantages attachés à cette profession ; tout concourt efficacement à sa prospérité. Aussi, la musique joue-t-elle le principal rôle, et forme le nerf essentiel des réunions publiques ou particulières. Théâtres, églises, banquets ; *conversazioni*, promenades, tout est désert sans musique ; l'affluence est partout où cette enchanteresse se fait entendre.

L'étranger, le Français surtout s'en rassasient promptement ; mais rien ne saurait en distraire le national. Cette jouissance pour lui l'emporte sur toutes les autres ; elle semble concentrer toutes ses facultés ; et il la savoure avec une sensualité d'autant plus vive, qu'elle est moins distraite sur d'autres objets. Il n'est pas étonnant qu'il accorde à cette féconde source de ses plaisirs la somme de déférences que nous disséminons sur tant de sujets différens. Chez lui, c'est une espèce de culte poussé jusqu'à la crainte de la profanation. L'Italien sans étude se garde bien de faire entendre sa voix nulle part, quelles que soient d'ailleurs ses dispositions naturelles ; et il est à peu-près impossible de décider l'amateur ou l'artiste à chanter le moindre morceau, sans le cortége obligé de l'accompagnement.

Mais aussi on aura peine à croire parmi nous au respect, à la considération qui environnent les heureux mortels doués de quelque supériorité en ce genre ; ce qui démontre qu'ils sont moins nombreux qu'on ne l'imagine. De-là, les fortunes colossales des *Musici*, que nous appelons *Castratti* assez grossièrement, et qu'on y décore de l'épithète de *virtuosi*, comme le moindre concert, même privé, porte le titre pompeux de *Academia*. De-là, l'excellent métier des chanteurs ambulans, considérés comme *artistes* par la classe inférieure. Voyez la foule empressée autour de ce mendiant, doué d'un peu de voix, soutenue de quelques instrumens. L'attention des spectateurs, l'air triomphant du chanteur, son geste théâtral, la morgue du quêteur, le maintien soutenu et indifférent des *suonatori* : tout vous dit qu'on procède là, sur la voie publique, à une opération de la plus haute importance, que vous, Français, êtes incapables d'apprécier !..... Examinez le regard dédaigneux de cet autre *artiste*, qui vient se faire entendre, pour le même but, dans nos cafés ; tout en lui rétribuant votre aumône, vous

y lirez son jugement sur l'indifférence avec laquelle nous écoutons le produit de ses talens dans le plus sublime de tous les arts!...

Je viens d'exposer consciencieusement les causes de la défectuosité, de la perfection de l'un et de l'autre chant, telles que je crois les comprendre. Si mes observations sont fondées, la conséquence n'est pas douteuse. Il y a lieu de s'étonner que l'une et l'autre ne soient pas plus extraordinaires. J'en conclus que la circonstance est opportune pour diriger l'ardeur de nos jeunes athlètes. Peut-être aussi pensera-t-on qu'à cet égard, les explications présentées dans ce livre ne sont pas absolument à dédaigner.

RÉSUMÉ
ET APPLICATION GÉNÉRALE.

Après avoir traité dans toutes leurs particularités les lois régulatrices des accidens de notre prononciation, le complément de mon travail me conduit nécessairement à l'exposé des conditions accessoires exigées par la nature même des choses, pour la généralité de ses effets dans la pratique de l'art oratoire. La première de ces conditions est une voix flexible et dégagée de toute influence de ce qu'on appelle accent local. La majesté de l'oraison française ne supporte aucune inflexion étrangère à celles qui découlent des préceptes relatifs aux dispositions organiques, et développés dans notre première leçon sur les lettres. Tout ce qui s'en écarte produit des efforts, des contradictions que le bon goût réprouve sous les titres de grimace ou affectation.

Cependant je ne doute pas que bien des gens se croiront en droit de repousser ces démonstrations avec le ton du ridicule enfantin qui jadis les paralysa, et parvint enfin à les faire totalement oublier. Mais qu'a-t-on mis à la place? *Rien.* Aussi, ceux qui ont un peu vécu en apprécient le résultat, et ne rejetteront pas sans examen la plus difficile comme la plus utile partie de cet ouvrage, parce

qu'elle nous tire de la carrière du vide pour entrer dans la voie qui conduit à la substance des choses. D'ailleurs, en suivant les démonstrations subséquentes, on peut se convaincre qu'elles sont toujours liées à cette cause originaire, sans laquelle il est à peu près impossible d'obtenir la première condition que j'indique à l'orateur.

La seconde, non moins importante, est de se soustraire à ces funestes habitudes, la plupart attribuées à des vices de conformation, qui ne procèdent que des négligences de la première jeunesse, et que j'ai signalées dans cette même leçon. Non-seulement elles fatiguent l'ouïe de l'auditeur, autant que la poitrine de l'orateur, mais encore elles accroissent les difficultés déjà si nombreuses pour la rectitude du langage, parce que ce sont autant d'obstacles au jeu libre et facile des organes. Au surplus, ceci ne s'adresse point à ceux qui, considérant ces défauts comme des agrémens, prennent plaisir à défigurer ainsi les dons de la nature, et parviennent même à les mettre à la mode dans certaines classes de la société : je parle aux personnes qui, par suite des faiblesses de l'enfance et de l'insouciance des instituteurs, ont laissé vieillir ces imperfections au point de les croire inhérentes à leur organisation individuelle, et conséquemment impossibles à rectifier. La plus répandue est le grasseyement de l'R. Pour en comprendre le cruel effet, il suffit de déclamer avec quelque force les vers cités dans la leçon de cette lettre; et pour s'en corriger, j'ai assez prouvé qu'il ne faut qu'une ferme volonté d'exécuter les mouvemens démontrés. Je pourrais citer bon nombre de sujets nationaux ou étrangers qui en ont fait l'expérience avec succès. Les vices de cette espèce les plus enracinés n'ont jamais résisté à l'application soutenue de ce remède, dont on n'aurait certes jamais besoin si l'on voulait appuyer sur ces principes l'étude des élémens de la parole. Mais!.......

On peut en dire autant du timbre de la voix. Sans doute la nature départit à chacun une variété d'organisation, d'où résulte celle des différens genres; et il ne s'agit point ici de transformer un genre en un autre, mais de conserver l'intégrité de celui qui nous est propre. Or, il est certain qu'à moins de difformités accidentelles, nous avons tous en partage la faculté de rendre agréables, homogènes aux fibres de l'ouïe les sons que nous faisons en-

tendre : graves ou éclatans, doux ou énergiques, modérés ou violens, basse-taille, haute-contre, etc., toutes les gradations vocales sont établies pour atteindre le but auquel les destina le Créateur, pourvu que la créature les maintienne intactes. C'est donc vainement que certains parleurs croient justifier leur organe défectueux par une indifférence affectée sur ce qu'ils prétendent *indépendant* de leur volonté. Le vice tient à un autre : c'est celui du caractère, qui se peint dans la voix comme dans les yeux ; et, pour quiconque a malheureusement contracté l'habitude de déceler ainsi son intérieur moral, je ne connais qu'un seul moyen de rectification aussi facile qu'infaillible, c'est de se pénétrer à chaque instant du premier besoin de l'homme social, celui de PLAIRE!.....

Lorsqu'on a ainsi réglé ce que j'oserais appeler les cordes de l'instrument oral, je passe à la troisième condition, que je dénomme *le ton* convenable aux différentes sortes de styles. Bien qu'à première vue, il semble que l'art de leur communiquer les inflexions distinctives dépende uniquement *du degré de sagacité et des facultés sensitives* de l'orateur, on va voir que, sur ce point délicat, la langue nous offre des moyens mécaniques qu'on chercherait vainement en aucune autre. Outre les dispositions générales et communes à toutes, elle en contient plusieurs qui lui sont propres, et présentent la preuve de sa supériorité dans la peinture des affections.

Ainsi, pour nous borner à deux genres, nous disons que la poésie requiert un développement de sons plus étendu que la prose ordinaire ; que ce développement ne consiste pas à leur donner une augmentation de force par celle des poumons, comme on le pratique dans certains idiomes et dans la classe inexperte de nos déclamateurs : mais, ce qui est bien différent, à effectuer proportionnellement les graduations dont ils sont susceptibles.

Commençant donc par l'E muet, comme premier introducteur des opérations organiques, nos démonstrations enseignent qu'il peut figurer de trois manières : 1.° entièrement muet ; 2.° son sourd faiblement senti ; 3.° son sourd fortement vibré. Voilà trois facultés dont l'orateur habile sait tirer parti pour monter sa période sur la clef qui convient aux différentes sensations qu'il veut peindre. Il peut donner le son sourd *faible* aux E muets perdus ; dès-lors le

faible par nature deviendra *fort*, et la vibration du *fort* augmentera du double. Appliquons ces mesures aux autres sons : les *moyens* prendront la place des *ouverts;* ceux-ci le deviendront davantage, et les *éclatans* déploieront entièrement leur puissance. Tout cela s'exécute, sans altérer la force de la voix, dans ses proportions avec les passions qu'on exprime. L'effet inévitable de cette faute est d'offenser l'intégrité des sons mixtes et fermés, qui ne doivent jamais varier hors des circonstances indiquées dans nos leçons.

Viennent les consonnes, qui offrent d'autres combinaisons dans nos finales. Outre la faculté d'accroître ou diminuer la force des articulations, seul apanage des autres langues, nous trouvons, dans l'initiative que donnent la virgule et le sens des mots pour supprimer ou exécuter la liaison, un moyen de douceur, de force, d'énergie, qui manque partout ailleurs. L'orateur intelligent sait s'en servir à propos. Dans l'hypothèse actuelle, non-seulement il donne plus d'élasticité à toutes les articulations, mais encore il n'omet aucune des liaisons que ne proscrivent pas spécialement les règles établies.

Ces évaluations ne lui font pas oublier les priviléges de l'H aspirée, dont l'usage déclamatoire a produit de si pénibles équivoques dans l'enseignement du langage usuel. C'est ici qu'elle offre l'initiative complète qu'il prend sur les chocs des sons entre eux, pour donner à toutes ses couleurs les teintes graduées que demande le tableau.

Nous prenons maintenant la prosodie, cette partie du langage que l'orateur parfait n'a pu saisir jusqu'ici qu'au moyen d'une perspicacité dont la nature est si avare, et en se dégageant des entraves de ses études latines. En effet, il ne faut qu'un coup-d'œil comparatif sur les deux systèmes pour apercevoir la différence du nôtre dans la manière de mesurer les mouvemens. Ne pouvant raisonnablement comparer les effets d'une langue morte avec ceux d'une langue parlée, je me borne au parallèle des élémens transmis dans les écoles; et le résumé de la généralité des nôtres fera sentir combien il importe à l'orateur français d'écarter l'influence latine sur cette partie, comme il l'a déjà fait définitivement pour la phrase.

Et d'abord, rappelant ce que j'en ai dit, *page* 240 *et suiv.*,

j'observe, 1.° le *coup* de la voix qui frappe rigoureusement toutes nos finales parlées, et bannit de nécessité le *dactyle*. Ce type de notre prosodie tranche, à lui seul, toute connexité d'harmonie entre les deux langues, et doit être vivement marqué dans la déclamation poétique.

2.° Nos longues et brèves sont calculées généralement sur le besoin de faciliter les dispositions orales nécessaires à l'exécution de la parole; d'où résultent des variétés incalculables, d'après la place qu'occupe la syllabe dans le mot et le mot dans la phrase; d'après la nature des sons, des articulations qui suivent ou précèdent cette même syllabe. Ces longues et brèves, que le langage commun néglige, pour ainsi dire, à volonté, sont marquées avec l'exactitude de leurs proportions, par l'orateur qui comprend la beauté de leurs effets. Si ce calcul existe dans le latin, il ne saurait suivre les mêmes erremens; n'eût-il en opposition que nos finales battues, l'expulsion des dactyles, et la présence de notre E muet, déterminateur de tant de brèves et longues, faibles et fortes, de tant de variétés dans la graduation des sons.

3.° La combinaison du mécanisme des lettres, qui se lie à celle des affections attachées au sens des mots; nos nombreux monosyllabes, qui exercent sur les mouvemens prosodiques une puissance équivalente à celle que leur accorde la nature du style sur les sensations; ces deux particularités donnent la faculté, non-seulement de prolonger plus ou moins nos longues, d'abréger plus ou moins nos brèves, d'augmenter ou diminuer la vibration de nos battues, ainsi que la force de nos articulations; mais encore de transformer une longue en brève, celle-ci en longue, une faible en forte, etc. L'orateur, privé de la connaissance de ces précieux moyens, prive nécessairement ses auditeurs des effets les plus délicats de son discours, qui devient réellement insoutenable quand il les emploie mal-à-propos. Or, nous ne voyons, dans les élémens ni dans la contexture du latin, rien qui s'applique au même ordre, aux mêmes combinaisons.

4.° Enfin, les graduations et le nombre de nos sons, si disproportionnés avec les siens, achèvent de persuader que notre prosodie ne saurait se plier aux principes de latinité, pas plus

que notre langue à la musique italienne. Ces considérations m'induisent à conclure la troisième condition relative à *la distinction des styles*, qui exige l'art de les faire valoir par l'application des incomparables ressources de la PRONONCIATION FRANÇAISE.

Il est encore plusieurs conditions accessoires au talent de la parole, telles que l'adresse de ménager la voix et la respiration ; de saisir le sens des phrases avec une facile rapidité, etc. On les connaît assez : je n'y ajoute que celle-ci, trop souvent offensée. Ne proférez jamais un sens avant de l'avoir lu tout entier ; et tâchez, autant que possible, de recueillir dans l'esprit et dans l'œil la signification et les mots de la phrase entière, au moment même où vous la commencez. Sans cette dernière condition, c'est en vain que vous prétendez *savoir lire* : toute votre sagacité sur le reste ne saurait vous garantir de l'hésitation, des équivoques de tons qui paralysent les plus belles prérogatives d'un bon lecteur.

Maintenant, je prie ceux qui éprouveraient quelque répugnance à l'admission *de nos maximes*, je *les* supplie même d'écouter, ce résumé à la main, un orateur de réputation. Abstraction faite de la puissance des idées, ils verront que les effets plus ou moins satisfaisans de son discours, dépendent de l'observation plus ou moins exacte de ces mêmes maximes ; que tel passage, malgré sa beauté de composition, est défiguré, manque son but, et en atteint un autre contraire, par la seule cause d'une prononciation défectueuse. C'est ainsi qu'ils découvriront le fer acéré, caché sous la verdure, qui terminait le thyrse de Bacchus, et blessait sans qu'on se doutât de sa présence.

Ceci nous conduit à une autre observation non moins intéressante. Qu'on examine le style d'un écrivain qui possède aussi le talent de *bien dire* : on verra qu'il est presque partout exempt des défauts d'harmonie fréquens chez d'autres qui le surpassent en réputation d'auteurs. D'où je tire une nouvelle preuve en faveur de mon opinion sur la marche des études, dans lesquelles *l'art de parler* devrait précéder, ou tout au moins accompagner *celui d'écrire*.

RÉPONSE

AUX INTERROGATIONS MULTIPLIÉES ET JOURNALIÈRES DES ESPRITS INQUIETS SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUIVANT LES NOUVELLES MÉTHODES.

Je leur offre ici, d'après la permission de l'auteur, la fidèle transcription du programme d'enseignement de LITTÉRATURE française, pour l'année 1816, par M. l'abbé BESSON, adressé à ses Élèves dans l'ancien Lycée de cette ville. Ils décideront eux-mêmes, par la simple comparaison; et pourront se persuader, comme je l'ai toujours été, que cette méthode s'applique également bien à toute espèce de langue.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE est l'objet de ce cours. Vous allez parcourir tous les champs de ce vaste domaine : vous en trouverez de riches et de brillans, mais vous en verrez aussi d'une médiocre fertilité. Ce voyage vous sera sans doute aussi utile qu'agréable, si, ne vous contentant pas de voltiger de fleurs en fleurs, vous avez soin d'en extraire des sucs propres à nourrir et à former votre esprit.

La LITTÉRATURE FRANÇAISE comprend tous les ouvrages en prose et en vers qui ont paru depuis la renaissance des lettres.

LA PROSE s'est exercée sur quatre genres : *épistolaire*, *historique*, *oratoire* et *philosophique*.

La POÉSIE a produit les petits et les grands poëmes.

Nous commencerons par le genre *épistolaire*. Une lettre n'est pas aussi facile à faire qu'elle le paraît d'abord : on a beau dire que ce doit être un impromptu, qu'il faut laisser couler sa plume, etc.; si l'on n'est déjà formé dans l'art d'écrire, si l'on ignore les convenances et le ton qu'il faut donner à une *lettre*, on risque de passer pour un fat ou pour un sot.

On distingue deux sortes de *lettres :* celles qu'on appelle familières et philosophiques. Les premières se subdivisent en *lettres* de complimens et de souhaits, de félicitations et de condoléances, de louanges et de reproches, de demandes pour soi ou de recommandations pour les autres; de *lettres* sérieuses et badines; de *lettres* à des supérieurs, à des égaux, à des inférieurs; enfin de *lettres* d'affaires. Les *lettres philosophiques* s'élèvent ou s'abaissent suivant les

matières qu'on y traite; elles veulent de la chaleur, de la justesse, et quelquefois le sel d'une douce ironie.

Pour les *lettres d'affaires*, la simplicité, la clarté, la précision en font tout le mérite.

Nous prendrons nos modèles dans les lettres de Cicéron et de Pline; puis, passant à ceux de notre langue, nous apprécierons ce qu'elle a produit de remarquable dans les phases de ce genre, à partir de l'époque de Marot, pour en signaler les beautés et les défauts.

Le *genre historique* est le second point que nous avons à traiter.

Il comprend quatre sortes de narrations : historique, oratoire, poétique et badine.

Nous développerons la nature et les qualités de chacune de ces narrations.

Les *qualités* sont communes ou particulières. Les communes sont la simplicité, la clarté, la brièveté et la beauté. L'affectation est opposée à la première.

Les *qualités* particulières de la narration historique et de l'oratoire sont la vérité et la dignité. La vérité consiste à ne rien dire de faux. Ici nous examinerons si les beaux discours de Salluste, de Tite-Live et de Tacite sont déplacés dans leurs histoires, et si ces brillantes fictions peuvent nuire à la vérité de leurs récits. Nous verrons ensuite quelle est leur utilité du côté de l'instruction ou de l'agrément. La dignité proscrit de l'histoire la gaîté et la plaisanterie. C'est manquer de jugement, que de parler sur ce ton de ce qu'il y a de plus important et quelquefois de plus malheureux pour les hommes.

La *narration poétique* se distingue par la richesse de ses images et par la hardiesse de ses figures.

La *narration badine* brille par son enjoûment et ses grâces : c'est là que sont bien placés les menus détails, les bons mots et le sublime ironique.

Nous terminerons cet article par donner une notice des historiens français, et le jugement qu'on en doit porter.

Le troisième genre que nous avons à parcourir est celui de l'*oraison* ou de l'*éloquence*, genre brillant et distingué.

L'*éloquence* nous est naturelle : elle est intimement attachée à ce

qui constitue l'homme, l'esprit, le cœur et les sens; d'où résultent trois facultés essentielles, l'*imagination*, la *sensibilité* et le *jugement*, qui sont les sources des beautés que nous admirons dans les ouvrages d'esprit. De-là, on peut conclure que nous naissons *orateurs* aussi bien que *poètes*, mais que nous avons besoin du secours de l'art pour diriger et perfectionner notre esprit. Cet art, qu'on nomme *rhétorique*, nous apprend à faire un discours propre à persuader, c'est-à-dire, non-seulement à éclairer l'esprit, mais encore à déterminer la volonté. Pour réussir, on emploie les *mœurs*, les *preuves* et les *passions*. On plaît par les *mœurs*, on instruit par les *preuves*, on touche par les *passions*.

Lorsqu'on parle de *mœurs* dans l'éloquence, il s'agit de la vertu de l'orateur qui doit briller dans tout son discours; il est modeste, probe, bienveillant, plein de lumières et de prudence. C'est sur ces vertus qu'il doit établir son autorité; il est sûr d'inspirer la confiance, et la confiance mène à la persuasion.

Les *preuves* sont ou des raisonnemens, ou des autorités, ou des exemples; il faut les trouver, les choisir, les traiter. La réflexion fournit les premières, la lecture donne les autres : il est bon de les mêler pour satisfaire tous les goûts.

Au défaut de *preuves*, on peut découvrir, dans les inclinations de la nature et de l'habitude, des signes certains qui en tiennent lieu. Rien n'est plus fécond qu'un esprit exercé à la composition ou formé par la lecture : il trouve facilement des *preuves*, l'embarras est de choisir. Le caractère des *preuves* est d'être propres au sujet et à la portée des auditeurs; les meilleures sont celles qui ont de l'analogie avec les dispositions de ceux à qui l'on parle, ou qui se tirent des paroles ou des actions d'un adversaire.

Après le choix des *preuves* vient la manière de les arranger : cet arrangement dépend du bon sens et de l'adresse de l'orateur.

Traiter les *preuves*, c'est les développer, les amplifier. Il y a deux sortes d'*amplifications* : l'une d'idées, l'autre d'images; car, ou l'on ajoute à la premiere idée, ou on l'embellit de quelques comparaisons, ou on l'exprime d'une manière plus brillante.

On touche par les *passions*.

Faut-il exciter les *passions* dans les discours? C'est une ques-

tion controversée. Aristote en blâme l'usage : il dit que c'est troubler la raison pour l'amener à la vérité. Mais la nature de l'homme décide le contraire. Il faut le prendre tel qu'il est, et armer en faveur de la vertu tout ce qu'il y a de principes dans l'homme, qui peuvent aider à la maintenir et à la venger. C'est par les *passions* que l'éloquence triomphe et règne sur les cœurs.

Mais comment et jusqu'à quel point faut-il les exciter? Autre question non moins importante, qui demande de la part de l'orateur une grande connaissance des passions et une grande adresse à les manier. C'est dans la péroraison surtout qu'il faut les émouvoir; les preuves ont ébranlé dans la confirmation, et l'on a vu briller les mœurs dans l'exorde : de-là, trois parties dans le discours.

L'oraison peut rouler sur le juste ou l'injuste, l'utile ou le nuisible, l'honnête ou le honteux. De-là, les trois genres d'éloquence qui comprennent tous les discours : les genres *judiciaire*, *délibératif* et *démonstratif*.

Il a fallu de l'invention pour trouver les parties du discours, de la disposition pour les arranger; il faut de l'*élocution* pour les bien exprimer. L'*élocution* est donc l'expression de la pensée par la parole.

Les expressions ont les mêmes qualités que les pensées : elles doivent être claires, vraies, justes, lentes ou rapides, douces ou fortes, communes ou brillantes, simples ou magnifiques, suivant les matières qu'on traite; et si l'on y joint le tour ou l'arrangement, dont les unes et les autres sont susceptibles, qui leur donne plus de grâce et de force, le discours sera orné de toutes les figures qui en font la beauté et la richesse, et de toutes les combinaisons qui peuvent produire l'*harmonie* et les *nombres*.

Nous entrerons dans le détail des *figures de mots* et des *figures de pensées*. Nous vous ferons connaître ce que c'est que l'*harmonie*, c'est-à-dire l'accord des sons entre eux, et leur accord avec les choses qu'ils signifient.

Les mots étant choisis et arrangés suivant les lois de l'*harmonie* et des *nombres*, relativement à l'élévation ou à la simplicité du sujet qu'on traite, il en résulte ce qu'on appelle le *style*.

Il y a trois sortes de styles : le *simple*, le *moyen* et le *sublime*. Cicéron nous servira de guide dans la connaissance des *styles*.

On les emploie tour-à-tour dans le discours, suivant que la matière s'élève ou s'abaisse, et tour-à-tour ils sont périodiques ou coupés. La *période* donne plus d'harmonie au discours ; le style coupé, plus de vivacité et d'éclat.

Les grandes idées que je viens d'esquisser, nous conduisent naturellement à *l'éloquence poétique*. Vous apprendrez que ce genre consiste moins dans l'art de construire un vers, que dans le choix des idées hautes et sublimes que le génie nous inspire. Le *génie* est donc la première condition essentielle à l'exercice de cet art, que nous définissons le complément des beautés de celui de la parole. Ces beautés consistent, pour notre langue, dans les *mesures* et la *rime*. Virgile, Ovide, Horace nous fourniront des modèles pour les premières ; quant à la seconde, nous parcourrons les progressions de la langue française à commencer par Corneille, et vous faisant remarquer les péripéties en bien et en mal que cette partie de notre littérature a éprouvées depuis son époque. Ovide, par son style, nous donne l'idée du bon goût d'une simple narration. Virgile nous offre le modèle d'une éloquence noble et pure. Horace nous présente la facilité d'une imagination aussi vive qu'agréable, qui se plie également bien à tous les sujets, et en fait le poète de tous les âges. Corneille, Boileau, Rousseau, Voltaire, outre les mérites de nos classiques latins, nous donneront des preuves éclatantes de la richesse harmonique du français, et vous convaincront de la nécessité de posséder une exacte *prononciation* pour réussir dans cet art difficile.

La *rime*, dans notre langue, donne à la poésie un avantage vainement contesté. Elle n'exclut ni le nombre harmonique, ni les cadences, ni les mesures, ni rien de ce qui constitue le mérite des autres poésies ; et par la richesse et la variété de ses sons, elle ajoute pour l'oreille un agrément toujours nouveau, dont la privation est très-sensible dans les meilleures compositions étrangères. Il paraît évident que cet accroissement à l'harmonie n'a été rejeté des autres langues, qu'en raison de la monotonie produite par la répétition de leurs sons, inférieurs de plus de moitié au nombre et à la délicate variété des nôtres.

Passant ensuite à la *diction*, elle consiste à traiter chaque sujet suivant le genre et la forme qui lui ont été assignés. Ainsi, l'*Ode* demande toute l'élévation possible dans les images et les idées. Pindare, Horace, Boileau et Rousseau vous en offrent les modèles.

Le *Sonnet.* Ce petit poëme, qui renferme en un si bref espace une action complète, a été presque abandonné en France depuis la sentence du régulateur de notre Parnasse, fondée sur la sévérité de notre poésie qui rejette le plus grand nombre des licences; le *sonnet*, dis-je, est toujours la plus fréquente composition de la poésie italienne, dans laquelle il se soutient très-bien, moyennant la multiplication de ces mêmes licences. Nous n'en parlons que pour compléter la nomenclature.

L'*Églogue*, ainsi que l'*Idylle*, est un genre tout pastoral, qui ne convient qu'aux bergers et même à une sorte de bergers qu'on ne trouve plus que dans les œuvres de Deshouillères et de Florian. Conséquemment il n'admet que le langage des hommes de la plus naturelle simplicité, et exclut celui des grands et des savans. Le nom seul de l'*Élégie* fait connaître le style plaintif de ce genre; et le défaut de productions donne la mesure de ses difficultés. Nous ne connaissons de bonne *élégie* française que celle de La Fontaine pour Fouquet. Quant aux fables de cet auteur, la simple lecture vous en fera sentir le mérite, et la difficulté de les traduire en aucune langue prouve leur supériorité sur toutes celles qui existent. Nous passons sous silence tous les petits genres connus sous les titres de *Rondeau*, *Ballades*, etc., dont l'usage est, pour ainsi dire, abandonné; et prenons maintenant les grands poëmes. Le premier, dans notre langue, est l'*Art poétique*, qui se nomme didactique ou instructif. Il réunit à ses propres beautés celles que l'auteur a su puiser dans Horace. Viennent les poètes épiques, dont le plus sublime est Homère; son plus bel éloge est d'avoir eu Virgile pour imitateur. Quoi de plus beau que le second livre de l'*Énéide?* Quoi de plus passionné que le 4me?

La *Henriade*, malgré ses défauts, vous donne une idée suffisante de ce qu'on peut tenter en ce genre dans la langue française. Le *Lutrin* est une preuve de la dignité que l'homme de génie peut, avec cette langue, faire prendre aux sujets les moins relevés.

Enfin, nous arrivons à la *poésie dramatique.* Elle se divise en

comédie et *tragédie.* Molière est le créateur du vrai comique, qui consiste dans la peinture simple et naïve des mœurs. Grand nombre l'ont imité; mais très-peu l'ont égalé. Cependant Régnard marche parfois de pair avec ce grand génie. Piron n'a fait que la *Métromanie;* mais c'est un chef-d'œuvre. Vous verrez ensuite que l'épuisement des sujets propres au *grand comique* a donné jour à plusieurs genres désavoués par la bonne critique, tels que ceux des *pleureurs*, des *burlesques*, des *Marivaux*, etc.

Quant à la *tragédie*, la richesse de notre littérature en ce genre peut facilement séduire de jeunes esprits, et les entraîner à de faux jugemens sur le mérite de ces productions multipliées. Nous poserons avec soin les principes qui doivent les diriger. Le premier est celui de la vraisemblance dans les faits et les caractères; sans laquelle le but essentiel de la représentation est manqué; et ce but, quel est-il? l'*illusion.* Celle-ci nous conduit nécessairement à l'exigence de l'*unité* des temps, des lieux et de l'effet, qui complète les moyens d'exciter les fortes *émotions. Ces deux principes* qui précèdent toutes les autres conditions de la perfection de l'art, soutiendront constamment votre judiciaire sur les chefs-d'œuvre que nous offrent les Corneille, les Crébillon, les Racine, Lafosse, Voltaire, etc.

Les sujets tirés de l'Ecriture-Sainte ont été traités de nos jours avec assez de succès. Ils en sont redevables à leur style, et surtout à l'observation de ces deux premiers principes. Vous saurez aussi distinguer les différens buts atteints par ces différens tragiques. Corneille excite la grandeur d'âme et l'admiration : il a l'art de faire parler les Romains d'une manière digne du grand caractère qu'on leur attribue. Crébillon est le poète exagéré de la terreur. Racine manie les passions avec plus de douceur, et s'attache particulièrement à émouvoir la sensibilité. Voltaire embrasse tous les genres d'affections, et réussit plus ou moins bien dans chacun d'eux.

En passant au creuset des principes de l'art nos productions poétiques de tous les genres, nous nous attacherons à remarquer les différens degrés de mérite de chacune d'elles, d'après les lois qui découlent de ces mêmes principes. De même que les genres entr'eux diffèrent en gradations de valeur, par leur propre nature; de même que chaque auteur réussit plus ou moins bien dans les différens

genres qu'il a voulu embrasser, nous vous ferons observer le fort et le faible de chaque production en elle-même. *Tel pêche sur un point, qui brille sur un autre.* Et c'est blesser son propre intérêt, que dédaigner ce qui est vraiment beau, grand et utile, parce qu'il est accouplé à quelques défauts. Que devient Homère lui-même dans l'esprit de ceux qui l'évaluent avec cette balance?..... Le *Télémaque* vous offre une preuve parlante de cette vérité. Plusieurs lui refusent le titre de poëme, parce qu'il est écrit en prose. Cependant on ne peut nier qu'il surabonde en idées, en images de la plus haute poésie!...... D'autre part, l'admiration pour son style est désormais portée au point de le constituer modèle de l'art d'écrire notre langue, tandis qu'il est manifeste que cette partie est la plus faible de cet ouvrage sublime. Une attention scrupuleuse aux préceptes de l'*Horace* moderne, vous garantira de ces écarts de jugement; et nous confirmerons la vérité de ces préceptes, par la fréquente répétition de l'avis de notre *Aristarque*. Dans ses conseils au roi de Prusse, sur les lois du style, Voltaire, oubliant ses sarcasmes scandaleux contre ses compatriotes, lui dit:

« Surtout, n'oubliez jamais que le Français est le plus sévère, le » plus judicieux des hommes, la plume à la main. »

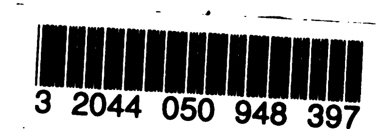
C'est ainsi, mes chers élèves, qu'en appliquant à chaque branche de vos études les idées de saine logique qui doivent les diriger, vous en recueillerez les fruits inestimables, et saurez éviter les erreurs où tombent la plupart de ceux qui les ignorent. Ces fruits sont la formation d'un jugement droit sur la *valeur des choses*, surtout de celles affectées à l'ornement de l'esprit. Et si quelques-uns de vous se sentent de l'inclination pour l'une ou l'autre de ces belles carrières, ils seront à portée de discerner celle qui convient le mieux à leurs facultés personnelles; et conséquemment à l'abri du danger de consacrer leur existence à des occupations auxquelles ils ne seraient point propres.

FIN.

ERRATUM.

DANS une composition typographique qui comporte t
caractères différens, on pardonnera sans doute quelques e
d'impression. J'ai relaté ici celles qui contredisent les règl
ouvertement, et je réclame l'indulgence du lecteur pour les

Page 8	*Ligne* 14	*Au lieu de :*	m'inspire,	*lisez :*	me donne.
27	23	——	*ré-son,*	—	*rè-zon.*
Idem.	26	——	*pa-jén,*	—	*pa-jén.*
Idem.	29	——	*aill, bâ-illé,*	—	*aill, ba-illé.*
34	7	——	par un seul,	—	par deux.
77	10	——	*abjura-tion,*	—	*abjura-sion.*
120	16	——	gui, guè,	—	gui, gué, guè.
122	15	——	*arasé,*	—	*arasè.*
149	2	——	*moeurs,*	—	*meurs.*
152	18	——	*béstion,*	—	*bèstion.*
176	18	——	*suksé,*	—	*suksê.*
Idem.	25	——	*élu,*	—	*élu.*
177	*dernière.*	*Ajoutez :*	parce qu'elles comportent des *irrégularit* quelles ne sont pas sujettes les autres.		
185	17	*Au lieu de :*	L.. no*n*,	*lisez :*	le no*n*.
Idem.	*Idem.*	——	de la,	—	d.. la.
186	43	——	détruire, (o o)	—	détruire. (3 o)
190	25	——	Sêzâr,	—	Sézâr.
202	20	——	*détâill,*	—	*détaill.*
Idem.	25	*Ajoutez :*	canaille, *kanaill..*		
215	*dern.*	Au lieu de :	*fuzi,*	lisez :	*fuzi.*
218	26	——	*la nouâ,*	—	*la noud.*
229	9	——	animaux, (7)	—	animaux. (-)
241	16	——	sa phrase,	—	la phrase.
244	17	——	*on* kó*n*tosì,	—	*on* ko*n*tosì.
246	8	——	Le bâtim*dn* è,	—	Le bâtim*dn*tè.
253	—	*Portez à deux alinéas plus bas le titre* HISTOIRE DES MUSIQUES, *avant* L'Italie avait atteint, *etc.*			
255	27	*Commencez par* 4.° Tandis que, *etc.*			


3 2044 050 948 397

